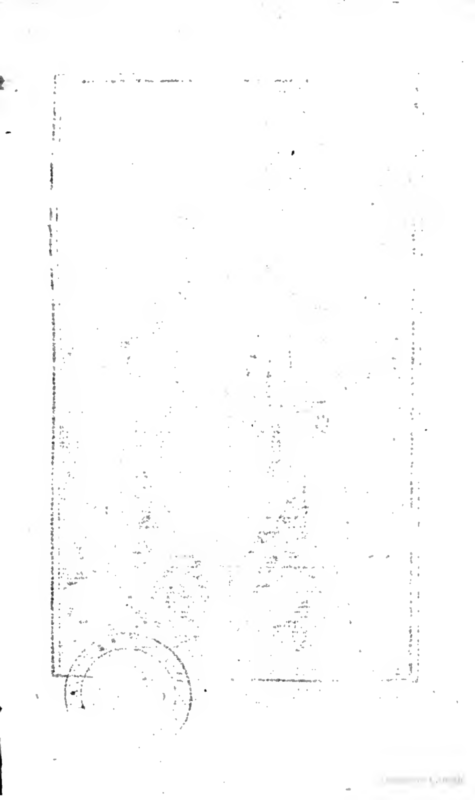





A 13





La Paix se presente à l'Europe, par l'Empereur & la France, à quoi l'Espagne & la Sardaigne consentent. Sur le devant on voit un Genie écartant avec joie les Armes qui servent à la Guerre, aux pieds des Puissances Maritimes.

HISTOIRE
DE LA
DERNIERE GUERRE
ET DES
NEGOCIATIONS
POUR LA
PAIX.

Contenant tout ce qui s'est passé de plus important en ITALIE, sur le RHIN, en POLOGNE, & dans la plupart des Cours de l'Europe.

Enrichie des Plans des Sièges & des Batailles.

AVEC

La Vie du PRINCE EUGENE de SAVOYE.

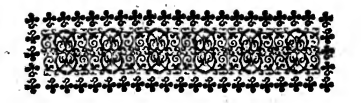
Par MR. P. MASSUET.

Seconde Edition corrigée, augmentée, & divisée en cinq Parties.

TOME PREMIER. PARTIE I.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORE'.
M. D. CC. XXXVII.



PREFACE
DE
L'AUTEUR.

L'Ouvrage que nous donnons aujourdhui au Public doit être consideré comme un Recueil Hiſtorique de tout ce qu'on a publié d'important en Europe depuis le commencement de la dernière Guerre. La grande partialité qui regne dans la plupart des Rélations, qui paroiſſent ſur cha-

que Evènement, nous a porté à exposer les Faits tels qu'ils sont racontés par les différens Partis, sans vouloir entreprendre d'en garantir un seul. On ne sauroit pousser trop loin l'esprit de Pyrrhonisme à l'égard d'un grand nombre de nouvelles qui se debitent chaque jour. Ce qu'on nous donne à présent pour certain se trouve bientôt après sans aucun fondement. Un même Fait est presque toujours raconté avec des circonstances différentes, & souvent toutes opposées, par ceux-mêmes qui ont été présens à ce qui s'est passé. Peut-être n'est-ce pas un Paradoxe de dire, que dans ce cas plus un Fait a de témoins, moins il est averé & croyable dans ses circonstances. La diversité des Rélations doit nécessairement jetter l'esprit dans un espece d'incertitude.

La source de cette opposition si ordinaire doit se chercher

dans

dans les ressorts secrets qui font agir la plupart des hommes. Ils se laissent éblouïr par le préjugé, l'ntérêt, & l'esprit de parti qui les domine. Quelle énorme différence ne remarque-t-on pas dans tout ce qui s'est publié des Batailles de Parme & de Guastalla ! Les François regardent la Retraite des Impériaux comme une fuite & une déroute entière de leur Armée. Ceux-ci nous font envisager cette Retraite sous un point de vûe tout différent. Ils l'attribuent à la grande prudence de leurs Généraux, qui voyant le Soleil sur son declin & le Soldat sans poudre, firent cesser le carnage & retirer les Troupes.

La partialiaté se fait encore plus remarquer lorsqu'il est question de fixer le nombre des morts. Si l'on en croit les Allemans, la perte qu'ils firent à la Bataille de Guastalla ne monte qu'à cinq mil-

le hommes, y compris les morts & les bleſſés : Ils prétendent au contraire, que celle des Ennemis doit monter du moins à douze mille hommes, ſi l'on met de ce nombre ceux qu'ils perdirent à la ſurpriſe de la Secchia. Mais il s'en faut de beaucoup que les Alliés faſſent leur perte ſi grande. Ils diſent, que le nombre de leurs morts ne va qu'à mille-ſix-cens-trente-huit, & celui des bleſſés à trois-mille-neuf-cens-trente. D'autres enfin, moins prévenus en faveur de leur Nation, font la perte à peu près égale de part & d'autre.

Des Rélations ſi contradictoires ont ſouvent pour Auteurs des Officiers du prémier rang, qui aſſurent avoir été témoins de l'Action. Ces Nouvelles tombent enſuite entre les mains de gens qui en changent encore les circonſtances, & ne manquent pas de les publier à l'avantage de leur Parti.

Parti. Un bel Esprit * a remarqué à cette occasion, que *dans la même rencontre où le Prince* Eugene *n'avoit tué que mille Hommes*, Mr. Boyer † *en avoit laissé dix mille sur le champ de Bataille.*

Pour nous mettre à couvert d'un reproche de cette nature; nous avons cru qu'il étoit nécessaire d'exposer les Faits de part & d'autre avec la derniere impartialité. Il y auroit de l'imprudence à porter son jugement sur des evènemens, dont les circonstances se soutiennent si peu. Il n'appartient qu'à ceux qui sont convaincus par eux-mêmes de la vérité de ce qu'ils avancent, de dé-

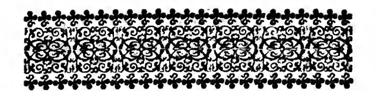
* Voyez *le Babillard ou le Nouvelliste Philosophe.* Tom. I. pag. 264.

† Fameux Nouvelliste, dans la Guerre de 1710, & alors Auteur d'une Feuille volante connue en Angleterre sous le nom de *Post-boy.*

décider en pareil cas. Mais par malheur, c'eſt le ſort de la plupart des Auteurs de ne voir bien des choſes que par les yeux d'autrui, & d'être obligés d'écrire ſur le témoignage d'un Guide ſouvent injuſte & peu éxact.

Nous croyons devoir avertir ici le Lecteur, que ce Tome I. de l'Hiſtoire de la derniere Guerre *eſt le même, que celui qui a paru ſous le Titre d'*Hiſtoire de la Guerre Préſente.

IN-



INTRODUCTION.

AVant la mort d'Auguste toute l'Europe jouïssoit d'une Paix profonde. Ce Prince étoit monté sur le Trône de Pologne en 1697. * La Guerre qu'il déclara à la Suede † fut la cause de tous ses malheurs. Charles XII, Vainqueur, & plein de ressentiment, le força les armes à la main, à renoncer à la Couronne, ‡ pour la donner à Staniflas. ⸸ La fatale journée de Pultowa § ayant mis fin aux rapides progrès du Roi de Suede, Auguste remonta sur le Trône ** dont il venoit d'être précipité.

* Il étoit né le 12 de Mai 1670, & devint Electeur de Saxe au Mois d'Avril 1694. Il fut élu Roi de Pologne en même tems que le Prince de Conti, le 27 Juin 1697, & fut couronné le 15 Septembre de la même année.

† En 1700.

‡ Le Trône fut déclaré vacant le 14 Fevrier 1704; mais le Traité de Paix qui otoit la Couronne à Auguste ne fut conclu que le 14 Septembre 1706.

⸸ Elu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, & couronné à Warsovie le 4 Octobre 1705.

§ Cette Bataille décisive de Pultowa se donna le 8 Juillet 1709.

** Le Manifeste que ce Prince fit publier, lorsqu'il voulut remonter sur le Trône, fut signé à Dresde le 8 Aout 1709.

té. Ce retour de la Fortune ne fut qu'apparent. Toujours agité il passa le reste de ses jours à concilier ses intérèts avec ceux d'une Nation jalouse & inquiète, dont il ne put jamais gagner la confiance. Ce Monarque mourut le prémier de Février * 1733, plus estimé des Etrangers que regretté de ses propres Sujets.

Il n'est pas facile de savoir, si c'est à l'evènement de la mort de ce bon Prince, que l'on doit attribuer les changemens imprévus arrivés dans les affaires de l'Europe; & qui nous ont fait passer tout-à-coup du calme le plus tranquile à un orage, dont on a déja senti les plus terribles effets. Quelques-uns prétendent, † que tous les maux & les troubles d'aujourdhui ne peuvent être attribués *qu'à la malheureuse situation où le Traité d'Utrecht jetta les affaires en Europe; Que les inconveniens de toute espece, que l'Angleterre a souffert depuis plus de vingt ans, & qu'elle ressent encore, sont évidemment les effets de ce Traité honteux; Qu'on les auroit évités, si les Ministres Anglois ‡ avoient agi dans cette conjoncture importante, com-*

* Quelques-uns prétendent que le jour de la mort de ce Prince n'est pas certain.

† Voyez l'Ouvrage intitulé: *Recueil de Pieces qui regardent le Gouvernement du Royaume d'Angleterre, & qui ont rapport aux Affaires présentes de l'Europe.* A la Haye, chez *H. Scheurleer. Lettre à Mrs. les Craftsman,* pag. 71, 75, *& suiv.* L'Auteur de l'*Avertissement* assure que Mr. HORACE WALPOLE, & Mylord WALPOLE son illustre Frere, sont les Auteurs de cette Lettre.

‡ On a ici particulierement en vue Mylord B.

comme ils auroient dû le faire, ou comme leurs Prédécesseurs qui étoient des gens d'honneur, prudens & capables l'auroient fait indubitablement; Que si cette Guerre eût été finie par une Paix sûre & honorable à la satisfaction de l'Empereur & des autres Alliés, la bonne harmonie qui avoit regné si longtems, dureroit encore; Que la France & l'Espagne eussent été hors d'état de nuire; Qu'il n'y auroit resté aucun sujet de brouillerie ni ombrages, pour troubler de nouveau la Paix de l'Europe; Que l'on auroit joui d'une profonde tranquilité & d'un Commerce florissant, ... Que la Nation auroit été en état, dans un nouveau besoin, de prendre avec vigueur les mesures nécessaires pour sa propre défense & pour celle de ses Alliés, ou plutôt que la Nation ne se seroit pas vue dans ce besoin. Que ceux qui lui veulent du mal, auroient été tenus en bride, & n'auroient point été si prompts à troubler le repos de l'Europe, dès qu'ils auroient vu que ce seroit s'exposer au danger éminent de retomber dans les mêmes miseres qu'ils s'étoient attirées par la derniere Guerre, considerant le bon état des principaux Alliés, & la bonne harmonie, qui auroit regné parmi eux. C'eût été là notre état, si la derniere Guerre avoit eu une heureuse fin, & celui où nous nous trouvons à présent, est une suite de ce qu'elle n'a pas été terminée ainsi; & nous savons tous à qui nous en avons l'obligation. Ce sont là, ajoute-t-on, *les causes des troubles, qui nous ont mis dans la nécessité de contracter de nouvelles dettes, de continuer les impots, & de ce que nous ne som-*

sommes point en état d'entreprendre une nouvelle Guerre avec la même vigueur que nous avons poussé la derniere.

D'autres * assûrent au contraire, que les Causes auxquelles on doit imputer les troubles de l'Europe sont le *Traité de Seville*, qui a ouvert l'Italie aux Espagnols, & le dernier *Traité de Vienne*; qui à completé l'Union entre l'Espagne & la France, comme l'autre en avoit jetté les Principes, en détachant l'Espagne de l'Empereur. Ces Messieurs soutiennent qu'il y a du ridicule à dire, comme le font certaines gens, que la Guerre qui est aujourdhui allumée en Europe, ne doit uniquement sa naissance qu'à la mort accidentelle du Roi de Pologne, qu'aucune Prudence humaine ne pouvoit prévoir. Qu'on pourroit bien dire, à la vérité, que la mort de ce Prince à été l'Occasion immédiate qui a fait saillir les flammes; mais que les materiaux combustibles étoient préparés depuis longtems, & que la moindre étincelle suffisoit pour allumer l'incendie. Que la Vacance du Trône de Pologne à été la prémiere chose qui soit survenue, mais que toute autre qui seroit arrivée en Europe y auroit produit les mêmes effets. *Ajoutons*, continuent-ils, *que tout*

* Voyez *la Politique des deux Partis, par rapport aux Affaires du dehors, tirée de leurs propres Ecrits, & verifiée par le cours des Evènemens*, &c. pag. 169, *& suiv.* Cette Piece se trouve dans la *Recueil* précédent, & l'Editeur l'attribue à Monsieur *de Saint John*, si connu dans l'Europe, sous le nom de *Mylord Bullingbrook*.

tout impossible qu'il étoit de prévoir, avec précision l'an, le mois, & le jour, où le Roi de Pologne devoit mourir, on savoit pourtant bien, qu'il avoit plus de soixante ans, & que sa Santé etoit dans un état très infirme. Il n'y avoit donc point de Gens avisés qui eussent voulu aquerir un Fond de Paix sur sa Vie, & la Prudence vouloit que nous fussions, au moins, assurés contre un Futur Contingent, *qui ne pouvoit être fort éloigné, selon le cours de la Nature. Mais de simples* Futurs Contingens, *sont des choses que certaines Personnes paroissent entierement négliger. Elles ne s'occupent que du présent, & pourvu qu'elles puissent pourvoir au mal de la journée, elles se mettent peu en souci du lendemain.*

La Cour de Vienne impute aussi si peu cette Guerre à la mort du Roi Auguste, qu'elle assure que longtems avant la Vacance du Trône de Pologne, la France faisoit des efforts extraordinaires, pour parer un coup, qui renversoit les vastes desseins qu'elle méditoit. *La Vacance du Trône de Pologne*, dit cette Cour, * *n'est qu'une occasion dont la France a jugé à propos de se saisir. Qu'a-t-elle de commun avec le Roi de Sardaigne? Il est étonnant que ce Prince soit si touché de l'honneur & de la liberté de* Pologne. *De dire, que la puissance de l'Empereur étoit un obstacle incommode aux vuës de*

* Voyez *Remarques sur les Motifs de la Résolution du Roi de France*, dans l'*Histoire des Rois de Pologne*. Tom. V. pag 10, *& suiv.*

de la France, cela auroit choqué toutes les Puissances qui sont intéressées à la conserver. Il falloit donc un prétexte, qui ne parût pas les toucher de si près, mais qui cependant tendoit au même but : Et l'Election d'un Roi de Pologne se présenta fort heureusement, pour le fournir. *

Le Etats Généraux des Provinces Unies paroissent être, à cet égard, dans des sentimens différens de ceux de la Cour de Vienne. On lit en effet dans l'*Acte de Neutralité*, † que Leurs Hautes Puissances *ne s'étant mêlées, en aucune maniere, ni directement ni indirectement des Affaires de Pologne, Elles sont dans l'intention de n'y prendre aucune*

* Si cette accusation contre la France est bien fondée, comment peut-on dire que Mr. de Zinzendorf, & ses amis aient appuié beaucoup sur l'*Esprit pacifique* de Sa Majesté Très Chrétienne & du Cardinal de Fleuri, son Prémier Ministre, lorsque dans un Conseil on proposa à l'Empereur d'employer son crédit & ses forces, pour faire Auguste Roi de Pologne? Si néanmoins il est vrai que Mr. le Comte de Zinzendorf ait fait cette proposition à l'Empereur, & qu'il se soit alors reposé sur cet Esprit pacifique de la France, comment l'Auteur des *Remarques* a-t-il pu avancer dans la suite, que *la Vacance du Trône de Pologne n'est qu'une occasion dont la France a jugé à propos de se saisir*? Puisqu'on n'ignoroit pas à Vienne que la Cour de France méditoit ce coup depuis longtems, & qu'elle ne cherchoit que l'occasion d'en venir à une rupture, ne devoit-on pas éviter avec soin de la lui fournir, & suivre plutôt l'avis du Prince Eugene, qui prévit dès lors les maux qui alloient naitre de l'exécution d'un tel Projèt. On trouve quelquefois dans les Ecrits des deux Partis des contrarietés étonnantes, & il est d'autant plus difficile de savoir lequel des deux est dans le tort, qu'on ne peut remonter jusqu'à la source des prémiers motifs qui les ont fait agir.

† Signé le 24 Novembre, & ratifié le 23 Decembre 1733.

tune part, ni aux brouilleries qui pourroient en resulter; & qu'Elles espèrent que S. M. T. C. voudra bien que les Pais-Bas Autrichiens . . . . ne soient point enveloppés dans la Guerre qui s'est élevée à cette occasion. *

Enfin la France a donné à entendre à toute l'Europe dans toutes ses Déclarations, † qu'elle n'a pris les armes que pour faire rendre aux Polonois la liberté qu'on a voulu leur ravir, & empêcher ces illustres Alliés de succomber sous les forces, que l'Empereur a suscitées contre eux. Elle déclare en termes formels que l'Europe jouïroit encore d'une tranquilité profonde, si les Ennemis de la France n'avoient pas forcé Sa Majesté à prendre les armes pour défendre la dignité de sa Couronne, la gloire de la Nation Françoise, l'honneur & la liberté de la Pologne. *Ce n'est point*, dit cette Cour, *par des vuës d'ambition ou d'intérèt, que le Roi prend les armes. Content de posséder un Royaume florissant, & de regner sur un Peuple fidèle, Sa Majesté ne cherche point à reculer les bornes de sa domination. En vain l'Empereur, pour intéresser l'Empire dans ses projèts, cherche-t-il à l'allarmer sur les desseins qu'il attribue fausse-*

ment

* Voyez le *Recueil Historique d'Actes, Négociations, Memoires & Traités*, &c. Par Mr. Rousset. *Tom.* IX. *pag.* 403, *& suiv.*

† Voyez sur-tout, *Motifs des Resolutions du Roi, dans l'Histoire des Rois de Pologne.* Tom. V. pag. 9. *& sui.*

ment à Sa Majesté. L'Empereur a voulu la Guerre, qu'il a rendue nécessaire, en outrageant le Roi dans ce qui doit être de plus sacré parmi les Souverains.

Cette diversité d'Opinions sur les véritables Motifs de la Guerre présente, devroit engager les Politiques des deux Partis à suspendre, du moins pour quelque tems, leur jugement sur cette question qui est d'autant plus importante, que delà dépendent toutes les mesures que pourront prendre dans la suite les Puissances intéressées à conserver l'équilibre & la Paix de l'Europe. En effet, si ces Puissances peuvent se flatter que la France n'a d'autre but que de faire rendre justice à la Pologne, elles pourront ou garder une parfaite Neutralité, à l'exemple des Provinces Unies, où même agir de concert avec Sa Majesté Très-Chrétienne, afin d'engager les Moscovites & les Saxons à évacuer le Royaume de Pologne. Si au contraire ces mêmes Puissances remarquent que la France, au lieu de tenir ses promesses, ne cherche qu'à se rendre plus puissante, & à étendre ses limites aux dépens de l'Empereur, Elles seront toutes intéressées à mettre des bornes à ses entreprises, afin d'arrêter ses conquêtes & ne pas tomber Elles-mêmes sous le joug.

Comme le bonheur de l'Europe dépend en partie des mesures que l'on prendra, après l'examen de ce point important, & que c'est sur cela que roulent toutes les Négociations d'aujourdhui, nous croyons que le Public sera bien aise de trouver ici

le

le Projèt que fait à cette occasion Mr. l'Abbé de St. Pierre.

Cet Abbé suppose * en prémier lieu au moins trois ou quatre Puissances alliées, qui aient intérèt que l'Empereur continue à être assez puissant pour contrebalancer avec ses Alliés la puissance de la France, & par conséquent pour borner les conquêtes de la France & de ses Alliés dans le Milanez, & que ces Puissances s'unissent pour être Médiatrices de la Paix entre l'Empereur & la France, à condition de déclarer la Guerre à celui qui n'acceptera pas les propositions de Paix. Il prétend que cette Convention est dans les intérèts de l'Angleterre & des autres Puissances Médiatrices. 1. Parceque l'intérèt de ces Puissances est, quant à présent, d'empêcher la grande diminution des forces de leurs Protecteurs, qui sont tantôt l'Empereur contre la France, tantôt la France contre l'Empereur. 2. Leur intérèt est aussi de conserver leur Commerce avec l'Espagne & avec la France. 3. Enfin, leur intérèt est d'épargner promptement les dépenses de la Guerre, & celles de la Médiation; parcequ'il faut être armé pour faire accepter, par la crainte & par la superiorité de forces, des propositions équitables.

Il suppose en second lieu que l'Angleterre dise à l'Empereur: Nous vous avons promis

* Voyez *Ouvrages Politiques de Mr. l'Abbé de St. Pierre.* Tom. VIII. pag. 338. Edit: de *Rotterdam* 1734.

mis Garantie de vos Etats, & sur-tout de ceux d'Italie, en obtenant de vous qu'il y entrât six mille Espagnols. Mais nous avons supposé que, laissant les Etats de l'Europe en paisible possession de leurs Souverainetés, vous ne seriez l'Agresseur d'aucun. Or si vous étiez demeuré sans vouloir oter injustement à la Pologne, de concert avec la Russie & la Saxe, la liberté d'élire son Roi, & si vous n'étiez pas en cela l'Agresseur de la France & de ses Alliés, nous serions encore dans l'obligation de vous faire restituer le Milanez * qui vous a été enlevé. Mais très imprudemment, sans nous consulter, nous qui sommes les Garans de vos Etats, vous êtes devenu l'Agresseur injuste d'une République & de ses Alliés, & vous vous êtes ainsi attiré une Guerre entreprise par la France & par ses Alliés avec justice, pour remettre la Pologne au même état qu'elle étoit à la mort du feu Roi Auguste.

Cette Guerre vous a fait perdre le Milanez, que vos Ennemis gardent avec raison, pour se dédommager des fraix de la Guerre que vous vous êtes attirée de leur part, par votre injuste Traité avec les Russes & les Saxons vos Alliés, & par leur invasion. Mais si vous voulez nous aider à remettre la Pologne en liberté & à en faire retirer les Troupes étrangeres, nous nous engageons d'empêcher l'Espagne & ses Alliés, de

* L'Auteur écrivoit ceci en Fevrier 1734, avant la Conquête de Naples & de Sicile.

de faire aucunes autres Conquêtes dans vos autres Etats en Italie & ailleurs, & de vous les faire reſtituer, ſi vous veniez à en perdre la moindre partie au-delà du Milanez. Nous promettons même de déclarer pour cet effet la Guerre à la France & à ſes Alliés, s'ils refuſent la Paix.

Il eſt certain, dit l'Abbé, que c'eſt une grande faute au Conſeil de Vienne, d'avoir pris un ſi funeſte & ſi injuſte engagement contre la liberté de la République de Pologne, & de s'être ainſi attiré une Guerre fâcheuſe avec la France: & que ces Puiſſances Médiatrices, qui étoient également alliées de l'Empereur & de la France, ont raiſon de ſe plaindre du myſtère que l'Empereur leur a fait d'un deſſein ſi imprudent, ſi injuſte & ſi offenſant, particulierement pour la France. Il eſt néceſſaire que ces Puiſſances Médiatrices ſignifient aux Ruſſes & aux Saxons, que pour rendre le calme à l'Europe, ils ſont obligés d'aider l'Empereur & le Roi Staniſlas à les contraindre à abandonner leur injuſte invaſion. Il eſt évident que le Droit des Gens eſt fondé ſur la prémiere règle d'Equité: *Ne faites point contre votre Voiſin ce que vous ne voudriez qu'il fît contre vous, s'il étoit le plus puiſſant.* Or l'Empereur, la Czarine, l'Electeur de Saxe, voudroient-ils qu'un Voiſin plus puiſſant entrât en armes chez eux, pour les empêcher de ſe choiſir un Miniſtre Général à leur gré? Or ici la France & ſes Alliés arment pour faire obſerver le Droit des Gens,

& pourvu qu'ils se tiennent pour leur dédommagement, il est de l'honneur & du devoir des Médiateurs de conspirer à cette observation.

La seconde supposition est, que ces Puissances Médiatrices déclarent la même chose à la France, & qu'elles se mettront du côté de celui qui acceptera leur proposition. L'Auteur soutient que cette Médiation sera acceptée de la France, qui n'a armé que pour faire rendre justice à la Pologne; & que l'Espagne & la Sardaigne ses Alliés seront par conséquent forcées de l'accepter, & de se contenter de partager le Milanez à proportion de leur dépense.

En effet, il est certain que la France sera contente d'avoir obtenu la liberté & la délivrance de la Pologne, & justice entière pour le Roi Stanislas : puisqu'elle n'avoit que ce but, dans la Guerre qu'elle a entreprise. Il est certain encore qu'ayant déclaré qu'elle ne veut profiter en rien de son armement, il est extrèmement de son intérèt de faire cesser une Guerre qui lui est si onereuse. Enfin, il est certain qu'elle pourra avec honneur dire à ses Alliés, j'ai plus fait de dépenses que vous, & vous seuls en profitez : je ne veux pas engager mes Sujets à une plus longue Guerre, mais je demeure Garant de la conservation de vos Etats.

On voit par-là que c'est la force des Puissances Médiatrices qui forcera ainsi l'Empereur & la France, & par conséquent leurs

Al-

Alliés respectifs, d'accepter la Paix à ces conditions, qui paroitront très équitables aux personnes désintéressées.

Il suit de-là 1, qu'il faut que les Médiateurs signifient la même chose aux Russes & aux Saxons. 2. Que les Flottes des Médiateurs doivent entrer dans la Mer Baltique avec des Galiotes à bombes & quelques Troupes de débarquement, pour menacer les Ports de Russie. 3. Qu'il seroit à souhaiter que les Suedois & les Prussiens fussent du nombre des Médiateurs, pour menacer d'entrer les uns en Russie, les autres en Saxe. 4. Que ces Médiateurs devroient viser à trouver les moyens de n'avoir plus dorénavant des Médiations si couteuses, & par conséquent à procurer l'établissement de la Diete Europaine. 5. Qu'il faut obtenir de l'Empereur & de ses Alliés, de la France & de ses Alliés, un lieu de Congrès, une Suspension d'armes, ou une Trêve pour signer ces conditions. 6. Enfin il suit que si les Puissances Médiatrices ne font pas ces propositions équitables, & qu'au-lieu d'entrer dans la Mer Baltique elles font entrer leurs Flottes dans la Méditerranée, elles courent risque de perdre leur Commerce avec l'Espagne & avec la France, de faire durer la Guerre, & de tripler leur Dépense.

Tel est le projet * de l'Abbé de St. Pierre, mais qui n'est fondé que sur cette suppos-

* Celui qui vient d'être proposé par les Puissances Médiatrices se trouve à la fin de ce Volume.

poſition * que l'Empereur à été l'Aggreſſeur dans la Guerre préſente, & que la France a eu de juſtes motifs pour la lui déclarer. Or il n'eſt pas facile de décider ſur cette grande queſtion, qui ne ſera peut-être jamais bien éclaircie. En effet, quel parti doit-on prendre dans cette occaſion? Doit-on ajouter foi aux Déclarations de la Cour de France, ou aux Proteſtations de l'Empereur? Faut-il croire avec l'Auteur de la *Lettre* aux *Craftſmen*, que le *Traité d'Utrecht* eſt la cauſe de tous les troubles d'aujourdhui, & que l'Europe jouïroit encore d'une parfaite tranquilité, ſi la derniere Guerre eût eu une heureuſe fin? Dira-t-on enfin avec Mylord B. que les Cauſes auxquelles on doit imputer tous ces troubles ſont le *Traité de Seville*, qui a ouvert l'Italie aux Eſpagnols, & le dernier *Traité de Vienne*, qui a completé l'Union entre l'Eſpagne & la France, comme l'autre en avoit jetté les Principes, en détachant l'Eſpagne de l'Empereur? Dans les affaires de la conjoncture préſente, la plupart de ceux qui ſe déclarent trop légerement, ſoit contre la France, ſoit contre l'Empereur, ſont également injuſtes, s'ils n'ont aucune raiſon ſolide qui les détermine à prendre parti.

Mais

* L'Auteur donne ailleurs les preuves de cette ſuppoſition, & s'etend fort ſur cette matiere. Il examine entr'autres: *Quel eſt le parti que doivent prendre les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Suedois, les Princes d'Allemagne, & les autres Princes de l'Europe, dans les Conjonctures préſentes, pour leur Sureté.* Tout ce qu'il dit à ce ſujet mérite d'être lu. Voyez le Volume que nous venons de citer. *pag.* 393. *& ſuiv.*

Mais quoiqu'il en ſoit des véritables Motifs de cette Guerre, il eſt toujours certain que les Affaires de Pologne y ont donné lieu, ſoit que l'on diſe que la France n'a pris les armes que pour faire rendre aux Polonois leur Liberté; ſoit que l'on ſoutienne au contraire avec la Cour de Vienne, que la Vacance du Trône de Pologne n'eſt qu'une Occaſion, dont la France a jugé à propos de ſe ſaiſir pour attaquer l'Empereur. On eſt obligé de reconnoître que l'Alliance vraie ou ſuppoſée de la Cour de Vienne avec celles de Ruſſie & de Saxe pour s'oppoſer à l'Election de Staniſlas, & mettre Auguſte ſur le Trône; les intrigues des Miniſtres de ces Cours à Warſovie pour faire réuſſir ce projèt; les menaces des Moſcovites, & leur entrée dans le cœur de la Pologne; l'Election du Roi Auguſte, faite en préſence de l'Armée Ruſſienne, & toutes les autres demarches & circonſtances que la France allègue dans ſes Motifs, ont été comme le ſignal de la Guerre.

Bien plus, la Cour d'Eſpagne & celle de Savoye ont auſſi produit ces mêmes Griefs parmi les raiſons qui les ont porté à attaquer l'Empereur, en joignant leurs armes à celles de Sa Majeſté Très-Chrétienne. Celle d'Eſpagne dit nettement & ſans detour dans ſon *Memoire* : * Que *le Roi Catholi-*

* Ce *Memoire* ou *Manifeſte* ſe trouve en entier dans l'*Hiſtoire des Rois de Pologne.* Tom. V. pag. 199 & *ſuiv.*

tholique n'avait pu voir avec impartialité l'affreuse suite des outrages, & des procédés violens, auxquels l'Empereur & la Cour de Vienne s'étoient laissés emporter, dans l'espérance d'anéantir la Liberté des Polonois, sous le prétexte de la maintenir. Elle allègue encore, que le Roi Stanislas s'étant présenté au Trône d'une Illustre Nation qui l'y appelloit, l'Empereur & son Conseil avoient contrarié opiniatrément cette juste demarche, & employé sans scrupule les moyens les plus illégitimes, soit pour l'empêcher d'y monter, soit pour l'en précipiter.

Les plaintes & les représentations du Roi de Sardaigne ne sont pas moins vives sur cet article, & ce sont même les prémiers motifs que ce Prince allègue au sujet de sa rupture avec l'Empereur. Il dit, * qu'étant étroitement uni au Roi de France par les liens du Sang & de l'Amitié, il a vivement partagé sa juste sensibilité au sujet des Déclarations injurieuses, des odieuses Négociations, & des violentes voies de fait, par lesquelles l'Empereur a affecté de choquer Sa Majesté Très Chrétienne, & s'est efforcé de fermer le chemin du Trône à un Prince, au sort duquel elle prenoit le plus tendre intérêt, & qui étoit si digne de la Couronne, que les insinuations, les menaces, & les hostilités employés à lui enlever les suffrages de la Nation Polonoise, n'ont pu traverser son unanime Election. Ce même Prince se recrie fort ensuite sur cet

* *Ibid.* Tom. V. pag. 61. & *suiv.*

cet engagement qu'il traite d'injuste, & dont on n'avoit pu voir la naissance & les progrès sans étonnement; soit que l'on considerât la personne du Roi Stanislas, contre laquelle il étoit formé; soit la Dignité du Roi de France, qu'il offensoit; soit la constitution du Royaume de Pologne, qu'il sappoit par les fondemens; soit enfin la nature des moyens employés à le soutenir. Il prétend encore qu'aucune Puissance ne sauroit regarder d'un œil tranquile l'objèt que présente un grand Roi, insulté de propos déliberé dans l'endroit le plus sensible, & le spectacle d'une Nation opprimée pour n'avoir pas voulu renoncer à sa liberté. Il ajoute enfin qu'il a tout lieu d'en être frappé lui-même, puisqu'il ne peut s'approprier le bonheur d'une étroite Parenté avec Sa Majesté Très-Chrétienne, sans participer en même tems à l'outrage qu'on lui a intenté.

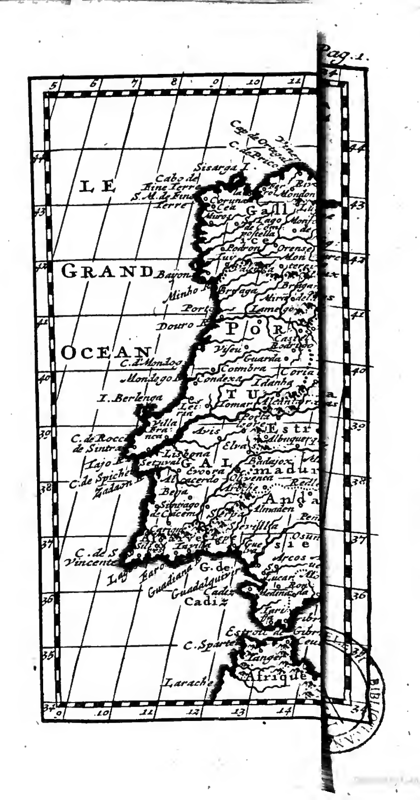
On doit donc convenir que les prémieres Revolutions arrivées en Pologne, immédiatement après la mort d'Auguste, ont une liaison très étroite avec la Guerre présente, qui a éclaté presque en même tems, & qu'il étoit difficile de prévoir du vivant de ce Prince. Ainsi pour donner une juste idée de cette Guerre, il faut nécessairement remonter jusqu'à la mort d'Auguste II, qui est comme l'époque de ce grand evènement. Mais comme nous avons déja donné ailleurs * un détail très circonstancié de tout ce

* Dans les Tomes IV. & V. de l'*Histoire des Rois de Pologne.*

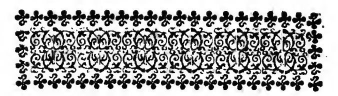
ce qui s'eſt paſſé depuis la mort de ce Monarque juſqu'à l'arrivée des Ruſſiens devant Dantzic, nous nous bornerons ici à retracer en peu de mots les principaux de ces evènemens ſurvenus dans ce court intervalle, ſoit dans le Royaume de Pologne, ou dans quelque autre partie de l'Europe. En ſuivant ce plan, cet Ouvrage pourra paſſer pour une Hiſtoire complète de la Guerre, & ſervir en même tems de ſuite à celle des Rois de Pologne, & à l'Ouvrage que Mr. l'Abbé *Des Fontaines* vient de publier ſous le titre de *Revolutions*.



HIS-



LE
GRAND
OCEAN
Cap de Ortegal
Sisarga I.
Cabo de Fine Terre
S. M. de Fine Terre
Coruna
Muros
Gall
Lago
Orense
Podron
Tui
Bayona
Minho R.
Braga
Porto
Lamego
Douro R.
P O R
T U
G A L
Viseu
Guarda
C. d'Mondego
Mondego R.
Coimbra
Condexa
Idanha
Coria
I. Berlenga
Tomar
Alcantara
Villa Franca
Avis
Estr
C. de Rocca de Sintra
Lisbona
Elvas
Albuquerq
Setuval
Evora
Badajox
madur
Tajo R.
Alcacerdo
Olivenca
C. de Spichel
Beja
Almaden
Sadam R.
Santiago de Cacem
Serpa
And
Sevilla
C. de S. Vincente
Lagos
Faro
Guadiana R.
G. de Cadiz
Guadalquivir
Cadiz
Arcos
Medina
Tarifa
Estroit de Gibr
C. Sparte
Tanger
Laracha
Afrique
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44



HISTOIRE DE LA DERNIERE GUERRE ET DES NEGOCIATIONS POUR LA PAIX.

PREMIERE PARTIE.

La Pologne après avoir été dechirée par une longue & affreuse Guerre, commençoit à peine à gouter les douceurs de la Paix, lorsqu'elle se vit replongée tout-à-coup dans un abîme de nouveaux maux. Nous allons voir la source des troubles & des divisions qui ruïnent ce Royaume, tant dans les intrigues formées par les Polonois pour l'Election d'un nouveau Roi, que dans l'intérèt que prirent diverses Puissances à cette même Election.

Peu de tems après la mort d'Auguste on commença à proposer divers Candidats. On en mit d'abord un assez grand nombre sur les rangs; mais les deux principales Factions furent celle du Roi Stanislas, & celle de l'Electeur de Saxe. Le parti du Roi Stanislas étoit soutenu d'un côté par le Primat & plusieurs Grands du Royaume, & de l'autre par la Cour de France qui souhaitoit de voir ce Prince remonter sur le Trône. Le Marquis de Monti, qui étoit alors Ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne à Warsovie, reçut pour cet effet des Instructions de sa Cour sur la maniere dont il devoit se conduire dans cette occasion. Les plus zèlés Partisans de Stanislas représenterent dans leurs Ecrits, que ce Prince ayant déja été élu & couronné, on devoit le déclarer Roi, sans proceder à une nouvelle Election qui ne pouvoit que faire tort à l'honneur de la Nation, en désavouant un choix fait unanimement & en pleine liberté. On disoit que ce Monarque n'ayant jamais renoncé à ses Droits, il se trouvoit être le seul & légitime Roi; & que par conséquent il suffisoit de le confirmer dans une Diete générale, puisque son Election duroit autant que sa vie. On prétendoit qu'une telle confirmation étoit l'unique moyen de dissiper les Factions étrangeres, & de prévenir la ruine totale de la République; puisqu'en choisissant un nouveau Roi, il y auroit deux Concurrens, dont chacun seroit soutenu par ses Partisans, tant au dedans qu'au dehors du Royaume, ce qui ne manqueroit

pas

pas d'exciter une Guerre Civile, & attireroit infailliblement des Armées étrangeres dans le cœur de la Pologne, dont la perte deviendroit inevitable. On faisoit ensuite l'éloge de ce Prince, sous le regne duquel on devoit s'attendre à toute sorte de bonheur. *Il est*, disoit-on, *affable*, *généreux*, *compatissant*, *plein d'amour pour sa Patrie & de zèle pour la Religion*. On représentoit encore comme un grand avantage, que ce Prince fût Ami & Allié de la France, qui sans pouvoir faire aucun mal à la Pologne, ne pouvoit que lui faire du bien.

Quoique le Régent du Royaume fût un des plus zèlés Partisans du Roi Stanislas, il affecta néanmoins d'abord de ne vouloir entrer dans aucune intrigue. Un de ses premiers soins fut de calmer la fougue des esprits, de dissiper les Factions, & d'apaiser les troubles qui commençoient déja à s'élever. Il fut obligé dès le commencement de Mars 1733 de tenir chez lui une grande Conference, au sujet d'une demarche imprevue que venoit de faire le Prince Lubomirski. Ce Prince qui étoit Palatin de Cracovie, s'en étoit emparé, & avoit mis ses Troupes dans cette Ville & dans le Château. Pour prévenir les fâcheuses suites de cette entreprise, on resolut de lui envoyer des Deputés, pour le porter à remettre les choses sur le pié où elles étoient auparavant; & qu'au cas qu'il persistât dans son dessein, le Régimentaire de la Couronne auroit ordre de faire avancer des Troupes, & d'employer la force pour obliger le Palatin à se retirer. Heu-

reusement le Prince se rendit de bonne grace aux instances des Senateurs ; mais ses Troupes s'étant ensuite repandues dans le Païs, on fut obligé d'envoyer contre elles quelques Etendarts, pour les empêcher de commettre de plus grands désordres.

Il commença à se former dans le même tems plusieurs Confédérations. Il y en eut deux en Lithuanie, par lesquelles les Confédérés s'engagoient de maintenir de tout leur pouvoir la liberté dont ils jouïssoient ; de ne donner leurs suffrages dans la Diete d'Election qu'à un Polonois ; de ne se laisser ni séduire, ni corrompre, soit par des promesses, soit par des présens ou par de l'argent ; & enfin de ne point entretenir avec aucune Puissance de l'Europe la moindre intelligence, soit secrete soit publique.

Ces mesures auroient pu avoir d'heureuses suites, si les Polonois eussent été plus fermes dans leurs engagemens, & si les Puissances étrangeres n'eussent pris aucun intérèt à l'Election d'un nouveau Roi. Mais d'un côté la France sollicitoit vivement en faveur de Stanislas, tandis que quelques autres Puissances mettoient tout en œuvre pour s'opposer à l'élection de ce Prince. On représenta aux Ministres Russiens, qui se déclaroient hautement contre ce Candidat, qu'un pareil procedé étoit contraire à la Liberté de la Nation, & au droit qu'elle avoit toujours eu de choisir pour Roi tel Sujet que bon lui sembloit. Ces représentations n'ayant eu aucun effet, le Primat se vit dans l'obligation de s'adresser au Roi de France,

France, pour prier Sa Majesté Très Chrétienne de vouloir proteger & défendre la Liberté des suffrages de la Nation. La Lettre que ce Prélat écrivit à cette occasion, donna lieu à une Déclaration du Roi de France, portant en substance: Que Sa Majesté auroit suspendu son jugement sur la marche du Corps considerable de Troupes, que l'Empereur faisoit marcher vers la Frontiere de Pologne, si les Déclarations faites par la plupart des Ministres Impériaux pouvoient permettre de douter du desir, & même du dessein de contraindre les Polonois. Qu'à la vue d'un pareil projèt, Sa Majesté ne pouvoit dissimuler, qu'outre l'intérèt commun, que tous les Princes ont de maintenir la liberté de la Pologne, la dignité & le rang qu'Elle tient parmi les Puissances de l'Europe, la mettoient en droit, & l'obligeoient même à prendre part aux affaires, qui pouvoient troubler la tranquilité générale. Que le Roi avoit déja assuré les Polonois, qu'il maintiendroit, autant qu'il seroit en lui, la liberté entiere des suffrages, & qu'il ne pourroit regarder les entreprises faites pour les contraindre, que comme un dessein de troubler le repos de l'Europe.

Dans la Réponse que l'Empereur fit faire aux plaintes du Roi Très Chrétien, Sa Majesté Impériale déclaroit: Que bien loin de permettre, qu'on donnât la moindre atteinte à la liberté de la République de Pologne & à sa constitution, elle en seroit toujours le plus ferme appui. Que Garante de cette même liberté, le soin de la mainte-

tenir contre les entreprises de qui que ce soit la touchoit principalement; & que bien loin que ses Ministres eussent imité ceux qui prétendoient borner les suffrages d'une Nation libre à un seul Sujet, ils avoient déclaré dès le commencement de l'Interregne, tant de vive voix, que par écrit, que l'Empereur ne souffriroit pas, qu'aucuns moyens contraires au droit d'une libre Election, y fussent employés, quand même on voudroit s'en servir pour faire monter sur le Trône de Pologne un Candidat, qui d'ailleurs lui seroit agréable. Que par conséquent il ne pouvoit qu'être extrèmement surpris, que par une Déclaration, conçue en des termes peu mesurés, & repandue avec une affectation indecente, on eût voulu faire tomber sur lui un reproche, qui conviendroit mieux à ceux, qui agissoient par des voies & des principes opposés. Que Souverain dans ses Etats héréditaires, il n'avoit à rendre aucun compte de la marche de ses Troupes en Silesie; & que la Justice qui règle toutes ses actions, ne laissoit aucun doute sur le but qu'il s'étoit proposé.

Cette mésintelligence qui commençoit à regner entre la Cour de France & celle de Vienne, fit craindre & avec raison, que l'élection d'un nouveau Roi de Pologne ne donnât lieu aux intrigues des Grands du Royaume, & aux suites fâcheuses que devoit nécessairement causer leur désunion. Cependant la division n'éclata pas d'abord parmi les Polonois, & l'on vit avec assez de surprise que la plupart des Dietines s'étoient

toient tenues avec beaucoup d'unanimité. Celle qu'on nomme *de Convocation* s'assembla le 27 Avril & ne se sépara que le 23 Mai, après s'être changée en Confédération générale, & avoir resolu unanimement d'exclure tout Piaste, qui ne seroit point possessionné hors du Royaume. * En même tems chaque Membre jura, que dans la prochaine Diete d'Election, il choisiroit & nommeroit pour Roi, un Polonois de naissance, suivant ce qui avoit été arrêté & signé dans la Confédération. Qu'il ne formeroit, en faveur d'un Etranger, aucune Cabale, qui pût empêcher la libre Election d'un Polonois; & qu'au contraire, il donneroit l'exclusion à tout Etranger. Qu'il s'opposeroit à tous ceux qui tenteroient de rompre les sacrés liens de l'Union, & qu'il les regarderoit comme Ennemis de la Patrie.

Quelque tems après la séparation de cette Diete, le Primat écrivit à l'Empereur, aux Rois de France & d'Angleterre, aux Etats Généraux des Provinces Unies, aux Rois de Suede & de Danemarc, † & aux autres Puissances qui prenoient quelque intérêt aux affaires de Pologne. Lorsqu'il donna part de ces Lettres aux Senateurs, il leur dit qu'il avoit fait cette demarche, non par aucun motif de crainte, mais par prudence, afin de mettre en œuvre tous les moyens les plus naturels, pour

* Nous avons exposé dans l'*Histoire des Rois de Pologne* tout ce qui se passa dans cette Diete. Voyez Tome III. pag. 408, *& suiv.* Tome IV. pag. 2, *& suiv.*

† Toutes ces Lettres se trouvent dans l'*Histoire des Rois de Pologne*, Tome IV. pag. 71, *& suiv.*

pour prévenir les troubles qui pourroient arriver à l'occasion de la prochaine Election. Il leur representa ensuite, que comme la précaution est la mere de la sureté, il seroit à propos que les Palatins prissent toutes les mesures nécessaires, pour se mettre en état de s'opposer à la prochaine Election aux entreprises des Etrangers. Il leur recommanda enfin de prévenir, par une Union parfaite entr' eux, les divisions intestines plus dangereuses que toutes les Cabales des Etrangers, qui fondoient leurs esperances sur la désunion des Polonois.

Quoique les Partisans de Stanislas se conduisissent en tout avec beaucoup de fermeté, ils paroissoient néanmoins n'être pas sans inquietude, au sujet de l'Armement que faisoient quelques Puissances voisines de la Pologne. Les Russiens étoient déja depuis quelque tems en mouvement. Un Corps de ces Troupes s'assembloit dans la Courlande. Un autre avoit ordre de se rendre, vers Smolenko, & par ces dispositions, il devoit y avoir sur les Frontieres de Pologne environ cinquante mille hommes, dont une partie étoit destinée à former un Camp, sous les ordres du Général Lasci Gouverneur de Riga. Le prétexte de cet armement étoit de maintenir la tranquilité en Pologne, & la liberté des suffrages pendant l'Election. C'est du moins ce que fit déclarer Sa Majesté Czarienne pas ses Ambassadeurs en diverses Cours, & ce qu'elle fit encore connoître plus particulierement dans une autre Déclaration, qui

qui fut remise de sa part au Primat de Pologne. Cette piece portoit entr'autres, que malgré les Protestations solemnelles faites par des Personnes bien intentionnées pour leur Patrie, contre la grande violence & l'oppression faite à la Diete de Convocation, on ne laissoit pas d'employer toute sorte de moyens, pour soutenir les mesures prises en faveur de Stanislas, exclu à jamais du Trône de Pologne, étant déclaré Ennemi de la Patrie par les Constitutions, confirmées par des Sermens solemnels de toute la Nation, & par celui du Primat même; & que par conséquent il ne pouvoit être élevé sur le Trône, sans une violation ouverte des Loix fondamentales & de la Tranquilité publique. Que comme il importoit très fort à Sa Majesté & à ses Alliés, que les Traités faits avec la République fussent maintenus en leur entier, Elle n'avoit pu s'empêcher de déclarer, qu'au cas que l'on tâchât de favoriser les intérèts de Stanislas, Elle ne pourroit regarder ces demarches que comme une infraction manifeste de la Paix & des Traités conclus avec la République; & que par cette raison, Elle seroit obligée d'employer des moyens vigoureux, suffisans & efficaces, pour maintenir la Liberté de la République & la conservation de ses Constitutions.

Ces menaces devoient d'autant plus allarmer les Polonois, que l'Empereur sembloit vouloir joindre une partie de ses Troupes à celles de Sa Majesté Czarienne. On prétend même que l'Empereur, pour s'oppo-

ser avec plus de succès aux entreprises de la France, conclut avec l'Electeur de Saxe un Traité, par lequel Sa Majesté Impériale s'engageoit de faire tout ce qui dépendroit d'Elle, pour mettre ce Prince sur le Trône de Pologne. L'Electeur de son côté prenoit sur lui la Garantie de la Pragmatique Sanction. Nous n'avons garde d'assurer que l'Empereur ait fait un pareil engagement, & nous croyons qu'il faut suspendre son jugemeut sur les articles d'un Traité si important, qui n'a pas été rendu public. Mais quoiqu'il en soit de ce Traité, personne ne doute que l'Empereur n'ait mis tout en œuvre, pour donner l'exclusion à Stanislas, & empêcher ce Prince de remonter sur le Trône. Cela paroit par toutes les Déclarations de Sa Majesté Impériale, dans lesquelles Elle proteste, que si on en vient à une rupture, ce malheur ne doit pas lui être imputé, non plus qu'à ses Alliés; qu'Elle n'a rien negligé aussi bien que ces mêmes Alliés pour le prévenir; qu'Elle n'a eu aucune intention de donner atteinte à la Liberté des Polonois, *n'ayant uniquement insisté que sur l'exclusion du Roi* STANISLAS, *conformément aux Loix faites par la Nation même*; qu'ainsi supposé que la République vienne à se trouver dans des conjonctures fâcheuses, elle n'en devra rejetter la faute que sur ceux qui la gouvernent, & qui, quoiqu'instruits des véritables intérèts de leur Patrie, les negligent dans la circonstance la plus importante.

Les Polonois étoient d'autant plus à plain-

plaindre dans cette fâcheuse conjoncture, qu'ils concouroient eux-mêmes à leur propre ruïne, par les différentes Factions qui commençoient à se former dans tout le Royaume. Quelques-uns d'entr'eux se plaignoient hautement, que la liberté des Suffrages n'avoit pas été gardée dans la Diete de Convocation. Ils prétendoient qu'on en étoit venu aux menaces & à la violence, pour faire consentir tous les Membres au Serment & à la signature de la Confédération. A les entendre, rien n'avoit été negligé pour y obliger tous ceux qui avoient voulu s'y opposer. Le Vaivode Sapieha & le Prince Lubomirski furent des prémiers à se plaindre de ces violences. Des Evêques même écrivirent à la Cour de Rome pour être relevés du Serment qu'ils avoient prêté. Le Prince Wiesnowieski alla encore plus loin. Il se mit à la tête d'un Parti qui prétextoit les mêmes griefs, & se déclara ouvertement en faveur de l'Electeur de Saxe. Il disoit qu'en mettant ce Prince sur le Trône, on ne dérogeroit ni aux Constitutions du Royaume, ni même à la Confédération de la Diete de Convocation; puisqu'on prouvoit que l'Electeur étoit descendu de Jagellon, Grand Duc de Lithuanie, & prémier Roi Chrétien de Pologne. On assûre que c'est ce même Prince, qui, de concert avec ceux de son Parti, fit représenter à l'Imperatrice de Russie, que les Partisans du Roi Stanislas violoient toutes les Loix du Royaume, & qu'il pria Sa Majesté de faire avancer des Troupes, pour aider les véritables

Pa-

Patriotes à défendre leur Liberté opprimée.

On peut juger de la grande animosité des Esprits par ce qui se passa à Warsovie pendant la Diete de Relation. On produisit dans cette Assemblée une Piece imprimée, dans laquelle il y avoit plusieurs réfléxions satiriques sur ce qui s'étoit passé dans la Diete de Convocation. Un certain Prêtre nommé Cazimir Lazuzski, homme convaincû de plusieurs crimes, avoit assûré avec serment l'avoir reçue du Comte de Wackerbarth pour la repandre dans le Public. La Diete ayant examiné cet Ecrit envoya aussitôt une Députation au Primat, pour le prier de faire justice sur ce procedé, qui ne tendoit à rien moins qu'à troubler le repos public. Dès le lendemain l'Imprimé fut condamné à être brulé par la main du Bourreau, ce qui fut exécuté au son des Trompettes & en présence d'une foule incroyable de peuple, qui s'étoit persuadé que la piece étoit originaire de Saxe, & qu'elle avoit été imprimée par les soins des Commissaires de l'Electeur.

Tandis que le trouble & la division regnoient en Pologne, toutes les Puissances qui prenoient le plus de part aux affaires de ce Royaume, continuoient à se donner de grands mouvemens. Les préparatifs de Guerre augmentoient de tous côtés, & la plupart des Troupes étoient déja prêtes à agir au prémier commandement. La Cour de France sur-tout ne restoit pas tranquille, étant autant intéressée qu'aucune autre Puissance à soutenir les Droits de la Nation

Polo-

Polonoise, & ceux du Roi Stanislas, Beau-Pere de Sa Majesté Très Chrétienne. Il falloit pour cet effet s'opposer aux desseins de l'Empereur & à ceux de Sa Majesté Czarienne, qui agissoient de concert pour donner l'exclusion à Stanislas, & placer sur le Trône l'Electeur de Saxe. Dès qu'on eut appris que les Impériaux avoient formé un Camp en Silesie, sur les Frontieres de la Pologne, & que les Moscovites se préparoient à entrer dans ce Royaume, on fit dans toute la France de grands préparatifs de Guerre, afin de pouvoir agir & par Terre & par Mer, en cas de besoin. On équipa des Flottes, & on fit défiler des Troupes en Alsace, le long du Rhin, de la Meuse, & de la Moselle, & ensuite vers la Savoye. Sa Majesté Très Chrétienne piquée des demarches de l'Empereur & de ses Alliés, fit alors savoir à la plupart des Cours de l'Europe quelles étoient ses intentions. Ce Prince déclara qu'en cas que l'Empereur continuât à s'opposer à l'Election de Stanislas, il agiroit aussitôt offensivement sur le Rhin & ailleurs, esperant que les autres Puissances approuveroient sa conduite, & le seconderoient dans ses entreprises.

Toutes ces menaces & ces grands préparatifs de Guerre ne firent pas changer de resolution la Cour de Vienne; soit qu'elle se flattât que celle de France n'avoit pas dessein d'en venir à une rupture entiere; soit qu'elle crût qu'en cas d'attaque, elle étoit en état de s'opposer aux desseins de ses ennemis. En effet l'Empereur, au-lieu

de

de se désister de ses prétensions, s'obstina à donner l'exclusion à Stanislas, & prit d'ailleurs toutes les mesures convenables pour se défendre avec vigueur. D'abord Sa Majesté impériale fit assembler une Armée en Bohême dans la plaine de Bilsen, & on donna ordre aux Troupes qui étoient dans le voisinage d'Oppelen de décamper, pour venir former un nouveau Camp près de Glogaw, entre Zerbaw & Gradits.

C'est dans ce tems de crise que l'on fit à Warsovie l'ouverture de la Diete d'Election. Ce jour remarquable, qui avoit été fixé au 25 d'Aout, redoubla l'attention de toute l'Europe. L'Assemblée fut fort nombreuse, & tout se passa assez tranquilement dans les prémieres Seances. Mais la nouvelle inattendue de l'entrée des Russiens dans le Royaume troubla tous les esprits & y excita divers mouvemens. Les uns étoient d'avis qu'il falloit marcher vers l'Ennemi & le combattre sans perdre de tems. Quelques-uns croyoient qu'il valloit mieux différer l'Election que de la faire sous les armes, & qu'on devoit le notifier aux Ministres Moscovites. D'autres jugeoient qu'il étoit à propos de s'informer de la vérité, & de ne pas ajouter foi à des bruits trop incertains pour être crus si legerement. Cependant cette nouvelle n'étoit point supposée, & comme le Prince Wiesnowieski étoit regardé comme l'Auteur de cet attentat, il prit bientôt le parti de quitter le Champ Electoral, pour se retirer à Prage au-delà de la Vistule. Il y fut suivi par le Palatin

de Cracovie, & par l'Evêque de Posnanie.

Ce commencement de division embarrassa beaucoup le Primat & tous ceux de son parti, qui paroissoient plus craindre une Scission que l'entrée d'aucune Armée étrangere. Pour prévenir ce malheur, on jugea nécessaire d'envoyer des Députés aux Opposans, pour les inviter de venir joindre leurs Conseils à ceux de la République. Mais toutes les instances les plus fortes que l'on fit à ce sujet furent toujours infructueuses; ce qui fit juger que non seulement ils avoient dessein de s'opposer à l'Election de Stanislas, mais même d'en faire proclamer un autre, au cas qu'on persistât à vouloir choisir ce Prince.

Cependant la Noblesse aigrie de l'invasion des Moscovites prit la resolution de dresser un Manifeste, afin de faire connoitre ouvertement qui étoient les Polonois qui les avoient invités à entrer dans le Royaume. Ce Manifeste fut dressé par tous les Etats de la République, il fut signé d'un consentement unanime par tous les Senateurs, par les Ministres & l'Ordre Equestre; &, ce qui mérite le plus d'être remarqué, ceux-mêmes qui avoient été les prémiers à se retirer à Prage, savoir le Prince Wiesnowieski, le Palatin de Cracovie & les autres, y concoururent d'eux-mêmes & y souscrivirent, comme il paroît par leurs signatures qui se trouvent à la fin du Manifeste. Après la signature de cet Acte on ne songea plus qu'à terminer au plutôt l'Election. La plupart des Palatinats presserent le Primat du Royaume d'en fixer le jour,

jour, ajoutant qu'il ne falloit pas attendre que les Moſcovites qui approchoient fuſſent à portée de donner la loi. Comme le terme approchoit, tous les Palatinats s'étant rendus en grand nombre au champ de l'Election, le Primat parcourut à cheval chaque Diviſion des Palatinats, pour examiner quel étoit le ſentiment de chacun & quel Roi ils vouloient avoir. Preſque tous ſe déclarerent en faveur de Staniſlas. Quelques-uns dirent qu'ils joignoient leurs ſuffrages à la pluralité des voix.

Le douze Septembre fut le jour auquel ſe devoit faire l'Election. Le Primat, ayant alors achevé de recueillir les ſuffrages, trouva qu'ils étoient tous en faveur de Staniſlas, à la reſerve de quelques Poviats ou Dictrics qui parurent s'écarter du ſentiment général. Cependant ceux-ci, après un mûr examen, ne crurent pas devoir empêcher la nomination, & déclarerent enſuite qu'ils ſe conformoient au grand nombre. En même tems le Primat ſe retira dans l'enceinte du foſſé, d'où il envoya à Prage des Députés, pour inviter les Senateurs, qui s'étoient abſentés, & dont le nombre s'étoit augmenté par la retraite de l'Evêque de Poſnanie, des Palatins d'Inowladiſlaw, de Culm & de Czernikow. Ces Deputés étoient chargés de n'épargner ni raiſons, ni inſtances, pour engager les Oppoſans à ſe rendre au Champ de l'Election. Dans le tems qu'on attendoit avec impatience le retour des Députés, on apprit que toutes leurs repréſentations avoient été inutiles, &

eux-

eux-mêmes arriverent ensuite & confirmerent cette nouvelle par leur rapport. Dans le moment toute la Noblesse redoubla ses instances auprès du Primat, elle lui cria plusieurs fois de ne plus perdre de tems, de nommer le Roi, ou de trouver bon que d'autres eussent cet honneur. On lui dit qu'il falloit compter pour absens ceux qui ne se trouvoient pas dans le Champ Electoral. On lui représenta que la liberté même consistoit, en ce qu'il est permis de ne pas assister à l'Election, si on ne veut; qu'entre tant de milliers d'hommes rassemblés, il n'y en avoit pas un seul qui s'opposât à l'Election; que le droit & la raison concouroient à exclurre les absens, & que le silence devoit être pris pour une marque de consentement.

Le Primat ne pouvant plus resister à l'impatience de la Nation, demanda à diverses reprises, si c'étoit le sentiment général que le Roi fût nommé. Un Gentilhomme de Volhinie nommé Kaminski, soutenu par quelques-uns de ses Collegues, s'opposa a la nomination; mais sur les représentations qu'on lui fit, que l'approche de l'Armée Russienne ne souffroit aucun delai, il se rendit & se conforma au sentiment général. Le Prélat voyant cette grande uniformité de suffrages ne crut pas devoir differer plus longtems, & après avoir encore demandé trois fois consecutivement le consentement universel, il nomma, & le Grand-Maréchal du Royaume proclama ensuite le Sérénissime STANISLAS I,

Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie. *

Après cette proclamation, le Primat, la plupart des Senateurs & des Nonces se rendirent au Palais du Marquis de Monti, Ambassadeur de France, pour y saluer le Roi nouvellement élu. Sa Majesté étoit déja arrivée depuis quelques jours en Pologne, sans que personne s'y attendît, & dès le 9 Septembre ce Prince étoit à Warsovie dans le Palais du Marquis de Monti. Voici ce qu'on a publié de son voyage, qui eut quelque chose d'assez remarquable. Après que ce Prince eut pris congé du Roi Très Chrétien & de la Reine son Epouse à Versaille, il eut le 22 Aout une Conference au Château de Chaville avec Mr. Chauvelin Garde des Sceaux. Le Chevalier Dandelot qui parle huit différentes langues, ayant paru propre pour aller avec le Roi Stanislas en Pologne, avoit été instruit de la maniere qu'on devoit observer dans ce voyage, & avoit accompagné ce Prince à Chaville & à Seaux. Au sortir de chez le Duc du Maine on commença l'exécution de ce qui avoit été concerté. Le Roi parut vouloir retourner à Chambor, & en fit prendre effectivement le chemin, mais ensuite, comme par occasion & par idée venue sur le champ, il se fit conduire à Berni chez le Cardinal de Bissi.

Tandis

* On a donné dans l'*Histoire des Rois de Pologne*, Tome IV. pag. 219, *& suiv.* un détail très circonstancié de tout ce qui se passa à cette Election, & les raisons alleguées pour & contre par les deux Parties.

Tandis que Sa Majesté Polonoise se disposoit à rendre son voyage impénétrable au Public, le Commandeur de Thiange de l'Ordre de Malthe, de même âge que ce Prince & qui lui ressemble beaucoup, s'étoit rendu exprès à Berni, & là se revêtit des habits que le Roi quitta. Dans cet équipage il sortit à la brune, entra comme étant le Roi Stanislas, dans la voiture qui avoit conduit jusques là ce Prince, & tira droit à Chambord, accompagné des Domestiques de ce même Prince, qui ne s'apperçurent point de ce changement.

Le lendemain Mr. de Thiange s'étant disposé au voyage, pendant lequel il devoit représenter le Roi Stanislas, partit dans la Chaise de ce Prince, en gardant quelque apparence de mistère, & accompagné de cinq hommes à cheval qui croyoient que c'étoit le véritable Roi. Il prit la route de Bretagne, & passa à Rennes le vint-cinquième Aout. De-là sans entrer dans Brest il se rendit au village de Lanvaux sur la côte, près de laquelle l'Escadre de France étoit à l'ancre. S'étant fait annoncer selon le caractère qu'il figuroit, ils s'embarqua au bruit des *salvés* du Canon de l'Escadre & de celui de Brest.

A l'exception du Marquis de la Luzerne & du Chevalier de Luines, qui étoient du secrèt, personne ne douta que le Roi Stanislas ne fût à bord; le Chevalier de Thianges recevant tous les honneurs, & se comportant tout de même que le vrai Roi auroit pu faire. Pendant que le change se

donnoit ainsi du côté de l'Escadre, le vrai Stanislas faisoit un personnage différent. Il voyageoit sous la figure d'une espece de Commis, & d'homme de confiance d'un Marchand Polonois, qui n'étoit autre que le Chevalier Dandelot. L'un & l'autre travestis de la sorte s'acheminerent vers Strasbourg. Là ils quitterent leur Chaise de Poste à la Françoise, & firent à cheval le voyage jusqu'à Munster, où ayant pris une Chaise de Poste à l'Allemande, ils allerent à Berlin. Lorsqu'ils se presenterent à la porte de la Ville, Mr. Dandeloit dit en Allemand à l'Officier de Garde, qu'il étoit Marchand établi à Warsovie, voyageant pour son commerce, & qu'il retournoit chez lui avec son homme d'affaires. L'Officier ayant demandé à voir ses Passeports, l'homme d'affaires les tira d'un Portefeuille rempli de Factures, & les présenta. Ces deux voyageurs se rendirent à Francfort sur l'Oder, où un jeune Etranger de distinction qui étoit venu depuis deux jours de Warsovie avec un Ecclesiastique, qui étoit son Gouverneur & qui s'en retournoit tout à propos à Warsovie, voulut bien leur offrir deux places dans sa voiture, d'autant qu'ils avoient des marchandises à livrer à son Oncle, qui étoit le Marquis de Monti Ambassadeur de France à Warsovie.

C'est de cette maniere que le Roi Stanislas arriva à Warsovie le neuf de Septembre, pendant que le Commandeur de Thiange figuroit toujours sur l'Escadre, ce qu'il continua jusqu'après son arrivée dans le

Sund,

Sund, n'ayant quitté ce perſonnage, que lorſque le Comte de Plelo Ambaſſadeur de France à Coppenhague, après avoir reçu la nouvelle de l'arrivée du vrai Staniſlas, en fit part au Marquis de la Luzerne.

Le Roi de Pologne parut en public dès le lendemain de ſon arrivée, & aſſiſta à la Meſſe dans l'Egliſe de Ste. Croix. A peine fut-il entré dans cette Egliſe, qu'il y accourut une foule prodigieuſe de Peuple & beaucoup de Nobleſſe. Chacun ſe croyoit heureux de pouvoir baiſer ſa main, ou les baſques de ſon habit, ou de lui embraſſer les genoux, ou ſimplement de le voir. Mais ce qui cauſoit un étonnement général, c'étoit le ſecrèt ſi bien gardé pendant tout le tems qu'il lui avoit fallu pour traverſer *incognito* tant de différens païs, tandis qu'on le croyoit bien embarqué ſur la Flote, qui cependant n'étoit deſtinée qu'à mieux diſſimuler ſa marche. On ne pouvoit aſſez admirer qu'il ſe trouvât à Warſovie, préciſément dans le tems & le jour même où il étoit à propos qu'il y fût.

Tandis que la plupart des Polonois ſe félicitoient du choix qu'ils venoient de faire, quelques Grands du Royaume ſe déclaroient ouvertement en faveur de l'Electeur de Saxe. Tous ces Oppoſans s'étoient rendus au Champ de Prage, les uns avant l'Election, & d'autres après qu'elle eut été faite. Comme on craignoit que leur oppoſition n'eût de fâcheuſes ſuites, on fit de nouvelles tentatives pour les porter à reconnoitre le nouveau Roi. Le Senat leur en-

voya pour cet effet des Députés, qui leur représenterent que l'Election s'étoit faite d'une voix unanime & sans aucune opposition, mais cette demarche ne produisit aucun effet. Les Opposans repondirent, que puisqu'on n'avoit pas voulu leur accorder la *libre Voix de Contradiction*, on ne pouvoit regarder cette Election, comme ayant été faite d'une voix unanime; & que d'ailleurs il y avoit eu opposition de la part de quelques Districts, & en particulier de Monsieur Malachowski Staroste d'Opoczin, & de quelques autres *. Enfin plusieurs d'entr'eux, pour rendre leur opposition plus autentique, signerent une Protestation contre l'Election de Stanislas; & d'autres qui avoient refusé de souscrire au Serment, prirent le parti de se retirer dans leurs Terres.

Rien n'est plus difficile que de savoir au juste

* Ce Fait n'est pas encore bien éclairci. Les Partisans de Stanislas prétendent que Malachowski se désista dans la suite de son opposition; & ils le prouvent par une Lettre que ce Staroste écrivit le 20 Septembre 1733, à Monsieur Mycielski, Grand Maitre d'Hôtel du Royaume à Warsovie. Cependant l'Auteur d'une piece intitulée, *Faussété de l'Ecrit repandu dans le Public sous le titre d'Exposé sincère, &c.* soutient que cette Histoire est entierement fausse, & dit tout net que *c'est un conte fait à plaisir*. Il nous apprend, pag 36. que Malachowski confirma sa protestation le 11. Janvier 1734, par une Déclaration publique, déposée aux Archives du Château de Cracovie, & qu'il reconnut le Sérénissime AUGUSTE III, comme son légitime Roi & Seigneur, en assurant qu'il n'avoit jamais écrit de Lettre pour approuver l'Usurpation. On voit par là que l'esprit de Parti a su si bien déguiser les Faits, qu'on est obligé de suspendre son jugement sur la plupart de ceux qu'on publie aujourdhui.

juſte tout ce qui s'eſt paſſé au ſujet de cette Election. Ceux qui ont refuſé de ſe déclarer en faveur de Staniſlas prétendent que tout s'y fit au préjudice des Loix & de la Liberté; & qu'on n'y épargna ni menaces ni violence, dans la vue d'extorquer les ſuffrages. Mais les Partiſans de ce Prince tiennent un langage bien différent. Ils diſent que toutes les raiſons des Oppoſans ſont ſans fondement, & ſuggerées par un eſprit de cabale & de parti. Ils ſoutiennent que le Champ Electoral loin d'avoir été un Théatre de Diviſions, a plutôt été le Théatre d'une concorde admirable, puiſque plus de ſoixante mille hommes ont demandé par leurs cris le même Roi, ſans qu'un ſeul ait reclamé contre leur choix; qu'il n'y a eu dans l'Election de Staniſlas rien de nouveau, rien d'inuſité; que l'on n'a uſé ni de menaces ni de violence, & enfin qu'il n'y a eu de Proteſtations que de la part de ceux qui étoient abſens.

Après l'Election du Roi Staniſlas, les Senateurs laiſſerent à Sa Majeſté le pouvoir de fixer le jour de ſon Couronnement. Mais la marche des Ruſſiens vers Warſovie ne permit pas à ce Prince de rien règler ſur cet article. Comme il n'étoit pas en état de s'oppoſer à ſes Ennemis, tous les Grands qui étoient auprès de ſa perſonne lui conſeillerent de quitter la Ville. Avant ſa retraite le Comte Poniatowski, trop âgé pour ſupporter la fatigue que demande la Charge de Regimentaire dans un tems de trouble, pria Sa Majeſté de recevoir ſa demiſſion,

miſſion, & le Roi confera auſſitôt cette importante Charge au Comte Potocki, Palatin de Kiovie & frere du Primat. Sa Majeſté ſortit de Warſovie le 22 Septembre, accompagnée du Primat & de pluſieurs Senateurs; & après s'être arrêtée quelques jours à Mariembourg & aux environs de Thorn, Elle ſe rendit à Dantzic où Elle arriva le deux Octobre.

Il ſe paſſa à Warſovie, peu de tems après le depart du Roi, une affaire qui penſa avoir de fâcheuſes ſuites. On avoit accordé aux Miniſtres de Ruſſie & de Saxe un certain tems pour ſe retirer; mais ces Meſſieurs n'ayant pas voulu le faire, on ſe ſaiſit de la Maiſon du Comte de Leuwolde le Cadet, & après l'avoir pillée, on commanda un Détachement des Gardes Allemandes & Hongroiſes avec quelques Compagnies Polonoiſes, pour aller ſe ſaiſir du Palais de Saxe, avec ordre d'employer la force en cas de reſiſtance. Sur le refus que firent les Saxons de ſe rendre, on tira vint ou trente coups de Canon, qui enfoncerent les portes du Palais. On voulut enſuite y donner l'aſſaut; mais les Officiers & les Soldats qui y étoient renfermés, firent des fenêtres du Palais une décharge ſi à propos, que plus de quarante Gardes en furent tués ou bleſſés. Les Polonois qui ne s'attendoient pas à cette reſiſtance, reſolurent de renvoyer l'attaque au lendemain; mais le Nonce du Pape s'étant mêlé de cette affaire fit obtenir une Capitulation aux Saxons. On pilla auſſi les Maiſons des Princes Sapicha & Wies-

Wiesnowieski, Chefs des Confédérés. Un Trompette qui venoit de l'Armée Ruſſienne fut auſſi arrêté quelque tems après, & préſenté au Palatin de Kiovie. Il dit qu'il avoit ordre de demander, s'il étoit vrai qu'on eût maltraité les Miniſtres Ruſſiens & Saxons, parce qu'en ce cas on étoit dans la reſolution d'en tirer vengeance. Le Palatin lui répondit, qu'il avoit été obligé d'en venir aux voies de fait contre des gens armés que ces Miniſtres entretenoient à Warſovie, & que pour ce qui regardoit la vengeance, les Ruſſiens pouvoient la prendre auſſitôt qu'ils jugeroient à propos.

On peut juger par-là du déſordre & de la confuſion qui regnoient alors à Warſovie. Mais ce qui augmenta la conſternation des Habitans, & ſur-tout de ceux qui étoient dans les intérèts du Roi Staniſlas, fut l'arrivée des Troupes Ruſſiennes qui parurent de l'autre côté de la Viſtule. D'abord elles voulurent la paſſer ſur des ponts de bateaux; mais le Palatin de Kiovie leur diſputa ce paſſage à la tête de 8000 Polonois, ſoutenus par un feu continuel de l'Artillerie. Dans cette action les Moſcovites eurent environ 600 hommes de tués, & près de 400 faits priſonniers, outre un bon nombre qui ſe noyerent dans la riviere. Du côté des Polonois il y eut 300 hommes de tués & beaucoup de bleſſés. Après la retraite des Ruſſiens, le Regimentaire fit detruire tous les ponts; mais ils furent bientôt retablis à la faveur de l'Artillerie Ruſſienne, qui ne ceſſoit de tirer, pour empê-

cher les Polonois d'approcher. Comme ceux-ci n'étoient pas en état de tenir plus longtems, ils prirent le parti de decamper, & se retirerent à Piaceczno à trois lieues de Warsovie. Les Moscovites n'ayant plus alors personne qui leur fît tête, passerent la Vistule & entrerent dans Warsovie.

Peu de jours avant que l'Armée Russienne se présentât devant la Vistule, elle avoit été jointe par le parti Saxon, qui étoit allé à sa rencontre & avoit repris ensuite la route de Warsovie. Ces Opposans ayant trouvé le pont rompu s'arrêterent dans la plaine de Prage, près d'un Village nommé Kamien, où ils formerent un *Szopa*, dans l'endroit où Henri de Valois avoit été élu en 1573. Comme leur but étoit de proceder à une nouvelle Election, les Russiens s'éloignerent à quelque distance du *Kolo*, afin que chacun pût donner sa voix en toute liberté, & qu'on n'eût pas lieu de dire dans la suite, que cette Election étoit leur ouvrage & s'étoit faite au milieu des armes. Après qu'on eut fait tous les préparatifs nécessaires pour cette nouvelle Election, le Prince Lubomirski harangua l'Assemblée, & dit que l'Election de Stanislas étant nulle, contraire aux Loix & aux Constitutions du Royaume, il étoit absolument nécessaire de proceder à une nouvelle, où les Droits & les Prérogatives de la Nation ne fussent point blessés. Bientôt après le Comte Poninski Instigateur de la Couronne fut choisi Maréchal des Nonces. Hosius Evêque de Posnanie qui recueilloit les suffrages, cria en-

ensuite à haute voix, qu'un chacun eût à donner son avis sur celui qu'il vouloit élire pour Roi. En même tems le Prince Lubomirski fit retentir le nom du Roi Auguste, & toute l'Assemblée ayant applaudi à ce choix, l'Evêque de Posnanie proclama FREDERIC AUGUSTE III, Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie. Cette nouvelle Election se fit le 5 Octobre.

Les Partisans du Roi Stanislas prétendent que le Sérénissime Frédéric Auguste a été élu avec tout ce qui marque la derniere violence, comme il paroît par une Lettre du Général Lasci au Comte d'Osterman, où il s'exprime en ces termes. *Les Seigneurs Polonois étant divisés entr'eux sur le choix d'un Candidat, je les ai obligés par des promesses, & plus encore par des menaces, à déférer la Couronne à l'Electeur de Saxe. Il sera assez puissant pour se maintenir sur le Trône, & pour défendre ceux qui l'y ont élevé.* D'autres soutiennent au contraire que cette Lettre est supposée, & malicieusement imaginée pour tromper le Public. Ils disent que le 5 Octobre, jour auquel se fit l'Election, le Général Lasci écrivit de Prage à l'Imperatrice de Russie, pour lui faire part de l'heureuse Election du Sérénissime Auguste, & qu'en même tems il envoya au Chancelier d'Osterman une autre Lettre, dont voici la teneur. *Votre Excellence aura la bonté de voir par ma Relation secrete, que j'ai envoyée au Cabinet de Sa Majesté Imperiale, (à laquelle je me rapporte, parce que le tems ne me permet pas de m'étendre davantage)*

la

la situation des affaires, & ce qui se passe ici. Aujourdhui entre quatre & cinq heures du soir, les Grands de Pologne, assemblés du côté de Grochaw, à une demi-lieue d'ici & au même endroit, où autrefois Henri de Valois fut élu, ont unanimement proclamé Roi, au nom de la République, le Sérénissime Prince Royal & Electeur de Saxe. De quoi je n'ai pas voulu tarder de faire part à votre Excellence. * Telle fut, à ce qu'on prétend, la Lettre écrite au Comte d'Osterman, & dont le Major Geheym fut chargé, aussi bien que de la Relation.

Après l'Election du Roi Auguste, la plupart des Confédérés se rendirent à Warsovie, où ils prirent, de concert avec le Général Lasci, toutes les mesures néceſſaires pour poursuivre avec vigueur tous ceux qui se trouveroient dans les intérèts du Roi Stanislas. Ce fut alors que Lasci fit déclarer au Secretaire de la Ville de Dantzic, que si le Magistrat n'en faisoit pas sortir ce Prince, il iroit bambarder & assièger cette Ville avec une Armée de 30000 hommes. Il règla en même tems les Contributions que la Ville de Warsovie devoit fournir pour la subsistance de la Garnison, & fit encore d'autres dispositions pour pourvoir son Armée de vivres.

Tel étoit l'état des affaires en Pologne, lorsqu'on apprit en France l'Election du Roi

* Voyez sur cet article la Piece intitulée : *Fausseté de l'Ecrit répandu dans le Public sous le nom d'Exposé sincère*, &c. pag. 37. & 38.

Roi Auguste, & l'entrée des Russiens dans Warsovie. Cette nouvelle donna lieu à un Conseil qui se tint en présence du Roi, & dans lequel on décida que cette irruption étoit une Hostilité commise contre la République & une violation de sa Liberté, & qu'ainsi Sa Majesté ne pouvoit se dispenser, en vertu de ses engagemens, de déclarer la Guerre à l'Empereur avec qui ses Alliés agissoient de concert. On prétend en effet que le Primat avoit reçu des avis certains, que l'Empereur avoit envoyé un Exprès à Petersbourg, pour exhorter l'Imperatrice à faire avancer ses Troupes sans delai, & à disputer à quelque prix que ce fût la Couronne à Stanislas, alleguant que l'intérêt commun des deux Empires demandoit qu'il n'y eût que les Russes qui agissent, pendant que les Impériaux amuseroient la France jusqu'à ce que la saison fût passée; & qu'au reste Sa Majesté Impériale garantiroit la Russie de toutes les entreprises que la Porte pourroit tenter contre elle.

En conséquence de cette resolution, on envoya ordre au Maréchal de Berwick de passer le Rhin, & tout commerce fut interdit entre la France & l'Allemagne. Dès le douze Octobre, vingt Compagnies de Grénadiers & deux mille Fuseliers commencerent à passer cette Riviere dans plusieurs bateaux, & se rendirent d'abord au Village d'Ognat. Cette visite imprevue jetta l'épouvante parmi tous les Habitans, qui se mirent à fuir avec leurs meilleurs effets; mais on les rassura avec promesse que les

Trou-

Troupes du Roi ne feroient aucun desordre. Le lendemain, après qu'on eut construit un Pont de bateaux à la gauche du Fort de Kehl, le Prévôt de l'Armée alla signifier aux Païsans des Villages situés au-delà du Rhin de ne point quitter leurs maisons, qu'ils pouvoient y rester en toute sureté, & qu'on leur payeroit tout ce qu'on éxigeroit d'eux. On fit ensuite passer un Détachement d'Infanterie & de Cavalerie, qui fut suivi des autres Troupes de l'Armée. Le quatorze après midi, le Marchal de Berwick passa le Rhin avec les Princes de Conti & de Dombes, le Comte d'Eu & plusieurs Généraux. Le soir même le Fort de Kehl fut investi. * Le Gouverneur voyant l'Armée passée, fit mettre le feu au Faubourg, afin d'empêcher que les Troupes ne s'y logeassent.

La Tranchée fut ouverte devant cette Place la nuit du 19 au 20, sous les ordres du Marquis de Puissegur Lieutenant-Général, de Monsieur de la Billarderie Maréchal

* Les Fortifications de Kehl étoient très peu de chose en 1730, si l'on en croit le Baron de Pollnitz. Voici ce qu'en dit cet Auteur dans ses Memoires. *A Kehl j'ai été voir le Général Baron de Roth, Gouverneur de la Place. . . . . . Il m'a fait voir les Fortifications de la Place, que j'ai trouvées en très mauvais état. Ce Commandant me dit, qu'il se tuoit d'en faire rapport à la Diete de l'Empire à Ratisbonne, mais qu'il parloit à des sourds. Il est certain que si l'on n'y met ordre, le Rhin emportera un beau matin le Fort en Hollande. Mr. le Maréchal du Bourg me dit il y a quelques jours, en me parlant de Kehl, que Mr. de Roth ne feroit pas mal d'attacher son Fort avec des chaines à la Citadelle de Strasbourg.* Memoires du Baron Pollnitz. Tom. 2. pag. 72. 73.

Planpr



chal de Camp, & du Marquis de Houdetot Brigadier, avec deux mille Travailleurs, ſoutenus par trois Bataillons, ſix Compagnies de Grénadiers, cent Gendarmes & quatre cent cinquante Dragonds à pied. On forma pendant la nuit une prémiere Parallèle entre le Rhin & la Schoutre, & on pouſſa trois Boyaux en avant ſur les Capitales du Front de l'Ouvrage à Corne. On fit cette nuit & la ſuivante 2500 toiſes d'Ouvrage.

Les Aſſiègés ne commencerent à tirer que le 22, & firent cette nuit un grand feu d'Artillerie & de Mouſquetterie; mais cette vigoureuſe reſiſtance n'empêcha pas l'Ennemi de ſe loger ſur la Lunette avancée. Il y eut alors quelques Soldats de bleſſés, & Monſieur de Longueville, Ingenieur, fut tué dans cette occaſion. La nuit du vint-deux au vint-trois, la Tranchée fut pouſſée à cinquante toiſes du Chemin Couvert de l'Ouvrage à Corne, & on ſe logea dans une Lunette de terre que les Aſſiegés n'avoient pas eu le tems d'achever. On pouſſa la nuit ſuivante une Sape entre le Rhin & la branche droite de l'Ouvrage à Corne. Monſieur de la Serre, Capitaine de Grénadiers dans le Regiment de Richelieu, fut tué dans cette rencontre avec deux Grénadiers. Les Aſſiègés firent le vint-cinq une Sortie ſur la Sape pouſſée entre le Rhin & l'Ouvrage à Corne; mais les Grénadiers les obligerent à ſe retirer, & la Sape fut continuée. Monſieur de Noyelles, Lieutenant de Grénadiers dans le Regiment de

Bour-

Borbonnois, fut tué ce jour-là. On fit la nuit du vint-cinq au vint-six un Logement dans la Contrescarpe du demi-Bastion de la droite de l'Ouvrage à Corne, & on se dispoſa à attacher le Mineur à la branche droite de cet Ouvrage. Enfin le 28, le Général Pfuhl, Gouverneur de ce Fort, jugea à propos de faire battre la Chamade & de capituler.

La Capitulation que les François accorderent aux Aſſiègés fut des plus honorables. Elle portoit en ſubſtance : Que le Fort & tous ſes Ouvrages ſeroient livrés aux Troupes du Roi Très Chrétien. Qu'on accorderoit à la Garniſon leurs armes & leur bagage, deux pieces de Canon, & douze coups de munition pour chaque Soldat. Que tous les Officiers qui ſe trouveroient dans le Fort, pourroient ſe retirer où bon leur ſembleroit. Que les Vivandiers & les Commerçans de la Garniſon auroient la même permiſſion, & que ceux d'entr'eux qui voudroient demeurer dans le Fort ſeroient traités comme les autres Sujets de Sa Majeſté. Qu'il ſeroit permis à la Garniſon de laiſſer dans la Place les bleſſés & les malades, avec des Officiers & des Chirurgiens pour les ſoigner. Que tous les Sujets du Marcgrave de Bade, domiciliés dans l'Ouvrage à Corne, ſeroient ſous la protection du Roi, de même que leurs effets. Que la Garniſon ſeroit eſcortée juſqu'à Ettlingen par les Troupes de ſa Majeſté, & qu'on lui donneroit un Paſſeport & un Trompette pour aller juſqu'à Ulm. Que perſonne de

la

la Garnison ne feroit inquieté pour des dettes contractées au Fort de Kehl ou à Strasbourg, & que le Général Pfuhl se rendroit caution de cette promesse. Qu'on donneroit des Otages, jusqu'au retour des Troupes du Roi, qui auroient escorté la Garnison. Que les états des munitions de bouche, de même que les clefs des Magasins, feroient remis aux Officiers nommés pour cet effet par le Maréchal Duc de Berwick. Que ce Général feroit fournir les Vivres nécessaires pour la subsistance de la Garnison, pendant trois ou quatre jours de marche.

Après la prise du Fort de Kehl, les François y trouverent beaucoup de poudre & de plomb en balle, un grand nombre de Boulets & de Grénades, des Cartouches, du Goudron, du Salpêtre & du Souffre, quatorze Canons de fonte & douze de fer, deux Mortiers & deux Pierriers, quatre cens Mousquets, beaucoup de farine & de bois de chauffage.

On prétend que le nombre des morts & des blessés du côté des François, alla beaucoup au-delà du double de ceux de la Garnison.

La belle défense que fit le Général Pfuhl à ce Siège, fut fort louée de tous les Généraux François & particulierement du Maréchal Duc de Berwick, qui pour recompenser sa bravoure lui fit présent de deux pieces de Canon, outre les deux autres accordées par la Capitulation. On assure que ce Commandant se seroit défendu plus long-

 tems

tems ſans une mépriſe qu'on avoit faite, ſavoir, qu'un grand nombre de Boulets deſtinés pour le calibre du Canon de Briſach avoient été conduits à Kehl, au-lieu de ceux qui devoient ſervir pour ce Fort, & qu'on avoit portés à Briſach.

L'Armée Françoiſe ſe ſépara après cette Expedition. Un partie repaſſa le Rhin après avoir fait rétablir les Lignes de Stolhoffen, & conſtruit une Ligne & des Redoutes depuis le Fort de Kehl juſqu'au Fort Louïs, pour entretenir la communication. Les Ponts de Hunningue & du Fort Louïs furent reparés, afin de faciliter le paſſage de ce fleuve en cas de beſoin.

Comme le deſſein de Sa Majeſté Très Chrétienne, en faiſant paſſer le Rhin à ſes Troupes, n'étoit pas d'attaquer l'Empire, Elle fit déclarer aux Electeurs & aux Princes qui le compoſent, qu'Elle deſiroit de conſerver la Paix avec le Corps Germanique, & qu'Elle étoit dans la diſpoſition d'obſerver avec lui des Traités de Paix auſſi longtems que S. M. pourroit le regarder comme Ami. Que ſi S. M. en attaquant le Fort de Kehl s'aſſuroit des paſſages ſur le Rhin, ce n'étoit point par aucune mauvaiſe intention contre le Corps Germanique, dont Elle avoit fait voir en plus d'une occaſion que les intérèts lui étoient chers. Qu'Elle n'en vouloit à aucun de ſes Membres; qu'Elle vouloit même en prenant des paſſages ſur le Rhin, ſe mettre en état de ſecourir ceux des Princes d'Allemagne, que l'Empereur voudroit forcer à ſervir ſes vues par-

particulieres & l'exécution de ses Projets. Qu'Elle avoit donné ses ordres à ses Généraux, pour que les Etats des Princes qui ne prendroient point de parti, & qui ne donneroient point des secours contre Elle, fussent traités avec toute sorte d'attention & de menagement. Que S. M. contente de ce qu'Elle possedoit, & bien éloignée de vouloir faire servir les succès de ses Armes à reculer ses Frontieres, n'hésitoit pas de déclarer solemnellement qu'Elle n'avoit aucunement en vue de faire des Conquêtes, ni de conserver des Etablissemens qui pourroient intéresser la sureté du Territoire Germanique. Qu'elle vouloit seulement poursuivre son juste ressentiment des sujets de mecontentement que l'Empereur lui avoit donnés à la face de toute l'Europe. Et enfin qu'Elle ne négligeroit rien, pour que les Princes d'Allemagne reconnussent de plus en plus chaque jour, combien Elle desiroit de conserver avec eux cette bonne Intelligence, si nécessaire & si convenable entre le Garant des Traités de Westphalie & les Membres du Corps Germanique.

En même tems que le Roi France déclaroit la Guerre à l'Empereur, il prit la resolution de faire entrer des Troupes dans la Lorraine, afin de s'assurer des Places de ce Duché. On envoya pour cet effet Monsieur du Verneuil, Sécrétaire du Cabinet, en donner part à la Duchesse Douairiere, & lui témoigner qu'elle pouvoit demeurer en toute sureté à Luneville, avec les Prin-

ces & les Princesses ses enfans; mais qu'en cas qu'elle eût dessein de se retirer ailleurs, il lui étoit libre de choisir en France, ou dans le Duché, telle Ville ou autre endroit qu'elle jugeroit à propos. Les Troupes qui furent commandées pour se rendre dans cette Province, y entrerent sous les ordres du Marquis de Silli, Lieutenant Général des Armées du Roi.

Quoique toute l'Europe n'ignorât pas le grand Motif qui obligeoit le Roi Très Chrétien à déclarer la Guerre à l'Empereur, ce Prince ne laissa pas de publier un Manifeste, pour informer plus particulierement le Public des raisons qui le portoient à faire cette démarche. Voici en peu de mots ce que cette Piece renferme d'essentiel. L'Auteur après avoir donné une idée de la modération du Roi, de son amour pour la Paix, & des égards qu'il avoit eu pour la Liberté d'un Peuple libre, * qui avoit imploré son secours, se plaint amèrement de la conduite de la Cour de Vienne, qui éclatoit contre un Prince † né dans le sein de la Pologne, & attaché au Roi Très Chrétien par les liens les plus étroits. On attribue à Sa Majesté Impériale d'avoir voulu disposer d'une Couronne indépendante de l'Empire, lors même qu'elle n'étoit pas encore vacante. L'Empereur, dit-on, prétendoit exclure également le Roi Stanislas par le seul motif de ses liaisons avec la France; & l'E-

lecteur

* Les Polonois.
† Le Roi Stanislas.

lecteur de Saxe, parce qu'il paroiſſoit alors avoir des intérèts oppoſés à ceux de la Maiſon d'Autriche. Mais après la mort d'Auguſte, l'Electeur étant entré dans les vues de l'Empereur, on lui a promis par un nouveau Traité de le faire monter ſur le Trône de Pologne, & la Czarine & l'Empereur ont fait avancer des Troupes ennemies, pour forcer la République à ſouſcrire à ces arrangemens. Les Polonois avoient exclu par un Serment ſolemnel tout Prince Etranger de la Couronne vacante ; mais la Cour de Vienne a mis tout en œuvre pour procurer l'abſolution de ce Serment. L'Empereur avoit annoncé qu'il ne permettroit jamais que Staniſlas remontât ſur le Trône. Ses Miniſtres près de la République ont agi dans une parfaite intelligence avec ceux de Saxe & de Moſcovie. Toutes leurs Déclarations ont été faites dans le même esprit, mêmes inſultes au Roi de Pologne, mêmes ordres à la République ; les menaces, les intrigues, les ſuppoſitions les plus calomnieuſes, la marche des Troupes, tout a été concerté entr'eux. L'Empereur voulant diſſiper l'orage qui le menaçoit, a differé de faire entrer ſes Troupes en Pologne ; mais il a déterminé les Moſcovites à y faire une irruption. Toute cette conduite de l'Empereur à forcé le Roi Très Chrétien à prendre les armes par l'outrage fait à Sa Majeſté, & par les violences exercées, ou par lui ou par ſon aveu, contre la République de Pologne. Le Prince reſpectable, contre lequel l'Empereur s'éleve, eſt le même

me en qui l'Empereur Joſeph avoit reconnu le ſacré caractere de la Royauté; mais après ſon alliance avec le Roi, il eſt devenu, ſelon l'expreſſion des Alliés, un Citoyen proſcrit de ſa Patrie. L'Empereur à donné atteinte à la Liberté Polonoiſe, en marquant & le Prince qu'il vouloit exclure, & celui qu'il vouloit porter ſur le Trône. Le ſeul ménagement qu'il a eu pour la République, a été de déguiſer ſes entrepriſes ſous le voile d'un prétendu Traité, & ſous les apparences d'une protection trompeuſe. Et pour mettre le comble à tant de violences, l'Armée Moſcovite eſt entrée en Pologne, afin de remplir ſes engagemens avec l'Empereur, dans le tems même de l'Election, & pour étouffer les ſuffrages de la République. Ce n'eſt donc point par des vues d'ambition ou d'intérèt que le Roi prend les armes, il ne cherche point à reculer les bornes de ſa domination; mais il ſe propoſe d'effacer juſqu'aux moindres traces de l'outrage que la Cour de Vienne a cru lui faire, & de ſoutenir l'honneur de la France.

Tels ſont les principaux Motifs allegués dans le Maniſeſte de la France, & qui porterent le Roi Très Chrétien à déclarer la Guerre à l'Empereur. Mais cette piece ne reſta pas longtems ſans replique. L'Auteur des Remarques qui parurent à Vienne ſur chaque Article de ce Maniſeſte, prétend que la Vacance du Trône de Pologne n'a été qu'un Prétexte, dont la France à jugé à propos de ſe ſaiſir pour attaquer l'Empe-

reur,

reur; & que l'Election d'un Roi de Pologne s'est presentée fort heureusement pour le fournir. Il dit que cet évenement n'interessoit pas peu Sa Majesté Impériale, qui n'ignoroit pas les menées qui se pratiquoient à Constantinople au préjudice du repos de la Chrétienté; & que par conséquent il étoit juste de prendre des mesures avec ceux que la chose touchoit de plus près, pour faire avorter de si pernicieux desseins. Que c'est une supposition des plus injurieuses, & destituée de tout fondement, que d'imputer à l'Empereur, qu'il ait voulu disposer de la Couronne de Pologne. Qu'on ne sait ce que c'est que l'exclusion donnée à l'Electeur de Saxe, & que Sa Majesté Impériale ne s'est jamais engagée à donner par la voie des armes l'exclusion à Stanislas, en cas qu'il fût librement & unanimement élu. Que tout ce qu'on à promis à l'Electeur de Saxe, a été *de vouloir l'aider par tous les moyens compatibles avec le droit d'une libre Election.* Que l'entrée des Moscovites en Pologne n'est pas une irruption, & que l'Empereur ne les a pas determinés à y en faire une. Que si l'Empereur Joseph a reconnu Stanislas comme Roi de Pologne, il s'est conformé à ce que le Traité du Vieux-Ranstat a paru rendre legitime; & que d'ailleurs la variation qu'on objecte à cet égard à la Cour de Vienne, lui est commune avec celle de France, qui, avant la mort du feu Roi Auguste, n'avoit eu garde de tant faire valoir le prétendu sacré caractere de la Royauté de Stanislas. Qu'on reconnoit

noit que la République de Pologne n'a pas de prérogative plus précieuse, que celle de disposer de son Trône; mais qu'il s'agit de prouver, que l'Empereur y ait voulu donner atteinte. Employer ses bons offices, pour faire tomber la préférence sur un Candidat plutôt que sur l'autre, n'est pas préjudicier à un attribut si éminent de la Liberté. Mais marquer le seul Candidat qu'on veut porter sur le Trône, à l'exclusion de tout autre, en usant de menaces & de violences contre quiconque voudroit s'y opposer, c'est renverser la Liberté qu'on se vante de proteger. Que bien loin qu'à la derniere Election tout ait retenti d'une voix en faveur de Stanislas, il y a eu des milliers d'Opposans, qui rendent aujourdhui leurs protestations publiques aux yeux de l'Univers. Que ce n'est pas concourir à l'observation des Traités, que d'entretenir d'étroites liaisons avec les Turcs, en les excitant contre des Puissances Chrétiennes; ce qui est avéré par les soins que l'Ambassadeur de France s'est donnés à Constantinople, par les menaces publiques des Partisans de Stanislas, & par les scènes qu'on a voulu faire jouer au Ministre de la Porte.

La Déclaration de Guerre contre l'Empereur ne fut rendue publique, qu'après que les Motifs eurent été repandus dans toutes les Cours de l'Europe, & elle ne parut que le vint-sept Octobre, quoiqu'elle eût été signée dès le dix du même Mois. La seule raison qu'on y allegue, est l'injure que l'Empereur venoit de faire au Roi Très Chrétien

tien en la perſonne du Roi de Pologne, ſon Beau-Pere : injure qui intéreſſoit trop l'honneur de Sa Majeſté, & la gloire de ſa Couronne, pour ne pas employer les forces que Dieu lui avoit confiées, à en tirer une juſte vengeance. Ce fut par une eſpece de menagement pour l'Archiducheſſe Gouvernante des Païs-Bas Autrichiens, que ni cette Déclaration de Guerre, ni le Manifeſte du Roi de France, ne furent pas rendus publics à Bruxelles, & Monſieur de Joinville eut ordre de ſa Cour de déclarer au Comte de Harrach, * Prémier Miniſtre de cette Princeſſe, que Madame l'Archiducheſſe n'ayant donné aucun ſujet de mécontentement à Sa Majeſté Très-Chrétienne, qui avoit une eſtime & une conſideration particuliere pour les vertus & la naiſſance de S. A. S., le Roi ſon Maitre ne vouloit lui donner aucune marque d'inimitié, non plus qu'au Païs dont elle eſt Gouvernante, comme feroit celle de rappeller ſon Miniſtre. Mais que ſi S. A. S. n'avoit pas la liberté de profiter de l'attention de Sa Majeſté, & que s'il appercevoit, ou ſi on lui faiſoit ſentir que ſa préſence n'étoit plus agréable, il avoit ordre de ſe retirer. L'Ar-

* Le Comte *Frédéric de Harrach*, après avoir aſſiſté au Congrès de Cambrai, fut envoyé à la Cour de Turin, où il étoit chargé des affaires de l'Empereur. Il en fut rappellé, & envoyé Ambaſſadeur de Sa Majeſté Impériale comme Roi de Bohême & premier Electeur Seculier, à la Diete de Ratisbonne. Il a quitté ce poste, pour être Prémier Miniſtre de la Séreniſſime Archiducheſſe.

L'Archiducheſſe fit répondre à Monſieur de Joinville, qu'Elle étoit très ſenſible à l'attention du Roi Très Chrétien; qu'Elle verroit avec plaiſir que ce Miniſtre reſtât, & qu'Elle en écriroit au plutôt à la Cour de Vienne. L'Empereur ne manqua pas d'approuver la maniere dont la Séréniſſime Archiducheſſe en avoit agi dans cette occaſion, & Sa Majeſté Impériale lui ayant permis de profiter des bonnes diſpoſitions du Roi T. T., conſentit en même tems que Monſieur de Joinville continuât ſes fonctions, & qu'on eût pour lui tous les égards poſſibles.

Comme la Cour de France avoit fait aſſurer l'Archiducheſſe, que la Déclaration de Guerre ne regardoit en aucune maniere les Sujets des Provinces de ſon Gouvernement, on apprit dans la ſuite avec aſſez de ſurpriſe, qu'on eût arrêté à Dunkerque quelques marchandiſes à des Sujets de ces Provinces, & un Bâtiment frèté pour Oſtende. Mais l'allarme que cauſa cette eſpece d'hoſtilité ceſſa bientôt, & la confiance fut entierement retablie par la publication d'une Lettre que Mr. le Comte de Maurepas, Sécrétaire d'Etat de S. M. T. Chrétienne écrivit à ce ſujet à Mr. de Lantein, Lieutenant Général de l'Amirauté de Dunkerque. Il lui marquoit que l'intention de Sa Majeſté n'étoit pas de commencer aucun acte d'hoſtilité envers les Bâtimens de la Flandre Impériale; qu'il fît ſavoir aux Sujets de cette dépendance, qui ſe trouvoient à Dunkerque, qu'ils pouvoient continuer

tinuer leur Commerce en toute sureté, pourvu qu'ils n'interrompissent point celui que le Roi permettoit aussi à ses Sujets de continuer avec eux; & qu'il devoit délivrer le congé au Bâtiment de Dunkerque, qui étoit en charge pour Ostende, si il étoit persuadé qu'on en useroit de même à son égard.

Mais ce qui mit à couvert de toute insulte les Païs-Bas Autrichiens, qui appartenoient à l'Empereur, fut la Convention ou Acte de Neutralité, signée entre Sa Majesté Très Chrétienne & la République des Provinces Unies. Cet Acte porte, que leurs Hautes Puissances ne s'étant point mêlées des affaires de Pologne, & n'étant pas d'intention d'y prendre aucune part, ni aux brouilleries qui pourroient en resulter, elles espèrent que Sa Maj. Très Chrétienne voudra bien que les Païs-Bas Autrichiens, dont Sa Maj. Impériale est en possession, & qui doivent servir de Barrière à leur République, ne soient point enveloppés dans la Guerre qui s'élève à l'occasion des affaires de Pologne. Que Sa Maj. Très Chrétienne, pour donner à leurs Hautes Puissances une marque du gré qu'Elle leur sait de la conduite qu'Elle ont tenue, & du desir qu'Elle a qu'Elles jouïssent de la tranquilité qu'Elles cherchent à se procurer, déclare qu'Elle n'attaquera par les Païs-Bas Autrichiens, se reservant la liberté de repousser les hostilités qui pourroient être commises par les Troupes de Sa Maj. Impériale, sans donner aucune atteinte à la Neutralité

tralité ſtipulée. Que leurs Hautes Puiſſances de leur côté déclarent qu'Elles ne prendront aucune part dans l'affaire de Pologne, ni dans les différens auxquels elle a donné & pourroit donner lieu dans la ſuite, le tout ſans préjudice des Alliances qu'Elles ont avec l'Empereur, comme Elles ont avec la France, & auxquelles Elles ne prétendent point déroger. Que de plus leurs Hautes Puiſſances déclarent, qu'Elles ne negligeront aucun office pour détourner tout ce qui pourroit troubler le repos des Païs-Bas Autrichiens, & qu'Elles n'aideront point en cela l'Empereur, ni par leurs Troupes, ni de quelque autre maniere que ce puiſſe être. *

Par cet Acte de Neutralité, leurs Hautes Puiſſances rendoient un ſervice conſiderable à l'Empereur, qui ne s'étant pas attendu que la France eût deſſein d'en venir à une repture, avoit negligé de pourvoir à la ſureté de ſes Etats. Mais le plus grand embarras de la Cour de Vienne dans cette fâcheuſe conjoncture, étoit de ne pouvoir envoyer à tems du ſecours en Italie, où Sa Majeſté Impériale ſe trouvoit d'autant moins en état de s'oppoſer aux entrepriſes de l'Ennemi, que le Roi de Sardaigne, par un Traité qu'il venoit de conclurre avec la France, joignoit ſes Troupes à celles de cette Couronne pour s'emparer du

* Voyez ſur cette Negociation le *Recueil Hiſtorique d'Actes, Negociations, Memoires & Traités*, &c. *Par Mr.* Rouſſet. *Tom.* IX. *pag.* 403, *& ſuiv.*

du Milanez. D'un autre côté une bonne partie des Troupes de ce Duché avoit été employée dans l'Ile de Corse & pour les Camps de Silésie & de Bohême. On manquoit aussi d'argent & de Magazins, parce que la Cour de Turin avoit tiré de ce Duché, dans le tems même qu'elle travailloit à son Traité avec la France, quantité de grains & d'autres provisions, en sorte qu'il en restoit à peine ce qu'il en falloit pour les habitans, bien loin qu'il y en eût pour fournir les Magazins & en livrer aux Troupes.

Tout ce que l'on a pu découvrir jusqu'à présent du contenu du Traité d'Alliance entre le Roi Très Chrétien & Sa Majesté Sard. est, que c'est une Alliance Offensive & Défensive contre l'Empereur, pour obtenir le redressement de divers Griefs, sur lesquels le Roi de Sardaigne s'étoit inutilement adressé à la Cour de Vienne. On prétend qu'il y est stipulé que ce Prince accorderoit le passage par ses Etats aux Troupes Françoises, auxquelles il joindroit quinze mille hommes des siennes, & que Sa Majesté commanderoit l'Armée en Chef, moyennant un subside de cent mille pistoles. Du reste ce Traité fut negocié avec tant de secrèt, qu'aucun des Ministres étrangers, pas même celui de l'Empereur, qui avoit tant d'intérèt à savoir ce qui se passoit, n'en furent informés que quand la Cour le leur notifia. Ce fut le Maitre des Cérémonies qui exécuta cette commission de Sa Maj. auprès du Comte Philippi, Ambassadeur de

de Sa Maj. Imp., à qui il dit en même tems qu'il pouroit encore rester quelques semaines à Turin, pour règler ses affaires domestiques, mais à condition qu'il ne parût pas à la Cour & qu'il ne vît pas les Ministres de Sa Majesté.

On assure que sur les prémiers avis que le Comte de Daun, * Gouverneur Général du Milanez, reçut de Turin, qu'il s'y tramoit quelque chose au préjudice des intérèts de l'Empereur, il s'en expliqua au Chévalier Castelli, Ministre du Roi de Sardaigne, qui témoigna n'être absolument informé de rien. Sur quoi S. Exc. envoya le Comte de Pérelonge à Turin, pour demander à S. M. Sard. si Elle cessoit de vivre en bonne amitié avec l'Empereur. Et comme les avis que ce Seigneur donna, ne permirent plus de douter des desseins de cette Cour contre les Etats de S. M. Imp. le Comte de Daun expédia un Courier pour Vienne afin de demander un prompt secours, & en attendant il n'oublia rien pour mettre le Païs, & sur-tout le Château de Milan en état de défense. Il en fit renforcer la Garnison, & la pourvut du mieux qu'il lui fut possible de munitions de bouche & de guerre. Novarre, Pighitone, Tortone, furent renforcées par les Troupes qui cantonnoient dans la Lunégiane & dans le plat Païs. La Garnison de Man-

* Le Maréchal Comte de *Daun* est le même qui a défendu autrefois Turin, qui a été six ans Vice-roi de Naples, & six mois Gouverneur des Païs-Bas.

Mantoue fut auſſi augmentée par les Troupes qui étoient dans la Principauté de la Mirandole. Il fut réſolu d'abandonner toutes les Places qui ne pouvoient faire une longue reſiſtance, pour employer environ 12000 Hommes qui ſe trouvoient dans ce Duché, à la défenſe des principales, juſqu'à l'arrivée du ſecours qu'on attendoit inceſſamment d'Allemagne, ſous les ordres du Comte de Merci, qui devoit commander l'Armée Impériale dans ce Païs.

Toutes ces meſures, priſes avec précipitation & dans des conjonctures auſſi fâcheuſes, n'étoient guère capables d'arrêter les rapides progrès des Troupes alliées, dont la jonction ſe fit à Offenga entre Verceil * & Mortara. † Dès le vint-quatre Octobre le Roi de Sardaigne arriva devant Vigevano, que l'Armée avoit déja inveſti, & cette Place ne tarda pas à ſe rendre par Capitulation. On détacha enſuite deux corps de Troupes, pour aller inveſtir Novarre & Tortone ſous les ordres des Généraux Corail & de la Perouze. Deux jours après le Magiſtrat de Pavie vint préſenter au Roi les Clefs de cette Ville. Lorſque les Impériaux eurent évacué cette Place & le Château, où ils avoient laiſſé pluſieurs pieces de Canon & beaucoup de munitions, Sa

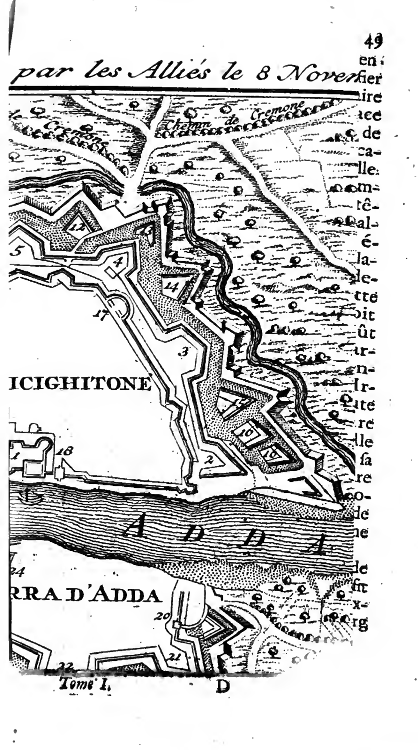
* *Verceil* eſt une Ville des Etats de Savoye, Capitale du Vercellois, & ſituée ſur la Seſſia, entre Milan & Turin.

† Cette Ville eſt du Duché de Milan dans la Laumeline, ſur la Cogna, entre Vigevano & Caſal.

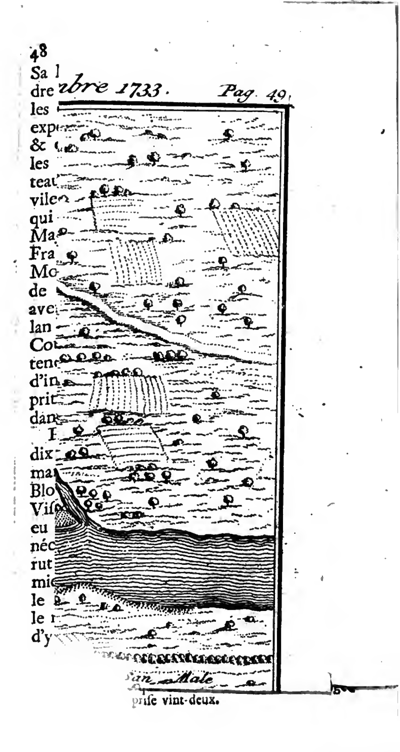
Sa Majesté Sardanienne en fit d'abord prendre possession par un corps de Troupes sous les ordres du Marquis d'Aix. Après cette expédition toute l'Armée passa le Ticino, & comme Milan se trouvoit abandonné par les Allemans, qui s'étoient retirés au Château, cette Ville, * suivant un ancien privilege, de se rendre à la prémiere Armée qui passe ce fleuve, envoya ses clefs à Sa Majesté, qui détacha quelques Regimens François & Piemontois sous les ordres de Monsieur de Coigni, Général dans l'Armée de France, pour aller occuper toutes les avenues du Château. Le Roi arriva à Milan le six Novembre, & alla occuper la Cour. Le Maréchal de Villars que l'on attendoit depuis quelque tems avec beaucoup d'impatience, arriva aussi bientôt après, & prit son quartier dans le Palais du Commandant du Château.

Pour resserrer davantage les Impériaux dix mille hommes des Troupes Unies, commandés par Mr. de Coigni, formerent le Blocus de la Citadelle, où le Marquis de Viscomti, qui y commandoit & qui avoit eu soin de se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un long Siège, parut fort disposé à se défendre. Dès le prémier jour du Blocus il fit tirer le Canon sur le Bourg des Ortolans, dans le dessein de le ruïner & d'empêcher les Troupes alliées d'y dresser leurs batteries. Le Roi de Sardaigne

* On remarque que la Ville de Milan a été assiègée quarante fois, & prise vint-deux.


par les Alliés le 8 Novem
Chemin de Cremone
de Cremone
ICIGHITONE
A D D A
RRA D'ADDA

Sa l
dre
les
exp
&
les
teat
vile
qui
Ma
Fra
Mo
de
ave
lan
Co
ten
d'in
prit
dan
I
dix
ma
Blo
Vis
eu
néc
rut
mi
le
le r
d'y



prise vint-deux.

daigne qui étoit encore dans la Ville, envoya sur le champ un Trompette signifier au Marquis de Viscomti, qu'il eût à faire cesser le feu de son Artillerie, avec menace de faire passer toute la Garnison au fil de l'épée, s'il failoit tirer un seul coup de canon sur aucun endroit qui appartînt à la Ville.

Le Roi, après avoir laissé huit mille hommes pour la garde de Milan, partit à la tête d'une partie de l'Armée dans le dessein d'aller faire le Siège de Picighitone, * qui étoit regardée comme le boulevart du Milanez. Ce Prince ne fut pas plutôt arrivé devant cette Place qu'il envoya un Trompette au Commandant pour lui dire, que s'il vouloit obtenir les bonnes graces de Sa Majesté, il eût à livrer la Place avant que l'artillerie fût arrivée, puisqu'il feroit alors obligé de se rendre par force. Cet Officier qui étoit un Irlandois nommé Lurngston donna pour toute réponse au Trompette, qu'il méritoit d'être pendu d'avoir osé se charger d'une pareille commission; qu'il n'avoit qu'à dire de sa part au Roi son Maitre, qu'il pouvoit faire venir l'Artillerie lors qu'il le jugeroit à propos, & que pour lui il ne manqueroit pas de faire son devoir & de se défendre comme un brave soldat.

Lorsque Sa Majesté eut été informée de cette résolution du Commandant, Elle fit d'abord investir la Gerra-d'Adda, Fauxbourg

* *Picighitone* est sur l'Adda, entre Cremone, Crême, Lodi & Plaisance. Sa Citadelle a été une des Prisons de François I, Roi de France.

bourg de cette Forteresse. On employa pour cet effet vint-quatre Compagnies de Grenadiers, & neuf Escadrons de Cavalerie & de Dragonds, sous les ordres du Marquis de Maillebois, Lieutenant Général. On fut occupé les jours suivans à faire tous les préparatifs nécessaires pour former le Siège, & on établit par des ponts sur l'Adda, la communication avec les Troupes qui étoient de l'autre côté de cette riviere vis-à-vis de Picighitone. On fit en même tems creuser un Canal, pour l'écoulement des eaux que les Ennemis avoient retenues, dans le dessein de s'en servir pendant le Siège pour inonder les travaux.

La Tranchée fut ouverte la nuit du dix-sept au dix-huit Novembre. Les travaux, d'ont les Ennemis n'eurent connoissance que deux heures après qu'ils eurent été commencés, furent fort avancés cette nuit. Dès le lendemain huit cens travailleurs perfectionnerent la Tranchée, dont la seconde parallèle avoit été avancée la veille jusqu'à cent cinquante toises du chemin couvert: ils firent une communication entre la tranchée de la droite & celle de la gauche, & on commença ce jour-là l'établissement de deux Batteries, chacune de quinze pieces de Canon. Le soir vers les neuf heures, les Ennemis tenterent de faire une sortie sur la gauche, mais ils furent repoussés par les Grénadiers qui les obligerent de se retirer avec précipitation dans le chemin couvert; & quoiqu'ils fissent grand feu de leur Canon & de leur Mousqueterie, il n'y eut néan-

néanmoins cette nuit que deux hommes de tués & cinq de blessés.

On donna les ordres le vint-trois du même mois, pour attaquer le chemin couvert. Les Troupes commandées pour cet effet, après en avoir chassé l'ennemi avec beaucoup de valeur, y établirent leur logement, malgré le feu des Assiègés, qui fut très vif pendant toute l'action. On prétend que le Roi se trouva en personne dans les Tranchées, malgré les représentations du Maréchal de Villars, & que Sa Majesté eut à ses côtés un Page, un Aide-de-Camp & deux autres Officiers de tués.

On travailla le lendemain à perfectionner les Ouvrages, & on acheva la communication avec les deux Angles. On continua le jour suivant à préparer une Batterie sur le Glacis pour battre en brêche, & à y conduire le Canon, & ce fut en donnant les ordres pour le faire avancer, que le Marquis de Mussi, Général de l'Artillerie du Roi de Sardaigne, fut tué près du Pont fait sur l'avant-fossé, lorsqu'on alloit attaquer le chemin couvert.

La nuit du vint-sept au vint-huit la Batterie de onze pieces de Canon, à laquelle on travailloit depuis quelques jours, fut entierement achevée, & elle battit en brêche. On fit cette même nuit l'ouverture de la Contrescarpe sur la droite, & la descente du fossé se trouva si avancée le lendemain à dix heures du matin, que les Assiègés battirent la Chamade dans le moment que le Marquis d'Asfeld & le Mar-

quis de Louvigni relevoient la Tranchée avec trois Bataillons & deux Compagnies de Grénadiers Les Otages ayant été envoyés de part & d'autre, le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Villars se rendirent à la Tranchée, pour écouter les Propositions des Assiègés. Ceux-ci demanderent qu'il leur fût permis de sortir de la Gerra-d'Adda avec les honneurs de la Guerre, sans qu'il fût libre aux Assiègeans d'attaquer Pichighitone par ce côté, mais seulement par l'attaque commencée de l'autre côté de l'Adda, où la Tranchée avoit été ouverte le vint-trois.

Leur demande ne fut point accordée, & on leur répondit qu'on ne recevroit aucune proposition sur la Gerra-d'Adda, qu'à condition que Picighitone se rendroit en même tems. Cette réponse ayant été portée au Gouverneur, il consentit à rendre la Gerra-d'Adda; & à l'égard de Picighitone, il fut convenu qu'il y auroit une Trêve de deux jours, pour donner le tems au Gouverneur d'envoyer à Mantoue consulter le Prince de Wirtemberg sur ce qu'il devoit faire.

L'Officier chargé de cette Commission & qui fut accompagné par le Marquis de Boissieux, rapporta qu'à son arrivé à Mantoue le Prince de Wirtemberg & les Officiers Généraux des Troupes de l'Empereur avoient tenu un Conseil de Guerre, dont le Resultat avoit été de mander au Gouverneur de Picighitone de se rendre le seize du mois suivant. Le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Villars, informés de cette ré-

réponse, offrirent de donner huit jours, & c'est à cette condition que la Capitulation fut signée. Elle portoit en substance: Que si la Ville de Pighitone n'étoit point secourue dans ce tems-là, la Garnison l'évacueroit & en sortiroit avec tous les honneurs militaires, deux Pièces de Canon & deux Mortiers pour se rendre à Mantoue; que pendant la huitaine accordée il ne seroit fait aucun acte d'hostilité de part & d'autre; qu'il seroit cependant permis aux Assiègeans de s'avancer jusqu'au Chemin couvert de la Place de Tranchée ouverte, & d'y faire toutes les dispositions qu'ils jugeroient nécessaires, tant du côté de la Place que dans le Fort de la Gerra-d'Adda, dont les Assiègeans étoient les maitres, afin de foudroyer la Place, au cas qu'elle ne se rendît pas au tems prescrit; & enfin que les Assiègés ne pourroient faire aucun Ouvrage pendant tout ce tems-là.

Les Otages furent donnés à ces conditions, savoir le Major du Regiment de Picardie de la part des Assiègeans, & le Major de la Place, de la part de celles des Assiègés. Quelques jours après cette Capitulation, la Garnison sortit de la Forteresse, & fut conduite à Mantoue.

Les Alliés perdirent à ce Siège cinq cens hommes, du nombre desquels se trouverent le Marquis de Mussi; le Chévalier Dampier, Colonel; le Chévalier Tane, Lieutenant Général, & le Chévalier Laubebine, Capitaine des Grénadiers. Il y eut aussi un grand nombre de blessés, parmis lesquels on comptoit plusieurs Officiers.

Un de ceux qui se distinguerent le plus à ce Siège, fut le Marquis de Villars, fils du Maréchal de ce nom, que l'on chargea de porter au Roi Don Carlos la nouvelle de la reddition de cette Place. Un jeune Officier nommé Crillon, âgé de quinze ans, y fit paroître aussi beaucoup de bravoure: il fut blessé devant cette Ville, & le Roi de France, pour recompenser ses services, l'honora de la Croix de St. Louïs à la recommandation du Roi de Sardaigne.

On prétend que ce fut à l'occasion du Siège de Picighitone que le Baron de Rebinder, * prémier Général du Roi de Sardaigne, fut disgracié & reçut ordre de Sa Majesté de se retirer dans son Gouvernement de Pignerol. Il paroît néanmoins par tout ce qu'on publia alors à ce sujet, qu'on ne peut faire que des conjectures sur les véritables motifs de cette disgrace. Il n'est pas même bien certain s'il fut réellement disgracié. Les uns attribuent cette retraite à l'indisposition de ce Baron, qui est fort sujet à la Gravelle, & prétendent que le Roi son Maitre le contraignit par cette consideration à se retirer à Turin pour y rétablir sa santé. D'autres disent qu'il s'étoit toujours opposé à tout ce que proposoit le Maréchal

* Le Maréchal de *Rebinder* est natif de Livonie. Il commandoit les Troupes de l'Electeur Palatin en Italie, lorsqu'il passa au service du Duc de Savoye en qualite de Lieutenant-Général & de Colonel d'un Regiment Etranger d'Infanterie. Il a été fait Veldt-Maréchal par le Roi Victor.

réchal de Villars dans les Confeils de Guerre, & qu'il n'avoit pas été d'avis qu'on fit le Siège de Picighitone. D'autres racontent la chofe d'une maniere toute différente; & voici felon ces derniers comment elle fe paffa. Dans un Confeil de Guerre qui fe tint avant l'arrivée du Maréchal de Villars, tous les Membres étoient d'avis que l'on devoit marcher en avant, pour boucher les paffages aux Impériaux fans s'arrêter au Siège de Picighitone. Le Baron de Rebinder fut feul d'un fentiment contraire, & repréfenta qu'il étoit important d'avoir une retraite en cas de befoin. Le Maréchal de Villars arriva fur ces entrefaites, & fe trouva de l'avis du Général Rebinder, fans qu'on lui eût communiqué auparavant celui des autres. Le Général Rebinder, homme fort vif quoiqu'âgé alors de 80 ans, ne put s'empêcher de dire hautement dans le Confeil, que fans l'arrivée du Maréchal de Villars on alloit faire de belles fottifes. Le Marquis d'Ormea qui n'étoit pas bien d'accord avec ce Général, fit entendre au Roi de Sardaigne, qu'un tel difcours étoit un manque de refpect à Sa Majefté, qu'il ne falloit pas fouffrir. Le Roi de Sardaigne s'étant laiffé aller aux infinuations de fon Miniftre, ordonna au Général Rebinder de fe retirer à Pignerol fon Gouvernement; mais il trouva à fon arrivée à Turin un ordre qui lui laiffoit la liberté de refter dans cette Ville.

La prife de Picighitone fut bientôt fuivie de celle du Château de Cremone, où l'on en-

envoya la Brigade d'Anjou & les Fuseliers de Savoye sous les ordres de Mr. de Fervaques. Ce Siège qui se fit sous la direction de Mr. de Contade ne fut pas de longue durée. D'abord les Troupes de la Garnison firent un grand feu, mais à peine eut-on ouvert la Tranchée qu'elles demanderent à capituler. Il n'y avoit dans ce Château que cent cinquante hommes, à qui on accorda tous les honneurs de la Guerre, avec permission aux Officiers de rester deux jours dans la ville pour y règler leurs affaires. Cette Garnison fut aussi conduite à Mantoue.

Après la reduction de cette Place le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Villars, qui s'étoient rendus à Milan, donnerent leurs ordres pour former le Siège du Château. L'Armée commandée pour cet effet étoit composée de trente-quatre Bataillons & de quatorze Escardrons. La Tranchée fut ouverte la nuit du treize au quatorze Decembre, & après que les parelleles eurent été jointes par des Ziguezagues on commença le dix-huit à dresser une Batterie. La grande tranquilité où avoient été les Assiègés pendant les nuits précédentes, donna tant de confiance aux Ingenieurs & aux Officiers de l'Artillerie, que les uns & les autres n'ayant pas pris les précautions nécessaires dans le dessein d'avancer leurs Ouvrages, perdirent cette nuit par le feu continuel des Assiègés cent dix Hommes tant morts que blessés. Cette perte fut compensée par l'approche des travaux à la distance de vint-cinq toises du Chemin cou-

couvert. La nuit du dix-huit au dix-neuf on repara tous les dommages qui avoient été causés la nuit précédente avec perte de six à sept hommes. Pendant celle du dix-neuf au vint on ouvrit la seconde parallèle par trois sapes. Le vint les Assiègeans ne se trouverent éloignés de l'Angle saillant du Chemin couvert, que de douze à quinze Toises. On commença alors les décharges des Batteries du Canon & des Mortiers; mais avec peu de succès, à cause des Brouillards qui obscurcissoient l'air. Pendant la nuit du vint au vint-&-un on creusa des puits pour y faire entrer les Mineurs, & pour faire la séparation de la Chaussée, qu'on savoit être contreminée. Le travail des sappes ne laissa pas d'être continué, & on arriva à six toises du Chemin couvert. Comme le jour se trouva serein, les Batteries des Assiègeans jouerent avec tant de succès contre la Citadelle, que sur le soir il n'y avoit plus que huit pièces d'Artillerie propres à tirer. La nuit du vint-&-un au vint-deux on perfectionna toutes les Tranchées, & on ordonna les Mines, qui furent avancées de dix toises. Le vint-trois il n'y avoit plus dans le Château que cinq Canons en état de tirer; & alors les Mineurs commencerent à chercher les Mines, avec ordre, en cas qu'on ne les trouvât pas, de faire sauter les Angles du Chemin couvert. Toutes les défences des Bastions & de la seconde enceinte se trouverent entierement ruinées, mais on n'avoit pu faire de même à la Demi-lune, parce

 qu'el-

qu'elle étoit trop enterrée : on découvrit néanmoins la Gallerie & la Contremine. On s'approcha cette nuit de la Paliſſade. La nuit du vint-cinq au vint-ſix & les deux jours ſuivans on continua à fixer le logement, & avec la groſſe artillerie on battit le Rempart au front de la Tranchée. Les Troupes travaillerent en même tems à amaſſer des faſcines & de la terre pour remplir le foſſé, & former une nouvelle Batterie, deſtinée à battre en brêche.

Cette Batterie ne fut pas plutôt perfectionnée, que l'on commença à battre en brêche, & à tirer contre la Demi-lune avec beaucoup de ſuccès. Il ſe fit alors de la part des Aſſiègés, & du côté des Aſſiègeans, un feu continuel de la Mouſqueterie, du Canon & des Mortiers. Le but des prémiers étoit d'empêcher les Troupes Alliées d'approcher du Chemin couvert. Les Aſſiègeans ne cherchoient qu'à cauſer tout le dommage poſſible au Château, & à ſe mettre en état de ſe rendre maitres du Chemin couvert. Ces derniers ne ſouffrirent pas beaucoup de toutes les décharges qu'on fit contr'eux, parce qu'ils étoient toujours couverts, & ſe ſervoient des précautions néceſſaires.

La nuit du vint-huit au vint-neuf, on continua à battre le reſte de la Demi-lune, qui fut entierement raſée le lendemain. Les Troupes entrerent cette même nuit dans le Chemin couvert, & jetterent des faſcines & de la terre dans le foſſé. Enfin le Marquis de Viſcomti voyant qu'il n'y avoit

pas

pas de fureté à faire une plus longue resistance, fit arborer le Drapeau blanc & battre la Chamade vers les trois heures après midi. Les Otages qui furent donnés étoient Mr. Buzzacharini de la part des Assiègés, & pour les Troupes Alliées Mr. le Comte de Teffé. On demanda au Marquis de Vifcomti de livrer une des Portes de la Citadelle. Il la remit le lendemain matin. On convint ensuite des articles de la Capitulation qui fut fignée le foir. Tous les honneurs de la Guerre y furent accordés. On y ftipula que la Garnifon Impériale feroit conduite jufqu'à Mantoue par un Détachement des Troupes Alliées; qu'elle auroit fix Chariots couverts & les autres Chariots néceffaires, fix pièces de Canon & deux Mortiers, avec permiffion de laiffer quatre Officiers dans la Ville, pour y règler les affaires de la Garnifon & faire tranfporter les Equipages.

Les Troupes employées au Siège de ce Château fe trouvoient prefque toutes logées dans les Fauxbourgs & dans l'interieur de la Ville. Le Duc de la Trimouille qui étoit à ce Siège, eut fon Chapeau percé d'une balle à deux doigts de la tête. Les Généraux des Alliés s'étoient attendu que la reduction de ce Château leur couteroit & plus de tems & plus de peines; mais ils apprirent dans la fuite que le Général Vifcomti n'avoit pas été Maitre de fa Garnifon. En effet les Sentinelles defertoient de tous côtés, en forte que l'on fut obligé de les enchainer à leurs poftes, & l'on trouva plu-

plusieurs Potences dans le Château où l'on en avoit pendu plusieurs pris sur le fait. On prétend encore qu'il y avoit un grand nombre de malades parmis les Troupes de la Garnison. Il sortit de la Citadelle environ deux mille hommes, & l'on y trouva une nombreuse Artillerie, & quantité de Munitions. Le Roi de Sardaigne donna le commandement de ce Poste au Marquis d'Aix Piemontois.

La prise du Château de Milan fut suivie du Siège de Novarre, * où l'on envoya un Détachement commandé par le Marquis de Coigni. La Tranchée fut ouverte le troisieme Janvier 1734, & quatre jours après la Garnison demanda à capituler. Comme les Troupes Impériales étoient informées que presque tout le Milanez étoit déja soumis, & qu'il n'y avoit aucun secours à attendre, elles prirent le parti de se rendre aux Alliés dans la crainte où elles étoient d'être faites prisonnieres de Guerre. La Garnison obtint une Capitulation honorable, & fut conduite à Mantoue; mais chemin faisant un grand nombre prit parti dans les Troupes du Roi de Sardaigne. On trouva dans cette Place plus de trois cens milliers de poudre, quarante-quatre pièces de Canons, & quantité d'autres munitions de Guerre. Un autre Détachement des Troupes Alliées s'empara aussi sans beaucoup de resistance des Forteresses de Lecco & de Trezzo. On

* Cette Ville est située sur une éminence à huit lieues de Milan.

On reduisit en même tems la Forteresse de Fuentes, * dont la Garnison qui étoit de quelques centaines d'Hommes, & le Marquis de Tanna, qui la commandoit, furent amenés prisonniers de Guerre à Milan. Les Alliés s'emparerent encore de Serraillo, Poste assez important dans le Mantouan. Le Fort d'Arone † & quelques autres petites Places eurent le même sort. Dans la crainte où l'on étoit que les Impériaux ne prissent poste à Guastalla, le Comte de Broglio, Lieutenant Général des Armées du Roi Très Chrétien, y envoya un Detachement commandé par le Marquis de Valence qui s'empara de cette Principauté, après avoir fait complimenter le Duc sur la néceffité où il étoit de faire cette demarche.

Après ces conquêtes les Alliés se trouvoient maitres de presque tout le Minez. Comme il y avoit encore des Troupes Impériales à Tortone ‡ & à Mantoue, on resolut de faire le Siège de cette prémiere Place, qui étoit bloquée depuis quelque tems. Le Marquis de Maillebois ayant été chargé de cette entreprise, changea d'abord le Blocus en Siège, & fit pousser les travaux avec tant de vigueur, que le Gouver-

* Elle est sur la montagne de Montecchio, dans l'Etat de Milan, à l'endroit où l'Adda se jette dans le Lac de Come.

† *Arone* est dans le Territoire de Milan, sur la rive occidentale du Lac Major, & sur les Confins du Territoire de Novarre.

‡ La Ville de Tortone est située sur la Scrivia.

verneur désespérant de pouvoir tenir plus longtems, se vit obligé de faire battre la Chamade. On refusa de le recevoir à Capitulation, à moins que le Gouverneur de la Citadelle ne se rendît aussi ; mais celui-ci n'ayant pas voulu se rendre, le Gouverneur de la Ville jugea à propos de se retirer dans la Citadelle avec la Garnison. Les Bourgeois ouvrirent le lendemain les portes aux Vainqueurs. Comme on alloit déliberer sur le choix de l'attaque du Château, il s'éleva quelques disputes entre les Ingenieurs & les Officiers d'Artillerie au sujet de l'emplacement des Batteries ; mais Monsieur de Maillebois pour les accorder, leur laissa la liberté d'en établir chacun selon leur idée. On fit l'ouverture de la Tranchée la nuit du vint-neuf au trente, & sept jours après le Château se rendit.

Toutes les demarches des Alliés, après la prise de cette derniere Place, ne tendirent qu'à disputer aux Impériaux l'entrée du Milanez, & à prendre toutes les mesures nécessaires pour les opérations d'une nouvelle Campagne. Le Maréchal de Villars fit dans cette vue un voyage à Parme, accompagné de plusieurs Officiers Généraux. Il se rendit aussi à Turin, tant pour assister à quelques Conseils de Guerre qui devoient s'y tenir, que pour applanir certaines difficultés survenues, & qui, à ce qu'on prétend, avoient un peu alteré la bonne intelligence des Alliés. Pour obliger tous les Sujets du Milanez, qui s'étoient absentés, à quitter le service des Puissances ennemies,

mies, le Roi de Sardaigne fit publier un Edit, par lequel ils étoient sommés de revenir dans le Païs, sous peine d'être déclarés rebelles à la Patrie & de confiscation de tous leurs biens.

Comme il arrivoit tous les jours un grand nombre de Troupes Impériales dans le Trentin, & que le Général Comte de Merci sembloit vouloir former quelque entreprise, l'Armée Françoise cantonnée dans le Duché de Milan reçut ordre de faire quelques mouvemens. Quelques Regimens s'avancerent vers l'Oglio, pour faire tête aux Impériaux, en cas qu'ils tournassent leur marche de ce côté-là. La suite fit voir que ces précautions n'étoient pas inutiles. Au commencement de Février le Prince Frédéric de Wirtemberg, un des Généraux de l'Empereur, sortit de Mantoue avec un Détachement d'Infanterie, de Cavalerie, & de Dragons, au nombre de quatre mille hommes. Il leur fit prendre à Goito du Canon, des Pontons & deux cens Travailleurs. Ces préparatifs étoient destinés à rompre le Pont que les Troupes Françoises avoient fait à Gazzolo sur le Fleuve d'Oglio. Ce corps de Troupes se présenta la nuit au gué de St. Michel & ensuite au gué de Marcaria. Mais le Prince de Wirtemberg trouva les postes si bien gardés, qu'il ne crut pas y devoir rien tenter. Il se retira à Capicello, d'où il rentra dans Mantoue.

C'est ainsi que se termina en Italie la prémiere Campagne, qui fut une suite conti-

tinuelle de conquêtes pour les Troupes Alliées. Celle du Rhin fut bornée au Siège du Fort de Kehl, soit que la France voulût menager les Princes de l'Empire, soit qu'elle voulût se contenter de frapper d'abord les principaux coups en Italie, où l'on savoit que les Impériaux ne pouvoient arriver à tems. Les Troupes Françoises resterent en effét dans l'inaction tout le reste de cette Campagne qui étoit déja fort avancée. On se contenta d'occuper une partie des Troupes aux Ouvrages qui devoient couvrir les Ponts de Hunningue & du Fort Louis, afin que les Troupes ne trouvassent l'année suivante aucun obstacle à repasser le Rhin.

Dans la crainte où étoit la Cour de Vienne que l'Armée Françoise qui augmentoit chaque jour sur le Rhin, ne fît quelque entreprise importante de ce côté-là, on donna ordre au Duc Albert de Bevern, * qui commandoit l'Armée Impériale dans l'Empire, de marcher en toute diligence jusqu'à Hailbron & de s'opposer à l'Ennemi, au cas qu'il voulût se jetter plus avant dans l'Empire. On fit en même tems sortir de la Silesie les Troupes qui formoient le Camp de Groot-Glogaw, afin qu'elles pussent aller joindre l'Armée commandée par ce Duc. Après l'arrivée du Duc de Bevern les Partis des deux Armées commen-

* On trouve l'éloge de ce Prince dans les *Memoires du Baron de* Pöllnitz. *Tom. I. pag.* 85.

mencerent à s'incommoder reciproquement, mais on n'en vint à aucune action d'éclat. Ce Général ayant un jour commandé quatre mille hommes la plupart Cavalerie avec quinze cens Chariots, leur donna ordre de s'avancer du côté de Sellingen. Ce Détachement enleva environ cinquante mille Palissades & autant de Fascines, que les François avoient assemblées, tant pour reparer leurs Lignes, que pour fortifier le Fort de Sellingen nouvellement construit. Ce même Détachement enleva encore une partie d'un Magazin de fourage, & se retira ensuite en bon ordre.

Les François eurent aussi de l'avantage dans diverses petites rencontres. Au mois de Janvier 1734, quatre cens Dragons du Fort-Louïs ayant poussé leurs courses jusqu'auprès des Gardes avancées des Impériaux, tuerent quelques Soldats, enleverent beaucoup de provisions & emmenerent un Officier. Par représailles quelques jours après trois cens Hussars de l'Armée Impériale, avec soixante Volontaires, passerent de nuit le Rhin près de Sellingen, firent main basse sur les prémieres Sentinelles Françoises, enleverent la plus grande partie des Bestiaux destinés à établir un pont, & se retirerent avec trois prisonniers.

Avant d'entrer dans aucun détail des évenemens remarquables qui se passerent après cette prémiere Campagne, tant en Italie, que sur le Rhin & en Pologne, il ne sera pas hors de propos d'examiner en peu de mots, prémierement les Motifs qu'allegua le Roi de Sardaigne en joignant ses armes

à celles du Roi Très Chrétien ; secondement, les plaintes que fit l'Empereur contre ce procedé & celui de la France, & enfin la demarche de la Cour d'Espagne, qui en imitant les deux Puissances Alliées, entra dans toutes leurs vues & déclara la Guerre à l'Empereur.

Peu de tems après que le Roi de Sardaigne se fut declaré contre l'Empereur, ce Prince fit repandre dans toutes les Cours un Manifeste, où il expose les Motifs de sa rupture avec sa Majesté Impériale & de son Alliance avec la Cour de France. Cette piece commence par des plaintes que fait le Roi de Sardaigne, de la maniere dont l'Empereur avoit affecté de choquer Sa Majesté Très Chrétienne, en s'efforçant de fermer le chemin du Trône à un Prince qui en étoit si digne, & au sort duquel Elle prenoit le plus tendre intérêt. On passe ensuite aux prémieres injustices qu'on attribue à la Cour de Vienne, & qui ont pour époque les tems mêmes auxquels la Maison de Savoye faisoit les plus généreux efforts en faveur de celle d'Autriche. Cette plainte regarde le Traité d'Alliance conclu en 1730, entre le feu Roi de Sardaigne & l'Empereur Léopold. On prétend que ce Traité fut mal exécuté du côté des assistances promises, qu'il ne fut qu'imparfaitement accompli du côté des cessions stipulées, & que les avances considerables faites en ce tems-là pour l'entretien des Troupes Impériales n'étoient pas encore remboursées. La seconde plainte roule sur

la maniere outrageante dont on traita les Ministres du Roi de Sardaigne, tant à Vienne qu'à Ratisbonne, lorsqu'après la dissolution de la Ligue, la pluralité des suffrages décerna au feu Roi Victor le Royaume de Sicile.

On rappelle ensuite l'injustice qui fut faite au Roi de Sardaigne, au Congrès désigné à Cambrai, par la lenteur affectée & l'inflexibilité des Ministres Impériaux, qui firent perdre tout le fruit de cette Convocation. Le Roi de Sardaigne entierement livré par-là à la Cour de Vienne, éprouva dès-lors tout le poids de son aliénation pour lui. Elle avoit déja voulu le mettre au rang des simples Vassaux & Feudataires, & cela de l'autorité de l'Empereur, sans aucune délibération de la Diete. Elle permit au Conseil Aulique d'écouter & d'encourager les Appels des Vassaux & des Sujets du Roi de Sardaigne, au préjudice de ses prérogatives. Elle lui disputa ses titres & les distinctions, dont sa Maison a joui autrefois. Elle éluda par des délais infinis la demande des Titres & autres Ecritures, qui appartiennent au Monferrat; & afin de lui ôter les moyens de se défendre, elle prétendit lui limiter la liberté absolue de fortifier ses Places, que le Droit naturel, aussi-bien que les Traités lui accordent. Elle fomenta avec soin, & soutint avec hauteur, les injustes prétentions des Terres de l'Etat de Milan, confinantes avec les Etats du Roi de Sardaigne. Enfin cette Cour, attentive aux occasions de choquer celle de Turin, par les endroits

les plus ſenſibles, choiſit le moment que les Plénipotentiaires du Roi de Sardaigne alloient prêter hommage de cette partie de ſes Etats, qui releve de l'Empire, pour introduire par ſurpriſe une étrange nouveauté, & une odieuſe diſtinction, contre l'uſage établi, & recemment pratiqué envers les Rois d'Angleterre, de Dannemarc & de Suede. Dans ces circonſtances le Roi Très Chrétien s'étant déterminé à déclarer la Guerre à l'Empereur, a invité le Roi de Sardaigne, à prendre à cette Guerre la même part qu'il prenoit aux motifs qui la rendoient indiſpenſable. Le Roi de Sardaigne, engagé par tant d'endroits, à épouſer le juſte reſſentiment de Sa Majeſté Très Chrétienne, & ayant de plus ſes propres griefs à réparer, joint ſes armes à celles d'un Prince, qui, dépouillé d'ambition, n'a cherché à ſe diſtinguer en Europe, que par ſon amour pour la paix & par l'équité de ſes deſſeins.

Quoique la Cour de Vienne n'ait pas répondu directement au Manifeſte du Roi de Sardaigne, elle n'a pas néanmoins negligé de tâcher de ſe juſtifier contre les accuſations de ce Prince, dans toutes les pieces qu'elle a eu ſoin d'oppoſer aux Motifs alleguées par la Cour de France. Comme quelques-uns de ces pieces ſont fort longues & qu'elles ſe trouvent déja imprimées ailleurs, * nous nous contenterons de don-

* Voyez le Tome IX du *Recueil Hiſtorique*, &c. de Mr. *Rouſſet*, & le Tome V de *l'Hiſtoire des Rois de Pologne.*

donner le précis de celles qui passent pour les plus autentiques, afin de donner du moins quelque idée des raisons alleguées de part & d'autre. Il manqueroit quelque chose d'essentiel à l'Histoire de cette Guerre, si nous n'exposions les motifs qui ont porté la France à la déclarer, & d'un autre côté il y auroit de l'injustice à ne faire aucune mention des raisons, que produit la Cour de Vienne dans ses Réponses.

Une des prémieres demarches que fit l'Empereur, lorsqu'il se vit attaqué sur le Rhin & en Italie, fut de faire expédier au Prince de Furstemberg son principal Commissaire à la Diete de l'Empire un Rescript, avec un Decrèt de Commission, qui devoit être communiqué à l'Assemblée Générale de l'Empire. Dans le Rescript Sa Majesté Impériale, après avoir fait connoitre que la France avoit rompu la Paix en violant le Territoire de l'Empire, se plaint amèrement du Duc de Savoye, qui séduit par la Cour de France, s'étoit déclaré d'une maniere parjure, pour agir hostilement contre les Terres Impériales situées en Italie. L'Empereur ordonna ensuite au Prince de Furstemberg de représenter au plutôt à chaque Membre de la Diete, le grand danger auquel l'Empire étoit exposé, de leur insinuer sur-tout, de ne pas s'exposer aux paroles flatteuses de la France, & de proceder sans délai aux Délibérations, par rapport aux Contingens nécessaires, que chacun devoit fournir pour une vigoureuse resistance.

Dans le Décrèt de Commiſſion Impériale, on expoſe fort au long l'injuſtice des Motifs de la Cour de France & de celle de Turin, dans la rupture de la Paix avec Sa Majeſté Impériale. Comme la France avoit allegué les affaires de Pologne pour le principal motif de cette rupture, on entre ici dans un détail de tout ce qui s'étoit paſſé dans ce Royaume au ſujet de l'Election d'un Roi. Voici en peu de mots ce que Sa Majeſté Impériale attribue à la Cour de France, & ce qu'Elle allegue en même tems pour ſe juſtifier.

Après la mort d'Auguſte II, la France mit tout en œuvre pour profiter de cet évenement, & s'en ſervir adroitement pour pallier les troubles qu'elle étoit ſur le point d'exciter. L'Empereur au contraire ne fit dans cette occaſion que les mouvemens néceſſaires pour couvrir ſes Etats Héréditaires, & ceux qui ſont Limitrophes de la République de Pologne. Il n'entreprit rien que ce que le Primat & la République, même du vivant du feu Roi, avoient éxigé de lui, comme Garant de la Liberté Polonoiſe. La France avoit pris depuis longtems ſes meſures, pour forcer la République à recevoir le Candidat qu'elle recommandoit, au préjudice de tout autre. S'étant miſe audeſſus de tout, elle appuia ſes menaces de préparatifs extraordinaires de Guerre, & commença ſes hoſtilités dans le tems même où S. M. Impériale ſe repoſoit ſur la foi des Traités les plus ſolemnels. On vit éclater à Warſovie dans la Diete de Convocation ce qu'on a-

voit

voit prédit d'avance dans la Contre-Déclaration de Sa Majesté Impériale, que toutes les démarches de la France aboutiroient à violer les Constitutions du Royaume, & à étouffer la liberté des suffrages. On n'oublia pas même de tâcher de porter les Turcs & les Tartares à prendre les armes contre les Puissances voisines

Des procédures si exorbitantes engagerent plusieurs Magnats à recourir à Sa Majesté Impériale & à Sa Majesté Czarienne, comme Garantes de la Liberté Polonoise, pour implorer leur secours. Malgré ces motifs qui auroient pu déterminer leurs Majestés à concourir à l'exécution des Garanties, elles employerent les moyens les plus doux, par les Remontrances qu'elles firent pour cette effet au Primat du Royaume. Le Primat, au-lieu de faire attention à ces Remontrances, prodigua les termes les plus offençans contre les Puissances voisines dans ses Universaux aux Dietines de Relation; & ses Emissaires, de concert avec le Ministre de France à Warsovie, mirent tout en œvre pour armer le Turc contre la Chrétienté. On alla encore plus loin. Le Primat & ses adhérens porterent leurs excès jusqu'à outrager le caractère sacré des Ministres publics. Le Palatin de Kiovie son frere, se laissa aller jusqu'à entreprendre des hostilités contre les Palais des Ministres de Russie & de Saxe, & à ôter à ces Ministres & à celui de Sa Majesté Impériale toute communication, non seulement avec les Polonois bien intentionnés,

mais même avec leurs Cours. On auroit porté la violence encore plus loin, ſi la crainte des Armes Ruſſiennes, n'avoit eu la force de ſuſpendre l'animoſité du Palatin de Kiovie. Cette entrée des Troupes Ruſſiennes ſervit de voile à la France pour couvrir ſon irruption dans l'Empire. Cette Cour avoit déclaré, longtems auparavant, que, quand même les Troupes de Sa Majeſté Impériale n'entreroient pas dans la Pologne, elle déclareroit pourtant la Guerre à S. M. I. pour vanger ſur elle cette entrée des Troupes Ruſſiennes, par la ſeule raiſon, que S. M. I. étoit en bonne intelligence avec S. M. Czarienne. Loin de nier ce dernier trait, S. M. I. ſe fait gloire de déclarer, qu'elle travaillera toujours à entretenir une Alliance auſſi avantageuſe à la Chrétienté. Conſtamment reſolue de condamner l'oppreſſion de la liberté des Suffrages dans le Royaume de Pologne, & les violences auxquelles on a eu recours pour cet effet, S. M. I. ne peut déſapprouver les ſecours que S. M. Czarienne accorde aux preſſantes inſtances de la République, & que celle-ci a jugées ſi néceſſaires pour garantir ſa liberté des violences de ſes oppreſſeurs. Après avoir ainſi expoſé l'état des affaires de Pologne, Sa Maj. Imp. ſe repoſant ſur la juſtice de ſa cauſe, eſpère que les Electeurs, les Princes & les Etats de l'Empire, l'aſſiſteront de leurs Conſeils, & prendront une reſolution ferme, efficace & unanime, qui tende à aſſurer le ſalut commun

mun de l'Empire dans une conjonćture si ouvertement injuste.

La Cour de Vienne fit encore publier dans la suite une sorte de Manifeste, pour instruire toute l'Europe de la justice de la Cause de S. Maj. Impériale, & où l'on répond à tous les Motifs que la France avoit allegués, en déclarant la Guerre à l'Empereur. Nous ne nous arrêterons pas à donner le pécis de cette piece, parce qu'elle diffère peu, pour le fond, de ce qui est contenu dans le Décrèt de Commission Impériale. Nous remarquerons seulement qu'on ne neglige rien dans cet Ecrit pour tâcher d'intéresser tout l'Empire dans cette querelle, en représentant à tous ses Membres, que l'agression de la France ne leur laissoit pas le choix libre. Sur ce que la Cour de France avoit fait déclarer qu'elle vouloit maintenir les Princes de l'Empire en paix & en tranquilité, l'Auteur du Manifeste répond en ces termes. *Peut-on dire de venir en ami, quand on agit en enneni? L'entrée des Troupes Russiennes en Pologne, & l'invasion des terres de l'Empire par celles de la France n'ont rien de commun. L'Empire n'a pas sans doute fait instance à cette Couronne, d'assièger Kehl, d'éxiger des Contributions, d'envahir le Milanez.*

Ces instances réïterées de la Cour de Vienne auprès des Princes & Etats de l'Empire, jetterent la plupart d'entr'eux dans un terrible embarras. On craignoit, & avec raison, que si l'Empire se déterminoit à prendre parti contre Sa Majesté Très

Chrétienne, ceux qui avoient été obligés de fournir des provisions à l'Armée de France sur le Rhin, ne fussent pas payés comme cette Cour s'y étoit engagée. D'ailleurs la France se justifioit pleinement de la nécessité où elle s'étoit trouvée d'assiéger le Fort de Kehl, & d'éxiger des Contributions. Monsieur Blondel un de ses Ministres représenta à cette occasion à l'Electeur de Mayence, que pour entraîner l'Empire dans la Guerre, les Ennemis de la France n'oublioient ni suppositions, ni faux bruits auxquels ils donnoient avec artifice une apparence de vérité pour surprendre les personnes qui dans l'éloignement, n'étoient pas instruites de ce qui s'étoit passé sur les lieux. Que dans le grand nombre ceux qui feroient les plus solides, s'ils avoient du fondement, étoient les prétendus désordres commis par les Troupes du Roi, & les Contributions qu'on disoit avoir été éxigées au-delà du Rhin sans payer. Qu'il étoit de notorieté publique, que s'il y avoit eu quelque désordre non seulement on l'avoit reparé, mais qu'on y avoit remedié dès le commencement par le châtiment le plus rigoureux envers ceux qui l'avoient causé, & que la discipline éxacte que Monsieur le Maréchal de Berwick avoit fait observer, en avoit arrêté le progrès. Il fit voir qu'à l'égard des Contributions, les personnes mal-intentionnées pour la tranquilité du Corps Germanique, avoient profité de l'intervale du tems de la livraison, à celui de l'Arrêté des Comptes, pour repandre qu'on

avoit

avoit traité l'Empire comme un Païs ennemi, en éxigeant des Contributions sans payer. Que cependant il étoit constant qu'à la prémiere réquisition de Mr. le Margrave de Bade, on lui avoit demandé des Députés qu'il envoya, & avec lesquels on règla tout à l'entière satisfaction de Mr. le Margrave, qui se chargea lui-même d'indemniser ses Sujets au moyen de ce qui avoit été règlé. Qu'on en avoit usé de même avec les autres Communautées, & que sur le simple serment de leurs Sindics, on avoit pourvu à leur satisfaction. Qu'on pouvoit enfin juger par-là si la France avoit traité en Enemi un Païs, avec lequel au contraire elle ne cherchoit qu'à entretenir la bonne intelligence, & à maintenir les Princes qui le composent dans la Paix & la tranquilité, autant qu'ils ne prendroient point de parti contre elle dans la Guerre juste qu'elle venoit d'entreprendre.

Malgré ces représentations, l'Empire ne laissa pas de prendre parti contre la France, en déclarant la Guerre au Roi Très Chrétien & à celui de Sardaigne son Allié. Ce ne fut qu'au mois de Fevrier que le Décrèt de Commission Impérial fut mis sur le tapis à la Diete de l'Empire. On représenta à ce sujet à l'Assemblée, que la France ayant rompu la Paix de Bade, attaqué & emporté la Forteresse de Kehl, éxigé par la voie des armes des contributions dans l'Empire, & enlevé conjointement avec la Sardaigne & l'Espagne, le Duché de Milan, Fief dépendant de l'Empire, il étoit

étoit néceſſaire, en ſe conformant aux intentions de ſa Majeſté Impériale de repouſſer la force par la force, de déclarer la France & ſes Adhérans Ennemis de l'Empire, ſans donner les mains à quelque Négociation que ce fût pour une Neutralité, & de déclarer auſſi le Roi de Sardaigne Ennemi de l'Empire. Quelques Miniſtres, entr' autres ceux de la Maiſon de Baviere repliquerent: Que l'affaire de Pologne ayant donné lieu à la préſente Guerre, l'Empire à l'exemple de quelques autres Puiſſances, ne devoit point y prendre part. Que la France avoit promis de reſtituer Kehl & de payer les Contributions éxigées; & après s'être étendus fort au long ſur les maux qu'une Guerre offenſive pouvoit cauſer à l'Empire, ils conclurent qu'une Neutralité lui convenoit mieux. Enfin après pluſieurs diſcours, on convint à la pluralité de ſix voix contre trois dans le College Electoral, & de cinquante-ſept contre douze dans le College des Princes, de prendre une reſolution vigoureuſe contre les entrepriſes ennemies de la France, en lui déclarant la Guerre.

Les Miniſtres de Pruſſe & de Hanovre ſe diſtinguerent fort dans les débats qui s'éleverent à cette occaſion dans le College des Electeurs, où les Miniſtres de Cologne, de Baviere & Palatin délivrerent une Proteſtation dans les formes, contre la concluſion formée à la pluralité des Voix.

Le Comte de Kuſtein ayant été chargé d'une Copie du Reſultat de l'Empire, ſe rendit d'abord à Vienne pour la communiquer

quer à l'Empereur. Cette Resolution ne manqua pas d'être approuvée & confirmée par sa Majesté Impériale. Elle fut ensuite renvoyée à Ratisbonne, avec les Articles dressés en conséquence, sur lesquels la Diete devoit déliberer pour l'exécution de ce qu'elle contenoit.

Ce Resultat portoit en substance : Que le Décrèt Impérial de Commission & les pieces annexées, communiquées aux Etats de l'Empire le cinq & le six Novembre de l'année 1733, ayant été proposé & examiné dans les trois Colleges de l'Empire, & y ayant vu que la Couronne de France, sous prétexte non fondé des affaires concernant l'Election d'un Roi en Pologne, avoit rompu la Paix conclue à Bade le sept Septembre 1714, avec S. M. Imp. & le St. Empire, non seulement en faisant une irruption sur le Territoire de l'Empire en deça du Rhin, en attaquant le Fort de Kehl, & en éxigeant avec violence & en pleine Paix de grosses Contributions des fidèles Etats & Sujets de l'Empire, mais aussi en exécutant les mêmes choses contre les Etats d'Italie, Fiefs de l'Empire : Que le Roi de Sardaigne, comme Duc de Savoye, dans le tems même qu'à l'occasion de l'Investiture de ses Fiefs, il prêtoit Serment de fidelité à l'Empereur & à l'Empire, induit par la France, avoit par un procedé inouï conclu avec elle une Alliance offensive contre S. M. I., attaqué, conjointement avec les Forces de cette Couronne, le Duché de Milan, Fief incontestable de l'Empire, & emporté avec vio'

violence les Places fortes de ce Duché, qu'il avoit faites occuper par ses Troupes.

Que Mr. Blondel, Ministre de France, résident à Mayence, avoit fait à l'Electeur de ce nom & aux autres Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, une Déclaration tendante au mépris de la puissante Nation Germanique & des Etats considerables qui la composent: Et enfin que Sa Majesté Impériale, pour conserver & mettre en sureté les Cercles les plus exposés, ayant fait avancer une partie de ses Troupes, avoit obligé par-là l'Armée ennemie à repasser le Rhin. Que comme S. M. Imp. se reposoit sur l'assistance Divine, sur la justice de sa cause & sur le puissant secours de ses Alliés, & qu'Elle se confioit que les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, l'assisteroient de leurs Conseils & de leurs forces avec ce courage si naturel aux Allemans, il avoit été jugé à propos, après une mûre déliberation sur cette importante affaire, & sur les suites fâcheuses qui en pourroient resulter, de remercier S. M. Imp. de la part de l'Empire, de son attention & de son zèle dans cette délicate conjoncture, & des mesures qu'Elle avoit prises à l'occasion de cette violation de Paix de la part de la France.

Qu'il avoit aussi été résolu, que l'Empire seconderoit les justes intentions de S. M. Imp. par une Contre-Déclaration de Guerre contre la Couronne de France, le Roi de Sardaigne, comme Duc de Savoye, & leurs

Ad-

Adhérans, & que cette Contre-Déclaration seroit publiée dans l'Empire & ailleurs où besoin seroit. Qu'en conformité des dispositions prescrites par les avis de l'Empire des années 1681, 1689, 1702, & 1704, qui serviroient en même tems de règle pour déliberer sur la question *Quomodo*, on se mettroit en état de s'opposer aux entreprises ouvertes de la France, & de repousser avec vigueur, & moyennant l'assistance Divine, la force par la force, afin de vanger l'Empire du tort qu'on lui avoit fait, & assurer la Gloire, le Repos, & la Liberté de la Nation Germanique, contre tous attentats & insultes ennemies, dans l'espérance d'obtenir, au moyen des Forces unies des Alliés de S. M. Imp., une Paix stable & honorable pour le bien & le salut de la Patrie. Que de plus il avoit été resolu, qu'en conformité de l'avis de l'Empire du quatorze Février 1698, on ne souffriroit aucune Neutralité dans l'Empire sous quelque prétexte que ce pût être, & que tout ce qui, à l'occasion des Guerres précédentes avec la France, avoit été changé, tant par rapport aux affaires Ecclésiastiques que Politiques, dans les Païs qu'avec l'assistance Divine on esperoit de recuperer; seroit remis sur l'ancien pié. Enfin que cette Résolution de l'Empire seroit rapportée à S. M. Imp., en la priant de vouloir publier les Avocatoires & Inhibitoires ordinaires, contre ceux qui se trouvoient engagés au Service civil & militaire des Ennemis,

mis; de publier auſſi les Mandemens pour défendre le tranſport des Proviſions, Munitions, Cheveaux &c., & empêcher toute Correspondance avec l'Ennemi.

Cette Reſolution de la Diete de l'Empire étonna fort la Cour de France, ſans néanmoins l'alarmer beaucoup. On avoit eſperé que les Membres de l'Empire, contens des offres que Sa Majeſté Très Chrétienne leur avoit faites de vivre en paix avec le Corps Germanique, auroient trouvé qu'il étoit de leur intérèt de regarder cette Guerre comme étrangère à l'Empire. Il eſt certain que par-là ils euſſent mis leurs Etats en ſureté & ſe fuſſent épargnés les fraix immenſes, auxquels quelques-uns d'entr'eux ſe ſont déja vus expoſés pour la défenſe de l'Empereur. D'un autre côté la France n'auroit pas eu lieu de ſe dédommager de la plus grande partie des dépenſes, que ſon Armée eſt obligée de faire en Allemagne. Au-lieu de payer comptant tout ce qu'elle achete ſur les Terres de l'Empire, elle a la plupart de ces choſes pour rien, & trouve un nouvel avantage dans les Contributions qu'elle établit.

Ce fut par de pareils motifs que les Miniſtres de Baviere, de Cologne & Palatin s'oppoſerent fortement à la Reſolution, que prit la Diete de l'Empire de déclarer la Guerre à la France. Cette Proteſtation fut encore renouvellée dans la ſuite, lorſqu'on délibera à la Diete ſur le Contingent que chaque Cercle ſeroit obligé de fournir. Comme cette piece contient des raiſons,

qu'il

qu'il eſt important de ne pas ignorer, nous la donnerons ici toute entière & ſelon ſa teneur. La voici.

Quelque déplorable que ſoit la Guerre actuellement allumée entre Sa Majeſté Impériale & la Couronne de France, il eſt néanmoins évident, même par la Déclaration qu'il a plu à Sa Majeſté Impériale de faire à l'Empire au commencement de ſon Décrèt de Commiſſion, ainſi que par la Pièce intitulée, *Motifs des Reſolutions du Roi*, jointe audit Décrèt, que la préſente Guerre, ſurvenue entre ces deux Hautes Puiſſances, prend ſa ſource dans l'affaire de l'Election d'un Roi de Pologne. Mais quelque que ſoit l'affaire de cette Election, & quelque fondé & inconteſtable que puiſſe être tout ce qu'on a publié touchant les intrigues pratiquées à ce ſujet, (car il ne s'agit pas ici d'entrer dans aucune diſcuſſion par rapport à l'Agreſſeur, ni dans aucun examen par rapport aux Traités précédemment faits, à l'inſçu de l'Empire, avec des Puiſſances étrangères) il eſt toujours certain que l'Empire n'ayant ni Alliance ni Engagement ſpecial avec le Royaume de Pologne, doit regarder cette affaire en quelque façon comme étrangère, & à laquelle il n'eſt point obligé de prendre part. Il s'agit donc préſentement de délibérer, ſi vu les motifs repréſentés par Sa Majeſté Impériale à la Diete, l'Empire doit généralement conſentir à une Déclaration de Guerre contre la France.

Les Loix de l'Empire établiſſent ſuffiſamment ce qu'il convient de faire pour ſa défenſe, en cas de quelque attaque ennemie, perſonne ne l'ignore. Mais comme le St. Empire Romain eſt en paix avec toutes les Puiſſances étrangères, & que la Couronne de France, même après s'être emparée du Fort de Kehl, a fait déclarer par écrit, le quatorze Octobre, à tous les Electeurs, Princes & Etats du St. Empire Romain, par le Sr. Blondel ſon Miniſtre, ainſi qu'il paroît par la Pièce annexée au Décrèt Impérial de Commiſſion, qu'elle n'a rien plus à cœur que de maintenir la Paix avec l'Empire, & d'obſerver les Traités, ſans vouloir faire des Conquêtes, promettant en conſéquence de rendre ce Fort de Kehl, on ne voit pas que l'Empire puiſſe avoir aucune raiſon ſuffiſante d'entrer en Guerre. D'ailleurs, c'eſt une choſe notoire aux Electeurs, Princes & Etats, que pendant le peu d'années de Paix dont a joui l'Empire, & en particulier les Cercles qui durant la derniere Guerre, & tant d'autres qui l'ont précédée, ſe ſont trouvés les plus expoſés aux attaques ennemies, & n'ont pu éviter les dégats & la deſtruction qui accompagnent toujours les armes, ne ſe ſont pas encore aſſez bien rétablis des pertes qu'ils ont ſouffertes, qu'on les expoſe de nouveau aux mêmes inconveniens, & cela pour une affaire étrangère à laquelle ils n'ont aucune part, & pour qu'on éxige d'eux qu'ils contribuent aux frais d'une Guerre qui durera peut-être pluſieurs an-

années; car si l'on considere avec attention les suites onereuses d'une rupture, on trouvera, & l'expérience nous le montre, que lorsqu'elle est entamée; il est bien difficile d'en prévoir les évenemens & de juger de sa durée. Après cela, quelque heureuse que pût être cette Guerre, & quand même on pourroit obliger la Partie adverse à consentir à une Paix & durable & avantageuse, la même expérience nous fait voir que toute l'utilité qui en resultera aux Etats du St. Empire Romain, sera qu'on leur rende leurs Païs, mais désolés & dans un état plus triste encore que celui où leurs Sujets & leurs Païs se trouvent actuellement, sans pouvoir esperer aucun aggrandissement, puisqu'on a vu que tous les efforts qu'on a faits jusqu'à présent pour cela, ont toujours été infructueux. C'est pourquoi, & d'autant que S. M. Imp., par son Décrèt de Commission, a non seulement recommandé le fait aux Etats, que même elle y demande gracieusement leur conseil & avis, il paroît qu'on doit mûrement déliberer, si, avant que de parler d'aucune Déclaration de Guerre, il ne seroit pas convenable que la Diete songeât aux moyens d'éviter un aussi grand mal qu'est une Guerre offensive. Il paroît que c'est l'unique moyen de conserver la tranquilité parmi les Etats de l'Empire, & de les mettre en état de mieux servir S. M. Imp. & la Patrie.

Aussitôt que S. A. E. de Baviere, comme Membre du Cercle de Suabe, en vertu des Terres & Seigneuries qu'Elle y possède,

 eut

eut appris que ce Cercle & les autres Cercles associés devoient s'assembler, elle donna ordre de leur représenter la nécessité qu'il y avoit de mettre promptement leurs Païs dans un état convenable de défense, sans préjudice de qui que ce fût. C'est un pareil état de défense, conformément aux Résolutions prises dans l'Assemblée desdits Cercles, que S. A. E. souhaite de la part des Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, & elle le regarde, comme un point si nécessaire & si important dans la circonstance présente des affaires, que bien loin de vouloir s'en éloigner tant soit peu, elle est disposée, en conformité de sa naissance & de son devoir, à contribuer de tout son pouvoir à tout ce qui peut tendre à la conservation du St. Empire Romain en général, & de chaque Etat en particulier ; mais elle croit qu'il faut éviter toute offense, & qu'il est bien plus convenable de songer uniquement à la défense & à la conservation dudit St. Empire Romain & de ses Etats particuliers.

1. Parce que toute Personne qui voudra se donner la peine d'examiner, sans partialité & sans prévention, la source & la cause de la présente Guerre, verra facilement en conséquence des raisons alleguées cidessus, qu'elle ne peut originairement regarder en aucune maniere le St. Empire Romain, puisque les Hautes Parties belligerantes ont pour principal motif le soin de vanger reciproquement leur honneur, qu'elles croient offensé.

2. Par-

2. Parce qu'on ne sauroit conseiller ni approuver que pour une cause étrangere, à laquelle le St. Empire Romain n'a aucune part, on veuille le priver de la douce Paix, rétablie en dernier lieu, & aquise aux dépens de tant de sang répandu, & qu'on cherche à l'engager dans une nouvelle Guerre onereuse, dont l'issue & la durée sont si incertaines, & dont tout le poids tomberoit sur les Cercles, qui par leur situation se trouvent les plus exposés au danger, & par conséquent à une ruine inévitable sans l'avoir meritée. Les Pactes entre la très illustre Maison Archiducale de l'Empereur & la Couronne de Pologne subsistent depuis longues années, ayant été établis sous le Gouvernement de l'Archiduc Albert & du Roi Casimir, & confirmés dernierement par l'Empereur Léopold de glorieuse memoire. Ils ont pour objèt la défense mutuelle de leurs Royaumes, ainsi que de leur Commerce: mais ce n'est pas en qualité d'Empereurs & du consentement de l'Empire, que les Princes de la Maison d'Autriche ont contracté ces Alliances; ils ne l'ont fait que pour leur propre intérèt, & à cause de la proximité de leurs Terres & Provinces; par conséquent le St. Empire Romain n'y a aucune part.

3. Comme S. M. Imp., pendant son glorieux Regne, a donné plusieurs preuves éclatantes du desir qu'elle a de maintenir & de conserver le repos & le salut du St. Empire Romain, & que de tout tems on a regardé la tranquilité générale comme le

bien le plus déſirable, Elle peut d'autant moins trouver mauvais de ce que les Etats ſe mettent ſimplement dans un état de défenſe, qu'elle a tout lieu d'avoir une entière confiance dans le St. Empire Romain, & qu'elle n'ignore pas les triſtes ſuites que la Guerre entraine après elle. Il eſt d'ailleurs à remarquer que d'autres Puiſſances, quoiqu'étroitement unies & alliées avec S. M. Imp. auxquelles on aura ſans doute communiqué tout ce qui s'eſt paſſé dans l'affaire de Pologne, & qui par conſéquent n'ignorent pas laquelle des deux Hautes Parties doit être conſiderée comme l'Aggreſſeur dans la préſente Guerre, n'ont pas encore juſqu'à préſent jugé à propos de ſe déclarer contre la France, ſoit par le deſir de conſerver quelques-uns de leurs Etats & Sujets, ou pour d'autres raiſons. Quoique quelques-unes de ces Puiſſances ſe mettent ſur leurs gardes, ce n'eſt apparemment que pour mieux maintenir & conſerver la tranquilité. Si le St. Empire Romain ſe trouvoit fruſtré de l'aſſiſtance de ces Puiſſances, le poids de la préſente Guerre lui ſeroit difficile à ſupporter, & le danger bien plus grand & plus évident, ſur-tout ſi S. M. Imp. alloit retirer, en tout ou en partie, les Troupes qu'elle a ſur le Rhin pour les envoyer à la défenſe de ſes autres Etats, & qu'elle laiſſât aux Cercles le ſoin de la défenſe de l'Empire. Cette crainte n'eſt pas vaine ni chimerique : elle eſt fondée ſur l'expérience de ce qui s'eſt paſſé pendant la derniere Guerre, où l'on a vu les Troupes

Impériales quitter le Rhin, & les Cercles seuls obligés de défendre leurs Terres, à leur grand préjudice, & à la ruïne de leurs Païs. De plus, les Actes de l'Empire font foi, que d'un côté les Etats ne voulurent pas dans la derniere Guerre s'engager, avant que les deux Puissances Maritimes se fussent alliées avec S. M. Imp. & que, d'un autre côté, aussitôt que lesdites Puissances se furent separées de la Grande Alliance, les mêmes Etats jugerent à propos d'accepter les Conditions du Traité de Rastadt, donnant par-là clairement à connoitre, combien il leur étoit impossible de continuer la Guerre sans la concurrence des Puissances Maritimes. C'est pourquoi le St. Empire Romain, & en particulier les Cercles les plus exposés, qui certainement ne se sont pas encore rétablis des pertes souffertes, feroient bien de songer à épargner & ménager leurs forces chancelantes pour des occasions plus importantes qui pourroient survenir, & qui dépendent de la vicissitude des choses, sans quoi on pourroit bien s'en repentir, mais peut-être trop tard.

4. La Couronne de France ne peut trouver mauvais que l'Empire emploie pour sa défense tous les moyens nécessaires & conformes au Droit naturel, puisque dans la Déclaration qu'elle a fait faire par son Ministre, & qui se trouve attachée au Décrèt Impérial de Commission, ci-dessus mentionné, elle promet solemnellement sous la Foi publique, qu'elle se prêtera à tout ce qui peut maintenir la Tranquilité du St.

Empire Romain : Or rien n'y peut plus contribuer qu'un état convenable de défense. D'ailleurs, cette même Couronne y déclare, qu'elle fera bonifier, si cela n'a été fait, les Contributions qu'elle a été obligée d'éxiger sur les Terres de l'Empire, & qu'elle fera restituer le Fort de Kehl ; dont elle s'est emparée, ou qu'elle le fera garder pas des Troupes Neutres jusqu'à *la* Paix, afin que le St. Empire Romain n'en prenne aucun ombrage.

Pour toutes les raisons alleguées ci-dessus S. A. E, quelque affectionnée & fidèle qu'elle soit à Sa Majesté Impériale, ne sauroit, conformément à son devoir, conseiller que le St. Empire Romain doive s'engager dans une Guerre générale si dangereuse & si ruïneuse, qui occasionnera dans la suite l'effusion de tant de sang Chrétien & la désolation des Terres, qui pourront être foulées autant par les Troupes qui viendront à son secours, que par celles des Ennemis. Elle espère au contraire, que Sa Majesté Impériale, qui a donné tant de preuves de son amour pour la Justice & la Paix, voudra bien, en conséquence de ce amour, & vu les présentes circonstances dangereuses, approuver, ainsi qu'on vient de le proposer, que le St. Empire Romain se mette dans un état naturel & convenable de défense ; & qu'elle regardera d'un oeil favorable tout ce qui a été allegué à ce sujet, comme provenant d'un cœur sincère & affectionné pour le Bien de la Patrie. S. A. E. souhaite de plus conformément

ment aux Loix établies par la Paix de Weſtphalie, que les Etats de l'Empire, avant que de prendre les Armes, tentent les voies d'Accommodement, au moyen d'une Médiation générale du St. Empire Romain, ainſi que cela s'eſt pratiqué ci-devant ſous le Regne des Prédéceſſeurs de Sa Majeſté Impériale, & en particulier en l'année 1673. On pourroit peut-être par ce moyen terminer le tout à l'amiable. Mais ſi cette Propoſition, quoique fondée ſur les Loix fondamentales du Traité de Paix, n'eſt point acceptée, S. A. E. de Baviere perſiſte toujours dans ſon opinion, que dans la ſituation préſente des affaires, il ne convient pas au St. Empire Romain de donner occaſion à de nouvelles Hoſtilités de la part de la France: Et quoiqu'on doive s'attendre que cette Couronne maintiendra la Déclaration faite par le Sr. Blondel ſon Miniſtre, & que conformément à ſes promeſſes elle ne troublera pas la Paix & la tranquilité de l'Empire, à moins qu'elle n'y ſoit provoquée, S. A. E. croit néanmoins que le St. Empire en général & chaque Etat en particulier, doivent conformément à ce qui a été réſolu dans l'Aſſemblée des Cercles aſſociés, ſe mettre en bon état de défenſe, ſans préjudice de qui que ce ſoit.

La Diete n'eut pas plus d'égard à ces raiſons alleguées de la part des Miniſtres de Baviere, qu'elle en avoit eu aux repréſentations de la Cour de France. Ainſi l'Empire déclara publiquement la Guerre au Roi Très

Chrétien & à ses Alliés par une déclaration qui fut publiée au son des Timbales & des Trompettes à Ratisbone, & dans toutes les autres villes de l'Empire. Comme le Préambule de cette piece contient à peu près les raisons qui se lisent dans le Décrèt de Commission de l'Empereur, nous nous contenterons de transcrire ici les Articles qui le suivent, & dont voici la teneur.

„ Nous déclarons & publions I. la Cou-
„ ronne de France & le Roi de Sardaigne
„ comme Duc de Savoye, tous leurs Ad-
„ hérens, Officiers, Soldats & Sujets, En-
„ nemis de Sa Majesté Impériale & de
„ l'Empire; que la Guerre, à laquelle on
„ nous a forcé, est une Guerre juste, pu-
„ blique & commune de l'Empire; que
„ pour la pousser avec succès, tous les Vas-
„ saux & Sujets de l'Empire, tant petits
„ que grands, doivent prendre les Armes,
„ & unir conformément aux Constitutions
„ de l'Empire & à l'Ordonnance d'Exécu-
„ tion, les Forces qu'ils ont reçues de
„ l'Empire, de Nous & de Dieu, dans la
„ ferme confiance qu'avec sa Divine assis-
„ tance, elle suffiront pour éloigner le dan-
„ ger dont on est menacé; qu'ils ne prote-
„ geront, ni n'assisteront publiquement ni
„ en cachete, sous quelque prétexte que ce
„ puisse être, aucun de ces Ennemis; qu'ils
„ ne leur accorderont point de Quartiers,
„ de Passages, de Levées de Soldats, de
„ Transports de Munitions de Guerre ou
„ de Bouche ou choses semblables; mais
„ qu'au

„ qu'au contraire, ils leur feront tout le
„ dommage possible, aideront à les atta-
„ quer, poursuivre & opprimer avec la
„ derniere vigueur, afin que pour l'avanta-
„ ge & la conservation d'un chacun, on
„ puisse recouvrer les Etats qu'on a enlevé
„ à l'Empire, & les rétablir aussi bien pour
„ le Spirituel que pour le Temporel, dans
„ l'état que les Loix fondamentales de l'Em-
„ pire & les Traités, dont il est fait men-
„ tion dans les Avis susdits, prescrivent;
„ pour vanger en même tems l'innocence,
„ la Majesté & la liberté de l'Empire, o-
„ bliger l'Ennemi à une satisfaction conve-
„ nable, pour les injures, le dommage &
„ les sanglans affronts qu'il nous a fait, lui
„ arracher des assurances solides pour l'ave-
„ nir, & parvenir ainsi au but de nos vues
„ paternelles, en le forçant à une Paix a-
„ vantageuse, solide, glorieuse, & qui puis-
„ se assurer la tranquilité de l'Empire &
„ de l'Europe, contre ces turbulens voi-
„ sins.

„ II. Nous commandons, ordonnons &
„ voulons, non seulement que tous nos Su-
„ jets & ceux de l'Empire, qui sont à pré-
„ sent dans le service Militaire ou Civil
„ des Rois de France & de Sardaigne, de
„ leurs Alliés & Adhérens publics ou ca-
„ chés, de même que nos Vassaux & ceux
„ de l'Empire qui sont dans leurs Païs, l'a-
„ bandonnent immédiatement après la pu-
„ blication de cette Déclaration de Guer-
„ re, & reviennent dans l'Empire ou dans

„ nos

„ nos Royaumes & Etats; Mais aussi que „ dès à présent & pendant tout le cours de „ cette Guerre, ils ne s'engagent auprès „ de qui que ce soit, sinon au service de „ la Patrie & de ses Alliés présens & fu- „ turs, qui se feront actuellement déclarés „ pour elle contre les Ennemis jurés de „ l'Empire; & qu'au contraire, ils renon- „ cent absolument à tout Engagement é- „ tranger.

„ III. On ne permettra aucune Neutra- „ lité, Correspondance, ni Commerce de „ Manufactures Françoises ou Savoyardes, „ soit de Laine ou de Soie, d'Or ou d'Ar- „ gent, ni de Vin, d'Huile, d'Eau de Vie, „ de Fruits ou autres choses, soit qu'elles „ viennent immédiatement de ces Païs, „ ou qu'elles passent par d'autres, non plus „ que le change ni le contrechange avec „ les Ennemis, aussi bien hors que dans „ l'Empire; bien moins sera-t-il permis d'a- „ voir aucune intelligence médiate avec „ eux, ni d'avoir sous quelque prétexte que „ ce puisse être des Conseillers, Domesti- „ ques & Serviteurs François, Sardaignois, „ Savoyards ou autres Personnes suspectes „ d'une de ces Nations; au contraire on „ sera obligé de se défaire de tout cela, „ comme de choses défendues, & toutes „ les Marchandises Françoises & Savoyar- „ des seront regardées comme contreban- „ de; tous les Magistrats feront faire à cet- „ te fin aux Douanes toutes les recherches „ & visites vonvenables, & se comporte- „ ront

„ ront à cet égard, comme il eſt ordonné
„ dans les differens mandats & défenſes de
„ nos Auguſtes Prédéceſſeurs.

„ IV. Mais les Superieurs & Magiſtrats
„ prendront particulierement garde avec
„ toute l'attention poſſible, qu'on ne ſorte
„ de l'Empire, des Grains, de la Farine,
„ des Chevaux, du Betail, des Armes,
„ Poudre, Plomb, Souphre, Nitre, ni
„ aucune choſe propre ou néceſſaire pour
„ faire la Guerre, non pas même, qu'on
„ les tranſporte dans un Païs Neutre, à
„ moins d'une permiſſion expreſſe à cet
„ effet.

„ V. On ne recevra non plus aucun
„ François & Savoyard, de l'un ou de l'au-
„ tre Sexe, ni à ſon ſervice, ni dans au-
„ cun Chapitre, Abbaye, Couvent, Cloi-
„ tre & Maiſon religieuſe: & ceux qui s'y
„ trouvent déja, ſeront d'abord congédiés,
„ à moins pour ce qui regarde les gens d'E-
„ gliſe, que leurs Superieurs, Evêques &
„ Prélats, ne donnent de bonnes ſuretés
„ pour eux, & ne répondent, qu'ils n'en-
„ treprendont rien par écrit ou autrement,
„ contre nos intérèts ou ceux de l'Empire;
„ & pour ce qui regarde les Séculiers, à
„ moins qu'ils ne ſoient établis depuis plu-
„ ſieurs années avec leurs Familles & effets
„ dans l'Empire, ou qu'étant ſortis de
„ France, Savoye ou Piemont, pour cauſe
„ de Religion, ils ne ſoient ſous la protec-
„ tion de quelque Etat de l'Empire, lui
„ ayent prêté les ſermens ordinaires de fi-
„ delité & d'obeïſſance, & ne ſe compor-

„ tent

„ tent en tout conformément aux Loix & „ Conſtitutions de l'Empire.

„ VI. Il ne ſera de même permis à aucun Allemand, quelque qu'il ſoit, & ſous „ quelque prétexte ou nom que ce puiſſe „ être, de voyager en France, ou autre „ Païs Ennemi.

„ VII. Et comme les Puiſſances Etrangères, ou même les Electeurs, Princes „ & Etats de l'Empire, qui pour diminuer „ ſes forces, pour faire quelque diverſion, „ ou pour interrompre nos juſtes entrepriſes & celles de nos Alliés, ou pour quelque autre raiſon, & ſous quelque autre „ prétexte, attaqueroient un autre Electeur, Prince ou Etat de l'Empire, ſe „ jetteroient ſur ſon Païs ou l'inquieteroient, ſeront traités comme Ennemis de „ l'Empire & declarés pour tels.

„ VIII. De même ſi quelqu'un des Etats „ de l'Empire, qui que ce puiſſe être, refuſoit de prendre les Armes, contre la „ France, le Roi de Sardaigne Duc de „ Savoye & leurs Adhérens, ou de livrer „ les Contingens de l'Empire & du Cercle, „ ou qu'il aſſiſtât les Ennemis ou leurs Adhérens, ſoit ouvertement ou en cachete, „ ſoit en leur fourniſſant des Troupes, en „ leur permettant de lever du monde dans „ ſon Païs, d'y acheter ou d'en tranſporter „ des Chevaux, des Munitions de Guerre „ ou autres choſes de quelque maniere que „ ce ſoit, celui ou ceux-là ſeront reputés „ Ennemis de l'Empire, & traités comme „ tels, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoient reconci-

„ liés

„ liés avec Nous & l'Empire, & qu'ils „ ayent satisfait à leur devoir; en attendant „ aucun Vassal ou Sujet de l'Empire ne „ pourra rester à leur service; mais il sera „ obligé de le quiter sans délai, & „ d'entrer à celui de l'Empire ou de ses „ Alliés.

„ IX. De plus, si quelque Membre ou „ Etat de l'Empire, à moins qu'il ne fût „ actuellement sous le pouvoir de l'Ennemi, „ ne s'aquitoit pas promptement, en „ conformité de ce présent & autres Décrets, „ de son devoir envers l'Empire, ou „ qu'il fût déja en neutralité avec la France „ ou ses Alliés, ou bien qu'il y entrât „ dans la suite, on procedera contre celui „ ou ceux-là, par la privation de leurs „ Fiefs & bénéfices qu'ils tiennent de Nous „ & de l'Empire, temporels & spirituels, „ selon la disposition des Loix de l'Empire, „ de l'ordonnance d'exécution & du droit „ commun.

„ X. Tous les autres qui contreviendront „ à cette Déclaration de Guerre & notre „ Ordonnance Impériale, seront punis arbitrairement, „ ou même selon le degré de „ leur désobeïssance dépouillés de leurs „ Fiefs, Droits, Charges, & Expectances; „ & si on peut se saisir de leurs Personnes, „ de mort; mois s'ils se sont évadés, „ ils seront punis en effigie comme „ traitres de la Patrie & coupables de Lèze-Majesté „ & de Félonie, il ne leur sera „ plus permis ni à leurs héritiers de porter „ leurs Armes de Familles, &c.

„ En

„ En conformité de tout ceci, Nous commandons en vertu de notre autorité Impériale, de la fidelité & de l'obeïssance qu'on nous doit comme Empereur, & à l'Empire, & sous peine d'être privés de tous les Droits, Libertés & Privileges, qu'ils tiennent de Nous & de l'Empire, à tous les Electeurs, Princes Ecclésiastiques & Séculiers, Prélats, Comtes &c, en général & en particulier, d'observer religieusement notre présente Déclaration, ordonnance & défense, dans tous leurs points, articles & contenu, de les publier, & de les faire observer dans leurs Electorats, Principautés, Comtés, &c.

A Vienne le 13 *Mars* 1734.

Cette Déclaration de Guerre étoit suivie de trois Mandemens; l'un Avocatoire, pour rappeller tous les Vassaux & Sujets de l'Empire, qui étoient dans les Païs ou au service des Puissances déclarées ennemies; le second pour défendre de transporter chez l'ennemi aucune provision, ni munition; & le troisieme pour défendre toute correspondance & commerce.

Pour engager les Etats de l'Empire à faire des efforts dans cette fâcheuse conjoncture, l'Empereur fit communiquer à la Diete un Rescript, dans lequel S. M. Imp. représentoit: Que de son côté elle n'avoit rien negligé pour parvenir au but qu'on s'étoit proposé. Que ses Troupes dans l'Empire, y comprises les Trou-

Troupes Auxiliaires à sa solde, montoient à plus de soixante-deux mille hommes : Que la Garnison & la Ville de Luxembourg étoient abondamment fournies de tout le nécessaire. Que son Armée en Italie étoit de cinquante-six mille hommes effectifs, & que les dépenses de l'année courante montoient à trente millions. Que les Troupes d'Hanover joindroient incessamment l'Armée : Que celles de Prusse & de Dannemarc ne tarderoient pas à les suivre ; & qu'Elle se flattoit aussi de recevoir des secours des Puissances Maritimes.

Les Délibérations de la Diete au sujet des mesures que le Corps Germanique devoit prendre pour secourir efficacement l'Empereur, étoient souvent interrompues par des demandes embarrassantes de divers Etats. L'Electeur de Baviere demandoit que le Cercle de Baviere fût convoqué extraordinairement, à l'occasion de la Guerre qui venoit d'être resolue par la Diete ; & ce Prince demandoit encore une compensation des dommages que ses Sujets avoient soufferts par la marche des Troupes Impériales, qui avoient traversé son Electorat. D'un autre côté les Magistrats de Cologne demandoient une diminution dans le Contingent que leur Ville devoit fournir. Ils disoient que de toutes les Villes Impériales, celle de Cologne avoit toujours été taxée au Contingent le plus considérable ; qu'elle avoit protesté plusieurs fois contre ce peu de proportion ; & qu'elle se trouvoit d'autant plus lésée que son commerce, & les

autres avantages qu'elle pouvoit avoir, étoient considerablement diminués.

Les Terres de l'Empire les plus exposées aux courses de l'Ennemi, & celles qui avoient le plus souffert des Contributions, se trouvoient aussi très peu en état de fournir leur Contingent. Cependant l'Empereur avoit alors d'autant plus besoin d'un prompt & puissant secours, que l'Espagne peu contente du procedé de la Cour de Vienne, venoit d'entrer dans toutes les vues du Roi Très Chrétien, & joignoit toutes ses forces à celles des Alliés.

Cette demarche étonna toute l'Europe & surprit encore d'avantage la Cour de Vienne, qui ne s'étoit nullement attendu que celle d'Espagne en dût jamais venir à une rupture entière. Depuis longtems l'Espagne étoit occupée à faire de grands préparatifs de Guerre, mais il avoit toujours été difficile d'en pénétrer le véritable objet. La chose éclata dans le tems même qu'il y avoit une Négociation entre les Cours de Vienne & d'Espagne.

Dans le Manifeste que la Cour d'Espagne eut soin de rendre public pour justifier cette demarche, elle allegue d'abord les outrages & les procedés violens, auxquels l'Empereur & la Cour de Vienne s'étoient laissés emporter, dans la vue d'anéantir la liberté des Polonois, sous le prétexte de la maintenir. Les autres Motifs allegués dans cette pièce, roulent principalement sur la conduite que tint la Cour de Vienne, à l'occasion de la Succession de l'Infant Don

Car-

Carlos. Voici en peu de mots l'hiſtoire de ces Griefs de la maniere qu'ils ſont expoſés par l'Auteur du Manifeſte.

A peine le Duc Antoine de Parme fut-il mort, que l'Empereur s'empara de ſes Etats, par la force des armes, oubliant par-là qu'il s'étoit engagé de ſubroger l'Infant en la poſſeſſion immédiate & légitime, en vertu de pluſieurs Traités ſolemnels, faits & ratifiés. Pour colorer cette uſurpation, il ſe ſervit du prétexte honteux d'une feinte groſſeſſe de la Ducheſſe Douairiere de Parme, qui, pour ſe faire un mérite auprès de l'Empereur, voulut bien ſe prêter à cette fiction. La Cour de Vienne prévoyant dans la ſuite la difficulté de faire durer l'impoſture, prit le parti de l'avouer, & facilita par-là en faveur de l'Infant, l'exécution des conditions ſtipulées avec le Roi de la Grande-Bretagne. Les bons offices de Sa Majeſté Britannique ayant porté le Roi Catholique à accepter l'Acommodement amiable, touchant la poſſeſſion des Etats de l'Infant, & l'introduction de ſix mille Eſpagnols en Toſcane, l'Empereur conſentit à l'exécution de cet Accommodement & donna même la Ratification de cet Acte. Cependant l'Empereur refuſa encore une fois l'Acte accordé de la poſſeſſion, ſur le prétexte de faire précéder une Déclaration à laquelle on n'avoit jamais penſé. Il menaça même de chaſſer de la Toſcane les ſix mille Eſpagnols qui ne faiſoient que d'y arriver. Après avoir laiſſé tomber cet injuſte projèt, la Cour de Vienne fit uſurper, contre les Droits des Li-

Limites & la Jurisdiction de l'Infant, plusieurs Territoires, Seigneuries, & Biens des Sujets de ce Prince, auxquels il fut défendu de se reconnoitre pour Feudataires de leur Souverain. Ce torrent d'emportemens alla si loin, qu'on vit paroitre deux Rescripts injurieux, dont l'un condamnoit comme criminel le Grand Duc de Toscane, pour avoir consenti que l'Infant reçût en son nom l'hommage de ses Etats; & l'autre contre l'Infant, en supposant qu'il s'étoit indûment arrogé le Titre de Grand Prince, quoique ce titre eût été précédemment reçu sans opposition par la Cour de Vienne. Malgré ces attentats, le Roi Catholique voulut employer ses justes raisons avant la force de ses armes, en confiant la réparation de tous ces griefs à la puissante interposition du Roi de la Grande-Bretagne. Mais la Cour de Vienne éloigna toujours l'effet des bons Offices de Sa Majesté Britannique, tant par la lenteur methodique de ses Ministres, que par des réponses ambigues, des propositions inadmissibles, & des expressions hautaines & offençantes. Tout cela aboutit à la formation d'un Projèt fait à Londres par le Ministère d'Angleterre, qui s'y employa très vivement. Ce projèt ayant été envoyé tant à la Cour de Vienne qu'à celle d'Espagne, Sa Majesté Catholique le renvoya promptement à Londres, muni de sa Royale approbation. Après avoir attendu longtems la réponse de l'Empereur, on vit avec surprise arriver un Courier chargé d'un Contre-projèt ou Déclaration,

qui

qui n'étoit ni moins injurieuse, ni moins illusoire que les précédentes. Le Ministre d'Espagne à Vienne, aigri d'un procedé si offençant, déclara que la Negociation étoit dès lors entierement rompue. Le Roi de la Grande-Bretagne voulut encore faire usage du zèle & de l'activité de ses Ministres, afin d'obtenir le consentement du Roi Catholique pour un nouveau délai de trente jours; mais la grande sagesse de Sa Majesté refléchissant sur tout ce qui s'étoit passé, lui fit prévoir les conséquences préjudiciables de cette nouvelle condescendence, & l'indecence qu'il y auroit à pousser plus loin sa moderation, après une si longue suite d'offences faites en même tems à d'autres Princes de la Maison de Bourbon. Dans cette situation, le Roi Catholique sentit qu'il ne pouvoit pas se dispenser de prendre une résolution conforme à sa gloire, & de joindre sans délai ses Troupes à celles du Roi Très Chrétien, pour faire la Guerre à l'Empereur, pour se vanger des outrages communs à son Auguste Maison, & rétablir le respect dû aux deux Monarchies.

Après que ce Manifeste eut été rendu public, la Cour de Vienne ne tarda pas à faire travailler à une Réponse, où l'on commence par se recrier sur les expressions peu mesurées, dont la Cour d'Espagne s'étoit servi pour colorer une Guerre injuste. *Tout l'Ecrit*, dit-on, *n'est qu'un tissu d'expressions offensantes, d'Injures, d'Outrages & de Calomnies.* L'Auteur entre ensuite dans de fort longs détails, dont il suffit de donner ici l'essentiel.

Les affaires de Pologne alleguées à la tête du Manifeste d'Espagne, ne faisoient en aucune maniere l'objet de l'accommodement qui fut traité en Angleterre, & jamais il n'en fut parlé ni d'une part ni d'autre. La Cour Impériale s'en rapporte sur cet article au témoignage des Ministres Anglois. Quant à la grossesse de la Duchesse Douairiere, non seulement elle étoit possible, mais après toutes les marques qui en paroissoient très croyables, la Cour de Vienne n'omit rien pour s'éclaircir de la vérité. Il est étonnant qu'on fasse à cette Cour des reproches si outrés pour n'avoir pas été plus clair-voyante de loin, que la Mere de la Reine d'Espagne ne le fut sur les lieux mêmes, après avoir assistée à l'acte de Visitation conjointement avec les Medecins, Chirurgiens, & Sages-femmes, dont on lui avoit laissé le choix. Le Projèt fait à Londres avoit été agréé par l'Empereur longtems avant que le Comte Montijo surpris & irrité, à ce qu'on dit, du procedé du Comte de Kinski, fut obligé de déclarer qu'il rompoit toute Négociation. L'Ambassadeur de l'Empereur offrit même de le signer purement & simplement, mais le Ministre Espagnol refusa de le faire, & colora son refus par la nécessité où il étoit d'attendre de nouveaux ordres de sa Cour. Les deux Rescripts injurieux, dont parle le Manifeste, furent conçus en des termes plus mesurés, que ceux que Mr. le Duc de Bournonville avoit autrefois sollicités, & pour l'expédition desquels il avoit témoigné à l'Empereur la recon-

connoissance de Leurs Majestés Catholiques. Il suffit de comparer les uns aux autres pour en être convaincu. Lorsque le Roi de la Grande-Bretagne fit insinuer le 18 Janvier 1733, un nouveau moyen d'Accommodement, l'Empereur se conforma entierement aux souhaits de Sa Majesté Britannique, qui parut charmée de la condescendance extrême de l'Empereur. La Cour d'Espagne fit naitre ensuite de nouvelles disputes. Elle se plaignit entr'autres qu'on empietoit sur les Limites & les Jurisdictions de l'Infant Don Carlos. Enfin dans le tems qu'on étoit occupé à Vienne à fournir à Sa Majesté Britannique les éclaircissemens qu'Elle demandoit sur ces griefs, la Cour d'Espagne rejetta le projèt d'Accommodement contenu dans le Memoire de Mr. Robinson du 18 Janvier, & agréé de S. M. I. par la répose du 31 du même Mois. Cependant le Roi de la Grande-Bretagne qui vouloit prévenir les troubles dont l'Europe étoit menacée, se porta encore à conseiller de nouvelles complaisances à S. M. I. quelque peu de fruit qu'on en eût tiré, pour les avoir prodiguées par le passé. Le Projèt d'Accommodement du 21 Juillet fut dressé en Angleterre. Le 7 Aout il fut communiqué aux Ministres de l'Empereur, & on y fit réponse le 18 du même Mois. Le Comte de Kinski ayant été muni d'un plein-pouvoir pour terminer tous ces différens, on ne douta pas que le Comte Montijo ne voulût donner une Déclaration conforme à ce que la Lettre du Duc de Neucastel parois-

paroiſſoit inſinuer. L'Ambaſſadeur de l'Empereur fut auſſi autoriſé à en donner une autre, telle qu'on avoit compris le ſens de la Lettre du Duc de Neucaſtel. Cette Contre-déclaration envoyée à Londres, eſt traitée d'illuſoire & d'injurieuſe dans le Manifeſte Eſpagnol. Enfin après que la Cour d'Eſpagne ſe fut demaſquée envers l'Angleterre, ſes Miniſtres jouerent une ſcène en Italie, qui ne pouvoit convenir qu'à elle ſeule. Ils ſoutinrent toujours, que les Troupes Eſpagnoles ne venoient que pour couvrir les Etats de l'Infant Don Carlos, & qu'elles ſeroient ſimples ſpectatrices de la Guerre qui ſe feroit par d'autres. Mais à peine une partie de ces Troupes fut-elle debarquée, qu'elles furent employées à envahir le bien d'autrui. Elles agirent en ennemies, elles occuperent par force des Fiefs de l'Empire, & ſe jetterent même ſur ceux qui n'appartenoient pas à l'Auguſte Maiſon d'Autriche. Pour faire voir encore combien l'Eſpagne avoit à cœur le Féodal de l'Empire, qu'on ſe vante dans le Manifeſte d'avoir obſervé religieuſement, l'Infant Don Carlos ſe déclara de ſon chef Majeur & indépendant de qui que ce ſoit, & s'émancipa juſqu'à déterminer l'âge de Majorité pour tous ſes ſucceſſeurs.

Ce fut au mois de Novembre 1733, que la Flotte d'Eſpagne mit à la voile pour ſe rendre en Italie. Le Comte de Montemar qui commandoit les Troupes en Chef, établit leur Quartier général à Sienne, où il fit d'abord toutes les diſpoſitions néceſſaires

pour

pour la conquête du Royaume de Naples. En attendant l'arrivée de Don Carlos, qui devoit se rendre à l'Armée, un corps de Troupes alla s'emparer de la Mirandole, qui appartenoit au Duc de ce nom. Ce Duc étoit alors au service de Sa Majesté Catholique, & n'avoit pu rentrer dans cet Etat depuis la Paix d'Utrecht. Un autre Corps de Troupes se rendit maitre de la Principauté de Piombino, * d'où les Impériaux s'étoient retirés, pour aller renforcer les Garnisons d'Orbitello, de Porto-Hercole & de quelques autres Places.

Un Détachement de douze à quinze cens hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, fut commandé au commencement de Decembre pour aller s'emparer du Fort d'Aula, pendant que treize Barques chargées de vivres, de Canons & de munitions, firent voile pour la Spezza, où elles devoient les débarquer. Le Duc de Castro-Pignano qui étoit à la tête de ces Troupes passa par Massa, où après avoir fait politesse à la Duchesse Douairière, il mit dans le Château de cette ville une garde de quarante hommes & une autre de trente dans celui de Lavenza. A son arrivée devant Aula, il fit ouvrir la Tranchée, & dès que l'Artillerie fut venue il fit battre le Fort, où il y avoit une Garnison de trois cens hommes. Ceux-ci se voyant hors d'état de tenir longtems, & n'ayant aucun secours à esperer, de-

* C'est un petit Etat située sur la Côte de Toscane, entre le Pisan & le Sienois.

demanderent à capituler. Cette propoſition ne fut pas goutée du Général Eſpagnol, qui les fit tous priſonniers de Guerre ; il laiſſa ſeulement l'épée au Commandant & à un autre Officier.

Lorſqu'on eut fait tous les préparatifs néceſſaires pour le depart de l'Infant Duc, il alla ſe mettre à la tête des Troupes Eſpagnoles qui l'attendoient. Ce Prince avoit déja reçu d'Eſpagne la Patente, par laquelle le Roi ſon Pere le déclaroit Généraliſſime de ſon Armée en Italie. S. M. Cath. permettoit à S. A. R. de diſpoſer de toutes les Places qui vaqueroient dans l'Armée, depuis l'Emploi de Maréchal de Camp & au-deſſous. Comme l'Infant Duc étoit entré dans ſa dix-huitieme année, il écrivit à cette occaſion une Lettre aux Miniſtres de la Regence de ſes Etats, & leur déclara, qu'étant hors de Minorité, il avoit pris la réſolution de gouverner par lui-même. Il rendit même une Ordonnance, portant qu'à l'avenir les Ducs de Parme & de Plaiſance ſeroient Majeurs à quatorze ans. La Ducheſſe Douairiere Dorothée reçut auſſi un Acte du Roi d'Eſpagne, qui la conſtituoit Regente de ces Duchés, durant tout le tems que l'Infant en ſeroit abſent, avec pouvoir à cette Princeſſe d'exercer les Droits du Souverain dans ces deux Etats.

Comme les Troupes Eſpagnoles devoient paſſer ſur les Terres de l'Etat Eccléſiaſtique, le Cardinal Belluga fit ſavoir à ſa Sainteté que l'Armée s'étant miſe en marche vers le Royaume de Naples, Sa Majeſté

Ca-

Catholique ſouhaitoit qu'on envoyât un Commiſſaire au-devant d'elle, afin qu'elle ne manquât de rien ſur ſa route. Sa Sainteté nomma d'abord pour cet effet deux Commiſſaires & le Chef d'Armes.

Malgré les arrangemens qui furent pris à ce ſujet, le Soldat ne laiſſa pas de cauſer beaucoup de déſordre en divers endroits. Le voiſinage de Rome ſe reſſentit de cette licence. On y voyoit des Compagnies entieres, qui ſe détachant du Gros de l'Armée, s'écartoient dans les Campagnes, & y arrêtoient les Voyageurs. Une troupe de mille Soldats entrerent dans Orvietto, au moment qu'on s'y attendoit le moins, & n'y ayant trouvé aucune Etappe en état de fournir les Vivres néceſſaires, elle ſe repandit de côté & d'autre, tant dans la Ville que dans les Environs, pour y vivre à la débandade.

Le Cardinal Belluga ſe donna bien des mouvemens, pour prévenir les ſuites que pouvoit avoir l'arrivée imprévue de ces Troupes. Ayant été informé qu'un Corps de Cavalerie & l'Infanterie devoit arriver à Ponte-Mole, il ſe rendit lui-même dans cet endroit, & recommanda fortement aux Officiers de veiller ſur leurs Soldats, & de les empêcher de faire à qui que ce fût le moindre tort ni la moindre inſulte. Cette Eminence porta plus loin ſes attentions, & voulut pourvoir par elle-même aux moyens de procurer des Vivres à ces Troupes, en ſe donnant pour Caution des Fraix que pourroit cauſer leur Paſſage.

Cette

Cette conquête de Naples qu'alloient faire les Espagnols, donna à toute la Campagne de Rome, par laquelle ils passerent, un air martial, qui se communiqua jusques aux enfans & au menu peuple de cette Capitale. Les prémiers partagés sous deux differens Chefs, se formerent en Troupes règlées, ayant leurs Etentards particuliers, & se montrant dans les rues avec l'attirail ordinaire des Soldats, à la reserve de leurs armes qui n'étoient que de bois. On distinguoit aussi parmi le menu peuple les Partisans de l'Empire, de la France & de l'Espagne, & chaque Parti se reconnoissoit à la différence de la cocarde, que ces nouveaux Guerriers portoient sur leurs chapeaux.

Ces images de Guerre moins formidables que propres à faire rire, ne laisserent pas que d'exciter l'attention du Gouvernement; & de peur que de la simple représentation, on n'en vînt à des effets réels qui causassent quelque tumulte dans Rome, le Gouverneur prit la sage précaution de couper cours aux progrès tragiques que pouvoit faire dans la suite une aussi comique imagination, en défendant sous de rigoureuses peines de prison ou autre arbitraire ces sortes de Partis, & le port des cocardes. Quelques-uns malgré cette défense ayant paru publiquement avec la cocarde, le Gouverneur voulut qu'ils servissent de prémiers exemples, & les fit en conséquence conduire en prison.

La Cour de Rome vouloit faire connoitre par cette demarche, que son dessein

étoit

étoit de rester entierement neutre dans la conjoncture présente, ou du moins de ne pas se déclarer trop ouvertement en faveur d'aucun parti. C'est par cette raison qu'elle favorisoit tantôt les Alliés, tantôt les Impériaux, soit qu'elle voulût obliger les uns & les autres, soit qu'elle ne pût se dispenser d'agir autrement.

On fit construire divers Ponts sur le Tibre, pour le passage des Troupes Espagnoles, qui ne s'avançoient d'abord que lentement, parce qu'elles n'osoient marcher qu'en Corps & en Colonne, sur ce qu'on avoit appris que le Général de l'Empereur devoit faire quelques Détachemens pour les inquieter, & même les attaquer dans leur marche. Les Impériaux qui étoient dans le Royaume de Naples, entrerent en effet sur les Terres de l'Eglise, & y enleverent des provisions qu'on avoit amassées pour les Espagnols. Le Gouverneur de Cipriano, que l'on accusa d'avoir été d'intelligence avec les Allemans, fut arrêté par ordre de la sacrée Consulte, pour avoir abandonné son Gouvernement, dans le tems que les Troupes Espagnoles devoient y arriver. On arrêtoit aussi tous les Déserteurs Espagnols, qu'on remettoit à leurs Officiers, en stipulant leur pardon. Les malades étoient portés dans les Hopitaux de Rome, où Sa Sainteté règla tout ce qui devoit être payé par tête. Tous les Partisans de l'Empereur, & sur-tout le Cardinal Cienfuegos, témoignerent en diverses occasions leur mecontentement de cette partialité apparente de

la

la Cour de Rome ; mais le Pape pour ſe diſculper, leur donna à entendre, qu'il étoit diſpoſé à faire pour les Impériaux ce qu'il avoit fait juſqu'alors pour les Alliés.

On s'étoit flatté à Rome que l'Infant Duc s'y rendroit ; mais comme il y eut quelque difficulté au ſujet du Cérémonial, ce Prince ſe contenta de paſſer ſur le Territoire de cette Capitale. Une foule de monde ſortit pour l'aller voir : on remarqua entr'autres la Princeſſe ſœur du Pape, la Princeſſe Corſini, la Princeſſe Santo-Bueno, la Marquiſe Salviati, à qui ſon Alteſſe Royale donna le divertiſſement d'un Bal militaire. Le Quartier général étoit à Monte-Rotondo. L'Infant s'y arrêta quelque tems *, pour attendre l'arrivée d'un Renfort qui venoit d'Eſpagne, & qui devoit débarquer ſur les Côtes du Royaume de Naples.

A meſure que l'Armée Eſpagnole s'approchoit, le trouble & l'agitation augmentoient dans le Royaume de Naples, où l'on ſe voyoit à la veille d'une invaſion. L'embaras où ſe trouvoit alors le Comte Viſconti, Viceroi du Royaume, ne l'empêcha pas de mettre tout en œuvre pour arrêter les progrès de l'Ennemi. Il fit d'abord tenir un Conſeil de Guerre, dans lequel il fut reſolu de faire des Lignes vers S. Germano, & d'y poſter le plus de Trou-

* Gros Bourg à trois lieues au-deſſus de Rome, où il y a un magnifique Palais.

Troupes qu'on pourroit rassembler, pour défendre l'entrée du Royaume à l'Armée Espagnole, & l'obliger à livrer Bataille. On fit même marcher quelques Regimens de Gaëte & de Capoue de ce côté-là, mais on les fit revenir dans la suite, parce qu'on jugea qu'il étoit plus à propos de ne pas dégarnir ces Forteresses. On publia un pardon général pour tous les Criminels, Bannis, &c. excepté les Criminels de Lèze-Majesté Divine & humaine au prémier chef, les faux-Monnoyeurs, & ceux qui étoient actuellement en prison.

Le Viceroi eut encore la précaution de sauver les Archives & les meubles les plus précieux, qu'il envoya à Civita Vecchia. Il avoit aussi tâché de mettre à couvert l'argent du Don gratuit, que la Ville de Naples devoit fournir à l'Empereur, mais il ne put y réussir. Lors qu'il représenta que les Ennemis étant sur le point d'entrer dans le Royaume, il devoit aller à leur rencontre, & que pour cet effet il avoit besoin de l'argent qui avoit été promis, on le paya d'une défaite. On lui dit qu'il falloit en communiquer au Conseil, & que l'on prendroit des résolutions convenables à la situation des affaires.

Une autre démarche qu'il fit encore avant sa retraite, fut de faire confisquer & incorporer au Domaine Royal tous les biens que la Maaison Farnèse possedoit dans le Royaume. On le communiqua aussitôt au Ministre de la Duchesse Dorothée, Douairière de Parme, qui en avoit la direction, & on

on lui insinua en même tems qu'il eût à s'abstenir de toute correspondance avec les Ministres de la Cour de Parme, & à ôter de dessus sa porte les Armes de la Maison Farnèse.

L'approche des Ennemis par Mer & par Terre dérangea entierement toutes les mesures que prenoit le Viceroi. D'un autre côté le Peuple, avide de changement, attendoit les Espagnols avec une espece d'impatience, & quantité de Nobles qui paroissoient se tenir tranquiles sur leurs Terres, n'attendoient que leur arrivée pour se déclarer avec leurs Vassaux. La Regence, qui examinoit toutes leurs demarches avec la derniere attention, en fit arrêter quelques-uns qui furent menés dans les Châteaux de Naples. Cette conduite ne contribua pas peu à gagner de nouveaux Partisans à l'Infant Don Carlos. Lorsque ce Prince s'approcha du Royaume, il fit publier & afficher aux Frontieres un Décrèt, dont voici la Traduction.

DON CARLOS *par la Grace de Dieu, Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance & de Castro*, &c. *Grand-Prince de Toscane & Généralissime des Armées de Sa Majesté en Italie.*

D'autant que le Roi mon très cher & honoré Pere, dans sa Lettre du 27 *de Février dernier, dattée du Château Royal de Pardo, me parle dans les termes suivans.*

MON

MON CHER ET BIEN-AIME' FILS,

„ Vos intérèts inséparables de l'honneur
„ de ma Couronne & ceux de mes fide-
„ les Alliés appelloient mes Armes dans la
„ Lombardie, afin qu'agissant de concert
„ avec celles de leurs Armées, elles facili-
„ tassent l'exécution des justes fins aux-
„ quelles elles sont destinées. Mais com-
„ me à l'occasion de la présente Guerre,
„ mon ame Royale a été pénétrée des cris
„ qu'ont fait jetter les excès, les violences,
„ les oppressions & les tirannies exercées
„ par le Gouvernement Allemand, contre
„ les Peuples de Naples & de Sicile, pour
„ qui j'ai toujours eu une affection pater-
„ nelle, me ressouvenant parfaitement des
„ marques d'allégresse & des applaudisse-
„ mens universels avec lesquels ils me re-
„ çurent à Naples & introduisirent mes
„ Troupes en Sicile; poussé par une com-
„ passion si naturelle, j'ai resolu de préférer
„ à toute autre expédition le soin de déli-
„ vrer ces Peuples opprimés des maux in-
„ suportables qu'ils souffrent, & d'emplo-
„ yer à leur soulagement les forces que
„ Dieu a daigné me confier, d'autant plus
„ que je fais reflexion qu'avant que leurs
„ volontés fussent captivées, ils ont fait
„ voir un zèle qui repondoit parfaitement
„ à mes desirs; jusqu'à ce que quelques-
„ uns d'entre eux trompés par des espe-
„ rances chimeriques, & d'autres effrayés
„ par de grandes menaces, ils ont tous été

„ contraints de dissimuler leur propre in-
„ clination & de concourir à des desseins
„ contraires à leur fidelité. C'est pourquoi
„ j'ai toujours regardé comme des actes in-
„ volontaires ou forcés tout ce qu'ils ont
„ fait, soit en public soit en particulier, à
„ la suggestion de mes ennemis, & je l'ai
„ oublié comme non avenu, ne doutant
„ point que lorsqu'ils se verront mis en
„ état de pouvoir faire usage de leur en-
„ tiere liberté, ils ne me donnent d'égales
„ preuves de leur devouement, de leur
„ loyauté & de leur zèle. C'est pourquoi
„ j'ai resolu que vous alliez en personne &
„ en qualité de Généralissime de mes Ar-
„ mées, pour recouvrer ces Royaumes,
„ quelque risque qu'une santé aussi précieuse
„ que la votre puisse courir dans un si long
„ voyage, afin que par votre aimable & ro-
„ yale présence vous puissiez confirmer en
„ mon nom l'Amnistie & le pardon général
„ & particulier, que mon amour paterne
„ m'engage d'accorder à tous & à un cha-
„ cun de quelque Nation qu'il soit, leur
„ donnant en même tems les plus autenti-
„ ques assurances, que non seulement vous
„ confirmerez leurs privileges dans toute
„ l'étendue qu'ils ont à présent, mais aussi
„ que vous les déchargerez de quelque im-
„ position que ce soit, & specialement de
„ celles qu'a inventées & établies l'insatia-
„ ble avidité du Gouvernement Allemand.
„ Tout cela afin qu'il paroisse que le seul juste
„ dessein de relever deux Royaumes si illus-
„ tres, & qui ont si bien mérité de la Monar-
„ chie,

„ chie, & non aucun autre intérêt, nous a
„ excités à ce recouvrement. Et afin que
„ le contenu de cette Lettre soit notoire à
„ tous, je vous ordonne de le rendre pu-
„ blic, dans la forme que vous jugerez la
„ plus convenable. Dieu vous conserve
„ longtems, mon cher & bien-aimé Fils,
„ comme je le desire ".

MOI LE ROI.

DON JOSEPH PATINHO.

En vertu du pouvoir que la bonté & l'amour paternel de Sa Majesté m'accorde, & afin qu'il soit plus notoire aux Peuples des deux Royaumes de Naples & de Sicile, que le Roi mon Pere a toujours regardés avec estime, à cause de la reconnoissance & de l'affection qu'ils lui conservent; je déclare & assure à tous & à un chacun que l'amnistie & pardon général & particulier, que Sa Majesté me commande de leur accorder, & que je leur accorde sur l'assurance de son sacré & souverain nom, comprend toutes sortes de delits, motifs, & demarches sans nulle exception, le tout demeurant comme il l'est enseveli dans l'oubli; que la confirmation de leurs privileges renferme celle de leurs Loix & Coutumes, tant dans le Civil & le Criminel que dans l'Ecclésiastique, sans permettre de nouveaux tribunaux ni de nouvelles procedures: Que la louable & juste pratique de conferer les Bénéfices & Pensions sera continuée dans la forme qui s'observe actuellement, & que toutes les char-

charges & impositions établies par le Gouvernement tirannique des Allemans, doivent cesser; confirmant comme conformes à la clémence & à la bonté de Sa Majesté les graces accordées par le même Gouvernement Allemand: Et afin que ceci soit notoire, j'ai ordonné qu'on expédie en Langue Espagnole & Italienne le présent Décrèt signé de notre main, scellé de notre Sceau Royal & contresigné par notre Secrétaire d'Etat, & qu'on l'affiche dans les Places publiques. Donné à Civita Castellana le 14 Mars 1734.

CHARLES.

DON JOSEPH JOACHIN DE MONTALEGRE.

Ce fut le vint-six de Mars que l'Infant Duc entra dans le Royaume de Naples par Frosinone, derniere Place de l'Etat Ecclésiastique. Ce Prince y trouva les Députés de plusieurs Villes & Bourgs de la Terre de Labour, qui venoient faire leurs soumission à son Altesse Royale. Lorsqu'il arriva au Mont-Cassin l'Abbé le complimenta sur son heureuse arrivée, & lui offrit des Troupes pour l'accompagner & lui servir de guides.

Comme le Comte de Montemar avoit déja fait ses dispositions pour repousser les Impériaux, il alla sans tarder les attaquer dans leurs Retranchemens près de Mignano. Ce Général étoit à la tête de six mille hommes, qui avoient sur leur droite deux Re-

Regimens d'Infanterie, & autant de Cavalerie sur leur gauche. Le Comte de Traun qui commandoit les Impériaux, ne se trouvant pas assez fort pour s'opposer à l'Ennemi, fit enclouer douze pièces de Canon, qu'il ne pouvoit emmener, cacha sous terre toutes les munitions de Guerre, distribua les vivres à ses Soldats, & se retira entre Capoue & Gaëte, pour se jetter dans l'une de ces Places, suivant le besoin. L'Armée Espagnole ne trouvant personne qui s'opposât à ses progrès, s'avança jusqu'à Aversa, à trois lieues de Naples, où le Corps de Ville & les Députés de tous les Tribunaux se rendirent pour complimenter l'Infant Don Carlos, lui présenter les clefs de la Ville & lui prêter serment de fidelité. Ces Députés avoient à leur tête le Duc de Madalone, Elu du Peuple. Voici la substance de la Harangue qu'ils firent à l'Infant Duc.

MONSEIGNEUR,

VOtre Altesse Royale voit dans cet heureux jour, la fidèle Ville de Naples remplie d'une joie qu'elle peut mieux sentir qu'exprimer. Oui, MONSEIGNEUR, la cause qui la produit est des plus glorieuses. Cette Joie & nos sentimens pourroient-ils n'être pas extraordinaires? Mais plus ils le sont, & plus les expressions nous manquent pour témoigner combien ils sont sincères. Confus de ne pouvoir faire éclater le zèle qui nous pénètre, nous nous en sentons encore plus animés par les

 rayons

rayons de clémence & de bonté qui brillent sur le visage de votre auguste personne. Ils nous font naitre la joie: ils nous inspirent la confiance: ils nous donnent celle de vous renouveller, comme par la voie publique, les assurances de cet attachement inviolable, de cette affection sincère, dont nous avons donné autrefois des preuves si signalées au Roi PHILIPPE V, *votre glorieux Pere notre gracieux Monarque. Recevez,* MONSEIGNEUR, *les clefs de cette Capitale, que nous avons l'honneur de vous présenter. Sa sureté, sa défense, vous sont remises comme entre les mains de son Protecteur. Recevez en cette qualité ce prémier gage d'une soumission égale à notre respect. Si les graces & les privileges sont la recompense de la fidelité & de l'attachement, que Votre Altesse Royale nous permette de lui demander la confirmation des graces & des privileges, qui nous ont été donnés à ce titre par les Rois précédens possesseurs de ce Royaume. Qu'à ces graces il lui plaise, comme la plus précieuse, ajouter celle de sa protection Royale.*

Le Prince fit un accueil gracieux à ces Députés, reçut leur soumission & le serment de fidelité qu'ils lui prêterent au nom de Sa Majesté Catholique. Il donna à la Ville pour prémiere grace le titre de *Grandesse* de la prémiere Classe, & ordonna à l'Elu du Peuple & aux Députés de se couvrir en cette qualité. Il confirma ensuite tous les Privileges de la Ville, accordés par les précédens Rois, & continua dans

dans leurs Emplois les Regens, le Vicaire & l'Elu du Peuple, en leur recommandant de s'aquiter de leur devoir, & d'entretenir le bon ordre & l'abondance dans la Ville.

Peu de jours après que les Députés eurent complimenté l'Infant Duc, le Comte de Montemar entra dans Naples à la tête d'environ six mille hommes. Les Troupes Impériales qui s'étoient retirées dans les Châteaux ne laisserent pas de se défendre quelque tems; mais n'ayant aucune espérance de secours, elles se virent obligées de se rendre & furent faites prisonnieres de Guerre. Une partie de ces Troupes aima mieux se joindre à l'Armée Espagnole que d'être transportée. On trouva dans le Château de Baya des Provisions pour plus d'un an, quarante-cinq pièces de Canon, neuf cens Barils de Poudre, quantité de Bombes & de Boulets, & neuf mille Ducats.

Avant cette expédition une Escadre de neuf Vaisseaux Espagnols, avec quarante-cinq Bâtimens de Transport, étoit arrivée du Port de la Spécia dans celui de Naples, & s'étoit emparée des Isles de Procida *, d'Ichia & de Pozzuolo. Lorsque le Commandant de l'Escadre eut debarqué du monde dans l'Isle de Procida, il fit d'abord amasser toute la farine qu'on put trouver pour en faire un Magazin, & le Magistrat d'If-

* L'Ile de *Procida* est dans le Golfe de Naples, entre celle d'Ischia & la Ville de Pouzel.

d'Ischia lui envoya deux Députés pour se soumettre. La Garnison qui étoit dans le Château d'Ischia, en sortit d'abord, & se retira à Capoue avec tout ce qu'elle put emporter de Provisions & de Munitions, & quinze pièces de Canon.

L'Infant Duc ne fit son entrée dans Naples qu'après que les trois Châteaux de cette Ville se trouverent en la possession des Troupes Espagnoles. Ce Prince se rendit d'abord avec toute sa Cour au Couvent des Minimes de cette Capitale, hors de la porte de Capoue. Les Religieux étant allés le recevoir à la porte de leur Eglise avec le Dais, il assista au *Te Deum* qui y fut chanté, & ensuite il se reposa quelque tems dans les salles du Couvent. Sur ces entrefaites la Noblesse étant arrivée en grand cortège, à cheval & en habits superbes, & les Députés du Gouvernement ayant paru, S. A. R. suivie de ses Gardes du Corps & accompagnée du Comte de Sant Estevan Major-Dome Major, & du Prince Barthelemi Corsini son Grand-Ecuyer, se mit en marche, entra par la porte de Capoue, & trouva les rues tendues de riches tapisseries & bordées de la milice Bourgeoise sous les armes. Elle se rendit à l'Eglise Métropolitaine, où le Cardinal D. François Pignatelli la reçut à la tête de son Chapitre, & lui présenta la Croix à baiser. S. A. R. s'avança alors vers le maitre Autel, où étoit exposé le St. Sacrement: Elle se mit à genoux & demeura dans cette posture pendant tout le *Te Deum*, après lequel elle se transporta

porta à la chapelle du Trésor, où après avoir vu la liquefaction du sang de St. Janvier, Elle fit présent à la Chasse de ce Saint d'un beau bouquet de brillans accompagné de quelques rubis. S. A. R. remonta ensuite à cheval & se rendit au Palais Royal, avez le même cortège & aux acclamations d'une multitude innombrable de Peuple. Pendant toute la marche, depuis la porte de Capoue jusqu'au Palais Royal, on jetta au Peuple une quantité prodigieuse de Medailles d'or & d'argent, frappées exprès pour cet évenement.

On fit à l'occasion de cette Entrée des rejouïssances extraordinaires. Il y eut le même soir des feux d'artifice devant le Palais Royal & une illumination générale dans toute la Ville. Ces rejouïssances furent encore plus grandes deux jours après, lorsqu'un Courier arrivé d'Aranjuez apporta le Diplome, par lequel Sa Majesté Catholique cedoit à l'Infant Don Carlos son fils tous ses Droits sur les Royaumes de Naples & de Sicile, & le déclaroit Roi & légitime Souverain de ces deux Royaumes. On expédia aussitôt des Universaux, pour enjoindre aux Feudataires & Vassaux de la Couronne de se rendre dans cette Capitale pour reconnoitre le nouveau Roi. Ce Prince reçut en cette qualité le Serment de la Regence de la Ville, du Conseil Collateral, des Cours de Justice, & des Nobles. On livra au Peuple une Cocagne, & on chanta quelques jours après un *Te Deum* dans l'Eglise Royale de Saint Laurent. Rien ne

manquoit à la magnificence des Décorations de cette Eglise. On y voyoit entr'autres un superbe Arc de Triomphe au-dessus de l'entrée, sur lequel étoient représentés les principaux Exploits de Sa Majesté, & dans le fond du grand Autel, enrichi de tout ce qui se trouva de plus rare & de plus précieux, paroissoit un grand Tableau, dans lequel on voyoit Philippe V & Elizabeth Farnèse, Roi & Reine d'Espagne, offrans le Roi Charles, leur Fils, au glorieux Patron St. Janvier, qui prioit la Sainte Vierge en faveur de Sa Majesté, sur la tête de laquelle quantité de petits Anges faisoient descendre des lauriers.

Le Roi donna la liberté à un grand nombre de Prisonniers, & ordonna de payer de son Trésor les Provisions que la Ville avoit fournies aux Troupes Espagnoles, depuis qu'elles étoient entrées dans le Royaume. Il abolit en même tems tous les Edits bursaux, & fit diminuer le prix de la farine de quatre Carlins par mesure. On avoit déja publié auparavant un Rescript de Son Altesse Royale, avec ordre d'ouvrir tous les Tribunaux, tant ceux de la Capitale que de toutes les Provinces du Royaume, & d'y traiter de toutes les affaires qui étoient de leur competence, sans aucun changement des differens Officiers qui les composoient. S. A. R. se reservoit de pourvoir à cet Article dans la suite, & après qu'elle auroit été pleinement informée de la conduite d'un chacun d'eux en particulier, pour pouvoir avec connoissance de

cau-

cauſe, ou les confirmer dans leurs Emplois, s'ils en étoient trouvés dignes, ou les remplacer par d'autres, ſi le Bien public le requeroit. Le reſte de ce Reſcript tendoit à faire connoitre les vues & les intentions du Prince pour l'Adminiſtration de la Juſtice, voulant qu'elle fût rendue promptement, éxactement & gratuitement.

Par un Edit donné au Camp d'Averſa & publié à ſon de Trompette dans toutes les Places de la Ville, il étoit ordonné que tous les Barons, les Communautés, les Villes & autres Lieux du Royaume, euſſent à comparoître à Napels dans la Chapelle du Palais Royal, pour y rendre hommage & prêter ferment de fidélité entre les mains du Commiſſaire nommé & conſtitué d'Office, pour recevoir cet Acte. Ceux de la Ville de Naples & de ſon Diſtrict devoient le faire dans le terme de quinze jours, & ceux qui étoient plus éloignés & qui réſidoient néanmoins dans le Royaume, dans celui de vint jours. L'intention de S. A. R. étoit, que tous les Barons s'aquitaſſent par eux-mêmes de ce devoir, & que les Villes & autres lieux envoyaſſent leurs Députés. Le terme étoit prolongé juſqu'à quarante jours en faveur de ceux qui pouroient être hors du Royaume, & juſqu'à trois mois pour ceux qui ſeroient hors d'Italie. Les Malades ou autres Perſonnes abſolument empêchées étoient diſpenſés de venir faire perſonnellement cette preſtation, & pouvoient conſtituer leurs Procureurs, pour les repréſenter. Ceux qui étoient au Service ou de Sa Ma-

jeſté

jesté Catholique ou de Son Alt. Royale, n'étoient point compris dans cet Edit, qui finit en déclarant Rebelles à leur légitime Souverain & Ennemis de l'Etat ceux qui n'obeïroient point. En conséquence de cet Edit, toute la Noblesse & le Peuple de la Ville de Naples & des environs se rendirent dans l'Eglise Royale du St. Sacrement, pour prêter Serment de fidelité au Roi, entre les mains du Duc de Lauria Cala de Laenzina, Chef du Conseil Privé de Sa Majesté & son Conseiller intime d'Etat.

Le Conseil qui fut établi contre ceux qui refuseroient de se soumettre au nouveau Roi, étoit composé du Comte de Charni, comme Président; de Don Marcel Caraffa, Regent de la Vicairerie; de Don Gianucci, Sécrétaire de Justice avec le titre de Regent; des Conseillers Androssi & Crivelli; du Juge Fiore & de Don François Sorrenti, Avocat Fiscal. Le Roi nomma aussi plusieurs Gentilhommes de sa Chambre, entr'autres les Princes de Colobrano-Caraffa, de Stigliano, de Sonino-Colonna, de Miletto, de Toco, della Torella-Caraccioli, della Roccella-Caraffa & de Santo Buono-Caraccioli; les Ducs de Madelone-Caraffa, de Castropignano-Ebboli, d'Andria-Caraffa, de Sora Buoncompagno & de Gravina-Orsini, & le Comte Gaëtano de Laurenzano.

La bonté avec laquelle Sa Majesté vouloit bien se rendre populaire, lui gagnoit tous les cœurs & lui concilioit plus de Vassaux que la force de ses Armes. Il ne se passoit presque

point

point de jours que ce Prince ne donnât publiquement ses Audiences, dans lesquels il admettoit gracieusement au baiser de sa main tous ceux qui s'y présentoient. Il se faisoit voir à son Peuple le matin & le soir, dinant & soupant en public, & toujours en présence d'un prodigieux concours de personnes de la prémiere distinction. Il entroit avec beaucoup d'attention dans le detail de toutes les affaires, se montrant toujours le prémier au Conseil du Cabinet, & partageant avec ceux qui le composoient le soin de toutes les Expéditions.

Ce Prince gagna encore l'affection des principales Familles & de la Nation, en conferant toutes les Charges aux Grands & aux Barons du Royaume. Il nomma les douze Vicaires ou Gouverneurs des Provinces, qui étoient tous des Princes, Ducs ou Barons Napolitans. Les principaux Emplois dans les Tribuaux leur furent aussi donnés par préférence. Par cette sage conduite Sa. Majesté attira à sa Cour un grand nombre de ceux qui s'étoient absentés. La plupart des Princes & Seigneurs, Vassaux ou Feudataires du Royaume de Naples, ôterent à Rome des façades de leurs Palais les Armes de l'Empereur, pour y placer celles d'Espagne. Le Prince Forano fut un des derniers qui voulut faire ce changement; mais Mr. Ratti, Ministre du Roi d'Espagne auprès du St. Siège, lui ayant dit qu'il avoit ordre de prendre une note de tous les Seigneurs qui conservoient sur les portes de leurs

leurs Palais les armes de l'Empereur, ce Prince qui étoit dans le cas, fit ôter sur le champ les Armes de Sa Majesté Impériale, & déclara qu'au prémier jour il partiroit pour Naples, afin d'y rendre hommage au nouveau Roi. Le Connetable Colonne pria le Cardinal Belluga d'interceder en sa faveur auprès de Sa Majesté, afin d'en obtenir un délai pour l'exécution de ses ordres. Un motif d'intérèt obligea le Connetable à faire cette demarche. Comme il possedoit des Fiefs en Sicile, il craignoit de les perdre en renonçant ouvertement à la protection de l'Empereur, pour recourir à celle d'une Puissance avec laquelle Sa Majesté Impériale étoit en Guerre. Les Armes du nouveau Roi, qu'on envoya de Naples à Rome, avoient dans leur Ecusson les trois Fleurs de Lys d'Or de France, les six d'Azur de la Maison Farnese, & les six Tourteaux de Gueules de la Maison de Medicis, avec cette Legende: *Charles de Bourbon, Roi de Naples & de Sicile, Duc de Parme, & Grand Prince de Toscane.* C'est sur ce modèle que les Princes & les Feudataires du Royaume de Naples eurent ordre de faire travailler celles qu'ils devoient mettre sur le Frontispice de leurs Palais, aussitôt que Sa Majesté auroit reçu du St. Siège l'investiture, & immédiatement après la cérémonie de son Couronnement.

Il ne restoit plus au nouveau Roi, pour être affermi sur le Trône, que de chasser les Impériaux de toutes les Places du Royaume dans lesquelles ils s'étoient refugiés.

Nous

Nous avons vu ci-dessus que le Comte Visconti * s'étoit retiré de la Ville de Naples à l'approche de l'Armée Espagnole, après avoir mis tout en œuvre pour tâcher d'arrêter ses progrès. Mais pour ne pas interrompre le fil de l'histoire, nous n'avons encore rien dit ni du lieu de sa retraite, ni des nouvelles mesures qu'il prit pour s'opposer à l'Ennemi, ni enfin de la Victoire complète que remporta sur lui le Comte de Montemar Général des Troupes Espagnoles.

Lorsque le Comte Visconti partit de Naples il emporta avec lui toute la Sécrétairerie d'Etat, & tous les Fonds publics qu'on faisoit monter à de grosses sommes. Il se rendit du côté de la Pouille, accompagné du Prince Caraffa Grand Maréchal du Royaume, du Prince Belmonte-Pignatelli, Vicaire général, & de quelques autres personnes de distinction, avec environ deux mille hommes de Cavalerie & autant d'Infanterie. Ayant été joint dans sa retraite par divers Détachemens & par quelques Troupes qui venoient de debarquer sur la Côte de Manfredonia, le Duc de Castro-Pignano qui avoit été envoyé à sa poursuite avec quatre mille hommes, se trouvant trop foible pour l'attaquer, vint lui-même au Camp d'Aversa demander un renfort. Comme on avoit appris que le Comte Visconti avoit

* *Don Julio Visconti* Milanois de nation. Voyez l'éloge qu'en fait le Baron de Pöllnitz, dans ses Memoires. Tom. IV. pag. 45. 46.

voit ordre d'attendre les Espagnols, & qu'il devoit recevoir de nouveaux secours d'Allemagne, de Sicile & de Trieste, la chose parut si importante que le Comte de Montemar laissant le commandement de l'Armée au Comte de Charni, marcha lui-même à la tête de six mille hommes de Troupes choisies, qui jointes aux quatre mille hommes formoient un Camp volant de dix mille hommes, avec lequel il alla chercher l'ennemi.

Les Impériaux étoient retranchés au nombre de six mille cinq cens hommes d'Infanterie, de mille cinq cens de Cavalerie & de quatre cens Houzars. On peut dire qu'ils ne pouvoient choisir un endroit plus favorable, sa seule situation le rendant un des plus forts & des plus difficiles à aborder. Ce Païs est entrecoupé de petites murailles seches, de la hauteur de deux à trois pieds, ensorte que pour y pouvoir pénétrer, on fut obligé de faire plusieurs Détachemens & de les faire marcher sur sept différentes Colonnes. Il fallut outre cette précaution, prendre encore celle d'avoir des Pionniers à la tête des Colonnes, pendant près d'une lieue de chemin, pour démolir ces petites murailles que les Chevaux d'Espagne franchissoient, lorsqu'elles étoient à moitié abbattues.

Ce fut le vint-quatre de Mai que le Comte de Montemar arriva à la vue du Camp ennemi. Il en reconnut les Environs le même jour, & donna la nuit suivante les ordres nécessaires pour l'attaque. Ce Général s'avança le lendemain, pour forcer leurs

Lignes; & en moins de trois heures d'une Action très vive & très sanglante, se rendit maitre du Camp & de tout ce qui y étoit, avec perte de la part des Ennemis de deux mille quatre cens Hommes d'Infanterie, demeurés sur le Champ de Bataille, & de deux mille six cens faits Prisonniers de Guerre. Le Commandant & tous les Officiers ennemis se sauverent, les uns dans Bitonto, les autres de côté & d'autre dans les Maisons, dans les Couvens, & dans les Villages, qui se rencontrent dans ce Païs-là, & la Cavallerie prit la fuite. Une partie de ceux qui avoient échappé à la poursuite des Vainqueurs fut arrêtée par les Habitans du Païs.

Le Général Rodoschi s'étoit retiré avec un Corps d'Infanterie Impériale à Bitonto, Ville murée & munie d'un Château assez fort, pour favoriser une suffisante résistance. * Ce Commandant fit d'abord mine de vouloir s'y défendre, sur le refus qui lui fut fait de lui accorder d'en sortir avec les honneurs de la Guere, & fit faire grand feu à ses Troupes jusques à la nuit, pour tâcher d'éviter au moins d'être fait Prisonnier; mais ayant enfin vu qu'il ne lui restoit à prendre que ce seul parti, il fut obligé le lendemain matin de subir, malgré toute sa répugnance, le même sort que les autres. La Cavalerie ennemie qui fuioit en désordre, s'é-

* Cette Ville qui est dans la Province de Bari, se trouve située dans une belle Plaine, à cinq ou six mille de la Côte du Golfe de Venise.

s'étoit rendue par différens chemins à Bari, † suivie pas à pas par la Cavalerie Espagnole, qui ne pouvant atteindre tout le Corps, serroit de si près l'Arrière-Garde, qu'elle en tuoit de tems en tems, & faisoit prisonniers plusieurs Officiers & Soldats avec capture de quantité de Chevaux. Mais ce qui s'en étoit sauvé dans Bari, y ayant été enfermé par les Troupes Espagnoles, fut obligé de se rendre aux mêmes conditions, à l'arrivée du Général de Montemar, qui après l'expédition de Bitonto & les ordres donnés pour la marche des Prisonniers, avoit fait diligence, pour reduire les dernieres Troupes de cette Cavalerie Imp. où étoit le Prince de Belmonte, Marquis de S. Vincent. De toute l'Armée Impériale, il ne se sauva que deux à trois cens Hommes, qui ayant fui des prémiers, firent le plus de diligence qu'ils purent pour gagner la Calabre. Le reste fut ou tué ou fait Prisonnier de Guerre. On prétend que le Prince de Belmonte, faute de pouvoir disposer d'une seule personne, pour informer la Cour de Vienne de cette défaite, fut obligé de prier le Comte de Montemar de lui accorder un des Officiers Prisonniers, afin de porter cette triste Nouvelle à la Cour de Vienne.

Les Espagnols ne perdirent guère plus de trois cens hommes, la plupart du Regiment des

† *Bari* est sur la Côte de la Mer Méditerranée, & Capitale de la Province de ce nom dans la Pouille.

des Gardes Wallones, qui fit des merveilles dans cette rencontre, s'étant trouvé au centre où se faisoit la plus vigoureuse resistance. Les Comtes de Brias & de Buen-Amor, qui étoient Capitaines de ce Regiment, furent du nombre des morts. Le Trophée le plus glorieux pour les Espagnols consistoit en quinze Drapeaux, vint-cinq Etendarts & deux Timbales. Les Officiers prisonniers qui furent conduits à Naples étoient au nombre de quarante-huit, sans compter les Subalternes. Il y avoit deux Géneraux, six Lieutenans-Colonels, huit Majors & quatre-vint Capitaines. Les Habitans de Lecce conduisirent à Naples une centaine de prisonniers Allemans qui s'étoient retirés de ce côté-là, pour y vivre aux dépens du Païs.

Comme on a donné differentes relations de cette Bataille, nous transcrirons ici la Lettre que le Comte de Montemar écrivit lui-même à ce sujet à Monsignor Ratto, Evêque de Cordoue, & Ministre de Sa Majesté Catholique à la Cour de Rome. On assure que cette Lettre est un fidèle recit de ce qui se passa à cette journée; mais c'est à ceux qui y ont été présens à en juger. Elle fut écrite deux jours après l'Action, du Camp de Bari, & contenoit ce qui suit.

Les avis que me donnerent les Détachemens que j'avois envoyés à la découverte de l'Ennemi, s'accordant avec toutes les Lettres que je recevois, & m'apprenant les

renforts qu'avoient reçus les Impériaux & ceux qu'ils attendoient, je me vis dans la néceſſité de me mettre en campagne pour aller chercher l'Ennemi, & arrêter les mouvemens qu'il faiſoit, s'étant avancé de Tarente dans la Pouille, où il ruïnot le Païs, & publioit qu'il attendoit de nouveaux ſecours, ce qui intimidoit le Peuple au déſavantage des armes de S. M. Catholique.

Ma prémiere penſée avant que de partir, & de faire marcher mes Troupes, fut d'établir le Roi Don Carlos dans la Capitale, après avoir ſoumis ſes Châteaux & celui du Port, & avoir reſſerré par un Blocus les deux nombreuſes Garniſons de Capoue & de Gaëte.

J'éxécutai ma reſolution, avec le nombre de Troupes que vous pourrez voir dans la deſcription ſuivante, & ſaiſiſſant le moment qui m'obligeoit de marcher en grande hâte, autant que me le pouvoit permettre la conſervation de mes gens, & admirant leur conſtance dans un Païs dépeuplé & ſans eau, & expoſé à de grandes incommodités, j'arrivai aux environs du Camp des Ennemis, qui changeant alors leurs mouvemens m'obligerent à changer les miens, & à faire une contremarche pour les éloigner de la Côte de la Mer, afin qu'ils n'euſſent aucun moyen qui pût leur laiſſer la liberté de ſe retirer du Royaume, comme ils l'avoient projetté ſelon le rapport des Priſonniers.

Tous les avis que je recevois portoient, que les Impériaux ſe trouvoient dans la Terre de Bari, où ils attendoient ſix mille Croa-

tes par la Mer Adriatique, & ces mêmes avis me firent hâter d'aller à eux; mais ou ils furent mal informés de mes forces, ou ils avoient reçu de la Cour de Vienne un ordre positif de m'attendre, comme on me l'a assuré depuis. Ils quitterent la Ville de Bari & se posterent près de Bitonto, à neuf mille de mon Armée dans un poste avantageux, peu propre pour la Cavalerie, & bien muni par la nature sans que l'art y eût eu aucune part.

Sur le prémier avis que j'eus que la Cavalerie ennemie commençoit à arriver à Bitonto, je fis un Détachement de la mienne pour aller à sa rencontre; mais je trouvai que la plus grande partie de l'Infanterie s'y étoit jointe. Cela m'obligea d'avancer avec le Corps de mon Armée, changeant de route, pour choisir l'endroit le plus accessible pour former l'attaque, & celui qui couvrant moins l'Ennemi lui donnoit moins d'avantage pour se défendre, & je m'avançai vers lui sur sept Colonnes, dans l'ordre, dans le nombre, & dans la disposition que j'ai expliqué dans la description dont il a été parlé.

A l'approche de mes Partis & jusqu'au jour qui précéda la Bataille, toutes les fois qu'ils se trouverent à la vue des Houzars, & qu'ils purent venir aux mains avec eux, au hazard de se voir écharpés à cause de mon éloignement & de la disproportion de leur nombre, ils en défirent la meilleure partie; ce qui fut comme un pronostic de la glorieuse journée du vint-cinquieme du

mois de Mai, jour auquel, avec l'assistance divine & par la bravoure inexprimable des Troupes du Roi, j'eus l'avantage de remporter pour S. M. une Victoire complette dans toutes ses circonstances, dont j'informai sur le champ la Cour de Naples par le Marquis de Castelar.

D'abord que je vis la disposition de l'Armée ennemie, je changeai la disposition de la mienne, & fis passer toute la Cavalerie de la droite à la gauche, tant parce que le terrein me parut meilleur, que pour prendre en flanc la Ligne des Impériaux, qui ayant moins d'étendue avoit moins de front.

Les Ennemis m'attendirent, sans profiter de tous les avantages de leur terrein, leur Infanterie faisant d'ailleurs une vigoureuse defense & grand feu, quoi qu'elle ne fût point soutenue par la Cavalerie, qui l'abandonna dès que notre attaque fut déclarée, & que le Comte de Mazeda s'avança dans le centre, avec la Colonne qui étoit sous son commandement; laquelle Colonne, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'elle aît surpassé les autres, mérite cependant que toutes les autres lui portent envie.

Quand je vis qu'ils cedoient au feu de nos décharges, je profitai de l'occasion, & fis faire une attaque générale par toutes les Troupes, & je puis vous dire sans exagération, que lordre que je donnai & la déroute de l'Ennemi furent une même chose. Tout ce qui étoit devant nous prit aussi-tôt la fuite; & nos Troupes avancerent en fran-

franchiſſant les vallées & les murailles, qui auroient été inacceſſibles pour les hommes & pour les chevaux, ſi l'ardeur & le courage n'euſſent facilité le paſſage & applani les difficultés.

Je m'emparai du Camp des Ennemis juſqu'à divers poſtes où ils avoient Garniſon, & j'y pouſſai toute la Cavalerie, qui put paſſer, pour courir après celle de l'Ennemi, qui ſe retiroit en déſordre & à toute bride.

Je détachai alors quelques Corps d'Infanterie ; pour les envoyer prendre les Allemans, qui ſe rendirent, ſans qu'il leur fût accordé d'autre compoſition, que la vie & l'équipage.

Le Général Rodoſchi qui commandoit l'Infanterie, ſe refugia dans la Ville de Bitonto, qui a une enceinte de murailles & un Château d'aſſez bonne défenſe, où il ſe maintint, tirant continuellement juſqu'à la nuit. Il avoit d'abord demandé à capituler, mais il refuſoit de demeurer priſonnier. Dans la ſuite s'étant déſabuſé, & comprenant que le malheureux commencement de cette journée ne lui laiſſoit point d'autre parti à prendre, il fut obligé de ceder à la néceſſité & de ſuivre le ſort des autres.

La Cavalerie ennemie, dans ſa fuite, ſe diviſa par divers chemins tous du côté de Bari ; ce qui obligea celle du Roi qui la pourſuivoit d'en faire de même pour la rejoindre ; & quoique notre Cavalerie ne

pût atteindre le gros de celle des Allemans, elle tomba sur leur Arrière-garde, tuant ou faisant prisonniers les Officiers, les Soldats & les chevaux. Le reste se refugia à Bari, où je m'acheminai sitôt que je pus être maitre de Bitonto, & me détourner de la marche des prisonniers, pour resserrer la Cavalerie avec les débris de l'Armée, qui s'y étoient renfermés, avec le Prince de Belmonte Marquis de St. Vincent, qui les commandoit. Peu d'heures après mon arrivée, ils se soumirent tous à l'exemple des prémiers & aux mêmes conditions.

Le nombre des Ennemis, selon l'état & & le rôle que l'on a pris à un Adjutand de leur Général, étoit de six mille cinq cens Fantassins, de quinze cens Cavaliers & de quatre cens Houzars, dont il n'y a qu'une seule Troupe de deux cens hommes qui ait jusqu'a présent évité la prison, ou la mort, parce que s'enfuiant les prémiers ils prirent la route de la Calabre, suivant les avis que nous en avons reçus jusqu'ici.

Toute le reste a servi au triomphe des armes du Roi; les Généraux, les Officiers, les Drapeaux, les Hommes & les Chevaux des Allemans, ensemble leur Camp, leurs provisions & munitions, restans pour tenir lieu de butin & de preuve de la Victoire.

Il n'y a pas eu beaucoup de morts ni de blessés dans les Troupes du Roi. Ce qui rend la perte plus considerable, c'est la défaite des Gardes Wallonnes, la mort des Comtes de Brias & de Buen-Amor qui sont

sont restés sur le Champ-de-bataille, & la blessure dangereuse qu'à reçu Don Louis Porter.

Cette Colonne rencontra dans son centre la plus grande résistance: à ce prix elle a remporté l'honneur d'être la prémiere à déclarer le succès de la Bataille, & s'est rendue digne des faveurs du Roi, comme toutes les autres Troupes en général ont mérité l'attention de S. M. En quoi j'ai beaucoup à leur applaudir & à faire valoir leur courage auprés de S. M. Dieu vous garde longues années comme je le désire.

Pour reconnoitre les grands services que le Comte de Montemar venoit de rendre au nouveau Roi, Sa Majesté le créa Duc de Bitonto, & Commandant perpetuel des Châteaux de Naples, avec une pension de cinquante mille Ducats. Le gain de cette Bataille de Bitonto lui fit encore obtenir du Roi Catholique le titre de Grand d'Espagne de la prémiere Classe, tant pour lui que pour ses Descendans. Lorsque ce Général victorieux se rendit à Naples, chacun s'empressa de le voir, & Sa Majesté lui témoigna en l'embrassant combien elle étoit satisfaite de sa conduite. Son sejour dans cette Capitale ne fut pas long: il repartit deux jours après pour le Camp de Gaëte, où il devoit donner ses ordres. Cette Place étoit investie par Mer & par Terre, & assiègée par le Duc de Liria. Le Colonel Leoni partit aussi à la tête d'un Détachement, pour aller former le Siège d'Aqui-

la, * & le Duc de Castro-Pignano à la tête d'un autre pour entreprendre celui de Pescara. † Le Siège de Capoue avoit été commencé en même tems que celui de Gaëte, sous les ordres du Comte de Charni. Un second Convoi qui arriva dans ce tems-là de Barcelone, fut d'un grand secours pour pousser ces Sièges avec vigueur. On debarqua devant Gaëte six Bataillons, quelque Artillerie & quantité de Munitions de Guerre. Les autres Troupes qui se trouvoient à bord de ce Convoi, consistoient en divers Bataillons & deux mille Chevaux, & furent débarquées dans le Port de Naples. Le Chevalier d'Orleans, Grand-Prieur de France, accompagna ce Convoi d'Espagne avec les Galères du Roi Très Chrétien.

Après avoir rapporté d'une maniere impartiale les prémieres expéditions des Alliés, la prise du Fort de Kehl, la conquête du Milanez & celle d'une grande partie du Royaume de Naples, repassons en Pologne où nous verrons la continuation des troubles de ce Royaume, & la scène tragique du fameux Siège de la Ville de Dantzic, où Stanislas s'étoit retiré. Ce Prince qui se flattoit chaque jour que quelque Puissance agi-

* Cette Ville est sur une Montagne au bord de la Riviere de Pescaire, à seize mille des Confins de l'Etat de l'Eglise.

† Ou *Pesquaire*, petite Ville fortifiée dans l'Abreuse Citerieure, à l'embouchure de la Riviere de Pesquaire, & à deux lieues au-dessus de *Civita di Chieti*.

agiroit en sa faveur, n'oublioit rien de son côté de tout ce qui pouvoit contribuer à augmenter le nombre de ses Partisans. Lorsqu'il eut appris tout ce qui s'étoit passé à l'Election du Roi Auguste, il fit publier des Universaux pour demander du secours à la Noblesse & l'engager à prendre les armes. Ce Manifeste, que l'on eut soin de repandre dans toute la Pologne, produisit d'abord quelques bons effets. On vit des Seigneurs du parti contraire écrire à Sa Majesté, pour lui marquer leur soumission & leur fidelité. Les trois Palatinats de la Prusse-Polonoise s'étant assemblés à Graudentz y dresserent une Confédération, par laquelle ils s'engagoient de soutenir ses intérèts, & de repandre leur sang pour son service. On se flatta même & avec quelque fondement, tant à la Cour de ce Prince qu'à celle de France, que le Pape se déclareroit ouvertement en sa faveur & reconnoitroit la validité de son Election. On prétend que quelques Evêques de Pologne ayant fait de fortes instances auprès de Sa Sainteté, afin d'être relevés du Serment qu'ils avoient prêté, de n'élire qu'un Piaste, la Congregation ne jugea pas à propos d'y consentir pour ne pas causer une Scission.

Cette demande des Evêques Polonois donna lieu à une demarche assez irreguliere du Cardinal Albani Camerlingue. Il envoya en Pologne, sous le nom emprunté du Souverain Pontife, un Memoire qui avoit été composé par un Général d'Ordre & trois au-

autres Moines, pour établir que le Serment prêté à la Diete de Convocation, n'obligeoit en aucune maniere ni les Evêques ni les Seculiers. Dans une Confer... ce que le Duc de St. Aignan, Ambassad... de France, & le Comte Saluski, Ministre du Roi Stanislas, eurent sur cet Article, avec le Cardinal Corsini Neveu de Sa Sainteté, & avec le Cardinal Firrau Sécrétaire d'Etat, ces deux Ministres Etrangers porterent leurs plaintes contre les quatre Théologiens qui avoient approuvé & signé l'absolution du Serment, & demanderent à ce sujet une satisfaction convenable. Le Pape informé de la surprise qui lui avoit été faite, ne manqua pas de désavouer le Memoire en question, demit le Cardinal de ses différens emplois, lui fit rendre les Sceaux & ne lui conserva que le titre de Camerlingue, en le privant néanmoins du pouvoir d'en exercer les fonctions. On assure même que Sa Sainteté envoya en Pologne aux Evêques Opposans, des Brefs qui portoient en substance: Que s'étant fait représenter les véritables circonstances du Serment solemnel, par lequel ils s'étoient engagés dans la Diete de Convocation, à ne choisir pour Roi aucun Etranger; elle ne pouvoit les en absoudre, ni se dispenser, au cas qu'ils persistassent dans leur désobéïssances à l'égard de leur Roi légitimement élu, de les excommunier, comme parjures & comme rebelles.

Le St. Pere alla encore plus loin dans la suite. Après l'Election de Stanislas il adressa

dressa à ce Prince un Bref de félicitation, par lequel il le reconnoissoit Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie. * Il en envoya aussi un au Primat, & un autre au Senat, de même qu'à tous les Archévêques & Evêques, les exhortant de se soumettre au choix que le Tout-puissant venoit de faire en la personne du Roi Stanislas pour gouverner le Royaume de Pologne. Malgré toutes ces belles représentations la Scission arriva, & on vit dès lors le désordre & la confusion regner dans toute la Pologne, où l'on n'entendoit parler que de pillages, de meurtres & d'incendies. Le Général Lasci faisoit commettre, par ses Troupes, des hostilités sur les Terres des Seigneurs affectionnés au Roi Stanislas, & sur celles des Grands qui refusoient de reconnoitre le Roi Auguste. Il somma ceux des trois Ordres du Royaume, qui n'étoient pas encore entrés dans la Confédération en faveur d'Auguste, de le faire au-plutôt & de reconnoitre ce Prince pour leur légitime Souverain. Il fit faire une pareille sommation à tous les habitans de Warsovie, à peine, en cas de refus, de payer le triple des contributions qu'on leur avoit imposées. Les Par-

* Cela paroît par la Lettre que le Duc de St. Aignan Ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne à Rome, écrivit au Roi Stanislas, & par celle que Camille Paulucci, Nonce Apostolique à Warsovie, adressa aussi à ce Prince qui étoit alors à Dantzic. Ces deux Lettres se trouvent dans l'*Histoire des Rois de Pologne*. Tom. V. pag. 153. 154. 155.

Partisans de Stanislas ne ruïnoient pas moins le Royaume que les Russiens. Sous prétexte d'ôter à ces derniers tout moyen de subsister, ils mettoient le feu par-tout, & enlevoient tous les fourages qui se trouvoient à la campagne.

La situation de la Pologne ne pouvoit être plus triste. La Guerre y étoit allumée de toutes parts. Il n'y avoit presque point de jour qu'il n'y eût quelque action entre quelque corps de Polonois, & des Détachemens de l'Armée Russienne. Il ne se passoit pourtant jamais rien de décisif: on se contentoit de se harceler, on s'attaquoit même quelquefois de front; mais souvent après le prémier choc celui qui avoit du dessous cherchoit son salut dans la fuite. Voici un des plus grands avantages qu'on prétend que les Polonois aient remporté sur les Russiens: je ne sai même si on ne pourroit pas le revoquer en doute, du moins à l'égard de certaines circonstances. Le Regimentaire Pociey ayant été informé par ses Coureurs, qu'un gros Convoi venant de Livonie, devoit passer à Caven, se mit en embuscade, battit l'escorte qui étoit de quelques mille Dragons, en tua plus de quatre cens, fit plusieurs prisonniers & enleva le Convoi qui étoit de plus de trois cens Chariots chargés de Poudre, de Fusils, d'Epées, d'habits tant pour les Officiers que pour les Soldats, de Pain, de Viande salée, de Biere, d'Eau de Vie, & d'une grosse somme d'argent. Le Comte Pociey abandonna les Habits & une partie de

ces

ces Provifions à fes Troupes, & donna quelque argent à chaque Soldat. Il envoya une Rélation de ce confiderable avantage au Roi Staniflas à Dantzic, en le priant de difpofer de l'argent ; mais ce Prince lui répondit qu'il n'en avoit pas befoin, & qu'il devoit l'employer pour les befoins de fon Armée.

Comme l'Armée Ruffienne recevoit de tems en tems quelque renfort, les Troupes attachées au parti de Staniflas n'étoient pas en affez grand nombre, pour ôfer faire tête aux Ruffiens en pleine Campagne. Elles fe contentoient de faire des courfes continuelles & de harceller ces derniers. Les Troupes Ruffiennes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, pouvoient monter à près de quatre-vint mille Hommes, y compris les Calmuques, les Cofaques & un Corps de feize mille Hommes, qui étoit entré par la Volhinie. Les principaux Seigneurs qui fe trouvoient à la tête du parti oppofé, étoient les Comtes de Potocki & de Tarlo, Palatins de Kiovie & de Lublin, le Caftellan de Czersko Rudzinski, le Starofte Ozarofski, & Monfieur Pociey, nouveau Regimentaire de Lithuanie. Tous ces Seigneurs avoient des Corps féparés. Celui du Palatin de Kiovie étoit le plus fort, & confiftoit en près de vint mille Hommes. Les autres, quoiqu'en plus petit nombre, auroient pu former une Armée confiderable s'ils euffent été joints enfemble. Outre l'Armée Ruffienne qui foutenoit en Pologne le parti d'Augufte, ce Prince fit encore entrer dans ce Royaume fes propres Troupes,

pes, à la ſollicitation des Confédérés & aux grandes inſtances du Général Laſci. Elles furent d'abord partagées en deux Corps, dont l'un étoit commandé par le Général Bauditz, & l'autre par le Duc Jean Adolphe de Saxe Weiſſenfels.

Ces Troupes arriverent en Pologne avant Auguſte, qui n'ayant pu ſe rendre à Varſovie au tems fixé par les Conſtitutions du Royaume, pour y jurer l'obſervation des *Pacta Conventa*, fut obligé d'envoyer ordre au Comte de Wackerbarth-Salmour, un de ſes Commiſſaires auprès de la République, de prêter ce Serment en ſon nom. Le premier de Novembre fut choiſi pour cette ſolemnité. Ce fut l'Evêque de Poſnanie qui célébra la Meſſe, & lut les *Pacta Conventa* & la formule du Serment. Le Comte de Wackerbarth en jura l'obſervation, pour le Roi ſon Maitre; & le Comte Poninski, Maréchal de la Confedération, annonça au Peuple la preſtation du Serment. Ce ne fut que le neuf Decembre que Sa Majeſté Polonoiſe partit de Dresde, pour ſe rendre à Cracovie, où Elle devoit ſe faire couronner. La Reine avec le Prince Xavier joignit le Roi à Oppelen, d'où toute la Cour ſe rendit à Tarnowitz, pour y attendre la grande Députation qui étoit compoſée de huit Senateurs ou Miniſtres, & de dix-ſept perſonnes de l'Ordre Equeſtre, de la Grande & Petite Pologne & du Duché de Lithuanie. Ces Deputés arriverent le ſix Janvier 1734, & eurent le même jour Audience du Roi. L'Audience étant finie,

Sa

Sa Majesté se rendit à l'Eglise, où Elle prêta Serment sur les *Pacta Conventa* entre les mains de l'Evêque de Cracovie. Enfin ce Prince ayant continué le lendemain son voyage, arriva le onze Janvier dans le Fauxbourg de Cracovie, qui étoit tombée quelques jours auparavant au pouvoir des Saxons. Voici comment la chose arriva. On avoit appris qu'il n'y avoit dans le Château que deux-cens Pacholerz, Troupes du Païs, & cinq cens Goralles, qui sont des Montagnards. Là-dessus on resolut d'envoyer ordre au Général de Zuhlen, qui s'étoit avancé à Szewirs, de détacher une partie de ses Troupes pour s'emparer de Cracovie, & peu de tems après on dépêcha le Quartier-Maître Général avec les ordres nécessaires à ce sujet. Ce dernier étant arrivé le dix-neuf Decembre auprès du Général de Zuhlen, le Lieutenant Général de Diemer & les Majors Généraux de Frise & de Berner, furent détachés pour cette expédition. Ils arriverent le vint-quatre à trois heures du matin devant Cracovie. Le Lieutenant Colonel de Munchau fut envoyé à la tête de trois cens hommes, avec ordre de s'approcher des trois portes de la Ville qui s'ouvrent les prémieres, & de s'en emparer. Le Général Diemer fit en même tems les dispositions pour l'escalade, au cas que le Lieutenant Colonel ne reussît pas dans son dessein; mais il eut tout le succès qu'il pouvoit esperer: il entra dans la Ville dès que les portes gardées seulement par des Bourgeois furent ouvertes. Le Général Diemer le sui-

vit avec l'Infanterie qu'il fit ranger en bataille sur la grande Place, & somma le Magistrat de lui apporter les clefs, ce qui fut fait aussitôt. Le Quartier-Maitre Général ayant ensuité été détaché vers le Château, le Commandant alla au-devant de lui, & le lui remit. La Garnison en sortit sur le champ; ainsi les Saxons se mirent en possession de la Capitale & de son Château, sans qu'il y eût une goute de sang répandue.

Lorsque le Roi Auguste eut fait son entrée dans Cracovie, il alla au Château, où la Reine son Epouse s'étoit déja rendue. Le dix-sept Janvier qui étoit le jour destiné pour la Sacre & le Couronnement de Leurs Majestés, l'Evêque de Cracovie fit cette cérémonie, comme il en étoit convenu avec l'Evêque de Posnanie. Le Roi se rendit le lendemain à la Maison-de-Ville, où il reçut l'hommage du Magistrat, & confirma en même tems les privileges de cette Capitale. Sa Majesté assista à la Diete qui se tient immédiatement après le Couronnement, & à laquelle on mit fin le vint-deux Février. * La Reine partit ce jour-là pour retourner à Dresde; mais le Roi ne partit qu'au commencement du Mois de Mars, après avoir laissé à Cracovie deux mille hommes de garnison sous le commandement du Major Général Baron de Lowendal. Le Prince Jean Adol-

* On a exposé ce qui se passa à cette Diete dans *l'Histoire des Rois de Pologne.* Tom. V. pag. 323. *& suiv.*

dolphe de Saxe Weiſſenfels s'étoit mis en marche deux jours auparavant avec le Corps de Troupes qu'il commandoit, & avoit pris ſa route vers la Grande Pologne. Le Roi avoit pris avec lui le Général Baudiſſin, avec quelques mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie ; & il étoit accompagné de l'Evêque de Cracovie, du Palatin de Sandomir, de Mr. Iſloſezinski Tréſorier de la Couronnne, du Prince Lubomirski Porte-Glaive de la Couronne, & de Mr. Debouski Référendaire de la Couronne. Les autres Seigneurs & Gentilshommes confédérés, dont une partie alloit à Warſovie, & l'autre dans la Pruſſe Polonoiſe, furent escortés par le Lieutenant-Général de Diemer, qui marchoit ſur une autre Ligne à côté de la Colonne du Roi. Sa Maj. continua ſa marche vers la Grande Pologne, & l'on publioit que ſon deſſein étoit de ſe rendre devant Dantzic dont on faiſoit le Siège, lorſque tout d'un coup on apprit que ce Prince étoit retourné en Saxe. Bien des gens trouverent du miſtère dans un départ ſi précipité. Les uns dirent que Sa Majeſté ne s'étoit éloignée de la Pologne, que pour n'être pas forcée de tirer à tout moment l'epée contre ſes Sujets ; les autres vouloient que le deſſein de ce Prince étoit de faire hâter la marche de la groſſe Artillerie dont les Ruſſiens avoient beſoin ; d'autres prétendoient que ce voyage étoit une véritable retraite, occaſionnée par quelque meſintelligence ſurvenue entre les Puiſſan-

ces liguées pour exclurre le Roi Stanislas du Trône de Pologne. Quelques-uns disoient qu'Auguste ne pouvant demeurer dans l'inaction, tandis que les Russiens s'exposoient pour lui, & d'ailleurs compromettant son honneur s'il alloit se présenter devant Dantzic, sans réduire cette Place, il avoit mieux aimé faire un tour dans ses Etats, en attendant que l'affaire de Dantzic se décideroit. Enfin d'autres crurent que le peu de sureté qu'il y avoit à demeurer en Pologne, avoit pu porter ce Prince à aller gouter quelques momens de repos dans le sein de ses Etats héréditaires. Cette grande diversité d'opinions fait voir que l'on ignoroit alors le véritable motif de ce voyage. Il se peut que le Roi Auguste ayant dessein de faire un tour dans son Electorat, voulut déguiser sa marche pour pouvoir voyager avec plus de sureté.

Lorsque l'Armée Saxonne se fut retirée du Palatinat de Cracovie, les Polonois du parti de Stanislas s'y rassemblerent en grand nombre, & firent des Détachemens de tous côtés pour tâcher d'enlever quelques-uns de ceux qui avoient suivi Auguste. Le Comte Braniski, Porte-Enseigne de la Couronne, fut fait prisonnier par le Comte de Tarlo, un des Chefs du Parti du Roi Stanislas, & qui commandoit alors un Corps de quatre à cinq mille hommes. Il battit l'Escorte du Porte-Enseigne, composée de cent Dragons Saxons & de quarante Cavaliers. Il battit aussi un Détachement de cent cinquante

quante Fantaſſins qui eſcortoit la Comteſſe de Braniski. Cette Dame ſuivoit ſon Epoux qui alloit en Siléſie. Le Comte de Tarlo lui donna la liberté, après lui avoir permis de voir le Comte ſon Epoux. Celui-ci, lorſqu'elle le quitta, lui dit, que nonobſtant ſon infortune, il reſteroit toujours fidelement attaché au parti du Roi Auguſte, & il la pria d'en aſſurer ce Prince. Le butin que firent les gens du Comte de Tarlo, en pillant les Equipages du Comte Braniski, & ceux du Comte de Cetner, montoit à plus de cent mille Ecus.

Ce fut un grand bonheur pour le Roi Auguſte d'avoir précipité ſa marche, ayant ordonné avant ſon départ de tenir des Chevaux de relais à toutes les Poſtes. Il donna même le change à ſes Ennemis, en publiant que ſon deſſein étoit de ſe rendre devant Dantzic, à la tête de ſes Troupes, pour aider les Ruſſiens à ſoumettre cette Ville. On prétend qu'un Officier Saxon avoit formé quelque tems auparavant l'horrible projèt d'empoiſonner ce Prince, & que ne voulant pas être mauvais gratuitement, il alla trouver le Comte de Plelo Ambaſſadeur de Sa Majeſté Très-Chrétienne à la Cour du Roi de Dannemarc, dans l'eſperance qu'il en obtiendroit des conditions avantageuſes. Le Comte diſſimula l'impreſſion que faiſoit ſur ſon eſprit un projèt de cette nature. Il renvoya cet Officier au lendemain, avec promeſſe de lui donner audience. Dans cet intervale l'Ambaſſa-

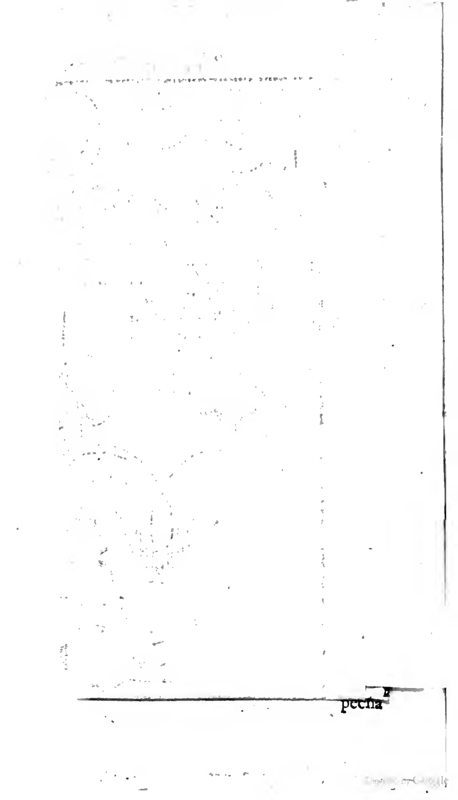
deur de France informa le Roi de l'ouverture qui lui avoit eté faite, & pria Sa Majesté de nommer une personne de confiance, qui se cacheroit dans un cabinet, d'où elle pourroit entendre l'entretien. Le Roi chargea de cette Commission un Conseiller d'Etat. Tout étant disposé l'Officier se rendit à l'assignation. Il parla sur le même ton que le jour précédent, & en dit plus qu'il ne faloit pour être arrêté au sortir de l'Hôtel de l'Ambassadeur de France. On assure que le Roi condamna ce Traitre à une prison perpetuelle. Cette demarche attira au Comte de Plelo un applaudissement général, & on admira également dans cette occasion sa grande prudence & sa générosité.

Pendant le sejour du Roi Auguste dans ses Etats, une partie de l'Armée Russienne étoit occupée au Siège de Dantzic, qui, suivant ses Pactes avec la Pologne, doit reconnoitre pour Roi en cas de Scission, celui dont l'Election lui est notifiée la prémiere. Suivant cette Loi la Ville de Dantzic avoit reconnu le Roi Stanislas, qui s'y étoit retiré avec tous les Grands de son parti. Ce Prince y fut bientôt investi par les Russiens, qui menacerent cette Ville des plus grands malheurs, si les Magistrats ne l'obligeoient à en sortir. On avoit eu de la peine à se persuader que les Russiens portassent les choses plus loin, d'autant plus qu'ils n'étoient ni en assez grand nombre, ni en état d'assièger cette puissante Ville. Cependant cette incertitude n'em-

pêcha

de cette 34. Pag. 150.

Couven
is
Moul
ALTIQUE
Nouveau Schon
Emchure



pecha

pêcha pas que les Magiſtrats ne travaillaſſent à mettre leur Ville en état de défenſe. On repara avec toute la diligence poſſible les Fortifications. On leva du monde de tous côtés avec aſſez de ſuccès. La France y envoya de l'argent, des armes, & quantité d'autres munitions de Guerre. Le Roi, le Primat, & la plupart des Senateurs prirent la réſolution de ne point ſortir de la Ville. On convint d'un Traité entre Sa Majeſté & les Magiſtrats, ſous la garantie du Roi de France. On y ſtipula entr'autres que les Troupes ſeroient recues dans les Ouvrages & les Fortifications extérieures de la Ville, qu'elles ſeroient à la ſolde de Sa Majeſté, mais qu'elles prêteroient ſerment au Magiſtrat. En conſéquence de ce Traité les Troupes de Sa Majeſté & celles de la Couronne entrerent dans le Territoire de Dantzic, & furent poſtées ſur toutes les avenues, pour en défendre l'entrée aux Ruſſiens. On en mit d'autres dans les Fortifications extérieures, & ſur-tout dans celles qui ſervoient de Barriere à la Ville. On planta ſur les avenues cent pieces de Canon, qui étoient arrivées à bord d'un Vaiſſeau étranger. On prit en même tems toutes les précautions poſſibles pour la ſureté de la perſonne du Roi. On examina pour cet effet, avec beaucoup d'éxactitude & d'attention, tous les Etrangers qui ſortoient de la Ville ou qui y entroient; & comme on n'étoit pas ſans inquietude par rapport aux pratiques ſecretes des Reſidens de Ruſſie & de Saxe, le Roi leur fit

notifier un ordre de sortir de la Ville. Conformément à cet ordre ces deux Ministres se retirerent peu de tems après; & on leur donna une escorte de trente chevaux pour les conduire jusqu'au Camp des Russiens.

Outre ces précautions, les Magistrats de Dantzic prirent encore celle d'écrire à diverses Puissances, pour demander leur protection. Le Roi de France à qui ils s'étoient adressés pour cet effet, leur répondit: *Qu'il voyoit avec plaisir toutes les marques qu'ils donnoient de leur fidelité & de leur zèle pour le Roi de Pologne; qu'il regardoit leurs intérèts comme les siens propres, & qu'il se proposoit de ne rien négliger de ce qui pourroit dépendre de sa Puissance & de sa Bienveillance.* Tout ce que fit le Roi de Dannemarc dans cette rencontre, fut de promettre son intercession auprès de l'Impératrice de Russie, pour détourner le danger dont la Ville étoit menacée. Les Russiens de leur côté mirent tout en œuvre pour faire réussir leur entreprise. Dès le dix-sept Janvier Lasci se présenta devant la Ville de Thorn avec quinze cens Moscovites, & somma les Magistrats de lui ouvrir les portes, sous peine en cas de refus, d'agir contre eux selon les Loix de la Guerre. Comme la Garnison Polonoise s'étoit retirée de cette Ville quelques jours auparavant, on fut obligé d'obeïr sans faire aucune resistance. Après cette expédition le Général Russien marcha sans perdre de tems vers Dantzic, & se posta à une lieue

de cette Ville. Toutes les Troupes furent logées dans les lieux voisins qui se trouverent abandonnés.

Une des prémieres entreprises des Russiens fut de couper l'eau de la Redaune, petite Riviere qui en fournissoit à toute la Ville; mais on trouva moyen d'en tirer suffisamment de la Vistule à l'aide d'un Moulin à meulle. Quelques Cosaques ayant fait mine de passer la Vistule entre la Ville & Wechselmunde, pour se jetter dans le Nehrung, langue de Terre qui est le long de la Mer, on détacha trois cens Hommes de la Garnison avec quelques Fuseliers volontaires, qui mirent d'abord ces Troupes en fuite & ruïnerent leurs Ouvrages. Cette rencontre donna lieu au Général Lasci de porter ses plaintes au Magistrat de Dantzic, dans une Lettre conçue en termes très forts; mais celui-ci se contenta de lui répondre, qu'il n'avoit qu'à se retirer du Territoire de la Ville, retablir la communication avec la Redaune qu'il avoit coupée, s'abstenir d'éxiger des Contributions, & qu'autrement la Ville continueroit d'agir de la même maniere que les Russiens agiroient contre elle. Cette réponse irrita si fort le Général Lasci, qu'il retint le Trompette qui la lui avoit apportée, & défendit toute communication avec la Ville. Cette maniere d'agir du Général Russien marquoit assez son ressentiment, & on ne douta presque plus qu'il n'eût dessein de faire quelque entreprise importante contre la Ville. On fut confirmé dans cette pensée,

lorſqu'on apprit que le Velt-Maréchal Comte de Munich étoit arrivé au Camp, pour prendre le commandement de l'Armée.

On prétend que le but du Général Laſci, en s'approchant de Dantzic, avoit été d'engager le Magiſtrat, par les voies de la Négociation, à reconnoître le Roi Auguſte & à faire ſortir le Roi Staniſlas; mais que Sa Majeſté Czarienne ayant été informée du refus que l'on faiſoit d'écouter aucune des propoſitions de ſon Général, avoit jugé à propos d'envoyer le Velt-Maréchal Comte de Munich, avec plein-pouvoir de traiter avec la Ville, ou de l'attaquer avec toute la vigueur poſſible, au cas qu'elle refuſât de ſe ſoumettre. Auſſitôt que le Comte de Munich fut arrivé au Camp, il fit communiquer aux Magiſtrats de Dantzic les ordres dont il étoit chargé de la part de l'Impératrice de Ruſſie. Ces ordres conçus en forme de Monitoire, dreſſé au nom du Comte de Munich, étoient écrits dans les termes les plus forts, & adreſſés aux Etats de Pologne, aux Regens, & aux Habitans de Dantzic. Dans cette pièce, comme dans les autres que la Cour de Ruſſie avoit déja fait publier, l'entrée des Troupes Moſcovites en Pologne eſt alleguée comme une preuve du déſir où eſt l'Impératrice, de défendre & de maintenir la liberté des Polonois, comme Elle y eſt obligée par ſes engagemens, & comme Elle y a été portée par les inſtances des Etats mêmes du Royaume. On repréſente que le nombre des Trou-

pes

pes a été augmenté, à mesure que les allarmes des bien-intentionnés croissoient. On entre ensuite dans un détail des maux, dont le parti contraire est déclaré l'Auteur. On témoigne quelle a été la surprise de l'Impératrice, en apprenant que les principaux de ce Parti étoient reçus dans la Ville de Dantzic, où non content de leur accorder une retraite, on prenoit les armes contre S. M. Czarienne, en se déclarant son Ennemi & celui de son Armée. Toutes ces choses, dit-on, proviennent de la mauvaise foi des Magistrats, des Doyens de la Bourgeoise, & des Bourgeois mêmes qui se sont laissés séduire par l'Or étranger, par des flatteries, par de fausses esperances & à la fin par des menaces, & qui se reposoient sur une poignée de Fuseliers ou Bandits ramassés à toute main. Le Comte de Munich ajoute : „ Que toutes les circonstances du „ procedé de la Ville de Dantzic ont fait „ résoudre S. M. Czarienne à l'envoyer „ pour prendre le commandement de son „ Armée en Pologne, pour rétablir la paix „ dans le Royaume & ramener ensuite ses „ Troupes en Russie: Qu'ainsi en vertu de „ ces ordres, il somme tous ceux qui n'ont „ pas encore reconnu le Roi Auguste III, „ pour légitime Roi de Pologne, de s'aquitter au-plutôt de ce devoir, à peine „ d'être châtiés rigoureusement de leur „ obstination; Qu'il en somme particulierement les Magistrats de Dantzic, & „ leur demande pour prémiere preuve de „ leur soumission de lui remettre les clefs „ de

„ de la Ville en vint-quatre heures & de
„ lui livrer en même tems une des portes,
„ moyennant quoi il ne seroit apporté au-
„ cun dommage aux Habitans, qui seroient
„ maintenus dans leurs privileges & droits;
„ Et que si au contraire on negligeoit de
„ se conformer à cette sommation, il n'y
„ auroit plus rien à obtenir après les vint-
„ quatre heures; que la Ville seroit atta-
„ quée, emportée l'épée à la main, traitée
„ en Ennemie, & ramenée au devoir par les
„ voies les plus rigoureuses.

Ces menaces n'ébranlerent point la constance des Magistrats, & ne diminuerent rien de leur affection pour le Roi Stanislas; ainsi les Généraux Russiens voyant que le terme de vint-quatre heures qu'ils avoient marqué étoit expiré, se mirent en devoir de commencer les attaques. La prémiere entreprise considérable fut celle du vintiéme Mars. Trois mille Moscovites sous les ordres du Prince Grucinyck s'avancerent vers Riesenbourg, forcerent ce passage, s'en ouvrirent un autre par le jardin de la maison des Jesuites, & pénétrerent jusqu'à Ohr, où commençoient les Fortifications. Leur marche fut si prompte, qu'à peine eut-on le tems de se mettre en défense. Quatre cens hommes gardoient le Poste d'Ohr: ils soutinrent avec fermeté le feu de l'Ennemi, jusqu'à l'arrivée de trois cens Fuseliers qui vinrent les soutenir. On fit en même tems une décharge générale du Canon des Ouvrages qui incommoda beaucoup les Moscovites. Ils ne laisserent pas de conti-

nuer

nuer leur entreprise encore plus d'une demie-heure ; mais désespérant de forcer un passage si bien défendu, & qui leur coutoit déja beaucoup de monde, ils prirent le parti de se retirer. On les poursuivit jusqu'à la maison des Jesuites, & on leur fit plusieurs prisonniers. Du côté de la Ville il y eut deux Officiers tués & trois autres blessés dangereusement. Le désavantage qu'avoient eu les Moscovites ne les empêcha pas de recommencer le lendemain l'attaque du Retranchement d'Ohr. Ils furent plus heureux à cette fois : ils se rendirent maitres de ce Poste ; & les Troupes de la Ville qui l'occupoient furent contraintes de se retirer dans le Fauxbourg de Schotlandt, & ceux qui ne purent se sauver furent passés au fil de l'Epée.

Après la prise du Retranchement qui couvroit le Fauxbourg de Schotlandt ; les Russiens se rendirent maitres d'une hauteur d'où l'on découvroit la Ville en plein, & d'où on la pouvoit reduire en cendre, par le moyen des bombes & des boulets rouges. Heureusement pour les Assiègés l'Ennemi manquoit de grosse Artillerie ; de sorte que les bombes & les boulets rouges qu'il tira ne firent presque aucun effet. Le vint-trois de grand matin, un Détachement considerable de Troupes Russiennes passa la Vistule à l'endroit nommé Hafft, & prit poste dans le Nehrung, Langue de terre située à l'Est de Dantzic, entre la Mer & la Vistule. Le même Détachement marcha ensuite vers le Fort nommé la Tête de Dantzic, & qui est

situé

ſitué a l'endroit où la Viſtule ſe ſépare en deux branches, dont l'une paſſe devant la Ville & l'autre coule vers l'Eſt. La Garniſon compoſée de deux cens hommes n'ayant fait qu'une foible réſiſtance, les Rusſiens ſe rendirent maitres de ce Poſte après une perte d'environ ſoixante & dix hommes. Ils s'emparerent le même jour de deux Redoutes ſur la hauteur de Stoltzberg, & en chaſſerent les Garniſons qui n'étoient que de cent vint hommes. Ils ſe contenterent durant quelque jours de faire feu de leur petite Artillerie, mais leurs bombes qui n'étoient que du poids de dixhuit livres, non plus que leurs boulets rouges, ne pouvoient qu'à peine atteindre les murailles de la Ville. Ils détacherent le vint-neuf de grand matin deux mille hommes pour attaquer une petite Iſle appellée le Holm, ſituée ſous le canon de la Ville, entre la Viſtule & le Canal qui va de la Ville au Fort de Wechſelmunde. L'attaque fut vive. Les Rusſiens s'emparerent d'abord des Redoutes qui gardoient les avénues de l'Iſle; mais la Garniſon ayant été renforcée par ſix cens hommes qu'on avoit envoyés de la Ville, l'Ennemi fut repouſſé avec quelque perte. Il recommença néanmoins cette attaque avec tant de vigueur, qu'après quelque reſiſtance il ſe rendit maitre de l'Iſle. Les Asſiègés firent depuis deux ſorties pour tâcher de la reprendre, mais ils furent repouſſés chaque fois avec perte La priſe de cette Iſle étoit d'autant plus importante, qu'elle coupoit en quelque maniere la com-

communication de la Ville avec la Mer.

Les prémier d'Avril le Général Comte de Munich fit en vain une tentative sur le Château de Wechselmunde ; mais la difficulté qu'il trouva le fit renoncer à ce projèt pour en entreprendre un autre contre les Forts de Bischopsberg & de Hackelberg. Il força le lendemain les Assiègés à se retirer de ce dernier Fort, & du Poste de Gottes-Engel qui n'en étoit pas loin. Pour profiter de cet avantage, les Russiens travaillerent à une Ligne de circonvallation qui devoit s'étendre jusqu'aux fossés de Bischopsberg, & les mettre en état de couper toute communication avec la Mer. Cette communication fut tellement resserrée, que les Vaisseaux qui venoient à la rade de Dantzic étoient obligés de mouiller à une certaine hauteur, pour ne pas courir risque d'être visités ou pris. La communication entre la Ville & le Fort de Wechselmunde fut aussi coupée, par le moyen de trois Forts que l'Ennemi éleva. Envain on détacha un Pram ou batteau plat, monté de vint pièces de canons, pour incommoder les travailleurs, l'ouvrage ne laissa pas de s'achever. Ainsi les Dantzicois se trouverent resserrés plus que jamais, & la Garnison très fatiguée, parce qu'elle se tenoit presque continellement sous les armes.

Malgré tous ces malheurs les Assiègés ne perdoient pas courage,. dans l'esperance où ils étoient de recevoir par Mer un puissant secours. Cependant ils ne devoient plus se flatter

flatter que l'Imperatrice de Russie se laissât fléchir, quoique diverses Puissances ne cessassent de faire interceder auprès d'Elle en leur faveur. En effet Sa Majesté Czarienne fit répondre aux Ministres de ces Puïssances par le Comte d'Osterman: Que les Magistrats de Dantzic ne devoient imputer qu'à eux-mêmes les désagrémens auxquels ils se trouvoient exposés; Qu'il leur étoit facile de les prévenir, en faisant refléxion qu'on ne leur demandoit autre chose, sinon qu'ils cessassent d'accorder retraite dans leur Ville au Comte Leczinski, nom sous lequel on désignoit le Roi Stanislas. Le Comte d'Osterman ajouta: Que les Magistrats de la Ville de Dantzic, loin de recevoir avec respect ce qui leur avoit été exposé de la part de l'Impératrice, y avoient répondu avec hauteur en disant, qu'ils ne craignoient point l'Ennemi & qu'ils étoient suffisamment en état de lui résister: Que pour faire répondre les effets aux paroles, on avoit commencé les hostilités de la part de la Ville de Dantzic, en tirant le canon de la Place sur les Gardes avancées des Troupes Russiennes. Que malgré toutes ces raisons S. M. Czarienne avoit bien voulu user de clémence, & accorder aux Magistrats un nouveau terme pour se soumettre; mais que si après son expiration, ils persistoient dans l'opiniâtreté de leur refus, les Généraux Munich & Lasci avoient ordre de ne plus rien ménager.

Les Généraux Russiens furent d'autant plus ponctuels à suivre les ordres qu'ils avoient

voient reçus, que les Assiégés avoient toujours témoigné de vouloir essuier le bombardement, & de courir les risques de l'exécution de toutes ces menaces. Le quatrieme Avril les Russiens acheverent de fortifier deux Postes qu'ils occupoient sur les deux bords de la Vistule, à Ruckfort en deça, & à Heyhuden au-delà de cette Riviere. Ils prirent encore poste à un autre endroit de la même Riviere nommé Alten-Winter-Schantz: On y construisit une Redoute, & on y éleva une Batterie de deux Canons qui tiroient à fleur d'eau. La nuit, ils prirent aussi poste dans un des Ouvrages des Ennemis, & firent une Ligne de communication de quatre cens pas depuis leur Batterie du Siganskenberg jusqu'à ce poste. Les Dantzicois demonterent le lendemain deux Canons de la Batterie de Schellmuhlen, mais on y en éleva bientôt une autre de quatre Canons. On apprit sur ces entrefaites que le Palatin de Kiovie étoit en marche avec douze mille Hommes pour Cracovie. Sur cet avis, & aux instances du Roi Auguste, qui avoit ordonné à une partie de son Armée de retourner vers Cracovie, on envoya ordre au Colonel Darewski, qui étoit avec le Prince Lubomirski, de marcher avec ses Dragons & Cosaques au secours du Baron de Lowenthal, Commandant de Cracovie. Mr. Bleiswyk, Résident de Hollande, & le Sr. Kenworthey, Négociant Anglois, s'étant retirés dans ce tems-là de Dantzic, se rendirent au Camp, où on leur donna des Pas-

feports pour les Vaiffeaux de leur Nation. Les Affiègés firent le fix une fortie fur le Quartier du Major Lambedorf près de Ruckfort, mais cet Officier étant allé au-devant d'eux, les obligea de fe retirer, laisfant trois morts fur la place. Le Major mit enfuite le feu à quelques maifons occupées par les Ennemis. Il ne fe paffa rien d'important les deux jours fuivans; mais le neuvieme Avril, le Palatin de Culm ayant donné ordre à un Tambour de fe rendre à Dantzic pour exhorter les Magiftrats à fe foumettre, on fit feu fur ce Tambour quoiqu'il battît la caiffe, & on le bleffa. Le Général Wittinghoff écrivit auffitôt, pour lui déclarer que les Fuféliers Volontaires avoient fait le coup & qu'ils n'avoient pas reconnu le Tambour. Ce même jour quatre Chaloupes profitant d'un vent fort & favorable, pafferent entre les Redoutes des Ruffiens, dont elles effuierent tout le feu du Canon & de la Moufquetterie, & entrerent dans la Ville. Elles venoient de Wechfelmunde, & on prétend qu'elles avoient des Dépêches de France à bord. Cette action fut regardée comme une des plus hardies que l'on entreprit pendant ce Siège. Les Ruffiens commencerent encore ce jour-là à diftribuer des facs de Sable dans les Redoutes & les Approches, pour couvrir les Soldats. Ils travaillerent auffi à un nouveau Retranchement, long de cent trente pas, fur le bord de la Viftule près de Schellmuhl, & le couvrirent d'une petite Re-

Redoute, afin de mieux empêcher le passage des Vaisseaux ennemis.

Jusques-là tout l'avantage que les Russiens avoient remporté se réduisoit à la prise du Holm & de quelques Redoutes, que les Assiégés n'avoient élevées que pour rendre les approches plus difficiles, & qu'ils avoient crû devoir abandonner, à cause de leur éloignement & pour ne pas affoiblir leur Garnison. Les Russiens n'avoient pas tiré un plus grand avantage de leurs Boulets rouges ni de leurs Bombes ou Grénades, à cause de l'éloignement de leurs Batteries & du trop petit calibre de leurs Canons & Mortiers. Le treize, les Russiens perfectionnerent un des Postes qui étoit en deça de la Vistule, vis-à-vis de Heuhuhden, & y placerent deux Prames, au moyen desquels on pouvoit communiquer avec le Poste de Heuhuhden. Ils enleverent ce même jour cent trente Moutons qu'on avoit fait sortir de la Ville pour paitre dans les Prairies. Ils couperent encore les Digues de la petite Riviere de Mottlau, afin d'empêcher que les Ennemis ne se servissent plus de l'eau, qu'ils faisoient entrer dans la Ville au moyen de quelques Ecluses pour faire moudre leurs Moulins. Le quatorze, le Général Comte de Munich alla visiter les Postes près de Heuhuhden, ceux du Canal de Bootsmans-Lache, & les deux Redoutes situées entre ce Canal & la Vistule au milieu des Forts des Ennemis. Il alla aussi reconnoitre le Fort de Wechselmunde, & fit faire des Fascines dans les

Bois voifins, afin de les employer à mieux couvrir les Redoutes & les Batteries. On faigna ce Canal en deux endroits, pour empêcher que les Ennemis, en cas de quelque fecours étranger, ne s'en ferviffent pour entrer dans la Ville. On ordonna de perfectionner la communication du Camp avec les deux Redoutes, fituées entre le Canal & la Viftule, & d'y faire quelques Ouvrages pour les mettre à couvert des Batteries des Ennemis. Les Cofaques enleverent une quarantaine de Chevaux & quelques Bêtes à Corne que les Dantzicois faifoient paitre hors d'une des Portes de la Ville. Les Affiègés démonterent deux Canons de la Redoute du Sigankensberg, & y jetterent en une heure & demie de tems cent vint-huit Bombes. Le Général Comte de Munich alla reconnoitre le lendemain le Pofte du Haff & les Retranchemens que les Ennemis y faifoient; mais comme les Ruffiens étoient maitres de la Viftule tant au-deffus qu'au-deffous du Haff, il ne jugea pas à propos de faire attaquer ce Pofte, il ordonna feulement qu'on gardât avec foin le paffage près du Haff. Il fit enfuite partir le Capitaine Janger pour Pilau, afin de recevoir l'Artillerie qui y devoit arriver de Libau, & la faire conduire jufqu'au paffage près du Haff avec toute la fureté poffible. Le foir, le Général Munich revint au Quartier-Général d'Ohr, après avoir vifité plufieurs autres Poftes. Il trouva que depuis la Redoute de Schellmuhlen, au-delà de la Viftule, jufqu'à celle de Winterfchert en

deçà,

deçà, il y avoit une distance de sept lieues d'Allemagne, mais les Troupes étoient par tout disposées d'une maniere qu'elles pouvoient se secourir mutuellement en cas de quelque attaque.

Ces progrès des Assiègeans auroient pu être regardés comme fort considérables s'ils leur eussent moins couté. Les frequentes sorties que faisoit la Garnison, & sur-tout l'Artillerie de la Ville, leur emportoit un nombre prodigieux de Soldats. Un avantage un peu moins équivoque, c'est celui que les Russiens remporterent en pleine campagne sur les Polonois. Le Géneral Sagreski, ayant rencontré le Castelan de Czerski le mit en fuite le quatre d'Avril à Schwets, & lui tua du monde. Peu de tems après ce Castelan ayant rassemblé les debris du corps de Troupes qu'il commandoit, & s'étant joint au Comte de Tarlo Palatin de Lublin, qui avoit 80 à 90 Drapeaux ou Compagnies de cent hommes chacune, avec trois Régimens sur le pied Allemand; ces deux Seigneurs s'étant mis en marche arriverent à Touchel, où ils rencontrerent le Général Sagreski à qui ils proposerent une Trêve de quelques jours, sous prétexte d'échanger les prisonniers, & le Comte de Tarlo dit qu'il prendroit sa marche vers Hackel. Le Géneral Sagreski consentit à la Trêve; mais il apprit peu de tems après, que le Comte avoit pris sa marche vers Dantzic, & qu'il s'étoit posté près d'un Village nommé Vizevin, à deux lieues de Louwenbourg & à cinq de Dant-

zic. A cette nouvelle le Général Lasci fut détaché de l'Armée devant cette Ville, avec deux cens Grénadiers & huit cens Mousquetaires, pour aller prendre le commandement du Corps de Troupes commandé par le Général Sagreski, & attaquer le Comte de Tarlo. Ce Comte voyant les Russiens approcher, alla au devant d'eux, & trouva qu'un Régiment de Dragons, quelques Cosaques & l'Artillerie, avoient déja passé une petite riviere qui les séparoit. Les Co aques attaquerent les Polonois, par qui ils furent repoussés; mais l'Artillerie des Russiens ayant commencé à jouer, l'aile gauche des Polonois commandée par le Castelan de Lublin plia aussitôt. Le Corps de bataille sous les ordres du Comte de Tarlo tint ferme, & s'avança pour se rendre maître de l'Artillerie Russienne. Un mouvement que fit le Général Sagreski fit échouer cette entreprise: il coupa par-là l'aile droite des Polonois, qui prit la fuite. Alors le corps de bataille se voyant abandonné lâcha pied, & se retira dans le Brandebourg, où le reste de l'Armée s'étoit déja sauvé. Comme l'action ne dura pas longtems, la perte ne fut pas grande. On en fut convaincu lorsqu'on vit le Palatin de Lublin rentrer en Pologne avec un corps de Troupes presque aussi nombreux que celui qu'il avoit avant la Bataille.

Les Polonois remporterent aussi quelque avantange dans diverses rencontres. Le Comte Pocziey, Régimentaire de l'Armée de Lithuanie & l'un des Généraux du Roi Stanislas,

niflas, fit des courses dans la Courlande & dans la Livonie. Il battit en diverses occasions des Détachemens de l'Armée Russienne que commandoit le Prince Ismaïlow. Il fit prisonniers quelques Seigneurs Lithuaniens attachés au parti de Saxe, & étant entré sur les Terres de la Maison de Radziwil, il les fit ravager. D'un autre côté le Corps d'Ulans que le feu Roi Auguste II avoit formé pour sa Garde, & qui depuis sa mort s'étoit déclaré pour l'Electeur de Saxe, abandonna ses intérêts pour soutenir ceux du Roi Stanislas. Ce Corps de Troupes consistoit en quinze cens hommes à cheval, habillés & armés d'un air fort martial. Ils avoient été à la suite de l'Armée Saxonne ; mais dès qu'ils eurent appris le retour du Roi Auguste à Dresde, ils se détacherent tout-à-coup & coururent se joindre aux dix mille hommes que commandoit le Comte de Tarlo. Pendant que ce Général & le Palatin de Kiovie parcouroient la Pologne pour harceler les Moscovites, le Général Mirr étoit sur les frontieres de Silésie avec trois mille Polonois & trois mille Choralles, & il faisoit quelquefois des courses dans cette Province.

Ces mêmes Troupes affectionnées au Parti du Roi Stanislas avoient entrepris de surprendre Cracovie, qui étoit au pouvoir des Saxons ; mais ce projèt ne leur réussit pas, & ils eurent même du dessous dans cette occasion. Ils attaquerènt cette Ville la nuit du trois au quatre d'Avril par trois endroits, entre la Porte Neuve & celle de Casimir.

Après que leur Artillerie eut tiré un certain tems, ils poserent plusieurs échelles, & les Montagnars qu'on nomme Choralles, malgré le feu continuel des Saxons, s'attacherent avec tant d'opiniâtreté au pied des murailles, qu'ils avoient déja fait une ouverture pour passer trois hommes de front; mais comme ils ne furent pas soutenus, ils n'en purent retirer aucun avantage: les Saxons les repousserent à coups de fusil & de bayonnete, jusqu'à ce que le jour étant survenu, le Général Lowendahl fit avancer deux pelotons dans le fossé où les Polonois travailloient, ce qui obligea ces derniers de lâcher pied, après avoir perdu environ cinquante hommes. On leur fit outre cela trente sept prisonniers. Il n'y eut du côté des Saxons que deux morts & quelques blessés.

On peut juger par tout ce que nous venons d'exposer du trouble & de l'agitation où se trouvoit alors toute la Pologne. Nous avons cru ces digressions nécessaires pour faire connoitre l'état de ce Royaume: nous pourrions encore entrer dans d'autres details de cette nature; mais pour ne pas trop nous étendre, nous allons reprendre la suite du Siège de Dantzic que nous avons été obligés d'interrompre. Le vint-quatre Avril, le Comte Rutowski manqua d'être enlevé par environ cinquante Fuséliers Volontaires, qui attaquerent son Escorte près de Soltzenberg, dans le tems qu'il se retirot du Quartier Général d'Ohr, pour retouner à Langfur; mais il fut heureusement dé-

dégagé par les Dragons de la Garde. Les Rußiens mirent le feu ce même jour à cinquante Maisons dans le Nehrung, à cause que les Proprietaires avoient refusé de fournir du Fourage à l'Armée. Ils avancerent de cent treize pas leurs approches du côté de Schiedlitz, de quarante pas celles vers le Bißchöpsberg, & commencerent à travailler à un Ouvrage pour barricader la Vistule, & en empêcher le paßage. Ils perfectionnerent leurs Redoutes & Batteries des deux côtés de cette Riviere qu'on avoit été obligé de haußer, à cause que les grands Vents d'Ouest avoient beaucoup enflé les Eaux de la Vistule; & l'on canonna la Ville avec six pièces de Canon. Les Aßiègés de leur côté bombarderent & canonnerent avec beaucoup de force le Quartier-Général d'Ohr, le Fauxbourg de Schotland & les autres Ouvrages. On commença le lendemain à canonner la Ville avec neuf pièces de Canon; ce que l'on continua pendant tout le jour avec beaucoup de succès. Les Ennemis tirerent außi sans discontinuation. Une Chaloupe de Wechselmunde entra dans la Ville malgré le feu des Redoutes des Rusfiens.

Comme les Rußiens devoient recevoir de l'Artillerie Saxonne, ils firent partir le vint-six un Détachement de leurs Troupes pour aller à sa rencontre. Ils réparerent la Batterie du Siganskenberg qui avoit été ruinée le jour précédent par le Canon de la Ville. Ils avancerent de soixante pas leurs approches du côté de Bißchopsberg, & de

cent

cent sept la Ligne de communication de leur attaque près de Alle-Gottes-Engel, qui fut munie de Chevaux de Frise, & on y travailla à une Batterie de trois Mortiers. Le feu des Assiégés fut fort grand tout ce jour-là. Deux Chaloupes entrerent le lendemain dans la Ville, d'où il sortit aussi un Brigantin qui alloit au Fort de Wechselmunde, sans que les Assiègeans pussent l'empêcher, quoiqu'ils tirassent plusieurs coups de Canon sur ces Bâtimens. Les Russiens firent une nouvelle Batterie de trois Canons à la droite de la Redoute de Rutowski, une de deux Mortiers à la gauche de la Redoute, & une troisieme de huit Canons à la gauche de la Redoute près de Schelmuhlen sur la Vistule. Ils avancerent de cinquante pas la Ligne de Communication de leur attaque près de Alle-Gottes-Engel, & continuerent à tirer avec neuf pièces de Canon sur la Ville, qui de son côté bombarda avec beaucoup de force le Quartier d'Ohr & le Fauxbourg de Schothland. Monsieur Brandt, Ministre du Roi de Prusse, arriva sur ces entrefaites au Camp des Russiens, & offrit la Médiation de Sa Majesté pour un Accommodement entre l'Impératrice de Russie & la Ville de Dantzic. Le Général Munich à qui il s'adressa pour cet effet lui répondit, que tout ce qu'il pouvoit faire par considération pour Sa Majesté Prussienne, c'étoit d'envoyer faire une derniere Sommation à la Ville. En effet le vint-sept, sur les quatre heures après midi, le

Ma-

Magiſtrat reçut par un Exprès la Lettre ſuivante :

„ C'eſt par ordre de Son Exc. Mr. le „ Comte de Munich, Velt-Maréchal & „ Commandant en Chef de l'Impératrice „ de Ruſſie, que je notifie par la préſente „ au Vénérable Magiſtrat de Dantzic, que „ comme la Ville par ſa conduite partiale „ s'attire de plus en plus l'indignation & la „ juſte colere de l'Impératrice de Ruſſie, „ & que bien loin d'avoir recours à la générosité & clémence naturelle de S. M. „ Imp., elle aime mieux ſe voir expoſée à „ ſa ruïne totale, il a été réſolu de commencer dans peu à bombarder cette Ville, de ne ceſſer ce Bombardement que „ lorſqu'elle ſe ſera rendue à diſcretion, ou „ qu'elle aura été emportée d'aſſaut pour „ être ſoumiſe au Roi Auguſte III ſon Seigneur légitime. Mais comme il ne ſeroit „ pas juſte que les Innocens pâtiſſent avec „ les coupables, & que ceux qui ne prennent aucun Parti fuſſent confondus avec „ les mal-intentionnés & les opiniâtres, on „ avertit le Magiſtrat qu'il ait, à la reception de la préſente, à donner part du „ prochain Bombardement à tous les Négocians & Sujets des Nations étrangeres, „ afin qu'ils puiſſent ſe retirer avec leurs „ effets & leurs Familles, ſoit par eau à Elbing, ſoit par terre ici au Quartier Général d'Ohr, à celui de St. Albert ou „ à celui de Pruſt, pour ſe rendre de-là „ où ils le jugeront à propos, à condition „ qu'ils n'emporteront avec eux que leurs

„ pro-

„ propres effets, ſous peine de perdre le
„ tout: on leur accorde pour cet effet le
„ vint-ſept, le vint-huit & le vint-neuf A-
„ vril. J'ajoute ici par ordre de Son Exc.,
„ que comme d'un côté la Ville a mis el-
„ le-même le feu à ſes Fauxbourgs, quoi-
„ que l'Armée Ruſſienne les ait épargnés
„ juſqu'à préſent, & que d'un autre côté
„ elle ſemble fonder ſa derniere eſperance
„ ſur l'arrivée d'une Eſcadre & du ſecours
„ de France, ladite Ville doit s'attendre
„ qu'auſſitôt que cette Eſcadre paroîtra
„ ſur la Rade pour tenter un débarque-
„ ment, on raſera & l'on réduira en cen-
„ dres, non-ſeulement les Fauxbourgs de la
„ Ville, en ſuivant en cela ſon exemple,
„ mais auſſi toutes les Habitations, Bâti-
„ mens & Edifices qui ſe trouvent par-tout
„ ſon Territoire, afin d'ôter aux Ennemis
„ de S. M. Imp. de Ruſſie, qui viennent
„ au ſecours de la Ville, la commodité
„ des Quartiers qu'ils pourroient y trou-
„ ver, & les obliger à camper à la belle
„ Etoile, ainſi que font les Troupes Ruſ-
„ ſiennes: C'eſt ſurquoi la Ville pourra ſe
„ règler, &c. "

Fait au Quartier Général d'Ohr le 27 Avril 1734.

Etoit ſigné,

J. G Kiesling,

Lieutenant Auditeur Général.

Cette

Cette sommation, par laquelle on menaçoit la Ville des plus grands malheurs, n'eut pas plus d'effet que les précédentes: elle causa d'abord une grande consternation, mais bientôt après les esprits se rassurerent. Le courage des Assiégés se releva d'autant plus aisément, qu'ils apprirent presque dans le même tems qu'une partie du secours de France étoit déja à la rade de Coppenhague. Ainsi ils prirent la résolution de se défendre avec vigueur & de courir les risques de voir leur Ville ruïnée. Les Russiens de leur côté ne manquerent pas de tenir parole. Le vint-huit les approches de l'attaque du Bischopsberg furent avancées de quarante pas, & celles d'Alle-Gottes-Engel de cent sept pas. On travailla en même tems aux nouvelles Batteries, dont quelques-unes furent perfectionnées, malgré la quantité de Bombes que les Assiègés y jetterent. Le lendemain deux Bâtimens venant de Wechselmunde tenterent d'entrer dans la Ville: l'un passa heureusement, mais l'autre fut coulé à fonds. L'Equipage du Bâtiment qui périt consistoit en treize hommes, dont cinq furent tués, deux mortellement blessés & les autres faits prisonniers. On apprit par-là que ces deux Bâtimens, & ceux qui avoient passé les jours précédens, étoient chargés de Vivres & de Munitions de Guerre, & qu'il n'étoit encore sorti de Dantzic aucune personne de distinction. Les Assiègés firent vers les six heures, à la faveur de leur Canon, une Sortie fort vigoureuse sur les Approches prés du Bis-

chops-

chopsberg. Le Combat dura une heure & demie, mais les Rusfiens ayant été promptement secourus, les Asfiègés furent obligés de se retirer.

Cependant le Magistrat de Dantzic, n'ayant point répondu à la Sommation qui lui avoit été faite, le Comte de Munich qui avoit reçu de l'Artillerie & sur-tout des Mortiers, fit commencer le trente à bombarder cette Ville. Pour couper toute communication entre la Ville, la Rade & le Wechfelmunde, il fit attaquer la nuit du six au sept de Mai le Fort nommé le Somer-Schantz, situé de l'autre côté de la Vistule. L'attaque fut fort vive & soutenue avec fermeté du côté des Asfiègés, mais enfin le Fort fut emporté. Le Comte de Munich qui asfista à l'attaque pour mieux animer ses Troupes, eut un cheval tué sous lui. La prise de ce Fort étoit d'autant plus importante, que cet endroit étoit l'unique par où les Dantzicois avoient encore quelque communication avec le Fort de Wechfelmunde, & le seul qui pouvoit faciliter l'entrée du secours étranger dans la Ville. Les Rusfiens ayant resolu d'attaquer la Montagne nommée le Hagelsberg, le Comte de Munich accompagné du Général Lasci & du Major-Général Biron, alla reconnoitre les Ouvrages de cette Montagne, dont la droite du côté de la Porte d'Oliva, étoit très escarpée & inaccesfible. Elle avoit à sa tête un Ouvrage à Corne regulier, avec un Ravelin, & une Contrescarpe qui couvroit le principal Rem-

part

part & le Ravelin jusqu'au Parapet. Le tout étoit fort bien palissadé & muni de plusieurs pièces de Canon. Comme les Russiens n'avoient point assez de grosse Artillerie, ni assez de monde pour pousser l'Attaque jusqu'à la Contrescarpe & y faire brêche, & que d'ailleurs on assuroit qu'il y avoit des Mines, ils resolurent de ne rien entreprendre de ce côté, mais de faire l'attaque à la gauche du Hagelsberg du côté de Schiedlitz. Il y avoit là un Ouvrage qu'il étoit nécessaire d'emporter auparavant; mais comme cet Ouvrage n'étoit que de terre, qu'il n'avoit point de Chemin Couvert, ni de Contrescarpe, que le Fossé qui l'environnoit étoit à sec, & que la Berme n'étoit munie que d'une épaisse Haie vive, on crut que cette entreprise ne seroit point si difficile, & on resolut de l'exécuter.

Toutes les dispositions étant faites pour l'attaque de cet Ouvrage, on commanda trois mille Hommes, qui s'assemblerent le neuf vers le soir au Rendez-vous près de Sieganskenberg, où ils trouverent des Fascines & des Echelles. Vers les dix heures, les Troupes marcherent en trois Colonnes; & afin de faire diversion aux Ennemis, & faciliter la véritable attaque, on en fit trois fausses, la prémiere de l'autre côté de la Vistule, la seconde contre Bisschopsberg & la troisieme du côte de Hagelsberg. L'Officier qui commandoit à cette derniere, pénetra jusqu'au Chemin-Couvert, & y tua plusieurs Ennemis. Pendant

ce

ce tems-là, les Assiègés qui s'étoient apparemment apperçus du dessein des Russiens, se donnerent des Signaux, & firent un feu terrible sur leurs Troupes, qui s'étant avancées en bon ordre, attaquerent l'Ouvrage vers minuit, & après avoir arraché les prémieres Palissades, & passé le Fossé, monterent à l'assaut, & s'emparerent d'une Batterie de sept pièces de Canon; mais comme neuf Officiers de l'Etat-Major, la plupart des autres Officiers, & plusieurs Ingenieurs eurent le malheur d'être tués ou blessés dans cette prémiere Attaque, par le feu terrible des Assiègés, qui depuis trois heures tiroient sur les Russiens avec leurs Canons chargés à cartouches, les Soldats des trois Colonnes se trouvant sans Chef, ne purent attaquer le Hagelsberg. D'ailleurs, les Assiègés qui continuoient à tirer sans interruption, ayant été considerablement renforcés par de nouvelles Troupes, & le jour commençant à paroître, le Velt-Maréchal Comte de Munich, le Général Lasci, le Lieutenant-Général Baratinski, & le Major-Général Biron qui étoient à la tête de la Tranché où se faisoit l'attaque, resolurent de rapeller les Troupes, parce qu'il n'y avoit pas assez de monde dans l'Armée pour les seconder. Ce ne fut qu'avec peine que les Soldats obeïrent, ayant d'abord témoigné qu'ils aimoient mieux mourir que de reculer. La Retraite se fit en bon ordre, malgré le feu continuel des Assiègés. On prétend que les Russiens perdirent deux mille hommes dans cet-

te attaque. Neuf Officiers de l'Etat-Major; la plupart des autres Officiers & des Ingenieurs, y furent ou tués ou blessés.

Le lendemain de cette attaque le Général Munich ayant reçu avis, que quelques Vaisseaux François étoient arrivés à la Rade de Dantzic, fit mettre le feu à tous les Villages le long de la Mer, dans les endroits où les François pouvoient débarquer. Les jours suivans il augmenta le nombre des Ouvriers, qui travailloient à barricader la Riviere, & fit tendre quelques gros Cables, pour empêcher le passage des petits Bâtimens. Un Praam étant sorti de la Ville, fut obligé de jetter l'ancre au Winterschantz, n'ayant pas osé avancer plus loin. Un autre Bâtiment tenta de passer, pour se rendre à Wechselmunde; mais les Russiens firent de leur Batterie de Schelmuhlen un si grand feu sur lui, qu'il fut obligé de rentrer dans la Ville. Pendant tout ce tems-là on continua, tant du côté des Rusiens que du côté de la Ville, à canonner & à bombarder avec beaucoup de force. On fit le quatorze l'échange des Prisonniers, & le même jour les François qui avoient debarqué au nombre d'environ quinze cens hommes, se rembarquerent & remirent à la voile.

Les Russiens reçurent dans ce tems-là un Renfort de leurs Troupes qui venoient de Warsovie, où elles avoient été en quartier. Ces Troupes s'étant embarquées à bord d'un grand nombre de Bâtimens, des-

 cen-

cendirent la Viſtule & ſe rendirent au Camp devant Dantzic. Il ne reſta à Warſovie qu'environ douze cens hommes pour la garde de la Ville & du Château, outre quatre à cinq cens Saxons qui gardoient le Palais de Saxe. Comme l'on craignit après le départ de ces Troupes, que le Palatin de Kiovie ne profitât de l'abſence des Ruſſiens pour tenter quelque entrepriſe ſur Warſovie, on jugea à propos de faire murer une des portes & de faire paliſſader les avenues des autres, afin de mettre la Ville à l'abri de toute ſurpriſe. Le Général Lubras qui avoit commandé ces Troupes à Warſovie, fut mis aux arrêts vers le commencement du mois de Mai par ordre de la Cour de Ruſſie, ſans que perſonne en ſçût le ſujet. Il fut emmené au Camp devant Dantzic. Les Ruſſiens emmenerent auſſi avec eux Mme. Potoka, Veuve du feu Maréchal de la Cour, frere du Primat du Royaume. Cette Dame avoit été arrêté le premier de Mai; ce qui ſurprit d'autant plus, qu'elle n'avoit jamais été ſoupçonnée de favoriſer aucun parti préférablement à l'autre. Le Chanoine Humanski & quelques autres perſonnes, accuſées d'entretenir correſpondance avec le parti contraire, furent auſſi emmenés par les Ruſſiens.

Ce ſecours que reçurent les Ruſſiens, leur étoit d'autant plus néceſſaire, qu'ils avoient perdu beaucoup de monde depuis le commencement du Siège, & d'ailleurs ils étoient ſur le point de faire les derniers efforts, pour reſſerrer la Ville & l'obliger en-

fin

fin à se soumettre. Un Détachement de leur Cavalerie s'avança le dix-sept jusqu'à la Contrescarpe du Fort de Wechselmunde : ils firent sortir en même tems toutes les Troupes du Retranchement, afin de donner l'allarme aux Assiègés & reconnoitre s'il étoit resté quelques François dans ce Fort, mais il n'en parut aucun. Les Assiègés mirent ce jour-là le feu aux Maisons qui étoient sur le Stoltzlenberg, au-delà des Postes occupés par les Russiens. Les Habitans furent obligés d'abandonner tous leurs effets & de se sauver dans le Camp même de leurs Ennemis.

Le vint, le Magistrat de Dantzic envoya au Camp des Russiens un Tambour pour demander une suspension d'armes. Le Comte de Munich la refusa; mais le lendemain ce Général y consentit, à condition que la suspension ne seroit que de deux jours, & que pendant ce tems aucun batteau ne pourroit entrer ni sortir de la Ville. Ce fut Mr. Brandt Ministre d'Etat du Roi de Prusse qui ménagea cette suspension. Mais elle n'eut pas le succès que les Russiens s'en étoient promis. Elle n'avoit été demandée que pour avoir le tems de remedier à la puanteur causée par le fumier qu'on avoit mis sur les maisons, & de faire écouler les Eaux qui commençoient à croupir. Au-lieu des propositions d'accommodement, que le Comte de Munich s'attendoit qu'on lui feroit, Mr. Brandt qui s'étoit rendu à Dantzic, où il avoit eu quelques Conférences avec le Primat, &

avec les principaux Magiſtrats, rapporta au Camp des Ruſſiens la réſolution où la Ville étoit de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. On s'étoit confirmé dans cette réſolution à la nouvelle d'un nouveau ſecours arrivé de France & débarqué le vint-quatre à Wechſelmunde. Le courage des Ruſſiens auroit ſuccombé en cette occaſion & le Siège auroit été levé, ſi l'arrivée des Troupes Saxonnes, au nombre de huit Bataillons & de vint-deux Eſcadrons, ne les eût raſſurés.

Ce renfort n'empêcha pas les Troupes Françoiſes d'eſſaier de ſe jetter dans la Ville. Le vint-ſept elles s'avancerent en trois Colonnes vers les Retranchemens des Ruſſiens, après avoir fait quelques ſignaux pour avertir les Aſſiègés de favoriſer leur attaque par une ſortie. Auſſitôt un gros Détachement d'Infanterie ſortit & s'avança vers l'aîle gauche des Ruſſiens, pendant que les François à la faveur du Canon de Wechſelmunde attaquoient avec vigueur le centre de leurs Retranchemens. L'Ennemi détacha d'abord le Quartier-Maitre Général Stoffe pour faire tête à l'Infanterie de la Ville, & pour couvrir ſes ouvrages ſur la Viſtule. Pendant ce tems-là les François avoient déja forcé les Barrieres, & l'on croyoit le retranchement emporté, lorsque tout d'un coup ils battirent la retraite, laiſſant une centaine de morts ſur la place; & en même tems l'Infanterie qui étoit ſortie de la Ville retourna ſur ſes pas. On prétend que les François

çois commencerent leur attaque une heure plutôt qu'ils n'étoient convenus avec les Assiègés; ce qui fut cause qu'ils ne furent pas secondés précisément dans le tems qu'il falloit. La retraite s'étant faite en bon ordre, la perte ne fut pas grande; si ce n'est qu'on regretta le Comte de Plelo, Ambassadeur de France en Dannemarc, qui s'étoit embarqué sur la Flotte Françoise à Coppenhague, & qui commandoit la premiere Colonne à l'attaque des Retranchemens. La perte des Russiens fut à peu près égale à celle des François. Immédiatement après cette Action, le Comte de Munich dépêcha un Exprès à St. Petersbourg pour y porter cette agréable nouvelle.

Le peu de succès qu'eut cette attaque n'empêcha pas les Assiègés de penser à une nouvelle entreprise. Au commencement de Juin tout le Regiment des Gardes de la Couronne, soutenu de deux Compagnies de Fuseliers Volontaires, ayant fait une sortie sur les Russiens, leur enclouerent deux pièces de Canon & un Mortier, & leur tuerent un nombre considerable de Soldats. On apprit en même tems que la Flotte de Russie, forte d'environ seize Voiles de toutes grandeurs avoit mis en Mer, & qu'elle avoit ordre d'attaquer l'Escadre Françoise, qui n'étoit que de seize Vaisseaux & de deux Fregates. Cette disproportion obligea l'Escadre du Roi Très Chrétien de lever l'ancre, & de se retirer à Coppenhague. Les Troupes que cette Escadre avoit debarquées à Wechselmunde,

y formerent un Camp sous le canon de cette Forteresse. Sur sa route elle rencontra & prit en pleine Mer un Paquet-Bot, deux Galiotes & une Fregate Russienne. Les François emmenerent avec eux tout l'Equipage de ces Vaisseaux, se saisirent des Effets & des Marchandises qui s'y trouvoient, & envoyerent la Fregate en France. On pourra juger de la maniere dont les Russiens furent traités sur les Vaisseaux François par la Relation suivante, supposé que l'on doive ajouter foi à toutes les circonstances dont cette pièce fait mention *.

„ Le Capitaine de Fremery & autres „ Officiers, qui ont été pris sur la Fregate „ nommée Mittau, raportent qu'après la „ prise de ladite Fregate, on leur a ôté „ toutes les Lettres, Bagages & tout ce „ qu'ils avoient, ne leur laissant que les „ Habits sur le Corps: Mais quant aux „ Bas Officiers, Soldats & Matelots, on „ leur a tout ôté, même les Habits & la „ Chaussure; après quoi on les a distribués „ sur les Vaisseaux François, où on leur a „ pris, par ordre des Officiers François, „ tout leur argent, jusqu'au dernier sol: „ Et à leur départ, non seulement on ne „ leur a pas rendu la moindre chose de „ tout ce qui leur avoit été pris; mais au „ con-

* Cette Rélation est tirée des *Memoires pour servir à l'Histoire de nos jours*, &c. Tom. I. prémiere Partie. *A Amsterdam chez* F. Changuion. 1735.

„ contraire, on a depouillé quelques-uns
„ de tout leur habillement.

„ Le Capitaine Martin Janson Hovi dit,
„ que lorsqu'il fut pris avec la Galiotte
„ Loorzman, on le mit sur le Vaisseau du
„ Commandeur, après l'avoir aussi de-
„ pouillé de toutes ses Lettres & Bagages.
„ Son Equipage fut partagé sur d'autres
„ Vaisseaux, après avoir été dépouillé de
„ tous les Habits jusqu'à la chemise; &
„ pendant son sejour sur lesdits Vaisseaux,
„ on donnoit si peu de biscuit à son Equi-
„ page, qu'il fut obligé d'en demander par
„ charité.

„ Le Lieutenant Woin Korsakow ra-
„ porte, qu'après la prise de la Galiotte
„ Kesmeker, on le mit aussi sur le Vais-
„ seau du Commandeur, où il a souffert
„ beaucoup d'outrages & injures, ayant
„ même été menacé d'être pendu, pour
„ avoir été en habit de Matelot; mais
„ qu'ensuite il fut entretenu à la Table des
„ Officiers. Ses Subalternes, savoir, le
„ Sous-Lieutenant & les Bas Officiers,
„ aussi bien que le reste de l'Equipage fu-
„ rent partagés sur d'autres Vaisseaux, où
„ on les deshabilla & les pilla jusqu'à la
„ chemise, ne leur laissant que très peu
„ de chose pour couvrir leur nudité; &
„ furent toujours gardés dans le fonds de
„ Calle, n'ayant les six prémiers jours à
„ manger que du Biscuit & de l'Eau. Mais
„ du depuis, on leur fournit la moitié des
„ Portions qu'on donne ordinairement aux
„ Matelots François.

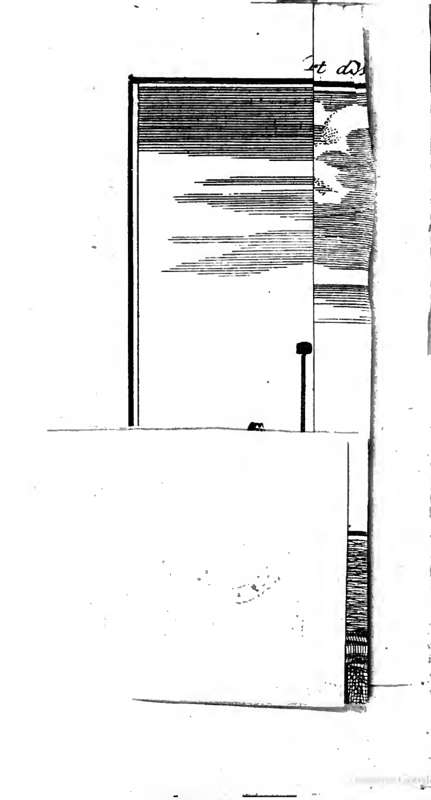
„ Le Lieutenant Jwan Spiridow dit, que „ lorſqu'il fut pris avec la Galiotte Hochland, il fut mis avec ſes Subalternes & „ ſon Equipage, ſur le Vaiſſeau François „ nommé l'Aſtrée, & en même tems on „ leur prit tout ce qu'ils avoient, à la re- „ ſerve de leurs habits. Ils furent obligés „ de paſſer deux nuits dans le fonds du „ Vaiſſeau ſur des Cables; après quoi on „ les plaça ſur des Tonneaux de proviſion, „ près de la Chambre des Canoniers. Le „ Lieutenant fut entretenu à la Table des „ Officiers François, mais on ne donna „ aux Gens de ſon Equipage que le Biſ- „ cuit qui avoit été pris ſur leur Galiotte, „ & du reſte de leurs proviſions la moitié „ de la portion qu'on donne aux Matelots „ Ruſſes, excepté l'Eau de Vie qu'on ne „ leur donna point du tout ".

Ce fut le onze du Mois de Juin que la Flotte Ruſſienne arriva à la Rade de Dantzic. Dès le lendemain le Général Munich & le Duc de Saxe-Weiſſenfels * accompagnés de quelques autres Généraux, ſe rendirent à bord de l'Amiral Gordon, † où il ſe tint un Conſeil de Guerre ſur les moyens d'obliger la Ville de Dantzic à ſe ſoumettre & à reconnoitre le Roi Au-

* Ce Prince a *été* fait Généraliſſime des Troupes de l'Electorat de Saxe après la mort du Velt-Maréchal Comte de Wackerbarth. On trouve ſon Eloge dans l'*Etat abregé de la Cour de Saxe par* Mr. le Baron de Polnitz, *pag.* 32.

† Cet Amiral eſt Ecoſſois de Nation.





Auguste. En conséquence des resolutions qui furent prises dans ce Conseil, les deux Galiotes à Bombes venues avec la Flotte Russienne, s'approcherent le jour suivant du Fort de Wechselmunde & commencerent à le bombarder, de même que le Camp des François, où il y eut quelques Officiers & plusieurs Soldats tués. La Garnison du Fort fit aussi de son côté un grand feu de son Canon sur les Fregates Russiennes, qui s'en approcherent trop, & elles en reçurent quelque dommage. On contiua le quinze à bombarder le Fort, & alors un des Magazins à Poudre sauta en l'air: le lendemain le même accident arriva à celui qui étoit dans la vielle Ville.

Pendant tout ce tems-là les François se trouvoient dans la plus triste situation du monde. On pourra juger de leur état par ce qu'en dit Mr. la Motte de Peirouse dans les Lettres * qu'il écrivit alors du Fort de la Munde au Marquis de Monti. Dans la Lettre † du onzieme Juin il dit: qu'*il étoit mort trois Officiers blessés, & environ quinze Soldats; que plusieurs Officiers & Soldats tomboient malades*. Dans celle qu'il écrivit le quinze du même Mois ‡, il parle en ces termes: *Votre Excellence a pu voir, que les Vaisseaux Russes ont tiré vivement hier tout le jour sur notre Camp, que les*

* Ces Lettres se trouvent dans les *Memoires pour servir à l'Histoire de nos jours*, &c. pag. 37. *& suiv*

† *Ibid.* pag. 45

‡ *Ibid.* pag. 48. *& suiv.*

les Boulets ont labouré de tous côtés, & qu'ils ont tiré plus de deux cens Bombes, tant sur notre Camp qu'à la Munde, ce qui nous a tué nombre de Soldats. Cela continue aujourdhui; la nourriture est reduite au Pain de Sègle seul & à la Biere. On a entassé les blessés, les uns sur les autres, dans un Souterrain du Fort, où l'infection se mettra bientôt, ayant été obligés de quitter une Maison, où on les avoit d'abord placés; près notre Camp, proche la Riviere, les Boulets & les Bombes y pleuvent de tous côtés. L'Eau de vie est à sa fin; il n'y a plus de Linge, & ils sont désesperés de se voir ainsi denués de tout secours. En vérité, Monseigneur, leur état fait horreur & compassion, & ne peut se comprendre. Ces Troupes ne sont-elles pas dignes de pitié; à cinq cens lieues de leur Patrie; au Pain sec de Sègle; couchées depuis un Mois sur la terre; aujourdhui ne dormant plus, par les allertes & gardes continuelles; à la veille d'être emportées à chaque moment par le Canon, ou par les Bombes: Tout cela les désespere, & elles disent qu'on ne les a envoyées de loin que pour les faire perir, sans être d'aucune utilité au Roi & à Dantzic. Voila l'état au vrai où nous sommes, dont Monsieur de Stakelberg peut rendre un véritable témoignage. Votre Excellence me dira peut-être, qu'en les retirant dans la Munde, ils seront à couvert. Nullement; si Elle connoit ce Fort, Elle sait que ce n'est qu'un Colifichet, hors d'état de soutenir une certaine défense. Le Soldat ne peut y être que dans le Chemin couvert, ou dans la Place

ce de l'interieur du Fort, où le Canon & les Bombes n'y font pas moins de ravage que dans le Camp, & par consequent il n'y aura plus d'abri, ni de repos. Je sai que nous sommes faits pour être exposés aux coups, que nous ne craignons point; Dieu merci; mais les Troupes ne sont pas aussi faites ponr être outrées & sacrifiées inutilement; & je crois qu'il est de mon devoir, le Roi me les ayant confiées, de vous faire cette représentation, d'autant que depuis cinquante ans que je sers, je n'ai jamais vu, ni oüi dire, qu'il y eût d'exemple de notre malheureuse situation. Si elle étoit de quelque utilité au Roi de Pologne, je n'aurois garde d'en parler, ni personne de s'en plaindre; mais il est bien cruel de voir perir à chaque instant tant de braves gens sans aucun profit. Je ne crois pas que cela ait jamais été de l'intention de la Cour; car je suis persuadé que si le Roi de Pologne étoit instruit de notre état, il en seroit sensiblement touché. Pour peu que cela dure encore, Soldats & Officiers tombent malades, & ce secours de France qui diminue chaque jour, sera totalement annulé. Tout ce raisonnement tend, Monseigneur, à faire entendre à Votre Excellence, sans m'ériger à vouloir lui donner des conseils, que je crois qu'elle devroit songer à faire, plutôt que plus tard, une négociation qui puisse tirer sa Majesté Polonoise & Votre Excellence de Dantzic, & sauver le reste de nos trois malheureux Bataillons. Elle attend peut-être l'arrivée de Monsieur du Gué-Trouin, pour changer la face des affaires; mais quand viendra

dra-t-il? Peut-on esperer qu'il amene assez de Troupes pour faire lever le siège à l'Ennemi? S'il vient sans ce nombre de Troupes, quoiqu'il batte la Flotte Russe, il ne delivrera pas pour cela Dantzic, puisque l'Ennemi a reçu des munitions de Guerre en quantité; mais la crainte que l'Ennemi peut avoir de la venue de Mr. du Gué, peut nous faire avoir une Capitulation pour Dantzic plus avantageuse, que s'il arrive sans Troupes. Car Votre Excellence peut compter que si les Ennemis attaquent vivement le Farh-Wasser & la Munde, ils ne peuvent pas être d'une grande défense. Je crois devoir parler ainsi naturellement à Votre Excellence, afin qu'Elle sache à quoi s'en tenir, & de se déterminer à prendre un parti convenable au Roi de Pologne & à Dantzic, en s'accommodant par une négociation, puisque l'esperance de Troupes, en suffisante quantité, est évanouie, sans quoi il est indubitable que nous perirons tous ici, & ne sauverions pas pour cela Dantzic. Monsieur de Stackelberg pense sur cela comme moi, & est de mon sentiment, &c.

Tout ce que le Brigadier la Motte avoit prévu ne manqua pas d'arriver. Les Russiens attaquerent la Munde, & les François furent enfin obligés de capituler. La nuit du dix-sept au dix-huit, le Duc de Saxe-Weissenfels fit ouvrir par ses Troupes la Tranchée devant ce Fort, qui jusqu'alors n'avoit été que bloqué. La nuit suivante le Général Munich forma aussi une attaque avec ses Russiens. Les François qui

qui s'étoient rétranchés sous le Canon du Fort firent une sortie, mais ils furent d'abord repoussés; & le dix-neuf le Général de Munich fit sommer Mr. de Peirouse & le Commandant du Fort, de se rendre. Ils demanderent trois jours de suspension d'armes, ce qui leur fut accordé. On entra pendant ce tems-là en conference avec les François, qui demanderent d'abord qu'on leur accordât des Vaisseaux pour être transportés à Coppenhague; mais cette proposition fut réjettée par le Comte de Munich & le Duc de Weissenfels, qui prétendirent que les François se rendissent prisonniers de Guerre. Ceux-ci n'ayant pas jugé à propos d'accepter cette condition, demanderent qu'il leur fût permis d'envoyer deux Officiers à Dantzic, afin d'y conferer avec le Marquis de Monti, Ambassadeur de France. Cette demande leur ayant été accordée, les deux Officiers nommés pour cet effet, se rendirent vers la Ville; mais le Marquis de Monti les renvoya, sans permettre qu'ils y entrassent. Cependant la Suspension d'Armes étant expirée, on convint qu'elle seroit prolongée d'un jour, & que les François enverroient trois Officiers au Camp pour servir d'Otages. En conséquence, le Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaisois, le Chevalier de la Lucerne & le Capitaine Cornier, se rendirent le vint-deux au Camp des Russiens, où le Duc de Saxe-Weissenfels les retint à diner, & le soir on convint de la Captulation suivante.

I. On

I. On demande continuation de la Suspension d'Armes, tant par Mer que par Terre, pour deux jours, à commencer de l'expiration de la prémiere, jusqu'à la conclusion de la Capitulation. *Accordé.*

II. On demande qu'il ne soit fait aucune Hostilité contre le Fort de la Munde & de Wester-Schantz, jusqu'à-ce qu'on ait retiré les Officiers & Soldats malades & blessés, avec leurs Equipages, Chirurgiens, Infirmiers & Domestiques, ainsi que des Boulangers & Ouvriers des Troupes, & les Détachemens qui y sont tant d'un côté que de l'autre de la Riviere. *Accordé, à condition que les Travaux ne cesseront pas de notre côté.*

III. On demande tous les Honneurs de la Guerre, avec les sortir du Camp de Armes & Bagages pour retourner en France, Tambour battant & Drapeaux deployés, avec les Equipages des Officiers & Soldats, Vivandiers & Domestiques, Femmes & Enfans de Soldats, lesquels Soldats & Equipages ne seront point fouillés ni visités, & qu'il ne sera fait aucune insulte à qui que ce soit. *Accordé en son entier, bien entendu que le Fort de la Munde se rendra au bout de deux fois vint-quatre heures stipulées ci-dessus. Les Troupes Françoises iront à bord des Vaisseaux par Compagnie, & en y arrivant, elles remettront leurs Armes, pour être serrées, lesquelles leur seront rendues en quittant lesdits Vaisseaux, ce qui sera exécuté de bonne foi.*

IV. La Garde Marine avec son Pilote & ses

ses Matelots se retireront aussi librement, de même que leurs Equipages, avec les Troupes, comme il est dit ci-dessus, Article III. *Accordé.*

V. Les quinze Canonniers François, venus avec les Troupes, se retireront aussi librement avec elles, de même que les Bagages. *Accordé.*

VI. Le Commissaire & Ordonnateur à la suite des Troupes, se retirera aussi librement avec elles, de même que ses Equipages & Domestiques. *Accordé.*

VII. On demande qu'il soit fourni des Navires en suffisante quantité, pour transporter lesdites Troupes & leurs Equipages jusqu'à Coppenhague avec les Vivres nécessaires pour la Traversée. *Accordé, entendu que les Troupes de France & tout ce que ci-dessus soient transportées dans un des Ports de la Mer Baltique, dont on conviendra avec les Amiraux de la Flote de Russie, & où les Troupes de France pourront être aisément debarquées sur des Vaisseaux de l'Escadre Françoise ou sur des Vaisseaux Marchands.*

VIII. Depuis la Signature de la Capitulation jusqu'à l'embarquement, on demande qu'il soit fourni des Vivres aux Officiers, Soldats & autres. *Accordé. Les Vivres seront fournis gratis.*

IX. On demande qu'il soit fourni les Remedes nécessaires pour les Officiers & Soldats blessés & malades. Ceux qui pourront être transportés le feront avec les Troupes, & ceux qui ne pourront pas être

tre transportés, seront mis en un lieu sûr, & ils y seront soignés tant en Vivres qu'en Remedes jusqu'à parfaite guerison, & qu'ils soient en état de retourner en France : On donnera toutes les facilités nécessaires pour leur retour. *Accordé. On aura des Malades & blessés tous les soins imaginables.*

X. Les Soldats François ne sortiront point de l'endroit qui leur sera prescrit, & dont on conviendra : Il sera défendu aux Soldats de l'Armée de Russie, de Saxe & autres, de se mêler avec eux, de les débaucher, ni de les insulter ; & à cet effet il sera permis de poser des Gardes de part & d'autre pour les contenir. *Accordé, entendu que s'il se trouvoit quelque Déserteur de l'Armée de Russie & de celle de Saxe au Camp François ou dans le Fort de la Munde, il ne soit ni engagé ni protegé dans les Troupes de France.*

Etoit signé, le Comte de *Munich*, Général-Velt-Maréchal, Commandant les Armées de Russie; *Jean Adolphe*, Duc de Saxe; *P. Lasci; La Motte de Peirouse.*

A l'égard de la Réponse de Son Excellence Mr. le Comte de *Munich* à l'Article III, qui dit que le Fort de la Munde sera rendu au bout de deux fois vint-quatre heures stipulées ci-dessus, les munis des Plein-Pouvoirs répondent, que y ayant dans ledit Fort un Commandant particulier avec sa Garnison, où nous n'a-

vons

vons aucune autorité, il leur est impossible d'exécuter ce que desire Son Excellence.

Les Soussignés munis des Pleins-Pouvoirs étant revenus ce vint-trois Juin au Camp des Alliés sous Dantzic, déclarant de nouveau qu'il leur étoit impossible d'effectuer en aucune maniere la reddition du Fort de la Munde, & demandant exclusion de cette Clause, on s'est relâché là-dessus, confirmant au reste de nouveau tous les Points de la Capitulation ci-dessus signée.

Au Camp des Alliés sous Dantzic ce vint-trois Juin 1734. *Etoit signé, le Comte de* Munich, *Général &c.*; Jean Adolphe, *Duc de Saxe*; P. Lasci; La Motte de Peirouse.

La Garnison du Fort de Wechselmunde fut aussi obligée de capituler, & fit même la proposition de se soumettre au Roi Auguste. Pour justifier cette demarche, les Officiers déclarerent en propres termes, que la Garnison refusant d'obeir à leurs ordres, après le départ des Troupes Françoises, & s'étant même soulevée contr'eux, ils avoient jugé à propos dans une situation si sensible de demander une honnête Capitulation, sur la sommation qui leur en avoit été faite; Que dans la crainte où ils étoient qu'à leur arrivée à Dantzic, on ne les y accusât d'avoir rendu cette Forteresse, & qu'on ne les poursuivît au préjudice de leur honneur, ils demandoient qu'on

accordât à la Garnison la faveur de sortir avec les marques ordinaires d'honneur, Drapeaux déployés, Tambour battant, deux pièces de Canon, &c. afin de prêter en pleine Campagne Serment de fidelité au Roi Auguste.

Une chose assez étonnante, c'est que ces mêmes Officiers accusoient le Marquis de Monti & les Généraux qui étoient à Dantzic, de chercher à sacrifier non seulement cette Ville, mais encore toute la Garnison. Enfin le Fort ayant été remis le vint-cinq au Duc de Saxe-Weissels, ce Prince y fit entrer une Garnison Saxonne, après avoir signé avec le Général Munich une Convention qui portoit en substance: 1. Que le Fort de Wechselmunde & le Wester-Schantz, situé vis-à-vis de ce Fort, leurs murailles, &c. seroient conservés dans l'état où ils s'étoient trouvés le jour de la reddition du Fort. 2. Que quant à l'Artillerie & aux Munitions, il en resteroit dans le Fort autant qu'il seroit nécessaire pour sa défense; que le reste seroit employé à reduire la Ville de Dantzic, ou pour remplacer ce qu'on en avoit pris à Elbing; que s'il se trouvoit dans ce Fort ou aux environs quelque Artillerie Françoise, elle seroit transportée à bord de la Flotte Russienne. 3. Que les Provisions & les Vivres de ce Fort seroient distribués au Commissariat général de Guerre de Russie & de Saxe. 4. Qu'après que la Ville auroit été reduite, & que la tranquilité auroit été retablie dans le Royaume de Pologne, ou

qu'on

qu'on auroit pris des précautions suffisantes concernant la fidelité de Dantzic envers le Roi Auguste, ce Fort & les Ouvrages qui en dépendent seroient rendus à la Ville & occupés par ses Troupes. 5. Que jusqu'à ce tems-là le Fort de Wechselmunde & le Wester-Schantz seroient occupés par des Troupes Saxonnes.

Tandis qu'on traitoit de la Reddition du Fort de Wechselmunde, les Dantzicois firent encore deux sorties du côté de Stolzenberg; mais enfin se voyant sans esperance de secours & dans la crainte d'être emportés d'assaut, ils demanderent aussi à faire leurs conventions. On les reçut d'abord avec hauteur, ne voulant leur accorder que huit heures pour prendre le parti de se rendre. Cependant on convint ensuite d'une Trêve de huit jours, à condition néanmoins qu'on livreroit le Roi Stanislas, le Primat, le Comte Poniatowski, & le Marquis de Monti Ambassadeur de France. Les Députés de Dantzic ayant fait ce rapport au Magistrat, celui-ci les renvoya, pour informer le Général Munich que le Roi Stanislas étoit sorti secretement de la Ville. En effet ce Prince s'étoit retiré deux jours auparavant en habit deguisé, après avoir écrit aux Grands de Pologne & aux Habitans de Dantzic les deux Lettres suivantes.

Lettre du Roi Stanislas au Primat & aux Grands de Pologne.

La douleur de me ſéparer de vous, mes chers & véritables Amis, parle aſſez, pour vous faire comprendre tout ce que je reſſens dans ce cruel moment. La réſolution forcée que Je prene, n'eſt fondés que ſur l'inutilité de mon Sacrifice, comme vous l'avez jugé vous-mêmes. Je vous embraſſe tous, en commençant par Mr. le Primat, du fond de mon cœur. Je vous conjure par vous-mêmes, & par conſéquent par ce que J'ai de plus cher, de vous unir plus que jamais, pour ſoutenir autant qu'il ſe peut les intérèts de la chere Patrie, qui a tout ſon appui dans vos cheres Perſonnes. Les larmes qui effacent mon Ecriture, m'obligent de finir : Vous pourriez mieux lire ce qui eſt gravé dans le fond de mon cœur ſi vous le voyez. Je vous embrasſe & ſuis de cœur & d'ame,

STANISLAS ROI.

A mon cher Primat & aux Seigneurs Polonois.

Lettre du Roi Stanislas à la Ville.

Je pars au moment que Je ne puis plus vous posſeder, étant reſté par l'attrait de votre fidelité ſans exemple. J'emporte avec moi la douleur de vos ſouffrances, & la recon-

connoissance que Je vous dois, & dont Je m'acquiterai en tout tems par tout ce qui pourra vous en convaincre. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez, qui soulagera le chagrin que J'ai de m'arracher de vos bras. Je suis toujours par tout,

Votre très affectionné Roi,

STANISLAS.

A ma bonne Ville de Dantzic.

L'évasion du Roi Stanislas irrita fort le Général Munich. Peu s'en fallut qu'il ne rejettât toute proposition d'accommodement, & qu'il ne portât les choses à la derniere extremité. Il fit recommencer le Bombardement avec autant de vivacité que jamais, accusant les Dantzicois de l'avoir joué. Le lendemain ce Général reçut des Magistrats une Lettre par laquelle ils lui marquoient, qu'après l'avoir conjuré de leur accorder une suspension d'armes, ils s'étoient flatté que Son Excellence leur auroit donné une réponse favorable, afin de pouvoir se tirer de la triste situation dans laquelle ils étoient réduits. Mais que bien loin que leurs prieres eussent eu le succès qu'ils en avoient attendu, ils avoient le déplaisir de voir qu'on eût recommencé à bombarder & à canoner la Ville avec autant de violence qu'auparavant. Nous en sommes, disoient-ils, d'autant plus pénétrés de douleur, qu'après avoir examiné no-

notre conduite nous ne saurions comprendre ce qui peut avoir attiré sur nous cette disgrace. Ils prioient ensuite ce Général, dans les termes les plus respectueux, de n'attribuer à aucun mauvais dessein prémédité, si, contre toute attente, ils avoient commis quelque chose qui eût pu lui déplaire, puisqu'ils ignoroient absolument en quoi pouvoit consister cette faute si involontaire. Enfin ils demandoient à Son Excellence de vouloir accorder les Passeports nécessaires à leurs Députés, qu'ils muniroient de Plein-pouvoirs, afin qu'ils pussent sans perte de tems terminer entierement les affaires, & cela en considération de ce que la Ville s'étoit déja prêtée à ce qu'on avoit exigé d'elle, en se soumettant au Roi Auguste III, & en déclarant qu'elle lui seroit constamment fidèle, & qu'elle procureroit tout ce qui pourroit tendre à un prompt accommodement.

Dans le tems que les Magistrats étoient occupés à expédier cette Lettre, ils apprirent que la Retraite du Roi Stanislas avoit engagé le Comte de Munich à recommencer le Bombardement, & qu'il souhaitoit d'être instruit de la réalité & des circonstances de cette Retraite. Sur cela il jugerent à propos d'assurer ce Général, qu'ils n'avoient eu aucune connoissance de cette évasion, avant que le Marquis de Monti la leur eût fait notifier, & qu'ils n'y avoient cooperé en aucune maniere: Qu'ayant fait prier ce Marquis de les informer plus amplement de cette Retraite, il s'étoit contenté

tenté de la leur communiquer, sans rien dire de la maniere dont elle s'étoit faite, comme il paroissoit par l'Attestation que voici.

Je déclare en Honneur & en Conscience que les Seigneurs Polonois & Messieurs du Magistrat & Ordres de la Ville de Dantzic, & pas le moindre Bourgeois, n'ont eu aucune part ni connoissance de la Retraite du Roi de Pologne.

À Dantzic le 29 Juin 1734.

MONTI, Ambassadeur de France.

Cette Attestation ayant été envoyée au Comte de Munich avec la Lettre du Magistrat, ce Général répondit: Que la nouvelle de la Retraite du Roi Stanislas lui paroissoit d'autant plus étrange, que les Députés l'avoient assuré que ce Prince étoit actuellement dans la Ville, & que l'entière disposition des affaires ayant été laissée au Magistrat, il avoit demandé en conséquence que Stanislas & ses Adhérens lui fussent livrés; qu'il paroissoit évidemment que cette Retraite n'avoit pu se faire sans la connoissance du Magistrat, & qu'il desiroit pour cette raison qu'on lui envoyât une Relation exacte & détaillée de tout ce qui s'étoit passé à cet égard. „ Si cependant, „ disoit-il, le Magistrat allegue encore „ qu'il n'a eu aucune connoissance de la „ susdite Retraite, je prétends, au nom de „ S. M. Imp. de Russie, qu'aussi-tôt la

 „ pré-

„ présente reçue il fasse arrêter toutes les
„ Personnes, tant Etrangers qu'Habitans,
„ de quelque qualité ou condition qu'elles
„ puissent être, sans en excepter aucune,
„ qu'on pourroit soupçonner d'avoir eu
„ quelque connoissance de cette Retraite;
„ que ces Personnes ainsi arrêtées soient
„ mises dans des Lieux séparés, sans qu'elles
„ les puissent avoir aucune communication
„ entr' elles, & qu'on les fasse interroger
„ & examiner de la maniere la plus rigoureuse,
„ afin de découvrir par ce moyen le
„ tems, l'heure & la maniere dont cette
„ Retraite s'est faite; qui y a cooperé ou
„ assisté, en quels habillemens & vers quel
„ endroit la Personne en question s'est retirée.
„ Le Vénérable Magistrat ne trouvera
„ pas mauvais qu'on y envoie deux
„ Personnes de la part de L. M. Imp. de
„ Russie & Royale de Pologne pour assister
„ audit Examen, afin que, conformément
„ aux Déclarations que feront les
„ Intimés, & selon que le Vénérable Magistrat
„ & les Ordres de la Ville agiront
„ dant cette affaire, intentée au nom de
„ Sa Maj. Imp. de Russie, on en puisse
„ faire un rapport convenable à Sadite
„ Maj. Imp. de Russie & à Sa Majesté
„ Royale de Pologne. C'est par-là qu'on
„ connoitra la conduite que le Magistrat
„ aura tenue dans cette affaire, & s'il a
„ plus à cœur d'obtenir la bienveillance de
„ L. M. Imp. de Russie & Royale de Pologne,
„ que de plaire aux Personnes qui
„ se trouvent dans la Ville, qui peut-être
„ sont

„ sont intereſſées dans la ſuſdite Retrai-
„ te ”.

Il avertiſſoit enſuite le Magiſtrat de prendre toutes les meſures néceſſaires pour empêcher que les Seigneurs Polonois ne ſortiſſent de la Ville, moins encore le Marquis de Monti, ſes Domeſtiques, ou ceux du Roi Staniſlas. Il demandoit encore qu'on lui délivrât inceſſamment le Primat du Royaume, le Marquis de Monti & le Palatin Poniatowski. Quant à l'Atteſtation du Marquis de Monti, il diſoit qu'elle pouvoit d'autant moins lui ſervir de décharge, qu'il n'y étoit point marqué ſi Staniſlas étoit ſorti de la Ville, ni où il étoit allé, où s'il n'avoit fait que ſe retirer d'une maiſon dans une autre, ou dans quelque Couvent. Que d'ailleurs, le Magiſtrat ne faiſoit point mention ſi les Officiers & Soldats de la Garniſon, qui devoient empêcher la ſortie des Perſonnes qu'il avoit reçues dans ſa Ville, avoient eu connoiſſance de cette Retraite. Il ajoutoit enfin, qu'à l'égard de la Députation qu'on vouloit lui envoyer, & à la ſuſpenſion d'armes qu'on lui demandoit, il paroiſſoit par les ordres que le Commandant de la Ville avoit donnés & par les hoſtilités que la Ville avoit recommencées, que le Magiſtrat ne penſoit pas ſerieuſement ni à l'un ni à l'autre de ces deux Articles. Que ſi néanmoins on vouloit livrer actuellement une des Portes de la Ville aux Troupes Royales de Pologne & de Saxe, il recevroit les Députés, pourvu qu'ils fuſſent munis d'amples

Pleins-pouvoirs, & qu'il seroit prêt à terminer, conjointement avec le Duc de Saxe-Weissenfels, les affaires à la satisfaction reciproque.

La Negociation s'étant reprise, le Magistrat de Dantzic envoya des Députés au Camp, où ils signerent la Capitulation suivante.

I. La Viile reconnoit Sa Majesté le Roi de Pologne & Electeur de Saxe Auguste III, pour son légitime & très gracieux Roi & Seigneur, promettant de lui témoigner à l'avenir toute l'obeïssance & fidelité, ainsi qu'il convient à de bons Sujets. Elle députera incessamment à Sa Maj. Pol. un de ses Membres, chargé d'une respectueuse Lettre de soumission; elle déclarera à tous ses Habitans avec les Cérémonies requises, qu'elle reconnoit Sa Maj., & lui rendra hommage lorsqu'on viendra la recevoir à la maniere accoutumée. Elle recevra aussi avec toutes les marques d'honneur & de respect, l'Illustre Personne de Sa Majesté, lors de son arrivée, qui, à ce que nous esperons, sera dans peu. Quant à ce qui concerne en particulier la Garde du Corps qui accompagne S. M., la Ville l'invitera & l'admettra dans son enceinte, ainsi que cela s'est pratiqué autrefois lors que les Sérénissimes Rois de Pologne y on fait leurs Entrées.

II. La susdite Majesté accordera un Diplôme, par lequel tous les Droits, Libertés & Immunités de la Ville, tant pour le Spi-

Spirituel que pour le Temporel, seront confirmés, à l'exemple des Rois de Pologne ses glorieux Prédécesseurs.

III. La Ville de Dantzic ayant demandé que L. M. Imp. de Russie & Royale Polonoise, voulussent bien par des Instrumens particuliers qui doivent être dressés à cet effet, lui accorder une Amnistie générale & sans restriction, par rapport à tout ce qui s'est passé jusqu'ici, de sorte que tant la Ville que ses Habitans, de quelque condition qu'ils puissent être, en soient déchargés; & même que chacun d'eux puisse jouïr d'une entiere sureté, personne ne pouvant être molesté à cet égard en aucune façon: La Ville ayant demandé en outre qu'on n'éxige point non plus la restitution du dommage que les Parties intéressées ont souffert à cette occasion, mais qu'on procure à la Ville une Garantie dans le futur Traité de Pacification générale, que Dieu veuille accélerer: le Comte de Munich, Général-Velt-Maréchal de S. M. Imp. de Russie a accordé cette Amnistie en faveur de la Ville de la part de S. A. Imp. de Russie, & offert de procurer à cet effet un Diplôme Impérial: S. A. S. le Duc de Saxe-Weissenfelds a aussi assuré qu'il représenteroit à S. M. le Roi de Pologne & Electeur de Saxe, cette demande de la Ville de la façon la plus favorable; & le Général Munich a déclaré qu'il l'appuieroit par sa recommandation.

IV. Les deux Régimens, qu avant le Siège, ont prêté Serment à laille , de mê-

même que les autres Officiers & Soldats, de quelque Nation qu'ils soient, qui ont servi en cette qualité pendant le Siège, sans être à la solde de la Ville, comme aussi ceux que l'Escadre Françoise a debarqués au Fort de Wechselmunde, & qui ont ensuite passé dans la Ville, en sortiront le lendemain que la Vllle aura ratifié cette Capitulation, par la Porte de Petershagen, avec tous les Honneurs Militaires, & seront reçus comme prisonniers de Guerre par la Généralité Impériale de Russie; mais au cas que ladite Généralité vînt à mettre en liberté quelques-uns de ces Officiers ou Soldats, qui soient nés en ce Païs, il sera libre à la Ville de les reprendre à son service.

V. Le jour que ces Troupes sortiront, le Général-Velt-Maréchal Comte de Munich remettra à la Garnison de la Ville les Forts nommés Zomer & Winter-Schantz, avec toute l'Artillerie qu'on y a trouvée lors de leur prise, de même que les Redoutes construites sur le Canal de Bootsmans-Lake.

VI. La Ville, pour donner une preuve réelle de la confiance entiere qu'elle a dans la Personne du Roi Auguste III, remettra le même jour & après que les Troupes de la Ville seront sorties, la Porte d'Oliva aux Troupes Royales de Pologne & Electorales de Saxe, pour y poser une Garde de deux cens Hommes avec les Officiers qui en dépendent; & les Limites qui doivent être assignées à ces Troupes, sur le Rempart près de ladite Porte, seront reglées par leurs Offi-

Officiers & ceux de la Garnison de la Ville. Ces deux cens Hommes de Troupes Polonoises & Saxonnes vivront à leurs propres dépens, sans rien entreprendre sur la Jurisdiction des Citoyens; & elles évacueront cette Porte, après qu'on en aura fait l'humble demande à Sa M. le Roi de Pologne & Electeur de Saxe, après son arrivée.

VII. La Ville de Dantzic donne par la présente, sous la Garantie de S. M. le Roi de Pologne, des assurances qu'elle ne recevra jamais les Ennemis de S. M. Imp. de Russie, ni ne leur donnera aucune assistance; & qu'elle témoignera désormais plus de respect à S. M. Imp. de Russie, & qu'elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour conserver à jamais la faveur inestimable de Sadite M. Imp.

VIII. On enverra incessamment à Petersbourg une Députation solemnelle, composée de deux Personnes de chacun des trois Ordres de la Ville, & telles qu'il plaira à S. M. Imp. de Russie de nommer, afin d'y faire une supplication convenable: Les Ordres peuvent de leur côté être assurés qu'il n'arrivera pas le moindre mal à aucun d'eux.

IX. Le Velt-Maréchal Comte de Munich ayant insinué que Sa Majesté Impériale de Russie pourroit se contenter d'un million d'Ecus, pour la dédommager des grands fraix qu'elle a été obligée de faire pour le Siège de Dantzic, tant par Mer que par Terre, la Ville promet de payer cette somme

me en différens termes, savoir, le prémier dans trois semaines & avant le départ de l'Armée Russienne, au moyen de trois cens mille Ecus: le second terme six mois après, & l'on règlera les autres termes de maniere que tout sera payé dans une année, à compter du prémier terme. Cependant les Magistrats mettant leur confiance en la Magnanimité de S. M. Impériale, esperent qu'en considération de l'état épuisé où se trouve la Ville, Elle voudra bien en avoir compassion & la soulager en lui donnant des marques de sa liberalité Impériale.

X. Le susdit Velt-Maréchal ayant pareillement fait connoitre, que les cloches sont confisquées, pour avoir sonné pendant le Siège contre tout usage de la Guerre, la Ville s'engage de payer pour leur rachat trois cens mille Ecus à l'Artillerie de la Généralité Impériale de Russie & au Corps des Ingenieurs.

XI. Quoi qu'il soit stipulé, qu'on ne mettra dans la Ville ou dans ses Ouvrages aucunes autres Troupes que celles qui dépendent de ladite Ville, il sera néanmoins permis aux Officiers Généraux de l'Armée Russienne, lorsqu'ils voudront se rendre dans la Ville, pendant le tems que ladite Armée restera dans ses quartiers, de prendre avec eux une Garde de trente à quarante Hommes, avec les Hauts & Bas Officiers qui y appartiennent, laquelle Garde sortira de la Ville en même tems que les Officiers Généraux de l'Armée Royale Polonoise & Electorale Saxonne.

XII. Dès que la Ville aura ratifié la Capitulation, les Eaux & les chemins qui y conduisent feront rouverts: son Commerce sera libre; on lui laissera la disposition du Port, & elle sera rétablie dans tous les Droits & coutumes qui ont été observés jusqu'ici par rapport à la Navigation. On restituera pareillement à la Ville le Fort de Wechselmunde & le Wester-Schantz avec tout ce qui en dépend, dans le même état qu'ils étoient, lors de leur Reddition: Cette évacuation devant se faire aussitôt que S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en aura été humblement requise après son arrivée à Dantzic.

XIII. La Ville promet de garder à son service, les Officiers & Soldats qui ont été en Garnison dans le Fort de Wechselmunde & ses Contrescarpes, dans le Wester-Schantz, situé de l'autre côté de la Vistule, & dans le Somer-Schantz, & qui se sont rendus: Et cela sur le même pié qu'ils étoient avant le Siège, & sans faire à ce sujet aucun examen.

XIV. Aprés que la Ville aura ratifié la Capitulation, les Troupes Impériales de Russie & Royales de Pologne & de Saxe n'éxigeront plus rien du Territoire de la Ville ou de ses Habitans, sous quelque dénomination que ce puisse être, à l'exception néanmoins du Fourage.

XV. Le Général-Velt-Maréchal, Comte de Munich, ayant éxigé que la Ville payât un Million d'Ecus comme une satisfaction de la Retraite de Stanislas Leczinsky, qui

avoit

avoit été reçu dans la Ville avant la fin de la Diete d'Election, & qui en est ensuite sorti, après que ledit Velt-Maréchal en eut demandé l'extradition, & ayant déclaré que la Ville seroit dispensée du payement de ladite Somme, si elle pouvoit livrer ledit Stanislas quatre semaines après la datte de la présente, la Ville se flatte que lorsque la recherche éxacte qu'on doit faire au sujet de cette évasion, aura fait voir qu'elle n'en est point complice, & qu'elle n'y a eu aucune part, S. M. Imp. de Russie voudra bien l'exemter du payement de la Somme requise.

XVI. Le susdit Général Velt-Maréchal ayant aussi éxigé que la Ville declarât tous les effets François qui y sont, comme aussi l'argent qui a été payé au Public & aux particuliers, afin qu'elle ne puisse point prétexter à l'avenir qu'elle a payé l'entiere Somme requise de ses propres Fonds, d'autant plus qu'on dit que la France a déclaré qu'elle indemnisera en tout la Ville, le Conseil de ladite Ville déclare là-dessus au nom de tous les Ordres, qu'il ne lui est pas connu que des Particuliers se soient laissés corrompre par Argent ou autre Présent François, si l'on en excepte quelques Aumônes, & ce qui a été donné aux pauvres Gens employés dans les Gardes Bourgeoises, par rapport aux Quartiers des deux Régimens qu'on a reçus avant le Siège, comme aussi une petite gratification à la Garnison & quelques autres petites largesses qui ont pu être faites; que tout ce qui a été don-

donné au Public pour ſubvenir aux fraix extraordinaires qu'on a faits, n'a pu à beaucoup près les bonifier ; qu'on n'a point paſſé d'engagement par écrit, en vertu duquel la Ville ſeroit indemniſée par la France, le Marquis de Monti n'ayant fait eſperer que de vive voix qu'on bonifieroit à chaque Particulier le dommage que le Bombardement auroit cauſé ; & qu'au ſurplus la Ville feroit à cet égard toute la perquiſition poſſible, & déclareroit de bonne foi tout ce qu'elle aura pu découvrir.

XVII. La recherche que les Députés de la Ville ont commencée, pour découvrir tout ce qui s'eſt paſſé à l'occaſion de la Retraite de Staniſlas Leczinsky, ſera continuée avec toute l'éxactitude poſſible, & avec l'intervention de deux Auditeurs Lieutenans-Généraux, dont l'un y aſſiſtera de la part de S. M. Imp. de Ruſſie, & l'autre de celle de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe. On interrogera particulierement les Perſonnes de la Maiſon qui a ſervi de demeure à Staniſlas ; & les deux Députés de la Ville de Dantzic, qui ont conclu la préſente Capitulation, reſteront en ôtage dans le Camp des Ruſſiens juſqu'à ce que cette perquiſition ait été faite d'une maniere convenable.

XVIII Les Païſans qui, dans le tems que Staniſlas s'eſt retiré, ſe ſont tenus, ou qui ſe tiennent encore dans la partie inférieure de la Ville, où eſt l'inondation, ſeront auſſi compris dans cet examen.

XIX. Le tort ou préjudice que la Ville

de Dantzic auroit pu avoir fait, à son insçu, à quelques Negocians étrangers, sera redressé, & le tout sera rétabli sur l'ancien pied.

XX. Tout les Deserteurs & Prisonniers, de quelque condition qu'ils soient, seront rendus sans rançon avec leurs Armes, Montures &c., & personne ne sera retenu sous quelque prétexte que ce soit.

XXI. Cette Capitulation sera scellée & signée de la main propre, tant du Comte de Munich, Velt-Maréchal de l'Impératrice de Russie, que du Duc de Saxe-Weissenfels, de même que des Députés de la Ville de Dantzic : Le Magistrat la ratifiera au nom de tous les Ordres, & cette ratification sera envoyée ici sous le Sceau de la Ville, dans l'espace de vint-quatre heures. Fait au Quartier-Général de l'Armée Impériale de Russi à OHR le 7 Juillet 1734. Signé, BURCHARD CHRISTOFLE, Comte de Munich, JEAN ADOLPHE, JEAN WAHL, NATHANAEL GODEFROY, FERBER, Conseillers & Députés de la Ville de Dantzic.

ARTICLE SEPARE'.

QUOIQUE *l'Article V de cette Capitulation porte, que les deux Régimens qui avant le Siège ont prêté Serment à la Ville, ainsi que toutes les Perrsonnes Militaires, de quelque Nation qu'elles puissent être, qui ont servi pendant les Siège, sans être à la Solde de la Ville, comme aussi le Personnes*

nes Militaires arrivées près du Fort de Wechselmunde à bord de l'Escadre Françoise, & qui ensuite ont passé dans la Ville, en sortiront, avec tous les Honneur Militaires, par la Porte de Petershagen, le lendemain de la Ratification de la Capitulation de la Ville, & qu'ils seront reçus comme Prisonniers de Guerre par la Généralité Impériale de Russi, il a été néanmoins convenu par cet Article Séparé entre Son Exc. le Comte de Munich, Général-Velt-Maréchal de l'Impératrice de Russi, & S. A. S. le Duc de Saxe-Weissenfels, que quoi qu'ils n'aient de part ni d'autre aucune Instruction au sujet du partage des Prisonniers de Guerre, S. A. S. reprendra à soi, d'entre lesdits Prisonniers, les Généraux, Hauts & Bas Officiers & Soldats qui ont servi dans les anciennes Gardes Polonoises de la Couronne, qui y sont actuellement, & qui sont entrés dans la Ville de Dantzic avant le Siège, de même que ceux qui sont Saxons de naissance, ou qui ont été au service de la Saxe: En foi dequoi ce présent Article de Déclaration à été signé de la propre main & scellé par Son Exc. le Comte de Munich & par S. A. S. le Duc de Saxe-Weissenfels; & l'on est aussi convenu que ledit Article auroit la même force & valeur, que s'il étoit exprimé mot à mot dans la Capitulation même. Fait comme ci-dessus le 7 Juillet 1734.

Quelques jours avant cette Capitulation les Seigneurs Polonois qui étoient à Dantzic, avoient eu la précaution de signer l'Acte suivant, par lequel ils se soumettoient au Roi Auguste.

„ D'autant que par la permission de la Di-
„ vine Providence, par les circonstances pré-
„ sentes & par les évenemens que nous voyons
„ arriver, il paroît avec évidence, que la vo-
„ lonté du Tout-Puissant est, que le très Il-
„ lustre Electeur de Saxe regne en Pologne,
„ nous Soussignés, en consideration des pré-
„ sentes conjonctures, reconnoissons & ad-
„ mettons le susdit très Illustre Electeur de
„ Saxe pour notre Roi & Seigneur, dans la
„ juste persuasion qu'il maintiendra & con-
„ servera inviolablement les Droits, Libertés &
„ Privilèges qui nous ont été donnés par tous
„ ses Prédécesseurs, nos Rois & Seigneurs;
„ en foi dequoi, nous avons signé la Présen-
„ te. Fait à Dantzic le 29 Juin 1734.

Nous avons vu ci-dessus que le Comte de Munich avoit demandé l'extradition du Marquis de Monti. Dans une Lettre que ce Général Russien écrivit à ce sujet au Magistrat de Dantzic, il lui marquoit : *que ce Marquis, ci-devant Ambassadeur de France, se trouvant encore en Ville, devoit être livré dès le lendemain au soir à l'Armée Russienne avec toutes les Personnes qui étoient auprès de lui, tous ses Domestiques & ses Lettres, pour éviter la disgrace de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies; qu'en cas que le Magistrat ne voulût pas consentir à le livrer volontairement, on l'en feroit sortir avec un Détachement de l'Armée Russienne.*

Le Marquis de Monti ne manqua pas de se recrier hautement conrre l'injustice de ce procedé. Il écrivit lui-même deux Lettres au Comte de Munich pour lui représenter les con-

conséquences d'une pareille demarche. Il di-soit dans la prémiere, qu'il n'auroit jamais cru que Son Excellence, Ministre & Général d'une si vaste Monarchie & d'une si grande Princesse, ignorât ce qui est dû au Caractère sublime dont il étoit revêtu, Caractère respecté dans les tems les plus reculés & dans les modernes, chez les Nations les plus barbares; qu'il seroit bien fâché que Messieurs du Magistrat, & les Ordres de la Viile de Dantzic, qui connoissoient si bien les Prérogatives relevées de son Caractère, souffrissent qu'on brulât une Amorce de plus pour lui; qu'ils soutenoient depuis près de cinq Mois les malheurs d'un Blocus & d'un Siège, & qu'il ne vouloit pas que les égards qu'ils auroient sans doute pour lui, les augmentassent. Il lui marquoit ensuite, que quand la Ville seroit d'accord sur les Articles de la Capitulation, il ne seroit pas nécessaire d'y inserer celui qui le regardoit. *Je me rendrai*, disoit-il *avec tous mes Domestiques & Equipages au Camp de Votre Excellence, prêt à soutenir tous les malheurs qu'elle me prepare. . . . . . . J'avoue à Votre Excellence que l'évenement * qui vient d'arriver depuis trois jours doit la fâcher, mais je ne puis qu'y faire. Il n'y a que moi & quelques-uns de mes Domestiques qui y aient part, & toutes les rigueurs que vous excercerez, Monsieur, à cet égard contre les Polonois & contre la Ville de Dantzic, seront injustes.*

Le Marquis de Monti avoit joint à cette Lettre les Refléxions suivantes. 1. Il n'y a

 point

* Il parle de la Retraite du Roi Stanislas.

point de Guerre déclarée entre la France & la Ruſſie. 2. Quand même la Déclaration de Guerre ſeroit faite, l'uſage eſt qu'on donne des Paſſeports aux Miniſtres qui ſont dans les Cours qui entrent en Guerre pour ſortir des Etats. A plus forte raiſon je dois l'avoir, parce que je ſuis dans une Ville de la République de Pologne, qui m'a reconnu dans un tems de tranquilité, de même que le feu Roi, & que tous les Miniſtres des Princes qui ſont en Guerre avec la France, m'ont reconnu en cette qualité après la mort du Roi Auguſte, que j'ai traité avec eux, & que je n'ai pas remis mon Caractère entre les mains du Roi mon Maitre, ni eu de nouvelles Lettres de Créance. 3. Mon arrêt ſeroit contraire au Droit des Gens qui eſt reſpecté par tout, & que perſonne ne peut violer, puis qu'il intéreſſe tous les Souverains, dont non ſeulement les Ambaſſadeurs, mais tout ce qui leur appartient eſt regardé comme ſacré. 4. Je ne ſuis pas ſorti du Miniſtere d'Ambaſſadeur, n'ayant point porté les Armes contre les Troupes de Ruſſie & de ſes Alliés, m'étant borné uniquement à ſuivre les Inſtructions que j'avois. 5. Il eſt néceſſaire de dire qu'ayant quitté Warſovie le vint-deux Septembre, j'ai laiſſé mon Palais avec les Armes du Roi mon Maitre ſur la Porte, & tous mes Meubles & Equipages. Mr. l'Ambaſſadeur de l'Empereur, le Grand Ecuier Comte de Leuwenvolde & Mr. le Comte ſon Frere, Miniſtres Plénipotentaires de Ruſſie, prévoyant ma retraite de Warſovie, prierent Mr. Woodward, Envoyé d'Angleterre, & Mr. Kinner,

ner,

ner, Résident de l'Empereur, de venir chez moi pour me dire de leur part, que je ne devois avoir aucune inquietude, ni pour mes Domestiques, ni pour mon Palais; ni pour mes Meubles & Equipages, que tout seroit gardé soigneusement, non seulement par rapport à mon Caractère, mais aussi par rapport à la façon cordiale avec laquelle nous avions vêcu; ce qu'ils ont fait observer avec une politesse au-delà de toute expression; & quoi qu'il y ait plusieurs mois que je n'en ai point reçu de nouvelles, je ne doute point que ces ordres n'aient toujours été observés. Mr. Woodward, Envoyé d'Angleterre, & Mr. Rumpf, Ministe de Hollande, me dirent que s'il arrivoit quelque chose pendant mon absence à mon Palais ou à mes Domestiques, ils se leveroient hautement pour soutenir le Droit des Gens, & Mr. Kinner, Résident de l'Empereur, ajouta que mes Domestiques n'avoient qu'à s'adresser à lui, parce que dans pareille occasion tous les Ministres doivent se soutenir l'un l'autre. Si on a eu de si justes égards pour mes Domestiques & Equipages, que ne dois-je point attendre pour ma Personne, quoique Mr. le Maréchal de Munich affecte de ne me traiter dans ses Lettres que de Marquis de Monti, sans parler de ma qualité d'Ambassadeur.

Le Comte de Munich n'ayant pas jugé à propos de répondre à cette Lettre, le Marquis de Monti lui en écrivit une seconde, dans laquelle il proteste encore de la violence qu'on faisoit à son Caractère. Il demandoit en même tems un Passeport, & qu'on lui marquât la Porte par laquelle il devoit sor-

tir & le chemin qu'il devoit prendre. Du reste le Stile de cette Lettre, ni celui de la prémiere, ne se ressentent en aucune maniere de l'état fâcheux où le Marquis se trouvoit réduit. Sur ce qu'il ne lui étoit pas possible de faire sortir tout son Equipage dans le même tems, il dit au Comte, en finissant sa derniere Lettre : *Si vous voulez, Monsieur, lui accorder un jour ou deux de plus, vous me ferez plaisir, sinon, il en sera ce que vous voudrez.*

Enfin cet Ambassadeur, après avoir reclamé en vain le Droit des Gens, fut obligé de se rendre avec tout son monde au Camp des Russiens, où il fut arrêté. Pour excuser en quelque sorte ce traitement rigoureux, fait à l'Ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne, le Comte de Munich déclara : Que le Marquis de Monti avoit pu être consideré comme Ambassadeur de France, tant qu'il residoit près du feu Roi & de la République assemblée ; mais que comme il y avoit apparence, que ce Marquis ne reconnoissoit point la nouvelle République, attachée au Roi Auguste III, on ne croyoit pas non plus devoir le reconnoitre pour Ambassadeur ; qu'on pouvoit tout au plus le considerer comme un Seigneur François, engagé dans le secrèt des affaires qui avoient causé tant de trouble dans oute la Pologne.

Le Primat & le Comte Poniatowski eurent le même sort. Le prémier refusa constamment de signer l'Acte de Soumission des Seigneurs Polonois : il se contenta d'écrire au Comte de Munich, pour lui marquer qu'il se remettoit à la discretion & à la générosité de

l'Im-

l'Impératrice, à laquelle il avoit l'honneur d'appartenir. Mais de peur que cette démarche ne fût interpretée comme une disposition à se retracter de ses sentimens, il protesta dans la suite qu'on les expliquoit mal, & qu'il perseveroit dans ses prémieres resolutions. Qu'il s'attendoit bien, que cette déclaration feroit redoubler les rigueurs qu'on exerçoit à son égard; mais que les infortunes qu'il avoit déja souffertes, & l'âge avancé où il se trouvoit, le rendoient peu sensible à tout ce qui pouvoit encore lui arriver.

Comme le Comte de Munich ne pouvoit encore se persuader que le Roi Stanislas fût effectivemeut sorti de Dantzic, il donna ordre de ne laisser sortir personne de cette Ville sans Passeport, & fit visiter toutes les Maisons dans l'esperance d'y découvrir ce Prince. On apprit enfin à n'en plus douter, qu'il s'étoit retiré le jour même qu'il avoit pris cette resolution. On pretend qu'il ne prit pour l'accompagner que le Général Steinflicht, le petit-Neveu du Maréchal du Bourg, & un Valet de Chambre Chirurgien, & qu'après avoir couru les plus grands dangers il se rendit à Marienwerder. On assure encore qu'il s'étoit déguisé en Matelot, & qu'il ne marchoit que la nuit, ayant souvent de l'eau jusqu'à la ceinture, & étant obligé de passer à travers les Postes des Russiens. De Marienwerder il se rendit à Johannesburg, où le Commandant le logea au Château & lui donna une Garde, pour le mettre à couvert de toute surprise. *

* Les autres circonstances de cette Retraite ne sont pas encore bien connues.

Telles furent les ſuites du fameux Siège de Dantzic, qui dura environ cent-trente-cinq jours. Les Ruſſiens jetterent dans cette Ville quatre à cinq mille Bombes, qui ruïnerent quelques édifices publics & pluſieurs maiſons. Tous les Werders & le Territoire de la Ville n'offroient qu'un ſpectacle affreux. Les habitans qui venoient rechercher leurs Fermes, leurs Maiſons de Plaiſance & leurs Jardins, pouvoient à peine en trouver les moindres veſtiges. On ne connoiſſoit plus que par des ruïnes la place des Villages & des Bourgs, que les Troupes avoient brulés. Pour ſurcroit de malheur, une inondation de pluſieurs lieues couvroit toutes les terres.

Tous ces maux étoient les ſuites d'une Guerre qui faiſoit encore ailleurs de terribles ravages. Ce fut en effet dans ce même tems que Philipsbourg ſe rendit aux François, & que ſe donna la fameuſe Bataille de Parme entre les Troupes Impériales & celles des Alliés. Mais avant de parler de ces deux grands évenemens, examinons auparavant tout ce qui ſe paſſa à l'ouverture de cette Compagne, tant ſur le Rhin qu'en Italie.

Dès le commencement d'Avril toute l'Armée Françoiſe ſe mit en mouvement. D'abord un Corps de cinq à ſix mille hommes entra dans l'Electorat de Trèves, & s'empara de cette Capitale. On ne tarda pas à ſoumettre le reſte de ce Païs. Un Corps de de Troupes s'étant préſenté devant Traerbach, * ſomma cette Ville de ſe rendre. La Gar-

* Petite Ville du Palatinat du Rhin, ſituée ſur la Moſelle, à huit lieues au-deſſous de Trèves.

Garniſon qui n'étoit pas nombreuſe voulut d'abord faire quelque reſiſtance; mais elle fut bientôt obligée de ceder à l'Ennemi, & de ſe jetter dans le Château de Greyffenberg. Cette Forteresse fut attaquée avec beaucoup de vigueur. La reſiſtance que fit la Gerniſon fut auſſi des plus belles. Elle ne ſe rendit, que lors qu'elle ſe vit entierement hors d'état de défenſe. Jamais on n'avoit vu un feu ſi terrible que celui qui fut fait contre ce Château. On y jetta entr'autres des Bombes appellées Comminges, du nom de l'Inventeur, qui peſoient cinq cens livres, & faiſoient en tombant un fracas terrible. La Garniſon qui ſortit de ce Château pour ſe retirer à Coblentz * n'étoit compoſée que de quatorze Officiers & environ trois cens Soldats.

Tandis qu'on étoit occupé au Siège de Traerbach, le Maréchal de Berwick fit avancer ſon Armée ſur trois Colonnes du côté de Spire, l'une commandée par lui-même, la ſeconde, qui formoit le centre, par le Marquis d'Asfeldd, & la troiſieme par le Duc de Noailles. Le Quartier Général fut établi à Spire, & les Troupes ſe repandirent dans les plaines & les Villages des environs. On éxigea en même tems de tous côtés de groſſes Contributions. Dans les Lettres Circulaires que l'Intendant d'Alſace fit expédier à ce ſujet, il y témoigne le regrèt qu'on avoit d'être à charge

* Cette Ville de l'Electorat de Trèves eſt ſituée à la jonction du Rhin & de la Moſelle, à treize mille au-deſſous de Trèves, & à diſtance égale entre Mayence & Cologne.

charge aux Sujets de l'Empire; mais que comme une aussi grande Armée que celle du Roi Très Chrétien ne pourroit y subsister, sans que le Païs y contribuât, on esperoit qu'ils auroient égard à cette raison. Il ajoutoit qu'autant qu'il seroit possible, on useroit de consideration envers les lieux qui ne seroient pas en état de contribuer. Le jour & le lieu où il falloit envoyer les Deputés pour convenir à ce sujet, étoient fixés dans ces Lettres. C'étoit ordinairement à Landau ou à Stratsbourg qu'on se rendoit. Les Députés y étoient reçus avec de grands égards & défrayés pendant leur séjour. A l'égard des Sauvesgardes, ceux qui en vouloient avoir devoient s'adresser directement au Maréchal Duc de Berwick. Si c'étoit en Païs ennemi, qu'on les demandoit, il falloit les payer; si c'étoit en Païs neutre, elles se donnoient gratuitement, ou du moins pour fort peu de chose. La Ville de Trèves fut taxée à deux cens mille Ecus, & le Païs à cinq cens mille Rations de Fourage.

Le Maréchal Duc de Berwick ne resta pas longtems dans son Camp de Spire. Il s'approcha le troisieme de Mai du Fort Louïs avec une partie de son Armée, & y fut joint par le Corps de Troupes que commandoit le Duc de Noailles. Le Maréchal fit ensuite passer le Rhin à son Armée au Fort Louïs & au Fort de Kehl. Le lendemain vers les six heures du matin, le Duc de Noailles, avec onze Bataillons, deux Régimens de Dragons & cent Carabiniers de la Maison du Roi, fut détaché vers les Lignes d'Ettlingen. Il les attaqua

taqua par la montagne, & força les Impériaux qui y étoient à les abandonner. Le Maréchal Duc de Berwick avoit fait avancer le matin le Prince de Tingry à une portée de mousquet des Lignes, vis-à-vis du Village d'Ettlingen. L'après midi ce Prince s'empara d'un Fort, qui les couvroit dans cette partie. Il y entra avec dix Bataillons, composés de la Brigade des Gardes & de celle de la Marine. Il fut suivi de cinq Bataillons de la Brigade de Gondrin, & de sept Escadrons qui avoient marché sous les ordres de Mr. de la Billarderie Lieutenant Général. Le Marquis d'Asfeld passa aussi le Rhin, à l'Isle de Neckerau, avec trente Bataillons qui étoient sous ses ordres. Le cinq, le Maréchal de Berwick, avec six Bataillons & quarante deux Escadrons, marcha vers Mulhberg où toute son Armée se réunit, & le sept il alla camper à Graben, où il fut joint par le Corps de Troupes que commandoit le Marquis d'Asfeld.

Les Troupes Françoises ne trouverent pas beaucoup de resistance en forçant les Lignes d'Etlingen, parce qu'elles n'étoient gardées que par douze mille Impériaux, qui voyant avancer l'Armée ennemie se retirerent, ne laissant derriere eux que deux mille hommes pour couvrir leur marche. Cette retraite se fit assez à tems pour pouvoir sauver le Canon. Les François n'eurent à l'attaque que vint hommes de tués & à peu près autant de blessés. On força les Habitans des environs de démolir ces Lignes, qui avoient couté plus d'un million de florins. Le Prince Eugene de Savoye qui ne s'étoit rendu au Camp

des

des Impériaux que le vint-six d'Avril, s'avança d'abord vers Mulhberg; mais aussitôt qu'il eut appris que les Lignes d'Etlingen avoient été forcées, & que le Marquis d'Asfeld qui étoit dans l'Isle de Neckerau se disposoit à passer le petit bras qui separe cette Isle de la plaine de Manscheim, il se determina à faire marcher une partie de ses Troupes vers Phortsheim * & l'autre à Heilbron. On prétend que ce Prince, après la prise des Lignes d'Etlingen, avoit eu dessein de se retirer vers Ulm; mais que cette marche l'eût exposé entre deux feux, le Marquis d'Asfeld ayant passé le Rhin au dessous de Spire.

La facilité avec laquelle les Troupes de France passerent le Rhin, donna lieu à bien des gens d'interpreter cette demarche au désavantage de l'Electeur Palatin. On l'accusa même d'avoir favorisé ce passage; mais ce Prince se justifia pleinement des fausses accusations dont on le chargoit à cet égard, par un Memoire qu'il eut soin de rendre public, & dont voici la teneur.

„ Son Altesse Electorale Palatine a appris „ avec une surprise extrême, & beaucoup „ de chagrin, qu'il semble qu'on veuille lui „ imputer, comme si S. A. E. ou ses Sujets „ eussent eu part au passage du Rhin, que „ les François ont entrepris à l'improviste, la „ nuit du deux au trois de ce mois près de „ Neckerau, Village situé à une grosse de- „ mi-lieue de cette Fortresse de Manheim.

„ Sa-

* Ou *Forsen*, petite Ville dans le Marquisat de Bade-Durlach, sur la Riviere d'Entz.

„ Sadite A. E. déclare, ſur ſa Parole Electo-
„ rale & ſur ſon Honneur, que ni Elle ni ſes
„ Sujets n'ont pas eu la moindre connoiſſan-
„ ce de cette ſubite Entrepriſe. On a tou-
„ jours dit, que l'Armée Françoiſe qui cam-
„ poit près de Spire, ſongeoit à paſſer le
„ Rhin, & perſonne dans tous ces Païs voi-
„ ſins, ainſi que l'Armée Impériale, n'a pu
„ l'ignorer. Par les diſpoſitions que l'Armée
„ Françoiſe faiſoit, S. A. E. n'a pu juger au-
„ trement, ſinon qu'elle tenteroit d'entre-
„ prendre ce paſſage ente Worms & Oppen-
„ heim, du moins Elle ne s'étoit jamais at-
„ tendue qu'après que le Maréchal eut de-
„ campé avec une partie de cette Armée pour
„ ſe retirer vers l'Alſace, le reſte de ladite
„ Armée auroit été en état de tenter le paſſa-
„ ge du Rhin, pendant que l'Armée Impé-
„ riale & de l'Empire qui ſe renforçoit de
„ jour en jour, étoit à Waghauſel à envi-
„ ron ſix lieues de Neckerau: Elle avoit plu-
„ tôt lieu de croire, & elle ſe flattoit que ce
„ reſte de ladite Armée Françoiſe auroit ſui-
„ vi le Maréchal de Berwick dans l'Alſace,
„ & que par-là ſes deux importans Bailliages
„ de Germersheim & de Neuſtadt, ainſi que
„ ſa Ville de Franckenthal, auroient été dé-
„ livrés de tant de calamités, auxquelles ils
„ ont été expoſés pendant le ſéjour de l'Ar-
„ mée Françoiſe près de Spire.

„ Quant à ce qui regarde le Détachement
„ de Troupes poſté dans le Village de Nec-
„ kerau, & ce qui s'y eſt paſſé par rapport
„ au paſſage du Rhin, on pourra en être in-
„ formé éxactement par le Factum dreſſé par

„ la

„ la Généralité, qui eſt prête à en prouver la „ ſolidité chaque fois qu'elle en ſera requiſe. „ Toute Perſonne non prévenue qui en „ examinera les circonſtances avec attention, jugera facilement qu'on ne peut „ avec Juſtice accuſer S. A. E. ni ſes Sujets, d'avoir eu la moindre part aû paſſage en queſtion. Les ſoins paternels que „ S. A. E. s'eſt toujours donnés, autant qu'il a été en ſon pouvoir, pour „ éloigner de ſes Etats le ſiège de la Guerre, „ prouvent plus que tout ce qu'on pourroit „ alleguer le peu de fondement d'une pareille „ accuſation. Elle ſait par expérience ce que „ ſes Etats ont ſouffert ci-devant. Auroit-Elle pu parvenir au but ſalutaire qu'elle s'eſt „ toujours propoſé, ſi elle eût eu la moindre „ part au paſſage qui s'eſt fait contre toute „ attente près de Neckerau, & bien loin „ d'éloigner de ſes Etats la Guerre & les calamités dont elle eſt accompagnée, ne l'auroit-elle pas étendue ſur ſes Terres en deça „ du Rhin, & expoſé par-là le reſte de ſon „ Païs à une ruïne inévitable, ainſi que l'expérience le fait voir, puiſque pendant le „ peu de ſéjour que les François ont fait à „ Neckerau, ils ont fouragé les Campagnes „ des environs une étendue de pluſieurs lieues. „ C'eſt pourquoi S. A. E. ſe flatte, que toutes ces inſinuations fauſſes & injuſtes ne feront point d'impreſſion ſur ceux qui aiment „ l'honneur & la Juſtice, & qui ne pourront „ qu'être touchés des miſeres auxquelles ſes „ Sujets ſe trouvent expoſés dès le commencement de la préſente Guerre.

Le Factum, dont il est fait mention dans cette pièce, contenoit en substance : Que le Duc de Beveren ayant jugé qu'il étoit nécessaire pour la sureté de l'Armée Impériale, qu'on occupât divers Postes le long du Rhin, & en particulier celui de Neckerau, S. A. E. Palatine avoit envoyé pour cet effet un Capitaine & soixante Hommes audit Neckerau, & quarante deux Hommes à Briel, avec ordre d'y faire une éxacte garde, d'examiner tout ce qui passeroit ou repasseroit le Rhin, & de communiquer avec les Gardes de l'Armée Imperiale : Que S. A. E. avoit de plus fait faire des Rétranchemens à Neckerau pour sa défense : Que cependant, ayant paru que le Duc de Beveren se doutoit que ces Postes fussent bien gardés, S. A. E. avoit envoyé au Camp le Colonel d'Obertraub, pour lui déclarer qu'Elle vouloit bien consentir que ces mêmes Postes fussent gardés par des Troupes Impériales ; mais que ce Prince avoit répondu le 19 Avril 1734, qu'il étoit content que les Troupes Palatines y restassent, & qu'il les feroit soutenir par cent Chevaux, ce qui cependant n'avoit pas eu son effet, ces cent Chevaux n'y ayant jamais paru : Que nonobstant cela, le Baron d'Isselbach, Général de l'Artillerie, n'avoit pas laissé que de visiter éxactement de jour à autre les Gardes des Postes avancés, jusqu'à-ce qu'on apprit que les François faisoient des dispositions pour passer la Riviere ; que le Commandant de Neckerau avoit là-dessus dépêché deux Exprès pour en donner part aux Gé-

Généraux de l'Armée Impériale, qui étoient le plus à portée, afin d'en demander du Secours, qui ne vint pas; que pendant ce tems-là deux mille cinq cens Grénadiers François, soutenus par un autre Corps de deux mille cinq cens Hommes, ayant passé le Rhin, & marchant vers Neckerau, le Commandant avoit donné tous les Signaux usités en pareil cas, dans l'esperance d'être secouru par les Troupes Impériales; mais que ne voyant venir personne, il avoit rassemblé tout le Monde, & s'étoit retiré sur le Cimetière du Village, après en avoir donné part au Baron d'Isselbach, Général des Troupes Palatines; mais que comme on ne pouvoit pas se passer de Monde dans Manheim, dans la crainte de quelque surprise, & qu'il n'y avoit point de Secours à esperer de la part des Impériaux, on avoit envoyé ordre au Commandant de Neckerau de se retirer le mieux qu'il pourroit, après qu'il auroit protesté de la maniere la plus solemnelle contre une pareille violence.

On avoit cru que les François après avoir forcé les Lignes d'Etlingen, auroient livré Bataille aux Impériaux, dont l'Armée n'étoit forte que d'environ vint-cinq à trente mille hommes, lorsqu'elle se retira à Heilbron. * Quelques-uns attribuerent cette inaction

* *Heilbron* ou *Hailbron* est une Ville du Cercle de Souabe, située dans le Duché de Wurtenberg, sur le Neckre, entre Stutgard & Heidelberg, à neuf lieues de l'une & de l'autre.

action aux Négociations, aux sollicitations & aux propositions de certaines Puissances Etrangeres, qui occupoient alors la Cour de France. On craignoit que si les Troupes Françoises dissipoient l'Armée Impériale, l'Empire ouvert de tous côtés ne succombât entierement. Ceux qui étoient intéressés à sa conversation ne negligerent rien pour conjurer cet orage.

D'autres Puissances allerent encore plus loin. Dans la vue de mettre fin à la Guerre par un accommodement, elles firent des propositions, ou concertées avec la Cour de Vienne, ou qui devoient être acceptées par cette Cour. Prémierement, on proposoit de laisser le Roi Stanislas paisible possesseur du Trône de Pologne, à condition que s'il venoit à mourir avant l'Electeur de Saxe, S. A. El. entreroit en possession de ce Royaume, sans qu'il fût besoin d'une nouvelle Election. Secondement, au moyen d'une Alliance que l'on mettoit sur le tapis, on stipuloit la cession des Royaumes de Naples & de Sicile en faveur de l'Infant Don Carlos, à condition que ce Prince cederoit à l'Empereur une portion assez considérable de ses Etats. En troisieme lieu, que toutes les Terres qui se trouveroient avoir été enlevées à l'Empereur où à l'Empire, depuis la rupture, seroient restituées en entier. Mais aucune de ces propositions ne parut acceptable. La Cour de France déclara : 1. Qu'elle ne pourroit souffrir qu'on donnât ainsi atteinte à la Liberté des Polonois, en les obligeant de reconnoitre

un Roi qu'ils n'auroient pas élu librement: 2. Que l'Alliance proposée étoit une chose qui ne regardoit point la France, mais sur laquelle il falloit consulter le gout du Roi de Naples, & demander le consentement du Roi d'Espagne, de même que sur la condition que l'on vouloit imposer: 3. Que la Proposition de restituer ce qui avoit été enlevé à l'Empereur ou à l'Empire, seroit une chose aisée à règler, dès que l'on seroit d'accord sur les affaires principales. Enfin on ajouta, qu'on vouloit sincerement la Paix; mais qu'il falloit que cette Paix règlât généralement tous les différens de l'Europe, mît désormais toutes choses sur un pied fixe & fût approuvée de tous les Alliés de la France, sans quoi il étoit plus expédient de continuer la Guerre, que de faire une Paix plâtrée qui occasionneroit au prémier jour une nouvelle rupture.

Quoique l'Armée Françoise eût ordre de ne pas pénétrer fort avant dans l'Empire, le passage du Rhin ne laissa pas de couter cher à la plupart des Etats voisins, tant par les grosses contributions qu'on leur imposa, que par les désordres que commit le Soldat en divers endroits. Mr. de Quadt fut envoyé dans le Wirtemberg, à la tête d'un Détachement, & y règla les Contributions à deux cens mille florins. On mit même le feu à un Village de ce Païs; mais on prétend que les Habitans s'étoient attiré cette sévérité par le refus qu'ils firent jusqu'à trois fois de payer une modique Contribution qu'on leur demandoit. Les Magistrats

giſtrats de Francfort ne jugerent pas à propos d'envoyer des Deputés ni à Landau ni à l'Armée Françoiſe, quoique Mr. Feydeau Intendant d'Aſace leur eût écrit deux fois à ce ſujet, afin d'y convenir des Contributions qu'on éxigeoit d'eux. Cette Ville ſe trouva encouragée à prendre ce parti par une Lettre du Prince Eugene, qui lui écrivit qu'elle pouvoir refuſer de payer aucune contribution, parce qu'il ſe ſentoit en état de la défendre, ſi l'Ennemi cherchoit à l'inquieter. Ce même Prince voulant uſer de répreſailles, avoit formé le deſſein de faire une incurſion en Alſace. Pour cet effet, le jour que les Troupes de France s'emparerent des Lignes d'Etlingen, douze mille Impériaux arrivés quelques jours auparavant près du Vieux Briſach, tenterent de paſſer le Rhin entre cette Fortereſſe & Hunningue; mais ils echouerent dans cette entrepriſe. Ils furent repouſſés trois fois de ſuite par ſix mille Païſans armés qu'on avoit poſtés le long du Fleuve, & qui leur en empêcherent le paſſage. Les François exempterent des Contributions l'Electorat de Cologne & les Duchés de Julliers & de Bergue. Les Terres d'Argenteau & de Hermale, voiſines de Liège, furent auſſi compriſes dans la Neutralité des Païs-bas-Autrichiens, & on revoqua les contributions qui y avoient été d'abord établies. Il en fut de même à l'égard de Herſtal, Seigneurie qui appartient au Roi de Pruſſe.

Par ces Contributions établies en tant d'endroits, l'Armée Françoiſe s'aſſura d'u-

ne partie des Vivres & des Fourages dont elle avoit besoin pour la Campagne. Elle fit même enlever dans plusieurs endroits une quantité prodigieuse de grains, qui fut transportée dans ses Magazins. Tout cela joint à l'argent qu'elle tiroit des Sauvegardes, des Contributions & du Butin que faisoient quelquefois les Partisans, ruïnoit entrierement le Païs. D'un autre côté les Marodeurs faisoient tous les jours des degâts affreux. Ils détruisoient tout ce qu'ils ne pouvoient emporter. Quelques-uns d'entr'eux se porterent à des excès horribles, dont on se ressentit sur-tout à Steffelt, Mingelsheim, Zeitern, Ostringue, Odenheim & en plusieurs autres endroits. Le Maréchal de Berwick ne négligeoit rien pour arrêter ces désordres. Il fit même pendre un grand nombre de Soldats; mais il arrivoit souvent que ceux qui étoient envoyés pour exécuter ses ordres, se joignoient aux coupables & profitoient de l'occasion.

Ces excès allerent si loin, que le Roi Très-Chrétien écrivit au Maréchal de Berwick une Lettre, dans laquelle il lui marquoit: Qu'il avoit appris avec peine, que la Maraude & le désordre continuassent dans son Armée d'Allemagne, malgré les exemples de sévérité que ce Maréchal étoit obligé de faire, tant sur les Soldats que sur les Officiers. Qu'il ne vouloit point tolerer une licence aussi contraire à la subordination, à la discipline, & même à la conservation de ses Troupes. Que son intention étoit qu'on

qu'on fît punir avec la derniere rigueur tous les Soldats, qui feroient pris en contravention des Bans ; que l'on mît en prison pour toute la Campagne les Capitaines des Compagnies dont ils feroient, & qu'on lui envoyât les noms des Colonels des Regimens qui n'auroient par l'attention qu'ils devoient à contenir leurs Troupes. *Je suis persuadé*, ajoutoit le Roi, *que si les Officiers tenoient la main à la regularité du Service, le bon ordre seroit bientôt établi, & vous ne saurez trop leur faire entendre qu'ils seront responsables des désordres qui sont commis sous leurs Charges.*

Le Prince Eugene étoit lui-même témoin de cette licence, que prenoit l'Ennemi ; mais il n'étoit pas en état de la reprimer, & encore moins de faire aucune entreprise d'éclat. Retiré à Heilbron dans un Camp très avantageux, ils y attendoit avec impatience les Troupes qui devoient le joindre, & dont la plupart étoient en marche. C'étoit là où l'on envoyoit les Provisions, les Munitions & l'Artillerie, qu'on tiroit des Magazins & des Arsenaux de l'Empereur L'Empire après avoir déclaré la Guerre à la France, s'étoit d'abord engagée de donner à Sa Majesté Impériale un secours de quarante mille hommes, qui fut même augmenté de beaucoup quelque tems après. La Diete avoit aussi fait paroitre dans cette occasion un zèle extraordinaire, mais l'effet ne répondit point à l'attente où l'on étoit de toutes ses belles résolutions. En effet, cette Armée Impériale, qui de-

devoit être d'environ cent-trente mille hommes, ne montoit peut-être pas à cinquante mille hommes, au-lieu que celle des François étoit beaucoup plus nombreuſe. Ce qui empêcha ces derniers de pénétrer plus avant dans l'Empire, fut ſans doute en partie la grande habileté du Prince Eugene, qui, en ſe retirant dans un poſte avantageux, rompit toutes leurs meſures, & ſe mit lui-même à couvert de toute inſulte.

Fin de la premiere Partie du premier Tome.





HISTOIRE

DE LA

DERNIERE GUERRE

ET DES

NEGOCIATIONS

POUR LA

PAIX.

TOME PREMIER PARTIE II.





La Paix se presente à l'Europe, par l'Empereur & la France, à qui l'Espagne & la Sardaigne consentent. Sur le devant on voit un Genie, courrant avec joie les Armes qui servent à la Guerre, aux pieds des Puissances Chrétiennes.

HISTOIRE
DE LA
DERNIERE GUERRE
ET DES
NEGOCIATIONS
POUR LA
PAIX.

Contenant tout ce qui s'eſt paſſé de plus important en ITALIE, ſur le RHIN, en POLOGNE, & dans la plupart des Cours de l'Europe.

Enrichie des Plans des Sièges & des Batailles.

AVEC

La Vie du PRINCE EUGENE de SAVOYE.

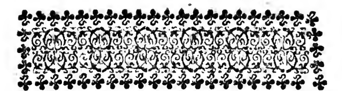
Par MR. P. MASSUET.

Seconde Edition corrigée, augmentée, & diviſée en cinq Parties.

TOME PREMIER. PARTIE II.



A AMSTERDAM,
Chez FRANÇOIS L'HONORE'.
M. D. CC. XXXVII.



HISTOIRE DE LA DERNIERE GUERRE ET DES NEGOCIATIONS POUR LA PAIX.

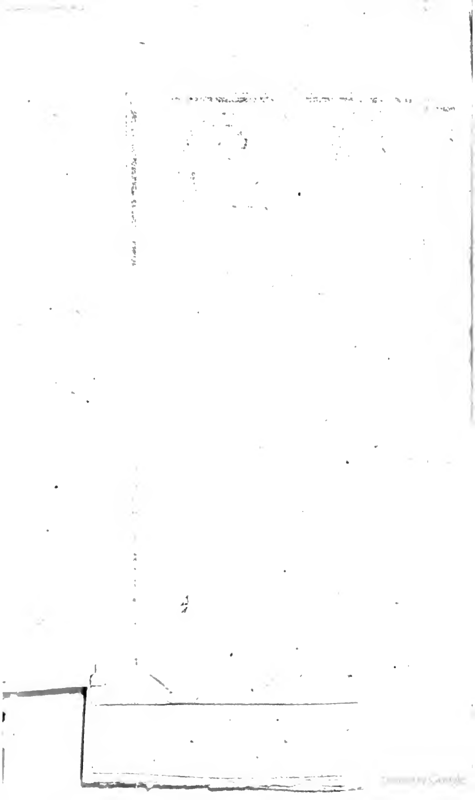
SECONDE PARTIE.

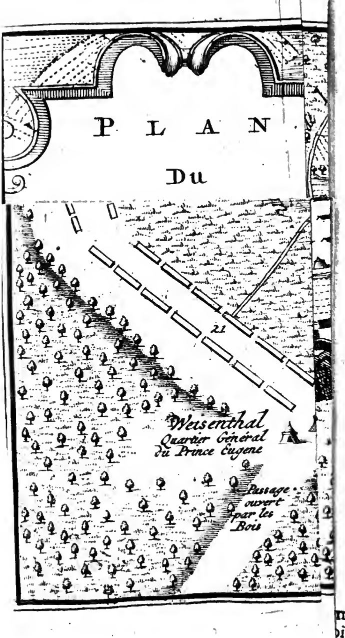
LE Maréchal de Berwick, pour ne pas rester dans l'inaction, ou peut-être pour cacher ses desseins, entreprit le Siège de Philipsbourg, selon l'ordre qu'il en avoit reçu de la Cour de France. Cette Forteresse est située à quatre cens toises du Rhin du côté de l'Allemagne. Elle est renfermée par sept Bastions très reguliers & à flancs droits, avec des fossés de vint toises de large, remplis d'eau. Elle a devant chaque Courtine une demi-lune & des

des Tenailles dans le fossé, avec un chemin couvert précédé d'un avant-chemin couvert & de Redoutes bastionnées. La situation de cette Place, qui est dans un Marais, en rend l'attaque presqu'impossible dans la plus grande partie de sa circonference. Le front de Philipsbourg, qui fait face au Rhin, est couvert d'un ouvrage à Couronne, composé d'un Bastion & de deux demi-bastions à Orillons & à flancs courbes. Cet Ouvrage est entouré d'un fossé de quinze toises de large, d'un Chemin-couvert, & d'un avant-fossé. La distance de cet Ouvrage au Rhin est remplie par un Ouvrage à Corne, avec une demi-lune devant sa Courtine, un fossé de quinze toises, un Chemin-couvert, des Places d'armes, des Traverses, & des Redoutes avancées. Philipsbourg a sur le Rhin un Pont de bateaux qui est défendu en deçà de cette Riviere par un Ouvrage en forme de Corne, avec une demi-lune devant la Courtine, un Chemin-couvert & un fossé. Tous ces Ouvrages qui forment la Fortification la plus parfaite & la plus reguliere, rendent cette Place une des plus fortes d'Allemagne.

Ce fut le vint-trois du mois de Mai que le Marquis d'Asfeld se présenta devant cette Place. D'abord il établit un Pont sur le Haut-Rhin près des Gnaudenheim, & donna ses ordres pour en construire un second sur le Bas-Rhin près d'Oberhausen, où étoit son Quartier. Une Redoute qui n'étoit éloignée de la Forteresse que de cinq cens toises, fut emportée dès le même

soir.




PLAN
Du
21
Weisenthal
Quartier Général du Prince Eugene
Passage ouvert par les Bois

me
oir.

ſoir. On fit enſuite tracer des Lignes de Circonvallation, qui furent portées juſqu'au Bas-Rhin au-delà du Village de Gnaudenheim. Ces Lignes étoient très étendues & ſoutenues de diſtance en diſtance par des Baſtions. Il fallut beaucoup de tems pour porter cet ouvrage à ſa perfection. Le Maréchal ne quitta ſon Camp de Bruchſal que le vint-cinq, & prit ſon Quarrier à Kiſlock. Le Comte de Beliſle s'approcha en même tems de Philipsbourg, du côté de la petite Hollande, fit paſſer le Rhin à ſon Infanterie, compoſée de quinze Bataillons, & au Regiment de Beaucaire, ne retenant auprès de lui que les Gardes Suiſſes & les Dragrons. On fit venir de Strasbourg ſur cent quarante Barques toute l'Artillerie, qui conſiſtoit en cent pieces de Canon, quarante Mortiers & pluſieurs Pierriers.

La prémiere entrepriſe du Baron de Wutgenau, Gouverneur de la Place, fut de tâcher de mettre le feu au Pont qui avoit été conſtruit ſur le Bas-Rhin. Pour cette effet il fit deſcendre un gros Bâteau chargé d'Artifice; mais ce projèt ayant été découvert, on ouvrit le Pont, & on empêcha par-là qu'il ne fût endommagé. La Tranchée fut ouverte la nuit du prémier au deux de Juin devant l'Ouvrage à Corne, qui défendoit le Pont de Philipsbourg de l'autre côté du Rhin. Ce fut Mr. Duquenant qui traça les prémieres Paralèlles. On ne tarda pas à ſe loger ſur l'angle du Chemin couvert, & comme on s'apperçut enſuite que

les Aſſiègés ne tiroient plus, on s'en empara, après avoir appris que les Ennemis s'en étoient retirés. L'attaque de ce Fort ne couta pas beaucoup de monde aux François, & il leur fut pendant tout le Siège d'une grande utilité, pour y établir des bateries de Canon & de Mortiers.

Le Maréchal de Berwick, qui juſques-là s'étoit tenu dans ſon Camp de Kiſlock, s'approcha de Philipsbourg, & fit entrer dans les Lignes la plus grande partie de l'Infanterie. Il envoya en même tems une partie de la Cavalerie dans le Spireback, ſous les ordres du Duc de Noailles, & l'autre à Graben ſous ceux du Sieur de Quadt. Pour lui, il établit ſon Quartier à Rheinhauſen, où il ne retint que vint-neuf Bataillons & dix-neuf Eſcadrons. Après cet arrangement, il prit la conduite du Siège qu'avoit eu d'abord le Marquis d'Asfeld, & fit ouvrir la Tranchée devant la Place par les quatre Bataillons des Gardes Françoiſes, ſoutenus par deux mille quatre cent Travailleurs, qui commencerent une parallèle vis-à-vis du Marais de Staremberg. Depuis ce tems-là les attaques furent pouſſées avec vigueur, avec ſuccès & même avec peu de perte. Le ſept, les Aſſiègés qui avoient cent-trente hommes dans une Redoute revêtue, firent ſortir de ce poſte un Détachement de trente hommes, commandé par un Lieutenant, & qui fit feu ſur les Grénadiers du Regiment de Bourbonnois, que le Marquis de Dreux avoit poſtés à la tête du travail. Les Grénadiers, après avoir eſſuié cette décharge

&

& une seconde, marcherent la Bayonnette au bout du Fusil sur ce Détachement, & le pousserent avec tant de vivacité, qu'ils entrerent dans la Redoute avec lui. Les Assiègés s'y deffendirent, mais n'ayant pu resister aux Grénadiers ils se jetterent dans une flaque d'eau, où plusieurs perirent. On leur fit dix prisonniers, du nombre desquels étoient le Lieutenant, & on leur tua quelques Soldats. Les François perdirent dans cet action Mr. de Filtzbonts, Officier dans le Regiment de Clarc & Ingenieur, & deux Grénadiers du Regiment de Bourbonnois.

A mesure que ce Siège avançoit, il devenoit plus meurtrier: on fut même obligé de demander une suspension d'armes pour enterrer les morts. Le douze de Juin, le Maréchal de Berwick eut la tête emportée d'un boulet de Canon. Cet accident arriva sur les sept heures du matin, dans le tems qu'il étoit occupé à visiter les travaux de la Tranchée. Il étoit alors accompagné du Prince de Conti, du Duc de Duras, de Mylord Edouard son fils, de Mylord Clarc & de plusieurs autres Officiers. Le Duc de Duras qui étoit à ses côtés fut blessé par un piquet d'un Gabion que le même boulet renversa. Le Prince de Conti dépêcha d'abord un de ses Pages pour porter au Roi la nouvelle de cette perte. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de trouver ici l'abregé de la Vie de ce Général. Voici ce que nous en apprend le Baron de Pölnitz dans ses Mémoires *.

* Tome 3. pag. 239.

Jaques Fitz-James, Duc de Berwick, Pair & Maréchal de France, & Pair d'Angleterre, Grand d'Efpagne, Chevalier de la Jarretiere & de la Toifon d'or, étoit Fils légitimé de Jaques II, Roi de la Grande-Bretagne. Il avoit fuivi fon Pere en France, où il fervit avec diftinction. En 1706, il eut le Bâton de Maréchal; en 1707, il commanda l'Armée des deux Couronnes en Efpagne, & y défit Mylord Galloway près d'Almanza. Le Roi d'Efpagne, pour le récompenfer d'un fi grand fervice, le fit Grand d'Efpagne & lui donna le Duché de Liria, que Mr. de Berwick cèda à fon Fils ainé qui en eft actuellement en poffeffion. En 1714, Mr. le Maréchal Duc de Berwick réduifit Barcelone fous la puiffance de Philippe V. Cette Ville n'avoit pas voulu reconnoitre ce Prince, & quoi qu'abandonnée & fans efpoir de fecours, elle avoit continué la Guerre avec une opiniâtreté qui tenoit du defefpoir. Femmes, Prêtres, Religieux, tout étoit Soldat dans Barcelone; & pendant le Siège, qui dura foixante & un jour de tranchée ouverte, après onze mois de Blocus, il y eut cinq cens quarante trois tant Moines qu'Ecclefiaftiques, tués, ou bleffés, dans les forties ou dans les Attaques. La Ville fut prife d'affaut le 2 Septembre. Le combat dura depuis quatre heures du matin jufqu'à onze, que les habitans fe retirerent dans la nouvelle Ville, qui n'eft féparée de l'autre que par une fimple muraille. Ils fe rendirent le lendemain à difcretion au Maréchal-Duc de

de Berwick, qui leur promît verbalement de leur conserver la vie & de sauver la Ville du pillage, moyennant une grosse somme d'argent. Barcelone réduite à l'obeïssance, le Maréchal revint en France, comblé de biens & de dignités. Le Roi Louïs XIV étant mort, il fut admis au Conseil de Régence, & fût envoyé peu de tems après pour commander en Guienne. Le Régent lui confera le Commandement de l'Armée contre le Roi d'Espagne. S. A. R. l'avoit offert d'abord au Maréchal de Villars, mais ce Seigneur lui avoit répondu, qu'il ne porteroit jamais l'épée contre un Prince qui pouvoit un jour devenir son Maitre, pour le service duquel il avoit versé son sang, & qui coutoit si cher au Royaume. Le Maréchal-Duc de Berwick fut moins délicat, il accepta le Commandement. Il prit S. Sebastien, & obeït au Régent beaucoup plus que son devoir ne le demandoit. Cela lui valut la continuation du Commandement de Guienne, & particulierement de Bourdeaux.

Comme le Marquis d'Asfeld étoit le plus ancien Lieutenant-Général, il prit le commandement de l'Armée, & le Roi le créa bientôt après Maréchal de France.

Cependant le Siège de Philipsbourg devenoit tous les jours plus penible & plus dangereux. Les Assiègés disputoient le terrain avec beaucoup de vigueur, & il étoit difficile de faire une plus belle défense. D'un autre côté les François ne se rebutoient pas, malgré

les

roient en même tems contre les Lignes des François & empêchoient en quelque sorte la communication des deux Ailes.

Pour faire échouer tous les desseins que le Prince Eugene pouvoit avoir formés, le Maréchal d'Asfeld divisa en trois corps les Troupes qu'il avoit sous ses ordres. Trente mille hommes demeurerent devant Philipsbourg, afin d'en achever le Siège. Quarante cinq mille, sous les ordres du Duc de Noailles, du Prince de Tringri, * du Duc de Richelieu & du Comte Maurice de Saxe garderent la tête des Retranchemens. On avoit soin. de faire monter tous les jours les piquets sur les parapets. Un troisieme corps, composé de Cavalerie, au nombre de trente-six mille hommes, occupoit les bords du Rhin, afin d'en empêcher le passage aux Impériaux Ce corps étoit commandé par le Duc de Duras, le Comte de Belisle, & le Lieutenant-Général de Quadt. C'est avec de telles dispositions que le Maréchal d'Asfeldt se préparoit à tout évenement. Par ses ordres, les Troupes renvoyerent au-delà du Rhin, tous leurs équipages & leurs bagages, afin de pouvoir mieux s'opposer à l'ennemi, au cas qu'on fût obligé d'en venir à une action.

Nous n'entreprendrons pas d'entrer dans le

* Voyez l'éloge du Prince de Tingri, fils du célèbre Duc de Luxembourg, Maréchal de France, dans les Memoires du Baron de Pöllnitz. Tom. 4. pag. 39.

le detail de tout ce qui se passa à ce Siège ; cette entreprise nous conduiroit trop loin, & ne pourroit qu'ennuier le Lecteur. Il suffit de faire remarquer en peu de mots les évenemens les plus remarquables. Le quatorze Juillet, le Maréchal d'Asfeld ayant resolu de faire attaquer l'Ouvrage à Couronne, commanda pour cet effet huit Compagnies des Grénadiers d'augmentation. Cette importante attaque commenca à neuf heures & demie du soir. Les deux Compagnies de Grénadiers des Regimens de Piemont & d'Alsace déboucherent par les Ponts de la droite, celles des Regimens de Lionnois & de Hainaut par celui de la gauche, & ces quatre Compagnies furent soutenues par quatre autres des huit d'augmentation commandées pour l'attaque. Les Assiègés qui avoient dans l'Ouvrage à Couronne trois cens-soixante hommes, en avoient fait avancer quarante-cinq sur chacune des breches, & le reste fut distribué sur les Courtines de cet Ouvrage. Les Grénadiers monterent sur les breches la bayonnette au bout du fusil, attaquerent les Détachemens, & après les avoir obligés de se replier sur les branches de l'Ouvrage, ils les pousserent jusqu'au Pont qu'ils avoient pour leur retraite. On fit dans cette action quatre-vint-cinq prisonniers, dont il s'en trouva trente de blessés. Les autres furent ou tués ou jettés dans les Fossés, n'ayant pu se retirer dans la Ville, à cause qu'on avoit rompu les Ponts de communi-

nication. Les François perdirent à cette attaque un Sous-Lieutenant du Regiment de Piemont & huit Grénadiers. Un Capitaine de Grénadiers du Regiment de Navarre y fut blessé. Après cette action on commença à établir une Batterie, où l'on transporta avec toute la diligence possible les Canons de l'Ouvrage à Corne. Le feu des Assiègés fut très grand ce jour-là & le jour suivant. Un boulet de Canon renversa & coula à fond une Barque, dans laquelle il y avoit douze personnes de la Suite du Prince de Conti, avec un Service entier d'un grand Repas que ce Prince devoit donner à plus de cent personnes. Il n'y eut qu'un seul homme qui eut le bonheur de se sauver.

Malgré le grand feu que faisoient les Assiègés, on avança les travaux avec tant de diligence & de succès, que le seize on étoit déja au pied de la Contrescarpe. Alors le Baron de Wutgenau voyant qu'il y avoit une breche suffisante au Corps de la Place, que son Canon ne pouvoit presque plus nuire aux Assiègeans à cause de leur proximité, envoya le lendemain un Officier au Maréchal d'Asfeld avec une Lettre, par laquelle il le prioit de laisser passer cet Officier au Camp du Prince Eugene, auquel il desiroit de l'envoyer pour le consulter sur le parti qu'il avoit à prendre. Le Maréchal d'Asfeld ayant rejetté cette proposition, fit répondre au Baron de Wurgenau, que s'il vouloit lui a-

dresser une Lettre ouverte pour le Prince Eugene, il la lui feroit remettre. Il chargea en même tems l'Officier de dire au Commandant, que s'il donnoit le tems de placer le Canon dans les batteries, il ne devoit pas esperer d'obtenir aucune Capitulation; que les Grénadiers demandoient avec instance qu'il n'en fût point accordée, & qu'on leur procurât, en laissant prendre la Ville d'Assaut, une nouvelle occasion de se signaler. L'Officier ayant rendu cette réponse au Baron de Wutgenau, revint quelques heures après dire au Maréchal d'Asfeld, que le Commandant demandoit à capituler. Le dix-huit les Otages furent envoyés de part & d'autre, & la Capitulation ayant été signée sur les six heures du soir, le Régiment des Gardes Françoises s'empara d'une des portes de la Ville. Le Maréchal d'Asfeld fit partir le même jour le Marquis de Renel, Colonel du Regiment de Santerre, pour porter au Roi la nouvelle de la prise de cette Place.

La Capitulation portoit en substance: Que la Garnison de Philipsbourg sortiroit de cette Ville le vint-&-un avec tous les honneurs de la Guerre; qu'on donneroit à chaque Soldat vint coups à tirer; qu'aussi-tôt après la signature de la Capitulation, on remettroit aux Troupes du Roi la Porte blanche qui va de l'Ouvrage à Couronne à la Ville, avec la Barriere qui est en dedans, & que le Commandant de la Place feroit mettre des Madriers sur le Pont, afin qu'on

qu'on pût communiquer de l'Ouvrage à Couronne à la Ville. Que la Garnison qui avoit demandé d'être conduite au Camp du Prince Eugene, seroit conduite à Mayence, en prenant son chemin au-delà du Rhin. Qu'elle sortiroit avec deux pièces de Canon de douze livres de Balle, quatre pièces de six, ou de quatre, & six coups à tirer pour chaque pièce; que le Commandant pourroit amener une septieme pièce de six ou huit livres de balle qui lui étoit accordée par considération pour lui, & qu'on lui accorderoit quatre-vint Chevaux pour conduire cette Artillerie.

Que le Commandant de la Place & tous les Officiers de la Garnison sortiroient avec leurs Effets, Argent, Equipages, Chevaux & Mulets. Qu'on fourniroit quatre-vint Chariots pour les blessés & les malades; que ceux qui ne seroient point en état de suivre la Garnison, seroient transportés à Spire, où ils resteroient jusqu'à ce qu'on pût leur envoyer des Bateaux & des Voitures.

Qu'aussi-tôt après la Signature de la Capitulation, on enverroit dans la Ville des Officiers d'Artillerie, auxquels le Commandant feroit remettre l'état des pièces de Canon, des Munitions de Guerre & des Clefs des Arsenaux & Magazins à Poudre; que l'état des Vivres seroit remis aux Commissaires qui seroient nommés par le Maréchal d'Asfeld.

Que les Prisonniers faits pendant le Siè-

ge feroient échangés de part & d'autre suivant leurs grades. Qu'il feroit permis à ceux qui ne pourroient transporter leurs Effets, de les vendre à présent, ou de les faire conduire dans la suite où ils le jugeroient à propos; que cette permission s'étendroit sur tous ceux qui étoient dans la Ville pour le service de la Garnison, & même sur les Habitans, pourvu que ces derniers déclarassent dans le terme de deux mois ce qu'ils vouloient faire.

Qu'on n'arrêteroit point les Equipages des Officiers de la Garnison qui se trouveroient devoir quelque chose dans la Ville, à condition qu'ils laisseroient des Otages pour sureté du Payement de leurs dettes. Que le Commissaire des Vivres de Philipsbourg pourroit y rester pendant huit jours, qu'après ce terme il feroit conduit à Mayence, & que les Bourgeois conserveroient leurs biens, leurs emplois & leurs prérogatives.

Le vint-&-un la Garnison de Philipsbourg, qui étoit au commencement du Siège de quatre mille six cens hommes, sortit de cette Place au nombre de deux mille sept cens, & deux cens blessés ou malades. Lorsque le Baron de Wutgenau se rendit au Camp François, il y fut traité magnifiquement à dîner & à souper, par le Maréchal d'Asfeld, & par le Maréchal Duc de Noailles. Ces deux Seigneurs & les autres Officiers Généraux, lui donnerent de grands éloges, de la vigoureuse défen-

fenſe qu'il avoit ſoutenue. Le Maréchal d'Asfeld, pour lui en laiſſer un témoignage, l'engagea à accepter en préſent, un des plus beaux Canons qu'il y eût dans la Place. On peut dire, que Philipsbourg ne fut rendu qu'à la derniere extrémité. Immédiatement après que la Garniſon fut ſortie, les Regimens de Bigorre, d'Agenois, d'Auxerrois & de Ponthieu entrerent dans cette Forteresse, dont Mr. de la Javeliere Maréchal de Camp avoit été nommé Gouverneur.

On trouva dans cette Place deux mille Sacs de Farine, onze cens foudres de Vin, quatre cens Sacs de Sègle & cinq cens d'Avoine, avec quinze cens Moulins à bras, en maniere de Moulins à Caffé. On trouva encore, tant dans la Ville que dans les Ouvrages extérieurs, quatre-vint-quinze pièces de gros Canon, vint Mortiers, vint Pierriers, cinquante mille Boulets, vint-cinq mille Bombes & environ trois cens milliers de poudre. Auſſitôt que la Garniſon fut ſortie, on commanda un grand nombre de Païſans des environs avec un certain nombre de Travailleurs, pour combler les Tranchées, réparer les Breches & nettoyer les foſſés, en retirant quantité de morts qui infectoient l'air.

La priſe de Philipsbourg couta au Roi de France pluſieurs Officiers, qui furent tués au Siège de cette importante Place. On met de ce nombre, outre le Maréchal de Berwick, le Prince de Lixin, de la Maiſon de Lorraine

raine; le Marquis de Silli; un Neveu du Maréchal du Bourg, qui eût les deux jambes emportées d'un coup de Canon; Mr. de St. George, Capitaine de Grénadiers; le Chevalier de Sanglé, qui fut tué d'un coup de Canon, en sortant de sa Tente; Mr. de la Boulaye & le Chevalier de Puiguyon, qui moururent de leurs blessures; Mr. du Vivier, Capitaine de la prémiere Compagnie des Grénadiers du Regiment de Lionnois.

On met au nombre des blessés, Mr. de Langle, Capitaine dans le Regiment de Xaintonge; Mrs. de Breval & du Viviers, tous deux Ingenieurs; Mr. Dudicourt, Capitaine dans le Regiment des Landes; Mr. Gilbert; Mr. de Mackarty, Capitaine de Grénadiers; Mr. de Lousteau, prémier Capitaine de Grénadiers du Regiment de Bourbonnois; Mr. de la Motte; Mrs. Perdidiers & de Clairac, Ingenieurs; les Chevaliers de Montaigu & de Lancome; Mrs. de Villefort, d'Hacqueville, & de Brusse; le Comte de Chaumont, Capitaine de Grénadiers; le Vicomte d'Urtubie; Mr. de Marconnay; les Ducs de Richelieu & de Duras; Mr. de Rioncour, Ingenieur; le Chevalier de Lairne; Mr. Perdriguier, Brigadier des Ingenieurs; Mrs. de Pudion, de Raucogne, de Bruse, Darville, de Montigni, & plusieurs autres.

La plupart des Officiers & des Soldats don-

donnerent à ce Siège de grands exemples de valeur, & des preuves de leur zèle pour la gloire du Roi, malgré le danger & le grand nombre d'inconveniens auxquels ils étoient tous les jours exposés. Le débordement du Rhin & les pluies continuelles avoient inondé le terrain des attaques, rempli d'eau les Tranchées & ôté toute communication entre les Quartiers des Assiègeans. On fut souvent obligé de conduire les Troupes à la Tranchée en Batteaux. Un jour, l'inondation fut si extraordinaire qu'elle pensa faire périr le Parc d'Artillerie & tout le Regiment d'Artillerie, qui étoit campé dans une Isle. Le Rhin déborda de près de cinquante toises les deux Ponts qui étoient sur cette Riviere. Plusieurs équipages furent perdus. Il y eut des Domestiques & des Voituriers noyés, mais heureusement on sauva les Poudres.

Tous ces obstacles ne firent qu'augmenter l'ardeur des Troupes. Les Regimens de Tranchée marchoient, les uns dans l'eau jusqu'au milieu du corps, les autres sur le revers des Tranchées; & tous donnoient des marques d'une si grande intrepidité & d'un si grand zèle pour le service, qu'il étoit souvent nécessaire de les retenir. Dans les différentes attaques des ouvrages de la Place, le grand feu des Assiègés augmentoit la valeur des Officiers, & le courage des Grénadiers. Les Soldats qui n'étoient point commandés pour ces attaques, marquoient leur regrèt de n'en

pouvoir partager le danger, & lorsqu'après la prise de l'Ouvrage à Corne, on demanda à la tête de la Tranchée, des Travailleurs, pour avancer le logement, on vit deux cens Soldats du Regiment des Gardes Françoises, s'offrir avec empressement d'aller secourir leurs Camarades. Les Troupes campées le long des Lignes de Circonvallation ayant été obligées pendant plusieurs nuits de coucher au Bihouac, elles suporterent cette fatigue, le mauvais tems & les incommodités de l'inondation, sans qu'il leur échappât le moindre murmure; elles firent paroitre beaucoup de fermeté, & ne marquerent d'autre impatience que celle d'aller attaquer l'Armée ennemie, qui les assiègeoit.

Il y eut pendant ce Siège quelques petites escarmouches entre les Troupes des deux Armées. Un Détachement François, composé de cent Hussars & de vint-cinq Dragons, ayant été envoyé pour reconnoitre les demarches du Prince Eugene, eut le malheur de tomber dans une Embuscade, où il y avoit quatre mille-cinq-cens Chevaux des Ennemis. Les François furent obligés de se battre, & le firent avec beaucoup de bravoure, & même avec quelque succès. Ils tuerent un grand nombre d'Impériaux, & ne perdirent qu'environ quinze hommes. Le voisinage des Bois favorisa leur retraite. Après avoir été poursuivis pendant sept ou huit heures, ils arriverent au Camp fort fatigués, emmenant

avec

avec eux quelques prisonniers. Cette action fit beaucoup d'honneur à l'Officier des Hussars & à celui des Dragons. Les Impériaux eurent aussi quelque avantage dans d'autres occasions. Le Partisan Jacob étant allé en course, fut attaqué par un Détachement ennemi, qui fit prisonnier un grand nombre de ses gens & mit le reste en fuite. Dans une autre rencontre, Mr. de Lobriere fut pris par les Hussars de l'Armée Impériale, qui, après l'avoir dépouillé, ainsi que toute sa Troupe, le renvoyerent au Camp avec des Souquenilles.

Pendant tout le tems que dura le Siège de Philipsbourg, l'Armée Impériale resta dans le Camp de Weisenthal, où le Prince Eugene fit tout ce qu'on pouvoit attendre de sa grande habileté pour secourir cette Place. Il fut obligé d'avouer dans la suite que la chose étoit impraticable, & que s'il avoit entrepris de forcer les Retranchemens des François, il auroit dû y sacrifier plus de la moitié de son Armée. En effet, la Ligne de Circonvallation de ces Retranchemens étoit faite avec tant d'art, & défendue par tant de Redoutes & tant d'Artillerie, qu'on n'en avoit jamais vu de pareille. Cependant on s'étoit flatté dans tout l'Empire, que la Ville ne seroit pas prise, que le Prince Eugene en feroit lever le Siège, & qu'infailliblement il battroit les François. On vantoit la beauté & la force de son Armée. Presque toutes les

les nouvelles d'Allemagne la faisoient monter à cent mille hommes, & on en donnoit les descriptions les plus magnifiques. On repandoit par tout une liste de tous les Princes qui s'y trouvoient, où disoit-on l'on n'avoit mis que les noms des principaux. En voici la Liste.

Le Roi de Prusse, le Prince Royal, son fils, le Prince d'Orange, le Duc de Wurtemberg, le Prince d'Anhalt-Dessau, cinq autres Princes du même nom, le Duc Albert de Bevern, le Landgrave de Hesse-Darmstadt, le Margrave de Bade-Bade, les quatre Margraves de la Maison de Brandebourg, le Prince d'Anhalt-Bernbourg, les Princes Maximilien & George de Hesse-Cassel, le Prince Frédéric de Wurtemberg, le Duc de Wurtemberg Oels, les jeunes Princes de la Maison de Bade-Dourlach, les trois Princes de Saxe-Gotha, le Prince-Héréditaire de Hesse-Darmstadt, le Prince de Hôhenzollern, le Prince de Furstemberg, le Prince de Liechtenstein, le Prince de Lowenstein-Wertheim, deux Princes de Waldeck, le Duc Ferdinand de Baviere, le Duc d'Aremberg, le Prince de Hesse-Rheinfelds, le Prince de Saxe Hildbourghausen, le Prince Charles de Bevern, le Prince Auguste-Guillaume, son Cousin, &c.

La nouvelle de la prise de Philipsbourg causa en France une joie extraordinaire. Plus on faisoit attention à la force de cette Place, à sa nombreuse Garnison, à l'habi-

leté du Gouverneur, à l'abondance des munitions dont elle étoit pourvue, & à tous les obstacles qu'il fallut surmonter à la vue de l'Armée ennemie, plus on s'étonnoit & on se félicitoit de cette importante Conquête. Ce prémier coup fit un honneur infini aux deux Maréchaux, qui vinrent à bout de leur entreprise, malgré tout ce qui paroissoit devoir la faire échouer. Les travaux du Siège furent si bien conduits, l'Artillerie d'Observation si bien retranchée, la liberté des Convois, la communication des Quartiers si bien assurée, qu'ils n'eurent à essuier que le seul inconvenient des crues du Rhin, qui sembloit vouloir suppléer à ce que les Forces de l'Empire ne pouvoient faire. On pourra juger de l'idée que l'on eut en France de ce succès par la Lettre que le Roi Très Chrétien écrivit à ce sujet à l'Archevêque de Paris. Voici en quels termes elle étoit concue.

„ En même tems que l'Empereur faisoit „ élever des Lignes du côté d'Ettlingen, „ pour en fermer les passages que je m'é- „ tois ouvert en Allemagne l'année dernie- „ re par la prise de Khel, & par le réta- „ blissement des Ponts d'Hunningue & du „ Fort-Louïs; il se disposoit à pénétrer sur „ mes Frontieres avec la plus grande par- „ tie de ses forces & de celles de l'Empire. „ J'ai prévenu ses desseins. Traerback a „ été assiègé dans le mois d'Avril, & pris „ en sept jours, malgré les rigueurs de la „ Saison, & l'Armée considérable que j'a- „ vois

„ vois faite assembler sur le Rhin, a passé
„ ce Fleuve sous les ordres du feu Maré-
„ chal de Berwick; elle a forcé les Lignes
„ d'Ettlingen, & a formé le Siège de Phi-
„ lipsbourg. La Place a été investie le
„ vint-cinq de Mai, & après quarante-huit
„ jours de Tranchée ouverte, elle s'est
„ rendue le dix-huit de ce mois à mon
„ Cousin le Maréchal d'Asfeld, à qui j'a-
„ vois confié le commandement de mon
„ Armée, après la perte que j'avois faite
„ du Maréchal de Berwick. Tout ce qui
„ peut relever l'éclat d'une Entreprise se
„ trouve rassemblé dans celle-ci; les prin-
„ cipales forces de l'Empereur & de l'Em-
„ pire campées en présence de mon Ar-
„ mée; les crues prodigieuses du Rhin,
„ qui jettoient mes Troupes dans la néces-
„ sité de traverser de longues inondations,
„ à découvert & sous le feu de la Place,
„ & la nombreuse Artillerie que les As-
„ siègés leur ont continuellement opposée,
„ n'ont pu ébranler leur fermeté. Animées
„ à la vue des obstacles, elles les ont sur-
„ montés avec une patience & un courage
„ dont il n'y a pas d'exemple. Cet éve-
„ nement le plus important & le plus glo-
„ rieux de mon Regne, & par ses cir-
„ constances & par les suites avantageuses
„ que j'ai lieu d'en esperer, me fait sentir
„ de plus en plus que Dieu qui connoît la
„ justice de ma cause & la droiture de mes
„ intentions, continue de les protéger,
„ &c".

Dans

Dans la Lettre que ce Prince écrivit au Maréchal d'Asfeld sur le succès de cette entreprise, il lui marquoit: Qu'il reconnoissoit toute l'importance du service qu'il venoit de lui rendre par cette conquête, & qu'il ne falloit pas moins que son courage & sa fermeté, pour surmonter les obstacles & les empêchemens causés par les debordemens continuels du Rhin. *Vous avez eu*, lui disoit-il, *la satisfaction de voir que votre exemple a inspiré les mêmes sentimens aux Officiers & aux Soldats: Je me suis fait rendre compte jour par jour de tout ce qui s'est passé, & J'ai toujours remarqué, qu'à mesure que les difficultés augmentoient, soit par la crue des Eaux ou par la présence de l'Ennemi & par le feu de la Place, l'ardeur & la patience de mes Troupes redoubloient dans la même proportion. Il n'est point de succès sur lequel on ne doive compter avec une Nation aussi brave. Je vous charge de témoigner aux Officiers Généraux & autres, & même en général à l'Armée, combien je suis content de tous; Vous ne devez pas douter que je ne sois dans les mêmes sentimens à votre égard.*

Immédiatement après la reddition de Philipsbourg, le Prince Eugene se mit en marche pour aller occuper son ancien Camp de Bruchsal. Les François étant délivrés du voisinage de l'Armée Impériale, le Maréchal d'Asfeld fit repasser le Rhin à une partie de son Armée, qui ayant joint le Comte de Belisle, alla camper près de Worms.

Worms. Le Maréchal de Noailles resta dans les Retranchemens avec vint-cinq Bataillons & vint-&-un Escadrons, mais il en decampa ensuite pour aller joindre le Gros de l'Armée. Le Prince Eugene, informé à Bruchsal des mouvemens des François sur la gauche du Rhin, détacha le Général Petrasch pour les observer de l'autre côté de ce Fleuve, pendant qu'il feroit passer le Necker à son Armée. Celle de France, après avoir fait prendre les devans à un Gros Détachement, qui s'empara de Neder-Ulm, s'avança jusqu'à Oppenheim, faisant mine de vouloir assiéger Mayence. Sur ces entrefaites le Prince Eugene se mit en marche & s'arrêta à quatre lieues de Francfort. La droite de son Armée étoit à Morfelden & la gauche à Gemsheim. Elle avoit le Rhin en face. L'intention du Prince Eugene étoit, de se mettre en état, non seulement de secourir Mayence, mais même d'en empêcher le Siège. Pour cet effet l'Armée Impériale s'avança près de Gros-Gerau, & y forma un Camp. Le Prince Eugene fit ensuite jetter des Ponts sur lesquels son Armée devoit passer les fleuves du Mayn & du Rhin.

Le Maréchal d'Asfeld après avoir attiré le Prince Eugene dans les environs de Mayence, partit tout d'un coup avec son Armée, & se rendit le même jour dans la Plaine de Werthofen. Le quinze du Mois d'Aout il alla camper à Gros-Karlebach. En même tems le Maréchal de Noailles,

qui

qui avoit pris les devans avec un Corps considérable de Troupes, se rendit à Muhlberg, & de-là à Sellingen. Le Maréchal d'Asfeld s'étant ensuite avancé jusqu'à Spire, y laissa le Regiment des Gardes Suisses, celui d'Affroi & de Beaufremont, & alla camper à Hert sur le Rhin. On avoit détaché auparavant la Maison du Roi & les Regimens de la Fare, de Barkley, de Clarc, de Senectere & de Berwick, pour aller prendre la route de Neustadt & de Landau. Ce fut à Hert que le Comte de Belisle joignit le Maréchal d'Asfeld avec son Camp volant. Ces deux Généraux réglerent ensemble leur marche. L'Armée du prémier quitta le même jour le Camp de Hert, & arriva le soir aux environs de Lauterbourg. Elle en partit le lendemain pour aller camper à Richebourg où elle fit halte. Les Camps volans de Mrs. de Belisle & de Guerchi joignirent ce jour là & le jour suivant la grande Armée. Quant au Maréchal de Noailles, qui depuis le dix-neuf étoit campé à Sellingen avec le corps de Troupes qu'il commandoit, il en partit le vint-deux, & s'avança à Iffretzheim où il forma son Camp. Le lendemain le Maréchal d'Asfeld passa le Rhin avec son Armée, & fit occuper par ses Troupes différens Camps à portée de celui du Maréchal de Noailles. Le vint-quatre toute l'Armée s'étant remise en marche se rendit à Kupenheim, où le Maréchal d'Asfeld établit son Quartier général, & partagea l'Armée

en plusieurs Corps. Celui qui se posta à Kupenheim étoit de cinquante-deux Bataillons & de dix-neuf Escadrons. Le Prince de Tingri alla camper vis-à-vis la gorge de Bade avec six Bataillons, les treize Escadrons de la Maison du Roi, les huit de la Gendarmerie & deux Régimens de Dragons. Mr. de Quadt, ayant sous ses ordres huit Bataillons & trente-quatre Escadrons, campa au Village de Libersheim. Le Comte de Belisle forma un Camp avec huit Bataillons & seize Escadrons; & le Marquis de Flavacourt en forma un autre avec quatre Bataillons & vint Escadrons. Le Marquis de Leuville resta de l'autre côté du Rhin, & il avoit sous ses ordres vint-quatre Bataillons & onze Escadrons. L'Armée qui étoit au-delà de ce Fleuve, quoique partagée en divers Camps, ne formoit qu'un seul corps, & occupoit environ quatre lieues de front. La moitié bordoit la Riviere de Murg & couvroit Radstadt, Naiders, Niderpille & Kupenheim: l'autre moitié couvroit les gorges des Montagnes de Cupenheim, d'Ebrestheim, de Baden, de Zintzheim & de Steinbach. Le vint-cinq le Maréchal d'Asfeld fit faire du côté de Rastadt un fourage qui fut très abondant. Le lendemain il détacha deux-mille hommes d'Infanterie & quatre cens de Cavalerie sous les ordres du Comte d'Aubigné pour aller occuper le poste de Gertsbach, & former une chaine sur les hauteurs qui regnent le long de cette Gorge.

ge. Le vint-neuf Mr. de Quadt Lieutenant Général, qui avoit ſon Camp à Libersheim, en partit avec les huit Bataillons & les trente-quatre Eſcadrons qui étoient ſous ſes ordres, & marcha vers Offenbourg, afin de reconnoître les Bourgs & les Villages qui ſont dans le Kintzigerthal, & en tirer des vivres & des fourrages. Le deuxieme Septembre, le Maréchal d'Asfeld ayant réſolu de décamper fit prendre les devans à l'Artillerie & aux gros bagages. Le lendemain toute l'Armée, qui étoit ſéparée en différens quartiers, ſe mit en marche & alla camper le même jour à Stolhoffen, la droite à ce Village & la gauche à celui d'Igelsheim. Le Prince de Tingri forma un Camp à Byhl avec la Maiſon du Roi & les Brigades de Normandie, de Lyonnois, d'Ouroy & d'Artois, & les Régimens de Bourgogne & de Provence. Le Maréchal d'Asfeld avoit détaché le même jour de l'Armée huit Bataillons & quinze Eſcadrons ſous les ordres du Comte de Beliſle, qui paſſa le Rhin au Fort-Louïs, & alla camper près de Landau, afin d'être à portée pour s'oppoſer aux entrepriſes que les Ennemis pourroient former du côté du Spirebach. Le Marquis de Leuville reſta de l'autre côté du Rhin avec les vint-quatre Bataillons & les vint Eſcadrons qu'il commandoit.

Cependant le Prince Eugene informé des mouvemens que faiſoit l'Armée Françoiſe, la ſuivit ſur l'autre rive du Rhin,

& vint camper sur le bord du Necker entre Heidelberg & Manheim. Comme il étoit à craindre que les François ne s'emparassent de l'important Poste de Heilbron, S. A. S. y fit marcher le Prince George de Hesse Cassel, à la tête de sept à huit mille hommes. Sur la fin du Mois d'Aout l'Armée Impériale passa le Necker, & campa entre Heidelberg & Neckerhausen, d'où on envoya quelque renfort au Général Petrarch à Wolfach, où il avoit un Corps d'environ dix mille hommes.

Après quelques autres mouvemens que firent encore les deux Armées, les Troupes commencerent à se séparer pour aller prendre leurs Quartiers d'hiver. Lorsque l'Armée Impériale quitta le voisinage de Mayence, le Roi de Prusse en partit, pour se rendre dans le Païs de Cleves. Ce fut à Wezel où ce Prince commença à être attaqué d'une fâcheuse maladie, qui augmenta considerablement dans la suite & fit craindre pendant longtems pour sa vie. La plupart des autres Princes qui étoient dans l'Armée Impériale, y resterent jusqu'à la fin de Septembre. Le Prince Eugene, avant son départ pour Vienne, détacha seize Bataillons qui devoient se rendre en Italie, sous les ordres du Général Velt-Maréchal-Lieutenant Comte de la Lippe.

Voilà un recit fidèle de tout ce qui se passa sur le Rhin pendant cette Campagne. Celle d'Italie fut beaucoup plus sanglante & plus fertile en évenemens. L'Empereur qui

qui avoit dessein de s'y maintenir, fit pour cet effet des efforts extraordinaires, afin de reparer, s'il étoit possible, les pertes considerables de l'année précédente. La prémiere demarche du Général Merci fut de rassembler ses Troupes derriere le Pô & l'Oglio, afin d'être à portée de passer ces deux Fleuves, & agir ensuite offensivement. Pour disputer ce passage aux Impériaux, les François vinrent occuper les postes voisins, sur l'autre rive de ces deux Rivieres. Le centre de leur Armée étoit à Colorno * dans le Duché de Parme, où le Maréchal de Villars avoit son Quartier. L'Aile droite s'étendoit au-delà de Bozzolo jusques vers le Ferrarois, & la gauche jusqu'à Casal-Maggiore. Les Piemontois formoient un Corps séparé du côté de Pichitone pour défendre le passage de l'Adda. Toutes ces Troupes étoient postées de maniere qu'elles pouvoient se rejoindre en peu de tems.

Malgré ces précautions les Impériaux ne laisserent pas d'exécuter le dessein qu'ils avoient formé. Voici de quelle maniere la chose se passa. La nuit du prémier au deuxieme de Mai les Impériaux, qui comme les Alliés étoient demeurés jusques-là tranquiles, s'avancerent à petit bruit vers Portiolo, & jetterent deux Ponts sur le Pô

 entre

* Le savant Mr. de la Martiniere place cette Ville à dix milles de Parme.

entre Borgoforte & San-Benedetto. Ils trouverent devant eux le Régiment Royal Piemont Cavalerie, qui ayant fait quelques prisonniers, & voyant qu'il ne pourroit tenir contre le grand nombre, se retira sans perte du côté de Guastalla. Le Marquis de Coigni qui étoit campé à Mirasola, avec six Bataillons & quatre Régimens de Dragons, ayant été averti du passage des Ennemis, envoya pour les reconnoître. Le rapport fut que l'Ennemi étoit situé trop avantageusement pour qu'il fût possible de l'attaquer. Là-dessus le Marquis de Coigni prit le parti de se retirer à Guastalla, où toutes les Troupes qui avoient été distribuées dans différens postes à la droite du Pô s'assemblerent, à la reserve de vint Escadrons & d'un Bataillon du Régiment du Maine, qui étoient à Revère & dans d'autres Postes avancés, sous les ordres du Marquis de Maillebois & du Comte de Chatillon, & qu'ils ne rejoignirent que deux jours après. Le 3, le Maréchal de Villars, qui avoit appris à Colorno le passage des Impériaux, alla coucher à Bozzolo, où le Roi de Sardaigne se rendit le lendemain à la pointe du jour. On y rassembla ce qu'il y avoit de Troupes à portée : elles se trouverent monter à dix-huit Bataillons & dix-neuf Escadrons, du nombre desquels étoient le Régiment des Gardes & un Régiment de Dragons des Troupes du Roi de Sardaigne.

Ces

Ces Troupes passerent l'Oglio sur trois Colonnes par les Ponts de Marcaria & de Gazzolo & marcherent vers Seraglio, pour se rendre à la tête du Pont des Ennemis & les attaquer. La prémiere Colonne alla à Curtaton, où les Ennemis avoient un poste de deux cens hommes, & qui fut emporté sur le champ par Mr. Rattski Brigadier. Les Impériaux y perdirent cent hommes, & soixante furent faits prisonniers: il se trouva parmi ces derniers des Officiers de distinction. La seconde Colonne, à la tête de laquelle étoient le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Villars, s'avança au Village de Martinara. Le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Villars s'étant éloignés de l'Infanterie, & n'ayant avec eux qu'un Détachement de quatrevint Grénadiers & les Gardes du Corps du Roi, rencontrerent un Parti de deux cens hommes qui firent feu sur eux. Les Gardes du Corps s'avancerent pour soutenir les Grénadiers, & quelques Corps de Cavalerie s'étant joints à eux, les Ennemis abandonnerent le terrain, aprés avoir eu trente hommes de tués. On leur fit aussi quelques prisonniers. La troisieme Colonne qui n'étoit composée que de Cavalerie attaqua Borgoforte, que les Cuirassiers de l'Empereur abandonnerent après avoir perdu assez de monde. Les trois Colonnes se rejoignirent dans cet endroit. Le lendemain le Marquis de l'Isle Maréchal de Camp fut détaché avec les Grénadiers,

pour aller à l'endroit où les Ennemis avoient jetté leurs ponts ; mais il trouva qu'ils les avoient fait descendre vis-à-vis de San-Benedetto. Il apperçut des troupes des Ennemis qui se retiroient à mesure qu'il avançoit ; mais le Païs étant extrèmement couvert, il ne put juger de la force de ces Détachemens. Comme le Maréchal de Villars fut informé quelque tems après que toute l'Armée des Impériaux étoit rassemblée, & qu'elle pourroit avoir dessein de repasser les Ponts, il arrêta les Troupes du Roi & les ramena à Gazzolo.

Quelques-uns prétendent que le but du Maréchal de Villars, étoit d'attaquer l'Armée Impériale avant qu'elle eût achevé de passer le Pô, mais qu'étant arrivé trop tard il étoit retourné à son Camp, afin de pouvoir règler ses mouvemens suivant ceux des Ennemis. Sur l'avis qu'on eut dans la suite que les Impériaux faisoient les dispositions nécessaires pour pénétrer dans le Parmesan, il se tint en présence du Roi de Sardaigne & du Maréchal de Villars un grand Conseil de Guerre, dans lequel il fut résolu non seulement d'empêcher aux Ennemis l'entrée dans ce Duché, mais même de les attaquer, au cas qu'ils s'avançassent pour exécuter ce dessein. En conséquence de cette resolution, on fit faire plusieurs mouvemens aux Troupes pour les rassembler, & les mettre en état de livrer bataille.

Après

Aprés ces diſpoſitions le Maréchal de Villars partit pour Turin, d'où il devoit enſuite ſe rendre en France. Il avoit écrit quelque tems auparavant, que ſon âge & ſes infirmités ne lui permettant plus de ſupporter les fatigues de la Campagne, l'intérèt du Roi demandoit qu'on donnât le commandement de l'Armée d'Italie à un Général, qui fût en état de remplir les devoirs d'une pareille charge. Sur cela S. M. lui fit répondre, que ſatisfaite de ſon zèle & de l'ardeur qu'il témoignoit pour ſon ſervice, Elle conſentoit volontiers qu'il n'expoſât pas davantage ſa perſonne, & qu'il revînt en France dès que ſon état pourroit le lui permettre. Mr. de Villars garda encore quelque tems le commandement dans l'eſpérance que ſes infirmités pourroient ſe diſſiper; mais bien loin delà ſes forces s'épuiſant chaque jour, & tout l'Opium d'Italie n'étant pas capable de le faire dormir, ce Seigneur partit du Camp de Bozzolo avec le Marquis de Villars ſon fils, qui étoit auſſi fort incommodé. Leur deſſein étoit de retourner en France. La maladie dont ils furent attaqués ne leur permit pas de paſſer Turin. Le Maréchal étoit attaqué d'une Dyſſenterie, accompagnée de fievre. Ce mal empira, & il mourut le dixſept de Juin, âgé de quatre-vint-deux ans.

Ce célèbre Maréchal étoit Duc & Pair de France, Grand d'Eſpagne de la Prémiere

Claſſe, Miniſtre d'Etat, Maréchal-Général des Camps & Armées de S. M., Doyen des Maréchaux de France, Chevalier des Ordres du Roi & de celui de la Toiſon-d'Or, Ambaſſadeur Extr. de S. M. auprès du Roi de Sardaigne, Général des Troupes du Roi en Italie, Gouverneur & Lieutenant-Général de Provence, Gouverneur des Ville, Citadelle & Fort de Marſeille, l'un des Quarante de l'Academie Françoiſe, & ci-devant Ambaſſadeur-Plénipotentiare pour les Traités de Raſtadt & de Bade, Conſeiller du Conſeil de Régence & Préſident du Conſeil de Guerre.

Le Maréchal de Villars n'avoit conſulté que ſon zèle pour le Service du Roi, lorſqu'il partit pour aller commander ſous les ordres du Roi de Sardaigne les Troupes que le Roi avoit faites paſſer en Italie. Les fatigues d'une Campagne continuée juſqu'au milieu de l'Hiver, & aux ſuccès de laquelle ce Maréchal eut tant de part, ayant infiniment alteré ſa ſanté, il fut forcé de répréſenter à S. M. qu'il n'étoit point en état de reſter à la tête de ſes Troupes; & après avoir reçu la permiſſion du Roi de retourner en France, il partit de l'Armée le vint-ſept du Mois de Mai. La foibleſſe dans laquelle il ſe trouva, en arrivant à Turin le troiſieme de Juin, augmenta les jours ſuivans; & les Remedes qu'on lui fit prendre n'ayant produit aucun effet, il reçut ſes Sacremens, & ſe diſpoſa à la mort avec une fermeté digne des ſentimens courageux qu'on

qu'on lui avoit toujours connus.

Ce Maréchal qui avoit commencé à servir en 1671, se distingua dans toutes les occasions qu'ils eut de donner des preuves de sa valeur & de ses talens pour la Guerre. En 1702, il commanda les Troupes du Roi en Allemagne, il passa le Rhin malgré les efforts des Ennemis pour l'en empêcher, il défit à Fredelingen leur Armée commandée par le Prince Louïs de Bade, & après cette Victoire il fut fait Maréchal de France. La prise du Fort de Kehl en 1703; le secours donné à l'Electeur de Baviere au Mois de Mai de la même année; l'avantage remporté sur les Impériaux le vint Septembre suivant; les Troubles de Languedoc appaisés; les Projèts formés par les Ennemis en 1705, renversés par la conduite du Maréchal de Villars qui commandoit l'Armée du Roi sur la Moselle; les Impériaux obligés en 1706 de repasser le Rhin, & les Lignes de Stolhoffen forcées l'année suivante, firent connoitre combien il étoit digne de commander les Armées du Roi. La Campagne de 1712, dont les évenemens sont si honorables pour la memoire du Maréchal de Villars, & dans laquelle la défaite des Ennemis dans leur Camp retranché de Denain fut suivie de la prise de Marchiennes, du Fort de Scarpe, de Douai, du Quesnoi & de Bouchain, augmenta avec raison la reputation qu'il avoit déja acquise. L'année suivante, il prit Landau, força le Général Vaubonne dant les Lignes d'Etlinguen, & après avoir terminé cette Campagne par

la

la prise de Fribourg, il se rendit à Rastadt; & ajouta à sa gloire celle de signer avec le Prince Eugene un Traité de Paix avec l'Empereur : il signa quelques mois après celui de Bade, & donna dans ces Negociations autant de preuves de son esprit, que de sa fermeté à soutenir les intérèts du Roi. Des succès glorieux suivirent toujours les Armes du Roi sous les ordres du Maréchal de Villars ; & lorsqu'à la Bataille de Malplaquet, dans laquelle il fut blessé avant la fin de cette Action, l'évenement ne répondit pas aux ordres qu'il avoit donnés & au courage des Troupes, il conserva la reputation due à sa valeur & à ses Actions. Les grandes qualités du Maréchal de Villars qui lui avoient mérité la confiance du feu Roi & celle de S. M., l'estime des Etrangers & l'amour des Troupes, le feront toujours regarder comme un des plus grands Généraux qui ait commandé les Armées de France depuis très longtems.

Lorsque le Roi Très Chrétien accorda au Maréchal de Villars la permission de laisser le commandement de l'Armée d'Italie, Sa Majesté nomma en même tems le Marquis de Coigni, comme plus ancien Lieutenant-Général, pour commander en chef cette même Armée, jusqu'à ce qu'il en êut été autrement ordonné. L'évenement fit voir que ce changement n'avoit été nullement préjudiciable au Troupes alliées. Dès le vint-quatre Mai les Impériaux qui projettoient de s'emparer du Parmesan, firent avancer au-delà de la Lenza un Corps de

qua-

quatorze mille hommes. Leur droite étoit campée au Pont de Sorbolo, & leur gauche à celui qui se trouvoit vis-à-vis du Village de Fressina. Ils avoient un Détachement de six mille hommes à Guastala, & un autre de sept à huit mille à San-Benedetto. Le reste de leur Armée étoit dans le Serraglio. Ils envoyerent le vint-cinq un Détachement de deux cens Dragons ou Hussars vers Colorno. Ce Détachement attaqua le Château, mais le Marquis de Maillebois qui y étoit accouru avec quatre Compagnies de Grénadiers, mit en déroute les Ennemis, qui perdirent dans cette Action quinze Dragons ou Hussars. Le lendemain, le Marquis de Ligneville, Major-Général des Troupes Impériales, fut détaché avec huit cens Grénadiers & un pareil nombre de Cuirassiers ou Hussars pour s'emparer de ce Poste, que le Marquis de Maillebois avoit renforcé de quatre cens Hommes, & dans lequel il avoit laissé le Marquis de Fimarcon, Colonel du Régiment de Bourbon. L'Avant-Garde de ce Détachement, qui étoit de cent Hommes de Cavalerie, fut attaquée dans sa marche par un Parti de trente Dragons & trente Hussars, commandés par Mr. Daniel, Capitaine de Hussars, qui ayant chargé les Ennemis, les battit, fit vint Prisonniers, & poursuivit le reste jusqu'à la tête de leur Camp; mais y ayant trouvé tout le Détachement, il fut obligé de se retirer, après avoir perdu vint Dragons, & conservant seulement quatre des Prisonniers qu'il avoit faits. Les Impériaux
s'a

s'avancerent ensuite à Colorno, où ils resterent plus de deux heures sans pouvoir y pénétrer. Les Grénadiers qui étoient derriere les murs des terrasses de Jardins firent deux décharges sur les Cuirassiers, dont il en resta douze sur la place, sans compter ceux qui furent blessés.

Ce mauvais succès ne rebuta point les Impériaux, qui revinrent à la charge le prémier du mois de Juin avec un Corps de trois à quatre mille Hommes d'Infanterie & douze mille de Cavalerie, & l'attaquerent. Mr. de Contades qui y étoit avec quatre cens Hommes, se défendit si bien, que les Impériaux, malgré trois décharges de leur Artillerie, furent plus d'une heure sans pouvoir s'en approcher, & y perdirent beaucoup de monde. Le Marquis de Maillebois, sur l'avis de l'attaque du Château, s'étoit avancé avec dix Compagnies de Grénadiers & les Piquets de son Camp de Sacca, pour soutenir Mr. de Contades; mais jugeant que le Pont qui pouvoit favoriser la retraite de ce dernier, alloit être forcé, il lui envoya dire de le venir joindre, ce qu'il fit en bon ordre, sans avoir eu un seul Homme de tué ou blessé. Mr. Darsi, Capitaine, qui étoit resté dans une Tour du Château, s'y défendit encore depuis la retraite de Mr. de Contades, & y fit sa Capitulation.

Le troisieme du même Mois, les Troupes de France & celles du Roi de Sardaigne passerent le Pô, & vinrent camper entre Sacca & Colorno. Le lendemain le

Mar-

Marquis de Maillebois, à la tête de vint Compagnies de Grénadiers & de vint Piquets, & ayant sous ses Ordres Mr. d'Affry & le Marquis de l'Isle, Maréchaux de Camp, & Mr. Thomé, Brigadier, le Duc de la Trimouille, Colonel du Régiment de Champagne, & Mr. de Souillac, Lieutenant-Colonel du Régiment de Picardie, s'avança à Colorno. Ces Troupes entrerent par trois différens endroits dans la partie de ce Bourg, qui est en deça de la Parma, pénétrerent de maison en maison, en chasserent les Ennemis, & s'étendirent par la droite & par la gauche le long de la Chaussée sur le bord de la Riviere, afin de masquer le Pont de Colorno, & d'occuper plus sûrement le Pont de Pierre qui est sur le Lorno. Mr. Thomé attaqua ce dernier Pont avec son Détachement, & renversa les Ennemis, qui en se retirant essuierent tout le feu des Grénadiers qui étoient au centre avec le Marquis de Maillebois.

Ce fut dans ce moment que toute l'Infanterie des Impériaux, qui s'étoit postée de l'autre côté de la Riviere, commença son feu, qui fut très vif pendant trois heures, tant des Maisons & des Jardins qui étoient de l'autre côté de la Riviere, que des petits Epaulemens qu'ils avoient le long de la Chaussée; mais celui des Troupes alliées qui étoient dans les prémiers Etages étant superieur, les Impériaux prirent le parti de se retirer dans le Château & dans le Jardin qui étoit sur la droite, d'où ils continue-

rent

rent à tirer jusqu'à la nuit. Pendant ce tems-là, le Marquis de Maillebois fit établir deux Ponts sur le Lorno, à une très petite distance du Château : l'Infanterie & la Cavalerie y passerent, & allerent camper vis-à-vis la Parma, en s'étendant jusques vers St. Andrea, & tirant vers Parme. Le cinq au matin, les Impériaux, au nombre de deux mille Hommes, se présenterent hors de leurs Retranchemens vis-à-vis les deux Ponts qui étoient sur le Lorno, & laissant toujours la Parma entre deux; mais le feu continuel que l'on fit sur eux les ayant forcés de se retirer, dix Compagnies de Grénadiers & les Piquets d'Infanterie & de Cavalerie se disposerent à passer la Parma audessus de Colorno. Le Marquis de Pezé, Maréchal de Camp, fut détaché aussitôt avec Mr. de Walcourt, commandant une Brigade de Carabiniers, deux cens Grénadiers & cinq cens Chevaux, pour suivre les Ennemis dans leur retraite. Il ne put les joindre, & il rapporta qu'il avoit vu leur derniere Colonne prendre le chemin de Sorbelo. Le Roi de Sardaigne & le Marquis de Coigni entrerent le soir dans Colorno, où les Impériaux eurent plus de quatre cens Hommes de tués.

Les François perdirent six cens hommes dans cette Action, & en eurent deux cens de blessés. Lorsqu'ils entrerent dans Colorno, à peine reconnurent ils cette belle Maison de Plaisance : tout y ayant été détruit par les Impériaux, & n'y ayant aucun

en

endroit ni dans la Chapelle Ducale, ni dans les Appartemens, ni dans les Jardins, qui ne fût un tableau racourci de toutes les miseres que la Guerre entraine avec elle. La prise & la reprise de ce Château ne laisserent pas que de couter beaucoup de monde, & le Général de Mercy, que la maladie avoit obligé de s'absenter, désaprouva hautement à son retour, qu'on eût sacrifié tant de Soldats pour un Poste de si petite conséquence, & encore plus qu'on l'eût abandonné.

Les Impériaux racontent autement cette Action. Voici comment ils en parlent. Le deuxieme de Juin l'Armée Impériale s'étant approchée de Colorno, on donna ordre au Major-Général Comte de Hennin, d'y conduire l'Artillerie & les Pontons sous l'escorte de cent Chevaux & de sept cens Fantassins du Regiment de Bareith. On détacha le jour suivant divers Partis pour aller reconnoître les Ennemis. Quelques-uns s'avancerent jusqu'à leurs Rétranchemens près de Sacca, & après avoir essuié quelques Décharges des Troupes qui y étoient, ils revinrent au Camp sans aucune perte, & rapporterent que l'Armée ennemie étoit en pleine marche. On apperçut en même tems un gros Corps de Cavalerie qui s'avançoit vers Colorno, & les Espions rapporterent que les Ennemis faisoient mine d'attaquer ce Poste. On eut peine à le croire, à cause qu'il étoit soutenu par toute l'Armée. On prit cipendant les mesures nécessaires pour sa

défenſe, & l'on envoya ordre à l'Artillerie de hâter ſa marche: elle arriva le quatre au Camp. Le même jour de grand matin, l'Armée ennemie s'avança vers Colorno ſur quatre Colonnes. A cette nouvelle on rangea l'Armée Impériale en Ordre de Bataille en deça de la Parma, & l'on renforça la Garniſon de Colorno de douze Compagnies de Grénadiers & de cent Hommes du Piquet ſous les ordres du Major-Général Comte de Sins. A huit heures du matin, les Ennemis attaquerent avec beaucoup de furie la Tête du Pont, mais n'y ayant pas réuſſi, ils ſe retirerent dans les Caſſines qui en étoient proches, d'où ils firent pendant tout le jour un feu continuel ſur les Impériaux, & le ſoir ils dreſſerent des Batteries pour titer en Breche. Comme les Ennemis agiſſoient avec beaucoup de lenteur, on ſoupçonna qu'ils avoient quelqu'autre deſſein. En effet, on apprit par les Patrouilles qu'elles avoient entendu marcher l'Ennemi pendant la nuit de l'autre côté de la Riviere, prenant ſa route vers Parme. On réſolut là-deſſus de ſe retirer le lendemain, & d'aller occuper le prémier Camp de Sorbelo, afin d'empêcher que les Ennemis ne fiſſent quelque entrepriſe ſur Regio. On fit donc défiler, le cinq de grand matin, l'Artillerie, les Pontons & les Bagages. Les Grénadiers, les Piquets & l'Arriere-Garde ſe retirerent enſuite ſucceſſivement de Colorno, ſans que les Ennemis tiraſſent un ſeul coup ſur eux. Suivant le rapport des Dé-

ferteurs, la perte des Ennemis fut confiderable, & paſſa mille bleſſés ou tués. Les Impériaux n'eurent dans cette Action que cinq Officiers & cent trois Soldats de tués & foixante bleſſés.

Le Regiment d'Althan, Dragons, vint joindre l'Armée deux jours après, avec deux Bataillons & une Compagnie de Grénadiers du Regiment de Wentzel-Wallis. Le Velt-Maréchal Lieutenant-Général Comte de Diesbach, le Major-Général Comte de la Tour, & le Comte de Balleyra étant arrivés le même jour au Camp, le Velt-Maréchal Comte de Merci, accompagné de plufieurs autres Généraux, alla reconnoitre l'endroit où la Parma fe jette dans le Pô. Les Ennemis y avoient élevé un Retranchement, gardé par un Corps de Troupes Piemontoifes, & garni d'une Batterie de Canons. On jetta le lendemain trois Ponts de Communication fur la Lenza, & l'on donna ordre au Régiment d'Althan & aux deux Bataillons de Wallis qui étoient au-delà de cette Riviere, de la repaffer. On fit les jours fuivans un Fourage général, & après avoir reconnu l'Ennemi, on apprit qu'il avoit jetté deux Bataillons & deux cens Chevaux dans Parme pour en renforcer la Garnifon. Enfin le douze on donna ordre à toute l'Armée de fe tenir prête à marcher, & en même tems on fit partir les Bagages & la groffe Artillerie.

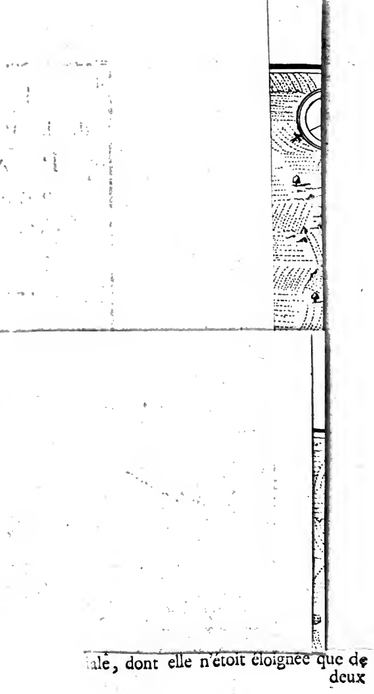
Dès le lendemain toute l'Armée s'étant mife en marche, la Droite campa à St.

Prospero, où étoit le Quartier-Général, & la Gauche vers les Montagnes du Parmesan. On avoit détaché la nuit précédente le Major-Général de Furstenbusch avec quinze cens Fantassins, six Compagnies de Grénadiers, & neuf cens Chevaux pour aller s'emparer du Château de Monte-Chiarugolo. Ce Poste étoit gardé par cent Hommes de Milice Parmesane. Il y avoit cinq pièces de Canon de Bronze, & quantité de Munitions de Guerre. La Place étoit assez tenable, mais la Garnison, sans faire aucune résistance, se rendit à la prémiere sommation que le Major-Général lui fit.

Les deux Armées ne chercherent les jours suivans qu'à se donner mutuellement le change. Le quatorze, le Comte de Merci fit marcher son Armée vers S. Prospero en tirant du côté de Parme. Elle présentoit deux têtes, dont l'une regardoit Monte-Chiarugolo & l'autre Colorno, & son Arriere-Garde formoit une espece d'Angle aigu qui se terminoit au Pont qui étoit sur la Riviere de Lenza. Depuis qu'elle eut pris poste à Monte-Chiarugolo, la Cavalerie se trouva beaucoup plus au large, & à portée de pouvoir fourager. L'Armée Françoise de son côté fit aussi quelques mouvemens, & après avoir laissé dans le Camp de Sacca deux mille cinq cens hommes, pour en garder les Lignes, elle vint se ranger en Ordre de Bataille aux Environs de l'Abbaie de St. Martin, Ordre de Citeaux, pour observer de plus près l'Armée Impériale, dont elle n'étoit éloignée que de

deux

des Ennemis, & les ayant ensuite recoi



ale, dont elle n'étoit éloignée que de
deux

deux tiers de lieues. Elles resterent à peu près dans cette situation jusqu'au vint-neuf, que les Impériaux vinrent attaquer les François, presque sous les murs de Parme. Voici la Relation de cette sanglante Bataille, de la maniere que les François la racontent.

Le Général Comte de Merci ayant quitté le vint-huit du Mois de Juin le Camp qu'il occupoit entre San-Prospero & San-Lazaro, se mit en marche avec toute son Armée; & pour cacher ce mouvement, il laissa les Gardes ordinaires aux environs de Parme. Il remonta ensuite la Parma, & après l'avoir passé à Proporano, il alla camper entre cette riviere & celle de Baganza, depuis Albary jusqu'à Antoniano. Le Maréchal de Coigni, informé de la marche des Ennemis, alla avec le Maréchal de Broglio de l'autre côté de la Parma, emmenant avec lui dix Compagnies de Grénadiers & tous les Piquets de l'Armée. Ayant reconnu le Camp que les Ennemis avoient quitté le matin, il apprit qu'ils avoient passé la Parma. Il jugea que le Comte de Merci ne pouvoit avoir d'autre objet que celui de venir l'attaquer; & ayant pris la resolution de s'approcher de Parme, le vint-neuf à la pointe du jour il fit avancer son Armée sous cette Place, dans un terrain où il avoit resolu quelques jours auparavant d'aller camper. Le Maréchal de Coigni envoya en même tems des Détachemens pour observer les mouvemens des Ennemis, & les ayant ensuite reconnus

par lui-même, il fit ses dispositions pour le Combat. Il appuia la droite de son Armée au Village de la Croisette, & la gauche aux murs de Parme. Le terrain qu'il occupoit n'ayant pas un quart de lieue de front, il rangea son Infanterie sur quatre lignes, la Cavalerie derrière sur plusieurs lignes, & il détacha soixante Compagnies de Grénadiers pour s'emparer de quelques maisons qui étoient sur la droite. Le Comte de Merci qui esperoit de pouvoir attaquer l'Armée des Alliés, avant qu'elle eût le tems de se mettre en bataille, s'avança de son côté, & les deux Armées se trouverent en présence sur le grand chemin qui va de Parme à Plaisance, & qui est bordé des deux côtés d'un grand fossé.

Le Combat commença vers les onze heures du matin, & dura jusqu'à la nuit avec un feu très vif de part & d'autre. Toutes les Brigades d'Infanterie des deux Armées se succedant les unes aux autres eurent part à cette Action, dans laquelle les Troupes de Sa Majesté Très Chrétienne & celles du Roi de Sardaigne donnerent de grandes preuves de courage. Les ennemis se retirerent à neuf heures du soir, & après avoir emporté ceux de leurs blessés qu'ils pouvoient emmener, ils abandonnerent le Champ de Bataille & profiterent de l'obscurité de la nuit, pour retourner à dix heures avec beaucoup de précipitation dans le Camp, d'où ils étoient partis pour venir attaquer l'Armée des Alliés.

Tous les Officiers Généraux donnerent aux Troupes les plus grands exemples d'inté-

trépidité & de courage. Les François y perdirent les Marquis de l'Isle & de Mizon, Maréchaux de Camp & Inspecteurs d'Infanterie: le Marquis de Valençe, Brigadier & Colonel-Lieutenant du Regiment du Maine; & le Marquis de la Chatre, Brigadier & Colonel du Regiment de Bearn. Les principaux Officiers qui y furent blessés étoient le Sieur le Guerchois, Lieutenant Général, blessé à la jambe legerement; le Marquis de Savines, Lieutenant-Général, qui eut le bras cassé d'un coup de feu, le Marquis de Cadrieux, Lieutenant-Général blessé dangereusement, le Sieur de Louvigny, Maréchal de Camp, d'une contusion considerable; le Comte de Boissieux, Maréchal de Camp legerement, le Prince de Montauban, Brigadier & Colonel du Regiment de Picardie à la main & au bras; le Sieur de Cadeville, Brigadier & Lieutenant Colonel du Regiment du Roi, legerement; le Comte de Biron, Brigadier & Colonel du Regiment Royal Roussillon, d'une contusion à la cuisse; le Duc de la Tremouille, Colonel du Regiment de Champagne, legerement; le Sieur de Contades, Colonel du Regiment d'Auvergne, d'une contusion; le Duc de Crussol, Colonel du Regiment de Medoc, très dangereusement de deux coups de fusil; le Marquis de Firmarcon, Colonel-Lieutenant du Regiment de Bourbon, d'un coup de fusil qui lui perca l'épaule; le Comte d'Hautefort, Colonel-Lieutenant du Regiment de Condé, qui eut la main percée d'un coup

de feu; & le Comte de Maillebois, Colonel du Regiment de la Sarre, bleſſé à la tête legerement. Le Marquis de Suze, Maréchal de Camp dans les Troupes du Roi de Sardaigne, y fut auſſi bleſſé; le Sieur Senerchland, Colonel, y fut tué. Il y eut ſoixante Officiers de tués ou de bleſſés, dans les ſeize Bataillons des Troupes Piemontoiſes qui ſe trouverent à ce Combat.

Les circonſtances de cette Action ſont racontées d'une maniere bien différente par les Impériaux. Voici ſelon eux ce qui ſe paſſa à cette grande journée. Le vint-ſept Juin le Comte de Merci ayant fait paſſer la Parma à ſes Troupes, apprit le même jour que le Maréchal de Coigni avoit auſſi donné ordre à ſon Armée de marcher. Le vintneuf le Comte de Merci s'avança vers le Village de la Croiſette. Il trouva que les Ennemis avoient déja commencé à ſe retrancher ſous les Murs de Parme, & qu'ils avoient occupé deux Caſſines. Ce Général, à la tête de cinq Compagnies de Grénadiers, ſoutenus par cinq ou ſix Bataillons, attaqua vers les onze heures les Ennemis avec tant de vigueur, qu'il s'empara d'une des Caſſines & de ſix pièces de Canon, qu'il fit d'abord pointer vers les François; mais ce Général ayant été tué d'un coup de Fauconneau dans le commencement de l'Action, & les Impériaux n'ayant pas été ſoutenus aſſez promptement, les Ennemis les obligerent d'abandonner la Caſſine. Le combat continua néanmoins avec beaucoup
de

de vigueur jusqu'à la nuit, sans qu'il y eût aucun avantage considerable de part ni d'autre. Le Prince de Wirtemberg, qui prit le Commandement de l'Armée après la mort du Comte de Merci, se distingua extraordinairement. Il reçut deux blessures, & eut plusieurs Chevaux tués sous lui. Il n'y eut que la Droite de l'Armée Impériale qui put en venir aux mains: l'Aile Gauche ne tira pas un seul coup de Fusil.

Les François ne firent monter leur perte qu'à trois à quatre mille hommes, tant tués que blessés, & celle des Impériaux à huit ou dix mille hommes. Cependant, suivant la liste que ces derniers firent publier à Vienne, quelque tems après cette action, leur perte entiere ne monta pas à six mille hommes, en mettant de ce nombre tous les blessés. Ils prétendent qu'après la Revue faite, il se trouva de tués le Général-Velt-Maréchal Comte de Merci, le Lieutenant-Général Prince de Culmbach, & le Général-Major Baron de Vins; deux Colonels; quatre Lieutenans-Colonels; deux Majors; vint Capitaines; treize Lieutenans; onze Enseignes; quinze Sergens; deux cens quarante-six autres Subalternes; dix-neuf Tambours, mille sept cens trente-neuf Soldats; ce qui fait en tout 2071. Ils eurent de blessés le Prince Louïs de Wirtemberg, Général d'Artillerie; le Lieutenant-Général Comte de Diesbach; le Lieutenant-Général Marquis d'Este; le Général-Major Comte de la Tour, qui mourut quelque tems après; trois Colonels; un

Lieutenant-Colonel; deux Majors; cinquante-deux Capitaines; cinquante-huit Lieutenans; quarante-neuf Enfeignes, cinquante Sergens; cinq cens-vint-quatre autres Subalternes; quarante-deux Tambours; deux mille fept cens quatre-vint-dix-neuf Soldats; ce qui ne monte qu'à 3587.

Les Alliés s'attribuerent le gain de cette Bataille, quoiqu'elle leur couta cher, & mit en Deuil un grand nombre de Familles dans toute la France. Ils prétendirent que la retraite précipitée des Impériaux prouvoit leur déroute & la grande perte qu'ils avoient faite. Il y eut même en France de grandes rejouïffances pour cette Victoire, au fujet de laquelle le Roi Très Chrétien écrivit à l'Archévêque de Paris la Lettre fuivante.

„ Les Généraux de l'Empereur en Italie „ donnoient à connoitre depuis longtems, „ qu'ils avoient pour objet principal de „ s'emparer de la Ville de Parme, dont la „ Conquête leur auroit donné des facilités „ pour s'étendre dans les Païs qui font à „ la Rive droite du Pô. Il étoit très im„ portant non-feulement pour la fuite des „ Opérations de la Campagne, mais enco„ re pour la Gloire des Armes des deux „ Couronnes de s'oppofer à leurs projèts. „ Mon Frere & Oncle le Roi de Sardaigne „ ayant paffé le Pô à la tête de l'Armée, „ compofée de mes Forces & des fiennes, „ fit d'abord attaquer le Pofte de Co„ lorno, que les Ennemis foutenoient avec „ toute leur Armée, & qu'ils furent néan-

„ moins

„ moins obligés d'abandonner avec une „ perte considérable. L'épreuve qu'ils ve„ noient de faire de la valeur des deux Na„ tions unies, ne les a pas arrêté, ils ont passé „ la Parma, l'Armée combinée s'est avancée „ vers eux; & le vint-neuf de Juin il s'est „ donné sous les murs de Parme un Com„ bat sanglant, qui a duré depuis onze heu„ res du matin jusqu'au soir; enfin la Vic„ toire s'est déclarée pour Nous, & les En„ nemis voyant qu'ils avoient perdu plu„ sieurs de leurs Généraux & la tête de leur „ Infanterie, n'ont eu d'autre parti à pren„ dre que de profiter de la nuit pour se re„ tirer avec précipitation, laissant sur le „ Champ de Bataille leurs Blessés à la merci „ du Vainqueur. Le succès de cette jour„ née doit être rapporté au Dieu des Ar„ mées, qui connoit & protege la justice de „ ma cause; & voulant lui rendre des Ac„ tions de Graces, Je vous écris cette Let„ tre pour vous dire que mon intention „ est, que vous fassiez chanter le *Te Deum*, „ &c.

Le Roi de Sardaigne, qui avoit quitté l'Armée depuis quelque tems pour aller à Turin, n'étoit pas encore de retour le jour que se donna la Bataille de Parme. Ce Prince n'arriva que le lendemain de cette grande journée, & trouva le Champ de bataille qui étoit encore semé de corps morts. On dit que le regrèt de ne s'être pas trouvé à cette action pour en partager la gloire lui arracha des larmes. Dès le jour même de

son

France, & garda les deux autres pour lui. Un autre Corps de Troupes, commandé par le Maréchal de Broglio, prit plus vers la droite, pour observer & poursuivre le Prince de Wirtemberg; mais celui-ci n'ayant pas perdu un seul moment dans sa retraite, avoit eu soin de faire conduire avec toute la diligence possible vers la Mirandole tout le gros Equipage de son Armée, & la plus grande partie des Provisions & des Munitions qui étoient à Reggio. Il fut obligé, faute de Voitures, d'y laisser deux mille Sacs, tant de Farine, Froment & Ris, que d'autres Grains. Il avertit en même tems tous les Officiers blessés qui étoient dans la Ville, pour s'y faire traiter, que l'endroit n'étoit plus sûr, & qu'il étoit à propos de se retirer plus loin. Ce Général se mit ensuite à la tête de l'Armée, & après lui avoir fait faire une marche forcée, il arriva à la Mirandole assez à tems pour couvrir cette Place, où il avoit fait transporter ses Magasins, & même à Revere, où il avoit ses Ponts de communication avec le Mantouan. Cependant les Alliés arrivés à S. Benedetto, à petites journées, dans le dessein de passer la Secchia pour aller enlever la Mirandole, dont ils croyoient se rendre maitres aussi facilement que de Guastalla, aprirent que l'Armée Impériale les avoit prévenu, & que le Prince de Wirtemberg ayant fait fortifier la tête de ses Ponts à Revere, faisoit tirer une Ligne de cette Place jusqu'à la Mirandole, que son Armée masquoit. Sa Maj. Sard. ayant pris son Quar-

tier

tier à S. Benedetto, fit camper l'Armée des Alliés près de la Secchia, entre S. Sillo & Bondanello. Le Maréchal de Coigni jetta un Pont sur la Secchia vis-à-vis Quistello, où il prit poste aussi-bien qu'à Concordia.

Sur ces entrefaites le Velt-Maréchal Comte de Koningsegg * arriva de Vienne au Camp de Revere. Le Prince Louïs de Wirtemberg lui remit le Commandement de l'Armée, dont il étoit chargé depuis la mort du Comte de Merci. D'abord le Comte de Koningsegg commença la revue des Troupes qui étoient au Camp, & donna ordre de transporter à Mantoue les Provisions, les Munitions & l'Artillerie dont on n'avoit aucun besoin, afin qu'elles y fussent en sureté. On employa deux jours à ce transport. Le Comte se rendit ensuite avec plusieurs Généraux à Quingentolo, pour en reconnoitre le Terrain afin d'y faire camper l'Armée. Enfin le dix-neuf Juillet toutes ses Troupes s'étant mises en marche, quitterent le Camp de Revere, & arriverent en bon ordre dans celui de Quingentolo, sans que les Alliés fissent le moindre mouvement pour les inquieter. L'Aile droite de l'Armée Impériale s'étendoit jusqu'au Pô, à un Mille de l'Embouchure de la Secchia : l'Aile gauche alloit jusqu'à un Canal fort profond, & n'étoit distante que de

* On trouve l'Eloge Historique du Comte de Koningsegg dans les Memoires du Baron de Pölnitz, Tom. I, p. 235. *& suiv.*

de deux Milles de la Secchia, les Alliés étant campés au-delà de cette Riviere. Le vint, on employa quelques Troupes à creuser des Puits en divers endroits pour la commodité de l'Armée; & le lendemain on fit divers Détachemens pour aller reconnoitre les Alliés, & les déloger de quelques Cassines qu'ils abandonnerent à l'approche des Détachemens. On leur vit faire quelques mouvemens de l'autre côté de cette Riviere, qui firent juger qu'ils rapprochoient leurs Troupes dispersées en plusieurs Postes, Comme l'Armée Impériale avoit perdu beaucoup de monde à la Bataille de Parme, elle se trouva encore fort affoiblie par les maladies, & par la désertion des Fantassins; mais le Comte de Koningsegg reçut d'abord un renfort de cinq à six mille Hommes arrivés du Tirol, ou tirés de la Garnison de Mantoue. L'Infanterie Françoise étoit plus nombreuse; mais on prétend que la Cavalerie Impériale l'emportoit de beaucoup en toutes manieres, sur celle des Alliés.

Tandis que tout cela se passoit sur les bords du Pô & de la Secchia, un Détachement de l'Armée des Alliés s'avançoit vers Modene, pour tirer vangeance des bonnes intentions que le Duc avoit fait paroitre pour l'Armée Impériale, au préjudice de celle des Alliés. Dès que S. A. S. fut informée de la marche de ces Troupes, elle envoya le Marquis Louïs Rangoni au Camp des Alliés, pour complimenter le Roi de Sar-

Sardaigne. Sa Majefté le reçut avec beaucoup de démonftrations d'eftime; mais nonobftant tous les accueils qu'Elle lui fit, & les affurances même qu'elle lui donna, d'agir auprès de la Cour de France en faveur de S. A., le Maréchal de Coigni ne laiffa pas de commander un Détachement de Troupes Françoifes, fous les ordres du Duc d'Harcourt, Maréchal de Camp, pour s'aller mettre en poffeffion de Reggio au nom des trois Couronnes alliées. Ce Détachement y entra à difcretion, le Commandant n'ayant voulu accorder à la Ville aucune Capitulation, & ayant même obligé tous les Habitans de mettre bas les Armes. Ce Seigneur fit publier enfuite une Ordonnance qui leur enjoignoit à chacun en particulier, fous peine de mort, de déclarer dans le terme de huit jours tout ce qui étoit dans la Ville appartenant aux Impériaux, & de découvrir les Officiers bleffés de cette Nation, qui pourroient y être cachés. Enfuite, après avoir laiffé une Garnifon de deux cens-cinquante Hommes dans cette Place, il alla s'emparer de la même maniere du Fort de Rubiera, où il établit auffi une Garnifon de cinquante Hommes. Cette démarche engagea S. A. à fe retirer à Bologne avec toute fa Cour, après avoir mis ordre aux affaires du Gouvernement de fa Capitale.

D'un autre côté Monfieur de Maillebois s'étant avancé vers Modène, à la tête d'un autre Corps de Troupes, le Marquis de Chevardini, Gouverneur de cette Capitale,

le, alla à sa rencontre, & offrit de lui ouvrir les Portes de la Ville & du Château aux Conditions suivantes.

I. Que la Ville & la Citadelle de Modene seroient cedées aux Troupes de S. M. T. C., sans préjudice à la Juridiction, au Domaine, à la Souveraineté & aux Revenus du Duc, dont S. A. S. continueroit de jouïr comme auparavant.

II. Que tous les Sujets & Habitans de la Ville & de ses Dépendances seroient maintenus dans la possession de leurs Biens sans aucun trouble.

III. Que les Troupes de la Garnison seroient payées & entretenues par S. M. T. C., sans être à charge auxdits Sujets, à l'exception néanmoins de ce qui seroit stipulé ensuite.

IV. Que la Garnison de S. A. S. sortiroit avec tous les Honneurs de la Guerre, & qu'il seroit libre aux Soldats de la Milice de retourner chez eux, & aux autres de rester dans la Ville, jusqu'à ce que S. A. S. en disposât, après avoir déposé leurs Armes chez le Gouverneur.

V. Que le Gouverneur pour le Roi feroit observer une éxacte Discipline à ses Troupes, & empêcher tout désordre dans les Eglises, Colleges, comme aussi dans le Palais du Duc, qui seroit toujours gardé par la Garde-ordinaire.

VI. Qu'on fourniroit aux Soldats de la Garnison, ainsi qu'aux Officiers, les Logemens, Fourages, Bois, Chandelles,

 Draps,

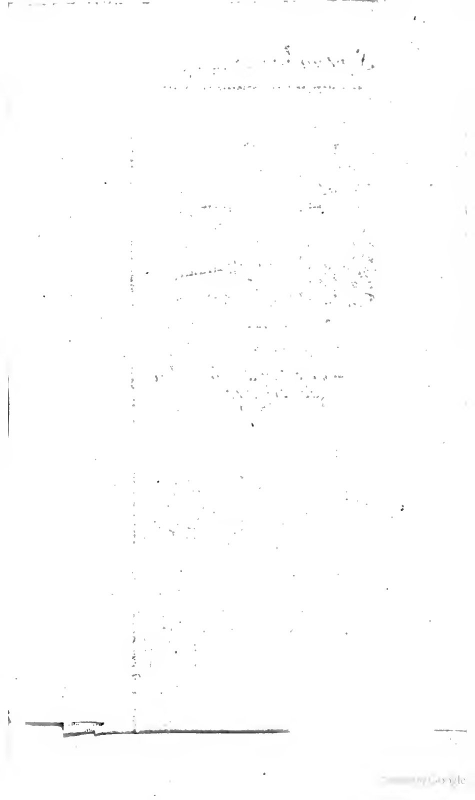
Draps, Paillasses & Couvertures selon la Saison.

VII. Qu'il seroit fait Inventaire des Munitions de Guerre & de Bouche, qui se trouveroient dans la Ville & dans la Citadelle, afin qu'on en rendît la même quantité & qualité quand les Troupes en sortiroient.

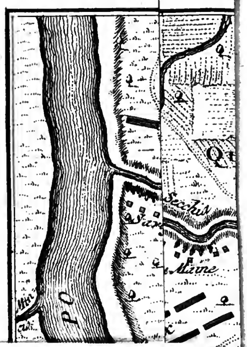
Ces conditions ayant été acceptées, deux Bataillons de Condé & celui de Medoc entrerent en Garnison dans Modene, sous les ordres de Mr Roussel, Brigadier.

Pendant presque tout le mois d'Aout & les prémiers jours de Septembre les deux Armées resterent assez tranquiles, & il ne parut pas qu'on eût dessein d'en venir à une Action. Les Alliés fortifierent Guastalla, & firent de bons Retranchemens à Quistello, à la faveur desquels ils pouvoient passer cette Riviere. Leur principal Magazin fut établi à Novi. * Ils avoient un Pont sur le Pô, vis-à-vis de Guastalla, dont la tête étoit gardée de l'autre côté du Fleuve par trois mille Hommes d'Infanterie, & mille de Cavalerie des Troupes Piemontoises. Ces Troupes étoient en même tems à portée de se rendre vers l'Oglio, où il y avoit encore un Corps de huit mille Hommes pour la garde des Retranchemens. Les Imperiaux de leur côté ne cessoient de travailler à se retrancher. Pour mettre la Mirandole en état

* Petite Ville aux confins du Duché de Milan, à deux lieues de Tortone.



Plan devant



état de défenſe, ils en augmenterent la Garniſon & garnirent les Remparts de Canons. On prétend qu'ils avoient reparé preſque toutes leurs pertes par l'arrivée des Croates & de quelques autres Troupes : on les diſoit même alors plus forts qu'avant la Bataille de Parme. Les Alliés avoient auſſi recu quelques renforts à peu près égaux à ceux des Impériaux.

Les choſes étoient en cet état, lorſque le Comte de Koningſegg qui cherchoit depuis longtems l'occaſion de ſurprendre les Alliés, vint attaquer le Quartier du Maréhal de Broglio & le Corps qu'il commandoit. Voici le détail que les Impériaux donnerent de cette Action.

Le Comte de Koningſegg qui s'étoit appliqué depuis la Bataille de Parme à faire les diſpoſitions néceſſaires pour attaquer de nouveau les Alliés, fit venir le quatorze de Septembre vers les cinq heures du ſoir tous les Généraux de l'Armée dans ſon Quartier. Il leur repréſenta qu'il avoit des avis certains, que les Ennemis qui étoient de l'autre côté de la Secchia, ne campoient qu'en une Ligne, que la plus grande partie de leur Cavalerie avoit été envoyée en Quartiers de Rafraichiſſement dans le Modenois, & que la Secchia étant guéable en quelques endroits, on pouvoit la paſſer ſans beaucoup de difficulté. Il leur propoſa enſuite de tenter le paſſage de cette Riviere, & d'attaquer l'Armée ennemie. Cette propoſition ayant été approuvée, le Comte de Koningſegg donna ordre aux Généraux de ſe ren-

dre chacun à son Poste, de faire abbattre les Tentes après le signal de la Retraite, & de se tenir prets à marcher vers les endroits qui leur seroient indiqués. Pour cet effet on fit les dispositions suivantes, savoir: que l'Armée seroit divisée en deux Ailes, dont l'une commandée par le Général-Velt-Maréchal-Lieutenant Comte de Welseg, auquel se devoit joindre le Comte de Grun, & le Comte de Koningsegg, Colonel Commandant du Regiment Koningsegg, avec quinze Bataillons & dix Compagnies de Grénadiers pour se rendre sur la Secchia, & donner non seulement l'allarme depuis Quistello jusqu'à l'endroit où cette riviere se jette dans le Pô, mais aussi pour défendre en tout cas le passage & l'Armée qu'on laissoit derriere; & pour cet effet on commanda encore le Comte Lantieri, le Comte de Henin & le Prince d'Anhalt, avec deux Regimens de Dragons & un de Cuirassiers. Afin d'allarmer & déconcerter l'Ennemi, le Comte de Galler avoit été envoyé dès le jour précédent vers Borgoforte avec deux mille Croates, & le Baron de Perlichingen avec trois Regimens de Cuirassiers vers l'Oglio.

L'autre Aile étoit composée de vint Bataillons, de vint-quatre Compagnies de Grénadies, de deux Regimens de Dragons, de quatre de Cuirassiers & de tous les Hussars, dont le commandement fut donné au Prince Louïs de Wirtemberg, pour faire la véritable attaque. Toutes ces Troupes marcherent à la sourdine vers la Cassine Gabiana,

biana, où elles furent rangées ſur ſix Colonnes, trois d'Infanterie & trois de Cavalerie. Les trois prémieres, formées de deux Bataillons avec douze Compagnies de Grénadiers, étoient à la droite ſous les ordres du Prince de Hilpurgshauſen & du Comte de Lanoy, Lieutenant-Colonel du Regiment de Koningſegg, qui furent ſuivis par le Marquis de Valparayſo & par le Baron de Wachtendonck avec ſept Bataillons. L'autre marchoit à environ deux cens pas à la gauche de celle-ci, auſſi formée de deux Bataillons, ayant de même douze Compagnies de Grénadiers à la tête ſous les ordres de Mr. de Lindesheim, Colonel du Régiment Welſeg, & du Comte de Metternich, Colonel du Regiment François Wallis, ſoutenus par le Comte de Neuperg & par le Comte de Colmenero avec ſept Bataillons. Derriere, entre ces deux Colonnes, ſuivoit la troiſieme compoſée de ſix Bataillons, commandée par le Baron de Sukow, pour accourir au beſoin. Celle-ci étoit ſuivie d'une de Cavalerie de deux Régimens ſous les ordres du Comte de Waldeck, afin d'avoir de la Cavalerie à la main lorſque le paſſage de la Secchia ſeroit fait, & les Retranchemens & le Camp forcés. Le Comte de Hohenembs, le Prince de Saxe-Gotha & le Comte Ballayra marchoient en même tems avec une autre Colonne de deux Regimens de Cavalerie à environ un mille de la Secchia, & les Barons de Zungenberg & de Cavanak avec une Colonne de deux Regi-

mens de Cavalerie, environ un mile plus haut ayant tous les Hussars à la tête.

Toutes ces Colonnes marcherent avec tant d'ordre & de silence, qu'une heure avant le jour elles arriverent à cinq ou six cens pas de la Secchia vis-à-vis du Poste qu'elles devoient attaquer, sans que l'ennemi s'aperçut de la moindre chose. S'y étant arrêtées jusqu'au point du jour, qui étoit le signal de l'attaque, on la commença à la droite sous les ordres du Prince Louïs de Wirtemberg, & à la gauche sous les ordres du Maréchal Comte de Koningsegg, qui pouvoit par-la mieux donner ses ordres à la Cavalerie. L'attaque se fit avec tant de bravoure, que dans un moment, l'Infanterie & le Comte de Waldeck ayant passé la Secchia avec la Cavalerie, entrerent en même tems dans l'Armée ennemie. Quoique la prémiere Colonne eût de l'eau jusqu'à la ceinture & qu'elle eût devant elle une Cassine fortifiée, qui étoit le Quartier du Maréchal Comte de Broglio, elle s'en empara si promptement, que ce Maréchal eut à peine le tems de se sauver en chemise par les derrieres de sa Maison. Le Brigadier Comte de Caraman, son fils, tous ses gens & sa Garde furent pris, & tous ses équipages entierement pillés jusqu'à son Cordon de l'Ordre du S. Esprit. Le Comte de Hohenembs & le Baron de Zungenberg passerent la Secchia en même tems. Le prémier poussa l'ennemi par le flanc à droite, & l'autre à gauche. Le Comte s'avança vers le

le Maréchal de Koningſegg; mais le Baron trouva quelque réſiſtance de la part des Grénadiers, de la Cavalerie & des Huſſars François, qui étoient campés enſemble à Bondanello. Cependant après un petite eſcarmouche, il les pouſſa au-delà de la Parmeggiana, & vint un peu plus tard auprès du Maréchal. Dans cette rencontre le Comte de Waldeck eut le malheur d'être tué. L'Armée ayant paſſé la Riviere, ſe forma ſur deux Lignes; l'Infanterie ſur un terrain fort uni, laiſſant la Digue de la Secchia ſur la droite & la Cavalerie ſur la gauche. Elle avançoit dans cet ordre vers Quiſtello, d'où les Ennemis ſe ſauverent au-delà de la Foſſa Madama avec tant de précipitation qu'ils abandonnerent dans leur Camp tous leurs Bagages, jettant les armes par terre. La Cavalerie Impériale qui les pourſuivit, ſoutenue des Grénadiers, en tua beaucoup, & fit ce jour-là juſqu'à neuf cens priſonniers.

Les Impériaux arriverent vers le midi à Quiſtello, & comme on obſerva que l'Ennemi raſſembloit toutes ſes forces derriere la Foſſa Madama, ayant à la gauche derriere lui la Secchia, & pluſieurs Ecluſes & de grandes Caſſines devant lui, fortifiées & garnies d'Artillerie, on ne trouva pas à-propos de faire d'autre entrepriſe ce jour-là d'autant plus qu'il y avoit quinze heures que les Troupes étoient en mouvement, & qu'elles ſe trouvoient fort fatiguées par une chaleur inſuportable. On s'arrêta donc à Quiſtello, & on donna ordre au Général

Welseg avec ses quinze Bataillons, & au Général Lanthieri avec deux Régimens de Cavalerie, de venir joindre les autres Troupes par le Pont que les Ennemis avoient fait à Quistello. L'Armée Impériale coucha la nuit près de Quistello, environ à un mille des Alliés.

Le lendemain à la pointe du jour l'Armée des Impériaux se mit en marche pour poursuivre l'Ennemi. L'Aile droite s'avança vers les bords de la Secchia, vis-à-vis de St. Benedetto. Elle y trouva une Caffine occupée par les Alliés, qui, à l'approche des Impériaux, firent feu de leur Canon sur leurs Troupes. On jugea par les mouvemens des Alliés, qu'ils étoient avantageusement postés derriere cette Caffine entre des Fossés, de sorte qu'on ne pourroit les attaquer sans risquer beaucoup de monde; c'est pourquoi on fit faire aux Troupes un mouvement sur la gauche, afin d'attirer l'Ennemi dans la Plaine, & l'attaquer avec avantage, ou au cas qu'il restât dans son Poste, l'attaquer en flanc. Les Alliés s'étant apperçus de ce mouvement des Impériaux, commencerent à défiler, mais voyant avancer leur Armée en bon ordre, ils abandonnerent leurs Postes, laissant quelques Troupes dans les Caffines. La plûpart de ces Troupes furent faites prisonnieres de Guerre, & l'Armée Impériale continuant sa marche en Ordre de Bataille vers St. Benedetto, trouva que l'Arriere-Garde de celle des Ennemis se retiroit. On détacha là-dessus le Général Stunckenberg avec les Régimens

mens d'Althan, Dragons, & de Merig, Cuirassiers, qui poursuivirent cette Arriere-Garde, & la mirent en fuite. Les Alliés perdirent ce jour là plus de monde qu'ils n'avoient fait la veille, & l'on fit monter le nombre des prisonniers à plus de deux mille Hommes, y compris un grand nombre d'Officiers, parmi lesquels il y en avoit plusieurs de distinction. Trois Bataillons Piemontois tomberent entre les mains des Impériaux avec leurs Drapeaux. Les Troupes sous les ordres de Mr. de Broglio étoient au nombre de vint-cinq à trente Bataillons, dont on prit les Bagages & les Tentes.

Le Butin que firent les Impériaux le quinze de Septembre fut fort considerable. Voici la liste qu'ils en publierent quelque tems après. Trois mille quintaux de Poudre, quatre mille quintaux de Plomb, cent mille livres de Bales, soixante & quinze pièces de Canons, cinquante-cinq Mortiers, dix mille Boulets, vint-cinq paires de Timbales, cinquante barils de pierres à Fusil, quarante mille Fusils, cinquante mille Pêles, Bêches, Hoyaux; trois mille flambeaux de cire, trois mille habits de Soldats, mille Boeufs, cinquante Vaches, cinquante mille Cervelas, cinq mille pièces de Vin, dix mille quintaux de Farine, une grande quantité d'autres provisions; deux mille trois cens-cinquante-quatre Chevaux, trois mille-cent Mulets, toutes les Tentes, entr'autres celle du Roi de Sardaigne estimée cent mille florins, & son

Service d'Argent, qui étoit très considerable; dix mille Pistoles en especes, la Chancelerie où il y avoit dix bales de papier, & une liste de cinquante Espions.

Les Alliés donnerent aussi de leur côté le detail de tout ce qui étoit arrivé au passage de la Secchia; mais il s'en faut de beaucoup qu'ils fassent le mal aussi grand que les Impériaux l'avoient publié. Voici de quelle maniere ils exposent les évenemens de cette Journée.

Le quinze de Septembre vers les six heures du matin, un Corps de dix mille Hommes de l'Armée des Impériaux s'avança sur la Secchia, & passa cette Riviere à gué, vis-à-vis de la Cassine de Bardella, entre la maison que le Maréchal de Broglio occupoit & celle du Comte de Beuil. Le Détachement de cinquante Hommes qui gardoit le gué, n'ayant pu s'opposer à ce passage, les Ennemis s'emparerent de la maison du Maréchal de Broglio avant que les deux Bataillons du Régiment Dauphin, campés à la droite & à la gauche de cette maison, pussent l'occuper. Le Maréchal de Broglio eut à peine le tems de se retirer par les derrieres, pour aller se mettre à la tête de la Brigade de Champagne, qui étoit le Corps de Troupes le plus à portée de lui. Les Impériaux attequerent d'abord la Brigade de Dauphin, & firent avancer en même tems vers Bondanella un Corps d'Infanterie & des Détachemens de Cavalerie, pour empêcher la Brigade de Picardie & les Régimens de Cavalerie de Chepi & de la Feronaye

naye de venir au ſecours de la Brigade de Dauphin, qui étoit ſi fort affoiblie par les Travailleurs qu'on en avoit tirés, & par les Gardes qu'on relevoit, qu'il ne lui fut pas poſſible de reſiſter à la ſuperiorité des Ennemis.

Le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Coigni, informés des mouvemens des Ennemis, ſe rendirent à la tête de la Ligne, où ils trouverent la Maréchal de Broglio, qui avoit fait mettre en bataille les Brigades de Champagne & d'Auvergne: celles du Roi & d'Anjou s'y étant jointes, on fit avancer ces quatre Brigades ſur un Naville qui étoit à ſec, entre la Brigade de Champagne & celle de Dauphin: mais les ennemis s'y étant portés avec des forces ſuperieures, ſur-tout en Cavalerie, & s'étant emparés d'une Digue qui leur donnoit l'avantage du terrain, les Brigades Françoiſes ſe retirerent derriere un autre Naville paralelle au prémier, & par ce mouvement on abandonna Quiſtello, dont on avoit retiré une partie des Troupes & l'Artillerie. Le Comte de Waldeck, Général-Major des Troupes de l'Empereur, s'étant avancé pour reconnoitre ce mouvement des Alliés, fut tué d'un coup de Canon. L'Armée des Alliés paſſa la nuit derriere ce dernier Naville, & elle fut jointe avant le jour par les cinq Régimens de Dragons qui étoient à Reggiolo, par ſept Eſcadrons de Cavalerie des Troupes du Roi, & par cinq de celles du Roi de Sardaigne. La Brigade de Picardie, & les Régimens de Chepi & de la Feronaye, marcherent vers Guaſ-

Guastalla, & les Corps de Cavalerie qui étoient à Carpi & à Correggio, prirent la même route. Le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Coigni avoient conté d'attaquer les Ennemis le seize; mais ayant reconnu à la pointe du jour que l'Armée des Impériaux, après avoir laissé devant Quistello un Détachement d'Infanterie, s'avançoit du côté de Gonzaga; ils prirent le parti de marcher par la droite vers Guastalla, pour s'opposer à l'exécution du projet que les Ennemis paroissoient avoir formé de s'en emparer, & d'ôter aux Alliés la communication avec leurs Ponts. Le Marquis de Maillebois commanda l'Arriere-garde dans cette marche, qui se fit en très bon ordre, malgré le feu de quelques Détachemens de Cavalerie & de Hussars que les Ennemis avoient fait avancer pour inquieter cette Arriere-garde.

Il y eut dans cette occasion environ quatre cens Hommes de tués ou blessés de part & d'autre. Deux Bataillons des Troupes de Sardaigne & un Détachement de quatre cens François, qui étoient au Poste de la Prépositure, sous les ordres de Mr. de Montrozier, Lieutenant-Colonel, & à qui on avoit envoyé ordre de se retirer par S. Benedetto, n'en ayant pas seu le tems, furent faits Prisonniers. Quelques Brigades Françoises, dont les Officiers, uniquement occupés de leur devoir, n'avoient pas songé à faire revenir leurs chevaux de la pâture, perdirent une partie de leurs Equipages. Le Maréchal de Broglio perdit le sien, de même que

que quelques Officiers Généraux. L'Armée des Alliés arriva le dix-ſept à Guaſtalla, & campa la droite au confluent de la Botta & du Croſtolo, & la gauche au Pô près du Retranchement de la tête des Ponts.

Quoique cette affaire du quinze de Septembre eût été très bien conduite, elle n'eut pas néanmoins tout le ſuccès dont les Impériaux s'étoient flatté. Elle fut ſuivie le dix-neuf d'une Bataille ſanglante, qui ſe donna près de Guaſtalla, où l'Armée Impériale vint attaquer les Alliés. Cette Action eſt encore racontée d'une maniere bien differente par les deux Partis. Les Rélations qu'en publierent les Impériaux ſont entierement à leur avantage. D'un autre côté celles des Alliés chantent une Victoire preſque complète. Voici le détail qu'en donnerent les Impériaux.

Le Comte de Koningſegg s'étant rendu à Luzara le dix-huit de Septembre, fit les diſpoſitions néceſſaires pour attaquer le lendemain l'Armée ennemie. Il détacha le Général Zungenbergh avec deux Régimens de Cavalerie & quatre Compagnies de Grénadiers, qui ſe poſterent à la vue des Ennemis. Toute l'Armée s'avança le dix-neuf au matin ſur la Digue du Pô, la Cavalerie marchant dans la plaine. Les Impériaux avoient à leur droite le Pô, qui avant qu'on arrive à Guaſtalla s'éloigne preſqu'un mille de la Digue, & ſe rapproche enſuite, de maniere que ce terrain forme un véritable Triangle, lequel le long du Pô eſt garni de beaucoup de Brouſſailles & de Bois, ayant dans

dans le milieu une Prairie fort unie. C'eſt dans ce Triangle que les Ennemis s'étoient poſtés. Leur Infanterie étoit à côté de la Digue, leur Cavalerie qui ne paroiſſoit pas être de plus de deux mille hommes étoit dans la Prairie. Pour leur Infanterie couverte des brouſſailles & des bois, on n'en pouvoit guère connoitre le nombre que par leur grand feu.

Le Comte Sindesheim & le Lieutenant-Colonel de Lannoi marcherent à la tête de douze Compagnies de Grénadiers, pour debusquer les Ennemis de la pointe d'où ils pouvoient faire feu ſur les Troupes Impériales. Le Lieutenant-Général Valparaiſo & le Major-Général Wachtendonck furent détachés pour les ſoutenir : mais malgré leurs efforts ils ne purent percer, à cauſe que les Ennemis étoient continuellement ſoutenus par de nouvelles Troupes. De ſorte qu'on fut obligé d'y envoyer le Prince d'Hilbourghauſen avec dix-ſept Compagnies de Grénadiers & ſix Bataillons ſous les ordres du Général Sichau, qui fut encore ſuivi par les Généraux Nieuperg & Colmenero avec ſept autres Bataillons. De cette maniere toute l'Infanterie des Impériaux ſe trouva engagée au combat. On poſta derriere elle quelques Eſcadrons pour la ſoutenir, pendant qu'on fit avancer cinquante autres Eſcadrons vers la prairie, & ils attaquerent la Cavalerie ennemie. Les Impériaux auroient remporté une Victoire complète, ſi ils euſſent pu obliger l'Ennemi de reculer dans l'étroit du Trian-

Triangle où il n'auroit pu faire aucun mouvement ; mais quoique leur Cavalerie & leur Infanterie s'avançassent courageusement & même avec avantage au commencement de l'action, on ne put rompre les Ennemis à cause de l'épaisseur du Bois & de plusieurs Cassines & profonds fossés, où il étoient très avantageusement postés. Ils firent un si grand feu, que les Généraux Valparaiso & Wachtendonck ayant été d'abord blessés, ainsi que la plupart des Officiers de l'Etat Major de leurs Brigades, il ne resta que le Lieutenant-Colonol d'Uhlenfel pour commander sept Bataillons. On eut aussi le malheur de perdre le Prince de Wirtemberg au milieu de l'Action, & dans le tems qu'il étoit le plus nécessaire pour conduire l'Infanterie. Le Général Colmenero fut aussi tué à la fin du Combat.

Toutes ces fatalités firent resoudre le Comte de Koningsegg après un combat de six heures, pendant lequel les Impériaux n'avoient pas perdu un pouce de terrain, de faire cesser l'attaque & de se retirer. Cette retraite se fit en si bon ordre que vers les cinq heures du soir l'Armée rentra dans le Camp de Luzara qu'elle avoit occupé la veille, sans que l'Ennemi l'en empêchât. Le lendemain l'Armée marcha à Monteggiana vis-à-vis de Borgoforte, où l'on jette un Pont sur le Pô, afin de communiquer avec le Seraglio & être à portée de recevoir des Vivres.

On pourra mieux juger de toutes les circons-

conſtances de cette Bataille après avoir vû la Rélation ſuivante, qui eſt celle des Alliés. Voici ce qu'elle porte. Le Velt-Maréchal Comte de Koningſegg ayant fait paſſer la Secchia à toutes ſes Troupes le quinze de Septembre, s'avança le lendemain vers Gonzaga dans le deſſein d'arriver avant l'Armée des Alliés à Guaſtalla, dont il avoit formé le projèt de s'emparer; mais le parti que le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Coigni avoient pris le ſeize au matin, de ſe raprocher de cette Place, détermina le Comte de Koningſegg à faire marcher ſon Armée à Luzara, où elle arriva le dix-huit au ſoir. Le dix-neuf à la pointe du jour, les Impériaux partirent de Luzara, & s'avancerent en ordre de Bataille, pour venir attaquer les Alliés, campés ſous Guaſtalla, leur droite à la Botta, leur gauche au Pô, & qui avoient en arriere quelques Corps de reſerve.

Le Roi de Sardaigne informé de la marche des Ennemis, ſe rendit avec le Maréchal de Coigni, & le Maréchal de Broglio à la tête de la Ligne, & donna ſes ordres pour mettre l'Armée en Bataille. Il reconnut par la diſpoſition dans laquelle les Ennemis ſe préſentoient, qu'ils portoient toutes leurs forces du côté du Pô, & s'étant déterminé à faire reſſerrer la Ligne de l'Armée qui étoit trop étendue, rapprocha la droite à un Village près de Guaſtalla, & fit occuper par la Cavalerie de la droite le terrain qui étoit entre ce Village & le Croſtolo. Il appuya l'Infan-

terie

terie de la gauche à une Chaussée qui va de Guastalla à Luzara, & il plaça un Corps de Cavalerie depuis cette Chaussée jusqu'au Pô, dans une petite Plaine assez découverte.

Les Impériaux dont le projèt étoit d'attaquer les Alliés par leur gauche, dans l'espérance de l'enfoncer & de pénétrer jusqu'aux Retranchemens de la tête de leurs Ponts, ayant fait avancer la plus grande partie de leur Cavalerie dans la Plaine qui étoit entre le Pô & la Chaussée, le Roi de Sardaigne les fit attaquer par le Comte de Châtillon & le Duc d'Harcourt, à la tête de la Cavalerie de la gauche, composée d'un Escadron des Gardes du Corps du Roi de Sardaigne & des Régimens de Cavalerie, Royal Piemont, d'Orleans, de Vogué, de Brissac, de Chepi & de Cossé. Les Cuirassiers de l'Empereur qui s'étoient avancés en très bon ordre, ne purent résister à la Cavalerie des Alliés, & ils furent repoussés jusqu'à l'entrée d'un Bois qui étoit au-dela de la petite Plaine, dans laquelle la Bataille commença par cette attaque vers les dix heures & demie du matin.

Le Corps de la Cavalerie des Alliés s'étant remis en Bataille, celle des Ennemis reparut dans la Plaine sur une Colonne de deux Escadrons de front, & dont la droite étoit appuiée à quelques Broussailles qui étoient le long du Pô. Le Comte de Châtillon attaqua cette Colonne, il la répoussa, & en poursuivant les Ennemis, il

fut blessé d'un coup de fusil dans la jambe.

Aprés cette seconde Charge, la Cavalerie de Alliés dont le commandement étoit resté au Duc d'Harcourt, vint se reformer sur le Champ de Bataille. Le Maréchal de Broglio qui commandoit la droite de l'Armée, jugeant que la principale Action de la Bataille se passeroit à la gauche, vint joindre le Maréchal de Coigni qui commandoit à cette gauche, où les Régimens de Cavalerie de Toulouse & de Rozen étoient arrivés sous les ordres du Vicomte de Melun, Lieutenant-Général, & du Comte de la Motte Houdancourt, Maréchal de Camp. La Cavalerie ennemie, qui depuis qu'elle avoit été répoussée dans la seconde Action, n'avoit paru qu'à l'entrée du Bois, s'avanca dans la Plaine, étant soutenue à sa droite & à sa gauche de deux Colonnes d'Infanterie.

Dès que la Colonne d'Infanterie qui étoit à la gauche fut en Bataille, les Ennemis s'arrêterent, & du centre de leur gauche ils firent partir un feu effroiable d'Artillerie, & jetterent des Bombes sur les Escadrons des Alliés. L'Infanterie de leur droite, qui étant postée dans les Broussailles étoit plus près de la Cavalerie des Troupes unies, fit en même tems un grand feu de Mousquetterie, que ces Troupes soutinrent sans s'ébranler & avec une fermeté admirable. Le Maréchal de Coigni pour opposer un feu égal à celui des Ennemis, fit placer sur sa gauche quelques

ques piéces de Canon, qui furent très bien servies, & qui produisirent beaucoup d'effet pendant la Bataille. Il fit avancer de l'Infanterie vis-à-vis de celle des Ennemis, & fit venir de la droite de l'Armeé la Brigade de Souvré, pendant que le Maréchal de Broglio y envoya chercher celles de Picardie & du Roi. La Brigade de Souvré fut placée dans un Angle entre la Ligne de Cavalerie & la Chaussée, celle de Picardie dans des Broussailles à la droite & en avant de la Cavalerie; & cette disposition empêcha l'Infanterie ennemie, qui étoit à la gauche de leur Cavalerie de faire aucun mouvement. Le Maréchal de Coigni ayant fait venir du centre & de la droite les Regimens d'Infanterie Dauphin, d'Orleans, de Tessé & de Luxembourg, ils les fit passer derrière la prémiere Ligne de la Cavalerie, & les plaça à la gauche de cette Ligne sous les ordres du Comte de Boissieux & du Marquis de Chatte, Maréchaux de Camp.

Ces quatre Régimens s'étant mis en Bataille vis-à-vis de l'Infanterie ennemie postée dans les Broussailles, ils la chargerent la bayonette au bout du fusil avec tant de courage, qu'ils la repousserent bien avant dans le Bois. Le Marquis de Chatte fut blessé dangereusement dans cette attaque, le Marquis de Tessé le fut à la jambe, & le Marquis de Pezé y reçut un coup de fusil dans le bras. Les Brigades des Carabiniers, le Régiment des Cuirassiers, ceux de Beuvron & de la Feronaye arriverent

dans le même tems à la gauche, sous les ordres du Marquis de Savines, Lieutenant-Général, & du Sieur de Cayla, Maréchal de Camp. Le Marquis de Bonas, Lieutenant-General, le Marquis d'Epinai & le Comte de Coigni, Maréchaux de Camp, vinrent aussi à la gauche avec les trois Régimens de Dragons, Dauphin, d'Armenonville & de Vibraye.

Les Dragons mirent pied à terre, & ils allerent avec la Brigade du Roi, que le Sieur d'Affri, Lieutenant Général, avoit amenée, se joindre à l'Infanterie qui venoit de charger les Ennemis sous les ordres du Comte de Boissieux. Les Régimens de Cavalerie qui étoient arrivés à la gauche, ayant mis le Maréchal de Coigni en état d'étendre la Ligne de Cavalerie jusqu'au Pô, les Ennemis cragnirent qu'il n'eût dessein de les prendre en flanc, & ils étendirent aussi leur Ligne, en plaçant leur Infanterie dans un Bois taillis fort épais, qui est sur le bord de cette Riviere. Pendant ce mouvement leur Cavalerie s'étant repliée dans le Bois à Colonne renversée, le Maréchal de Coigni profita de cet instant pour faire charger par les Brigades du Roi, de Dauphin, de Souvré, & par les Dragons à pied, l'Infanterie des Ennemis qui étoit dans le Bois, & qui fut entierement renversée. Le Marquis de Pezé, qui n'avoit pas voulu se retirer après sa prémiere blessure, reçut à cette attaque un coup de fusil au travers du corps. Les Carabiniers ayant chargé en même tems, & ayant trou-

vé

vé devant eux un Corps d'Infanterie, qu'ils ne pouvoient forcer parce qu'ils étoient à cheval, le Sieur de Valcourt, Brigadier, qui les commandoit depuis que le Sieur de de la Motte & le Comte de Parabere avoient été bleſſés au commencement de l'attaque à la tête de ce Corps, fit mettre pied à terre à quarante Carabiniers par Eſcadron, & les fit marcher aux Ennemis le ſabre à la main.

Cette action courageuſe intimida ſi fort le Corps d'Infanterie, qu'il prit la fuite avec le reſte de celle qui avoit été renverſée dans le Bois. Ce fut en forçant les Ennemis d'abandonner la Plaine, que le Sieur d'Affri fut tué, & le Marquis de Souvré bleſſé. La Colonne d'Infanterie poſtée à la gauche des Ennemis, entre leur Cavalerie & la Chauſſée, ſe retira de la Plaine ſans avoir chargé, & ayant repaſſé de l'autre côté de cette Chauſſée, elle alla attaquer avec la plus grande vivacité, le centre de Infanterie des Alliés, que le Roi de Sardaigne dans la prémiere diſpoſition avoit placée entre la Chauſſée & le grand chemin de Guaſtalla à Luzara; mais cette Colonne fut repouſſée avec une très grande perte de la part des Ennemis. Depuis la bleſſure du Marquis de Lannion, le Comte de Lautrec commandoit dans ce Poſte; le Marquis d'Eſtaing, le Marquis d'Armentieres, le Sieur de Villemur & le Marquis de Fodoas, furent bleſſés à cette attaque. Les Impériaux n'étant point rebutés par ces mauvais ſuc-

cès, firent un dernier effort en se portant par leur gauche sur le chemin de Luzara, où on avoit placé quatre pièces de Canon, soutenues des deux Bataillons du Régiment du Maine & de celui du Nivernois.

Le Marquis de Maillebois, Lieutenant-Général, qui commandoit ces Troupes, après avoir soutenu cette attaque, marcha sur la Chaussée pour prendre les Ennemis en flanc & de front: ils les renversa, & les obligea à prendre la fuite après avoir perdu beaucoup du monde. La Bataille finit par cette derniere action, dans laquelle le Marquis d'Avarai & le Comte de Boissieux furent blessés. Dans le moment que les Impériaux eurent abandonné le Champ de Bataille, le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Coigni commanderent le Marquis de Savines, le Marquis de Bonas, le Marquis d'Epinai, & le Comte de Coigni pour marcher avec les Brigades d'Auvergne & du Roi, les Carabiniers & les Dragons à la poursuite des Ennemis. Ils les suivirent jusqu'à un mille du Camp de Bataille, & le Marquis de Bonas ayant fait attaquer une Cassine près de la Chaussée, & dans laquelle les Impériaux avoient laissé quelques Troupes pour favoriser leur retraite, elle fut emportée la bayonnette au bout du fusil par les Brigades d'Auvergne & du Roi, & par les Dragons à pied; l'Infanterie & la Cavalerie des Ennemis n'ayant pu résister au courage des Troupes des Alliés. Le Sieur de Cadeville, le Prince de

Mon-

Montauban, & le Comte de Biron se trouverent à l'attaque de cette Cassine, où l'on trouva plusieurs pièces de Canon.

Les Ennemis se retirerent au-delà du Zero, vers Montegiana: le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Coigni ayant marché avec l'Armée pour les suivre, allerent le vint camper à Luzara. Cette Bataille de Guastalla sera toujours glorieuse pour les Troupes du Roi Très Chrétien & pour celles du Roi de Sardaigne, qui se distinguerent également par leur courage en attaquant, & par leur fermeté en soutenant les efforts des Ennemis. La prémiere disposition des Troupes, faite par le Roi de Sardaigne, & les différens ordres qu'il donna pendant la Batalle, suivant les mouvemens des Ennemis, méritent autant d'éloges que la valeur avec laquelle ce Prince se porta dans tous les endroits où sa présence pouvoit être nécessaire. Le Maréchal de Coigni & le Maréchal de Broglio donnerent en cette occasion de nouvelles preuves de leur valeur & de leur zèle pour la gloire des Armes du Roi, à laquelle les Généraux & tous les autres Officiers de l'Armée contribuerent beaucoup par leur conduite & par leur intrepidité.

On remarque une si grande partialité dans la plupart des Rélations qu'on a données de cette Bataille, qu'il est presque impossible de distinguer de quel côté se trouve la vérité. Il y eut même à Rome à ce sujet

une grande dispute entre les Ambassadeurs de France, d'Espagne, & de Parme. Ce dernier ayant reçu de la Duchesse Douairiere Dorothée un détail de cette Action, le fit d'abord imprimer tel qu'on lui avoit envoyé, & le distribua aux Cardinaux & aux Ministres. Les deux autres Ambassadeurs s'étant formalisés de ce qu'il l'avoit fait sans les consulter, ne voulurent pas le voir pendant quelques jours, & firent publier d'autres Rélations fort différentes de la sienne, & encore plus de celle que les Impériaux avoient eu soin de repandre. Quelques-uns prétendent que la plus sincère, & la mieux particularisée est celle qui vient d'un Officier qui y étoit présent, & qui ne l'a faite que pour contenter la curiosité d'un de ses Parens en Suisse. Cependant, comme elle est écrite par un Officier de l'Armée Impériale en Italie, il est aussi à craindre que l'amour propre ne l'ait porté à déguiser les faits, & qu'ils n'ait tâché de déterminer le suffirage du Public en faveur du parti qu'il avoit embrassé. Il est vrai qu'il y affecte un grand amour de la vérité & une impartialité entiere; mais on n'est pas obligé pour cela de l'en croire sur sa parole. Ce qui nous engage à donner ici sa Relation, c'est qu'elle contient certains détails qui ne peuvent être regardés commes suspects & que l'on sera bien aise de conserver. Voici cette Rélation écrite en forme de Lettre.

On voit, mon cher Cousin, rouler par le

le monde des Rélations si peu éxactes de ce qui s'est passé dans ce Païs-ci depuis le quinze de Septembre, que quoique je ne me mêle guère du metier de Nouvelliste, je ne puis cependant m'empêcher de vous écrire, pour vous informer au juste des circonstances du passage de la Secchia & des suites que cette Action a eues, afin que vous & mes Compatriotes puissiez être éclaircis de la vérité des faits. Vous savez que mon attachement au Parti que j'ai embrassé ne va pas plus loin que l'honneur & le devoir ne m'y obligent. Le hazard m'a fait entrer au service de l'Empereur. On ne m'y a pas fait du tort, mais je ne puis me vanter non plus d'y avoir fait grande fortune, quoiqu'il y ait bien des années que je sers.

Pour venir au dessein que j'ai de vous instruire de la vérité, je vous dirai que le Comte de Koningsegg, notre nouveau Général, depuis son arrivée dans le Camp de Quingentolo sur le Pô, nous y tint pendant deux Mois dans une si grande inaction & tranquilité, qu'il paroissoit qu'il y avoit fixé sa Campagne, & qu'il n'avoit d'autre vue que de ramasser dans Mantoue les Munitions qu'on y apportoit de Trieste, & d'assurer la communication de cette Ville avec le Tirol. Mais le quatorze au soir, après la Retraite, & dans le tems qu'on y pensoit le moins, ce Général, après avoir tenu Conseil de Guerre avec les autres Généraux, ordonna aux Troupes de se tenir prêtes à marcher, sans qu'on sçut vers

quel endroit, & sans que personne pût pénétrer quel étoit son dessein. Il partagea l'Armée en divers Corps, dont l'un, commandé par les Généraux Comtes de Welzeck & Lanthieri, alla se poster depuis Quistello jusqu'à l'embouchure de la Secchia, tant pour garder notre Camp, qu'afin de faire diversion de ce côté-là. Le reste de l'Armée, consistant en vint Bataillons, vint-quatre Compagnies de Grénadiers, quarante Escadrons, & environ huit cens Hussars, prit vers la gauche. Elle étoit distribuée en six Colonnes, trois d'Infanterie & trois de Cavalerie. Les deux prémieres sous les ordres des Généraux de Valparaiso & de Neuperg, précédées chacune de douze Compagnies de Grénadiers, commandées par le Général Prince de Saxe Hilbourghausen, marcherent droit vers la Secchia vis-à-vis de Gaidella, Quartier du Maréchal de Broglio, y ayant une distance entre elles de trois à quatre cens pas. Elles étoient soutenues par les trois Colonnes d'Infanterie sous le Géneral Succau, & par une de Cavalerie, commandée par le Comte de Waldeck. La seconde Colonne de Cavalerie, sous les ordres du Comte de Hohenembs, marcha pareillement vers la Secchia, à la gauche de l'Infanterie; & la troisieme sous le Général Baron de Czungenburg, prit la même route, mais plus sur la gauche vers Bondanello. La Marche se fit dans cet ordre, & pendant un clair de Lune le plus beau.

Vers la pointe du jour, & dans le tems qu'on battoit la Diane dans le Camp ennemi, les

les Troupes arriverent de tous côtés sur le bord de la Secchia avec tant d'ordre & un si grand silence, que les Ennemis n'en eurent pas la moindre allarme que lors qu'elles commencerent à paroitre sur la Digue opposée. Le Prince Louïs de Wirtenberg étoit à la tête de la Colonne de la droite, & le Comte de Koningsegg à la tête de celle de la gauche, d'où il pouvoit donner ses ordres à la Cavalerie. L'attaque fut faite & poussée en même tems avec tant de vigueur, qu'en moins de rien nous fumes tous au-delà de la Secchia. La Maison du Maréchal de Broglio, qui eut à peine le tems de se sauver en deshabillé, fut d'abord emportée: Son Neveu le Marquis de Caraman, Brigadier, fut pris, de même que son Sécretaire & tous ses Domestiques: Une partie de sa Garde fut tuée, & le reste pris avec le Drapeau. Les prémieres Brigades des Ennemis n'eurent pas le tems de prendre les Armes; neuf autres Brigades qui étoient campées depuis la Gaidella jusqu'à la Chiavica Borsona, se sauverent avec précipitation vers la tête de leur Armée au-delà des Canaux & Fossés qui vont de St. Benedetto à la Secchia. La Garnison de Quistello que les Ennemis avoient fortifié, l'abondonna & se sauva de même. Le Général Czungenberg defit en même tems un petit Camp d'Infanterie, de Cavalerie & de Hussars, que les Ennemis avoient près de Bondanello, & les obligea à se retirer au-delà de la Parmeggiana. On se rendit enfin maitre de tout leur Camp, où l'on fit un Butin immense. On leur tua

trois

trois ou quatre cens Hommes, & l'on en fit environ neuf cens Prisonniers n'y ayant eu de notre côté que cinquante Hommes de tués, parmi lesquels étoit le Général Comte de Waldeck.

Vers le midi, le Comte de Koningsegg fit faire alte à nos Troupes, fatiguées par un si long mouvement, & plus encore par l'excessive chaleur. Il donna ordre aux Généraux de Welzeck & Lanthieri de passer la Secchia sur le Pont que les Ennemis avoient à Quistello, ce qu'ils firent; & il ne laissa de l'autre côté de cette Riviere vers son embouchure que le Comte de Koningsegg, son Neveu, avec un Régiment de Dragons & quatre Compagnies de Grénadiers. On campa la nuit près de Quistello à mille pas des Fossés & Canaux, derriere lesquels les Ennemis s'étoient retirés, ayant le Pô derriere eux, leur droite à St. Benedetto, leur gauche à l'embouchure de la Secchia, & devant eux des Cassines fortifiées & garnies de Canons. Cette situation étoit si avantageuse, qu'on n'auroit jamais pu les forcer si on les y eut attaqué de front.

Le seize à la pointe du jour, le Comte de Koningsegg mit l'Armée en Bataille sur deux Lignes dans un Païs assez ouvert, & où la Cavalerie pouvoit agir. Les Ennemis parurent aussi en Bataille derriere leurs Fossés & Cassines, & nous y attendoient. Notre Général fit avancer quelques Compagnies de Grénadiers & quelques Bataillons avec du Canon, faisant mine de vouloir

loir attaquer les Ennemis de front; mais pendant qu'on ſe canonnoit de part & d'autre, le Comte de Koningſegg gagnoit toujours du terrain, & faiſoit défiler des Troupes par la gauche, afin de couper les Ennemis en flanc. Ceux-ci s'en étant apperçus, prirent le parti de ſe retirer, ce qu'ils firent avec beaucoup de précipitation vers les dix heures du matin, prenant le chemin de Luzara & de Guaſtalla. Le Comte de Koningſegg détacha après eux le Général Czungenberg avec deux Régimens de Cavalerie, tous les Huſſars & quelques Campagnies de Grénadiers ſous les ordres du Lieutenant Comte Charles de Lannoi.

Le retraite des Ennemis fut ſi prompte, qu'ils furent obligés de laiſſer derrière eux près de trois mille Priſonniers, parmi leſquels il y avoit deux Bataillons entiers, du nombre de ceux qui étoient poſtés vers l'embouchure de la Secchia, & qui ſe trouvant harcelés par le Colonel Comte de Koningſegg, qui avoit paſſé cette Riviere, n'avoient pu aſſez tôt ſuivre le reſte de leur Armée. Notre Général trouvant les Foſſés & les Canaux abandonnés par les Ennemis, s'avança avec toute l'Armée vers St. Benedetto, où les Troupes arriverent vers les quatre heures, très fatiguées par l'exceſſive chaleur qu'il fit. On y campa la nuit. Le lendemain, on pourſuivit la marche vers Monteggiana; & le dix-huit, on arriva à Luzara. Le Général Zungenberg qui n'avoit pas ceſſé de pourſuivre les Ennemis, fit pluſieurs Priſonniers ſur la route.

route. Le nombre en étoit si grand, qu'il fallut détacher un Régiment de Cavalerie pour les conduire à Mantoue.

Le dix-neuf à la pointe du jour, l'Armée marcha de Luzara droit aux Ennemis, qui n'en étoient éloignés que de deux milles, ayant Guastalla à dos vers leur Droite, qui étoit couverte de Brouſſailles & de Digues. Leur Gauche s'étendoit vers le Pô, & couvroit le Pont à Batteaux qu'ils y avoient. Le Terrain qu'ils occupoient formoit une espece de Triangle, dont le milieu étoit une grande & belle Prairie. Nous arrivames à la portée des Ennemis vers les neuf heures. Le Général alla lui-même reconnoitre la situation des Ennemis & les avenues de leur Armée. Ayant ensuite fait les dispositions nécesseires, il donna ordre pour l'attaque, qui commença vers les onze heures. Toute l'Infanterie & Cavalerie, à l'exception d'une Brigade & quelques Escadrons qui resterent en réserve sur la Digue, s'avança, & donna avec tant de bravoure, que les Ennemis, qui étoient rangés sur trois Lignes, commençoient déja à perdre du Terrain sur leur Droite, de sorte que si on eût pu les pousser encore, on les auroit réduits comme dans un sac; mais le malheur voulut que le Marquis de Valparaiso & le Comte Wachtendonck furent d'abord tués. On perdit presque en même tems le Prince Louïs de Wirtemberg & le Major Général Colmenero, qui furent tués sur la place. Les Lieutenans-Généraux Lanthieri

&

& Zungenberg, & le Major-Général Hennin furent aussi mis hors de Combat, de même qu'un grand nombre de Colonels, Lieutenans-Colonels & autres Officiers, ce qui produisit quelque confusion, & l'affaire fut réduite à un grand feu de part & d'autre, sans que nous, ni les Ennemis, gagnames un pas en avant, ni perdimes un pas en arrière.

Le Comte de Koningsegg voyant le Soleil sur son déclin, qu'on ne pourroit plus forcer les Ennemis, & que la Poudre pourroit manquer à la fin, résolut de faire cesser le carnage & retirer son Armée de l'attaque. Il en donna l'ordre entre quatre & cinq heures après midi. Quelque délicate que fût cette résolution dans un Combat engagé si avant, il l'exécuta néanmoins, & fit sa retraite en si bon ordre, que les Ennemis n'ôserent nous poursuivre, & nous firent, pour ainsi dire, un Pont d'Or. La perte que nous fimes à cette occasion ne va pas à deux-mille Hommes de tués, mais le nombre des blessés passe les trois mille. On ne sait pas au juste celle que les Ennemis firent dans cette journée; mais si l'on compte la surprise de la Secchia, la journée de St. Benedetto, la poursuite des deux jours suivans & la derniere Bataille, on peut dire, sans exagerer, quils ont perdu dix à douze mille Hommes, tant tués que blessés, Prisonniers & Deserteurs. La manœuvre qu'ils ont faite depuis cette Bataille donne tout lieu de croire, que leur perte n'a pas été moinde. Ils ont publié qu'ils avoient entiere-

tierement défait notre Armée. Seroit-il naturel, au cas que cela eût été ainsi, qu'ils ne nous eussent point poursuivis ? Nous ne nous retirames le soir que jusqu'à Luzara à deux milles du Champ de Bataille. L'Armée y passa la nuit, & ne marcha que le lendemain à trois heures de Soleil avec tout le bruit de Guerre, & fit six milles jusqu'à Monteggiana, sans qu'on vît paroitre l'Armée ennemie ni aucun gros Détachement pour nous inquieter. Nous restames six jours aux Camp de Monteggiana. On travailla pendant ce tems-là à la construction de nos Ponts sur le Pô, que nous passames le vint-cinq, & vinmes camper dans le Seraglio, où nous restames jusqu'au sept d'Octobre. On employa tout ce tems-là à fortifier quelques Postes nécessaires pour la sureté du Seraglio, à changer la Garnison de Mantoue, & à faire plusieurs autres dispositions.

On est si peu d'accord au sujet de la perte que firent les Alliés & les Impériaux à cette Bataille, que nous ne pouvons presque rien dire de certain sur cet article. Les Alliés ne font monter le nombre de leurs morts qu'à 1638, & celui des blessés à 3930, mais ils prétendent que les Impériaux y eurent 2300. morts, & 2500 blessés. Ils conviennent néanmoins, que par compensation avec ce qu'ils avoient perdu à la surprise du quinze de Septembre, la perte devoit être à peu pres égale de part & d'autre.

Après que l'Armée des Impériaux eut repassé

passé le Pô, elle s'étendit le long de l'Oglio & fit divers mouvemens pour donner de l'inquietude aux Ennemis. Celle des Alliés s'étendit aussi sur la gauche de cette Riviere pour en défendre le passage, & ils y éleverent des Retranchemens dont ils couvrirent leur Camp, qui s'étendoit depuis le Pô jusques vers Bosolo, où étoit leur Gauche: leur Droite s'appuioit à Dosolo, & leur Centre se trouvoit à Sabionetto, où étoit le Quartier du Roi de Sardaigne. Les Impériaux venoient de recevoir environ six mille Hommes de Recrues & quelques Troupes reglées: ils attendoient encore dix-huit Bataillons qui devoient leur venir du Rhin.

Un mouvement que firent les Impériaux au commencement d'Octobre, donna lieu aux Alliés d'entreprendre le Siège de la Mirandole, où il n'y avoit guère plus de quatre cens Allemans en Garnison. On détacha pour cet effet Mr. de Maillebois à la tête d'un Corps de cinq à six mille Hommes, avec quinze pièces de Canon & deux Mortiers. Il avoit déja ouvert la Tranchée, lorsqu'il reçut avis que les Impériaux étoient en marche au nombre de dix mille hommes. Cette nouvelle l'obligea à se retirer; mais ayant apris dans la suite que l'avis étoit faux, il se raprocha de la Place & envoya le Marquis de Monconseil vers Revere, pour aplanir les Ouvrages, que les Impériaux y avoient fait, & avoir l'œil sur leurs mouvemens. Le Comte de Koningsegg informé de cette

entreprise, & craignant pour cette Place où il n'y avoit que peu d'Artillerie, détacha neuf Bataillons, deux Regimens de Cavalerie & quatre cens Houzars, qui en passant devoient prendre quelques Troupes à Governolo & à Ostiglia.

Pour cacher ce dessein aux Alliés, le Comte fit décamper son Armée de Borgo-Forte, la fit défiler par la Droite, passa la Fossa-Maestra, marcha vers Curtatone & vint camper à Castelluchio, où il fut joint par le reste de son Armée. Ce mouvement ayant fait croire aux Généraux des Alliés que le Comte de Koningsegg avoit dessein de les attaquer, on battit la Générale, & toute l'Armée se mit en Bataille pour recevoir l'Ennemi. Le Roi de Sardaigne & le Maréchal de Coigni détacherent le lendemain la Brigade d'Infanterie du Maine, & une Brigade des Troupes Piemontoises pour aller à Bozolo, afin d'observer les Impériaux, & toute l'Armée se préparoit à y marcher aussitôt qu'on apprendroit qu'ils s'avançoient vers l'Oglio. Le Comte de Koningsegg fit encore un mouvement par sa Droite avec un Corps de six mille Hommes, faisant mine de s'avancer vers l'Oglio; mais dès le même jour il fit rentrer son Infanterie dans le Seraglio, & ne laissa que la Cavalerie au-delà de la Fossa-Maestra.

Cependant le Détachement des Impériaux arrivé au bord du Pô, y rassembla des Barques dont on forma un Pont, sur lequel ces Troupes devoient passer ce

fleuve.

fleuve. Le Marquis de Monconſeil, qui avoit été envoyé par le Marquis de Maillebois à Rovere pour obſerver la marche des Allemans, ayant eu avis de leurs mouvemens, fit avancer pour le reconnoitre le Chevalier de Tretz, Lieutenant-Colonel du Regiment de Medoc, avec cent Grénadiers & un Détachement de Cavalerie de cinquante Hommes. Quoiqu'il y eût déja huit cens Hommes des Impériaux qui avoient paſſé le Pô lorſque le Chevalier de Trez les joignit, il ne laiſſa pas de les faire charger, leur tua quelques Soldats, & ne ſe retira pour aller rejoindre le Marquis de Monconſeil, que lorſqu'il vit que le Corps qui continuoit de paſſer, étoit devenu trop conſidérable & ſe fortifioit à chaque inſtant. Le Sous-Lieutenant de la Compagnie des Grénadiers de Medoc eut la jambee caſſée dans cette Action, & ſix Soldats y furent bleſſés. Le Marquis de Maillebois, dès le troiſieme jour du Siège de la Mirandole, s'étoit établi ſur le Chemin-couvert de cette Place, & la Brêche ayant été trouvée aſſez avancée, il avoit déja tout diſpoſé pour la deſcente du Foſſé, lorſqu'il fut averti le douze vers les neuf heures du matin que les Impériaux s'avançoient pour venir l'attaquer. Comme les Troupes Allemandes étoient très ſuperieures en nombre à celles des François, le Marquis prit le parti de ſe retirer, & il fut obligé d'abandonner huit pièces de Canon, deux Mortiers & toutes ſes Munitions & Proviſions. Le Marquis de

Maillebois se rendit le même jour à Modene, où il fut joint par les Troupes qui avoient été détachées à Rovere. La tête du Détachement des Impériaux arriva sous la Mirandole un quart d'heure après que le Marquis de Maillebois s'étoit retiré.

Après que les Impériaux eurent renforcé la Garnison de la Mirandole, ils repasserent le Pô, & vinrent rejoindre leur Armée dans le Seraglio. La Garnison de la Mirandole commença aussitôt à combler les Travaux, & conduisit dans la Ville les Canons, les Mortiers & les provisions abandonnées par les Assiègeans. Le Commandant de la Mirandole se distingua beaucoup à ce Siège, & il certain que les Alliés ne s'étoient pas attendu à une telle défence.

Le Roi de Sardaigne n'avoit pas été d'avis que l'on assiegeât cette Place, dans la circonstance où se trouvoient les deux Armées, qui étoient à la vue l'une de l'autre, & prêtes à en venir à une nouvelle Action. Un Détachement de près de six mille Hommes pour prendre une Place, que l'on étoit comme sûr de reduire quand on voudroit, paroissoit une invitation aux Impériaux de venir se mesurer de nouveau avec les Troupes Unies; ce qu'on vouloit néanmoins éviter, l'intention des Alliés étant de tenir l'Ennemi en échec & de l'empêcher de faire aucun progrès. La nouvelle de la levée de ce Siège donna lieu à quelques mecontens de censurer la conduite des Généraux qui l'avoient conseillé, & l'on vit bientôt paroitre
un

un grand nombre de Lettres dans lesquelles on ne les épargnoit pas.

Cette entreprise de la Mirandole n'ayant pas reussie aux Alliés, ils ne chercherent plus qu'à se mettre à couvert de toute insulte par les dispositions avantageuses qu'ils firent de leur Armée. Le Maréchal de Coigni fit faire à son Quartier des Retranchemens & des Redoutes, le tout bien garni d'Artillerie. On en fit de même dans les autres Quartiers; savoir à Gazolo où le Marquis d'Epinai campoit avec les Dragons, à St. Martin de Bozolo, ou le Marquis de Sandricourt étoit avec un Corps de Troupes qui couvroit le Camp que les Carabiniers avoient à Bozolo, sous les ordres du Marquis de Bonas; & à la Tour de l'Oglio, où le Comte de Lautrec commandoit douze Bataillons, & quatre Escadrons qui s'étendoient sur une Ligne, depuis le Confluent du Pô & sur l'Oglio jusqu'à Bozolo. Tous ces Camps couvroient celui du Roi de Sardaigne à Sabionetto.

Peut-être l'Armée seroit-elle resté longtems dans cette situation, sans les pluies continuelles, qui tomberent pendant trois semaines dans le Mantouan, & qui firent deborder le Pô, l'Oglio & le Menzo. Les eaux de ces Fleuves se repandirent avec tant d'impetuosité dans les campagnes voisines, que les Torrens inonderent une grande partie du Païs, entre Fossa-Maestra & Sachetta. Le Menzo qui se décharge dans le Lac de Mantoue l'en-

fla conſidérablement. Les Troupes Alliées ne furent pourtant pas fort incommodées de cette inondation. Leurs Quartiers comprenoient un eſpace de dix-huit lieues & le terrain le plus élevé du Mantouan. Les enfoncemens qui ſe trouvoient vers Borgoforte, firent craindre d'abord que l'inondation ne ſe portât juſques-là. Le Maréchal de Coigni prévint le danger. Il fit lâcher les Ecluſes des environs : les eaux qu'elles rendirent couvrirent la plus grande partie des terres entre l'Oglio & la Foſſa-Maeſtra juſqu'au Triangle de Notre-Dame de Graces, où les Impériaux avoient leur Camp. De cette maniere l'Armée des Alliés étoit ſéparée de celle de l'Empereur par un eſpace de ſept à huit lieues d'inondation. Le cours que les torrens prirent étoit plus conſiderable vers la partie du Duché de Mantoue qui confine avec la Mirandole. L'eau s'y étoit tellement aſſemblée que tous les paſſages d'un lieu à un autre étoient impraticables.

L'accroiſſement de l'inondation du côté de Mantoue, & le peu de Vivres qui ſe trouvoit de ce côté-là, déterminerent le Comte de Koningſegg à faire retirer les Troupes Impériales du Camp qu'elles occupoient dans le Triangle de Notre-Dame: Ce Général après avoir laiſſé mille Hommes de Garniſon dans Borgoforte qu'il avoit fait fortifier, & avoir pris les autres meſures néceſſaires pour la ſureté de Mantoue, ſe mit en marche vers Rodiga & vers les autres lieux du Haut-Mantouan.

Pen-

Pendant ſa route il établit des poſtes de communication le long du Menzo juſqu'à Goito. Il ſe rendit avec la plus grande partie de ſon Infanterie & quelques Eſcadrons dans la Principauté de Caſtiglione, où il y avoit non ſeulement des Vivres & des Fourages, mais où il pouvoit auſſi en recevoir de l'Etat de Veniſe.

A la nouvelle de ce mouvement, le Roi de Sardaigne qui avoit été faire un tour à Turin, tint un grand Conſeil de Guerre, dans lequel il propoſa de ſe retirer des bords de l'Oglio, pour aller camper ſous Cremone. Cette propoſition parut d'abord ſi extraordinaire qu'elle donna lieu à de longs débats. On prétend que le Maréchal de Coigni s'y oppoſa vivement & fut appuié par la plupart des Généraux François; mais que le Maréchal de Broglio ſe déclara pour le ſentiment du Roi, qui l'emporta. On fit auſſitôt abattre tous les arbres autour de Cremone, ce qui forma une Plaine de trois milles d'étendue. On diſtribua les Quartiers, & après avoir retiré les Pontons, brulé les autres Ponts qu'on avoit ſur l'Oglio, enfoncé les Barques qui étoient ſur cette Riviere, & comblé les Lignes & les autres ouvrages qu'on avoit faits, on fit un Fourage général, & l'Armée ſe mit en marche vers Cremone.

La plupart des Brigadies d'Infanterie défilerent par divers chemins pour ſe rendre à la hauteur du village de St. Lorenzo, d'où elles marcherent en ordre, la Brigade

de Picardie suivant l'Artillerie. La Cavalerie formoit une seconde Colonne, & toute l'Armée campa à St. Petro de Medegal en ordre de Bataille. Comme les pluies continuelles avoient rendu les chemins impraticables, les Généraux en avoient fait marquer un à travers champ, & l'on avoit jetté de larges Ponts sur les Ruisseaux, afin que rien ne retardât la marche. Le Maréchal de Broglio, qui s'étoit chargé de retirer tous les Postes le long de l'Oglio, fit l'Arrière-garde. Il avoit sous lui Mr. de Montlevrier avec vint Compagnies de Grénadiers, cinquante Cavaliers Piemontois, cent Dragons & un Regiment de Houzars. Le dix-neuf de Novembre l'Armée marcha vers Cremone & vint camper sur le Glacis.

Le Quartier général du Roi de Sardaigne fut établi à Cremone, dont on augmenta la Garnison. Avant cette retraite on avoit envoyé des ordres dans le Modenois pour en retirer les provisions & les Troupes. On abandonna Modene, Carpi & Reggio, & on ne laissa que quatre Bataillons dans Guastalla, d'où l'on fit transporter la plupart des malades à Parme.

A peine fut-on informé au Camp Impérial que l'Armée de Alliés s'étoit retirée sous Cremone, que le Comte de Koningsegg fit faire divers mouvemens à ses Troupes, dans la vue d'assièger Guastalla ou de pénétrer dans le Parmesan. Mais avant que de tenter le passage de l'Oglio, il resolut de faire occuper tous les Postes que les En-

Ennemis avoient fur cette Riviere, & de faire attaquer ceux où il y avoit encore de leurs Troupes. D'abord le Prince de Saxe-Hildbourghaufen, Général de Bataille, marcha avec un Gros Détachement à Bozolo. Ayant trouvé cette Place abandonnée, il y mit une Garnifon de trois cens Hommes. Il s'avança enfuite à Sabionetta qui étoit occupée par deux cens Hommes des Troupes Alliées. Comme cette Place n'étoit pas tenable, Mr. de la Doue demanda à capituler, à l'ouverture de la Tranchée, & on lui accorda tous les honneurs de la Guerre. Les Impériaux fe rendirent encore maitres de Cafal-Maggiore & de Viadana, où ils mirent des Détachemens foutenus par un Corps de Troupes.

Après ces expéditions le Comte de Koningfegg fit paffer le Pô à la plus grande partie de fon Armée. Ce mouvement fit prendre aux Alliés la refolution de fecourir Guaftalla, au cas que les Ennemis en formaffent le Siège, & d'envoyer pour cet effet de nouvelles Troupes au Maréchal de Broglio, afin de renforcer le Corps qu'il commandoit dans le Parmefan. En conféquence de cette refolution, on fit paffer le Pô aux Brigades d'Infanterie de Picardie, de Champagne, du Roi, d'Anjou, du Maine, & de Souvré avec quelques Brigades de Cavalerie. Le Corps de Troupes que le Comte de Koningfegg avoit fait paffer fur le Pont de Sachetto, & fur celui qu'il avoit fait conftruire entre Borgo-

forte & Monteggiana, étoit composé de six mille Hommes d'Infanterie, & de dix mille de Cavalerie. Ce Général, qui étoit à leur tête, fit avancer, immédiatement après son passage, son Infanterie vers Luzara, & envoya ensuite sa Cavalerie à Novellara & à Carpi. Il fit en même tems remonter le Pô à une grande quantité de Bateaux, chargés de Canons, de Mortiers, & de Munitions de Guerre, qu'il avoit fait venir de Mantoue par le Mencio. Pendant ce tems-là le Prince de Saxe-Hilbourghausen, qui étoit resté de l'autre côté du Pô, marcha avec douze cens Hommes d'Infanterie & quatre cens Hussars, & après avoir mandé au Général Wallis, qui étoit à St. Michel sur l'Oglio, de s'avancer à Sabionetta pour être à portée de la secourir, il passa le Pô à Viadana sur des Ponts volans, & alla occuper Bersello, dans le dessein d'oter aux Alliés la communication de Parme à Guastalla. Le Maréchal de Broglio, qui s'étoit avancé jusqu'à cette derniere Place avec les Troupes qui étoient sous ses ordres, ayant été averti des mouvemens des Ennemis, marcha sur le champ pour les chasser de Bersello; mais le Prince de Saxe-Hilbourghausen en ayant été informé à tems repassa le Pô.

Par cette disposition, Mr. de Broglio deconcerta les Projèts du Comte de Koningsegg, dont l'intention étoit de construire un Pont entre Viadana & Bersello, afin d'y faire passer une partie des Troupes restées sur l'autre rive du Pô, & sur l'Oglio, & les joindre

dre aux Corps d'Infanterie & de Cavalerie qu'il avoit à Luzara, à Novellara, & à Carpi. On prétend que le Maréchal de Broglio fit une centaine de prisonniers dans cette occasion. Cependant le Comte de Koningsegg après avoir eu avis de la retraite du Prince de Saxe-Hilbourghausen, fit revenir la Cavallerie de Novellara, & decampa de Luzara pour se raprocher de son Pont de Monteggiana, où il fit passer le Pô à une partie de ses Troupes. Le Détachement qu'il avoit à Carpi, & qui étoit de huit cens Hommes d'Infanterie, & de trois mille de Cavalerie, quitta ce Poste, & s'étant partagé en deux Corps, le prémier prit la route de Sabioncello, & le second marcha vers Buon-Porto & à Final. Le Maréchal de Broglio resta à Guastalla, & fit cantonner une partie de ses Troupes dans les Retranchemens de cette Place.

La saison n'étoit pas assez favorable pour que le Comte de Koningsegg songeât à de nouvelles entreprises. Ainsi ce Général, qui avoit donné pendant toute la Campagne des preuves éclatantes de son grand courage, de son activité & d'une expérience consommée, se rendit à la Cour de Vienne, après avoir laissé au Comte de Wallis le commandement de l'Armée. Le Roi de Sardaigne retourna à Turin, accompagné du Marquis d'Ormea & de quelques Officiers Généraux. Ce Prince cheri & admiré de toute l'Armée, s'étoit distingué d'une maniere extraordinaire dans toutes les occasions les plus périlleuses.

ses. Il donna à la Bataille de Guastalla des marques de son intrepidité & de sa prudence. Vêtu d'une Veste blanche il parut l'épée à la main dans les endroits les plus dangereux. La disposition avantageuse des Troupes, qui contribua si fort à les rendre victorieuses, fut particulierement son Ouvrage. Au fort de l'Action même rien n'échapa à sa vigilance & à sa pénétration, & tous les ordres qu'il donna furent pour ainsi dire décisifs. Le Maréchal de Coigni quitta aussi l'Armée pour se rendre à Versaille. Le Comte de Broglio resta seul chargé du commandement des Troupes.

Cette seconde Campagne d'Italie, qui sera toujours fameuse par la sanglante Bataille de Parme & celle de Guastalla, couta cher aux Alliés & aux Impériaux, & ne décida cependant de rien. La perte fut grande & presque égale de chaque côté. Les Espagnols furent plus heureux dans la conquête de Naple & de Sicile. La seule Bataille de Bitonto, décida entierement du sort de ces deux Royaumes. Après cette Victoire ils ne tarderent pas à reduire les Places où il y avoit Garnison Allemande.

Le Siège de Gaëte * fut poussé avec vigueur sous les ordres du Comte de Montemar en personne. Le Duc de Liria donna lui-

* *Gaëte* ou *Gajette* est dans la Terre de Labour sur le Golphe de Gajette. C'est une des plus fortes Places du Royaume de Naples. Son Port est défendu par deux Forteresses.

lui-même le plan d'une eſpece de Jetté ou Cavalier qui fut conſtruit dans la Mer, à l'aide des Barques qu'on avoit faites couler à fond; mais on ne la fit jouer que lorſque le Roi ſe rendit au Camp du Siège.

Ce fut le trente de Juillet vers le ſoir que Sa Majeſté accompagnée de tous les Membres du Conſeil d'Etat, & de quantité d'autres perſonnes de diſtinction, s'embarqua à bord de la Galère Capitaine d'Eſpagne, eſcortée de deux autres Galères, pour ſe rendre devant Gaëte, où elle arriva le jour ſuivant. D'abord on ſomma le Gouverneur de ſe rendre, avec menaces en cas de refus qu'il ne ſeroit accordé aucune Capitulation. Le Gouverneur jugea à propos d'en courir les riſques. Il déclara qu'il tiendroit juſqu'à la derniere extremité. Il tint bon effectivement; mais ſon courage ne ſauva ni la Place ni la Garniſon. Auſſitôt que les Galères eurent jetté l'ancre, on commença à tirer ſur la Ville avec quatre-vint-cinq pièces de Canon & vint-quatre Mortiers. La Batterie élevée ſur le Cavalier dreſſé dans la Mer fit le plus de mal. Pour encourager les Soldats qui étoient de Tranchée, le Roi leur fit diſtribuer deux cens pièces d'or.

Le feu continua dans la ſuite avec tant de vigueur & de ſuccès, que le ſixieme d'Aout le Gouverneur fit arborer le Drapeau blanc & demanda à capituler. Il avoit eſperé, qu'en ſe rendant quelques jours plutôt, il obtiendroit de pouvoir paſſer a-

vec

vec sa Garnison à l'Armée Impériale en Lombardie ; mais les Espagnols, qui avoient resolu d'empêcher que les Allemans n'allassent joindre le Comte de Koningsegg, jugerent à propos de ne pas lui accorder sa demande. La Capitulation portoit, que la Garnison seroit conduite avec les honneurs militaires à l'endroit, où l'on avoit fait la prémiere ouverture de la Tranchée; qu'elle se rendroit ensuite prisonniere de Guerre & qu'elle seroit désarmée, à la reserve des Officiers, à qui on laisseroit leurs armes avec leurs équipages. Le Comte de Tuttembach, qui commandoit dans la Place, obtint pour lui & la plupart de ses Officiers, d'aller passer quelque tems à Rome sur leur parole d'honneur. Plus de six cens hommes de la Garnison, qui consistoit en dix Bataillons, prirent parti dans les Troupes Espagnoles. On trouva dans cette importante Place 100 pièces de Canon de différens Calibres, la plupart de Bronze; 30000 Bombes; plus de 40000 Boulets; 40000 sacs de Blé, & quantité d'autres sortes de Munitions de Bouche & de Guerre.

Le fils aîné du Prétendant se trouva au Siège de Gaëte, & fut présenté au Roi Don Carlos sous le nom de Chévalier de St. George. Avant son départ il avoit pris congé & reçu la bénédiction du Pape, qui lui fit present de mille Pistoles pour les fraix de son voyage. Après la reduction de Gaëte, il accompagna le Roi à Naples, d'où il

il se rendit ensuite à Albano avec le nouveau Duc de Berwick & de Liria son Cousin.

Pescara, Gallipoli * Brindisi † se rendirent presque en même tems que Gaëte. La Garnison de Cortone se retira à Trieste sur un Bâtiment Genois, après avoir encloué le Canon de la Place. Six cens Impériaux qui étoient dans Pescara furent faits prisonniers de Guerre. Peu de tems après la Ville de Capoue, où commandoit le Comte de Traun, tomba entre les mains des Espagnols qui l'assiègeoient. ‡ La Garnison Impériale manquant de vivres & de munitions de Guerre fit une vigoureuse sortie au nombre de deux mille-cinq-cens hommes. Une partie attaqua deux Postes des Espagnols, pour faciliter le moyen d'enlever tous les Vivres que l'on pourroit trouver. Cette disposition lui réussit en partie. Ceux qui étoient allé en Maraude conduisirent dans la Ville plus de deux cens Bêtes à Cornes, cent Moutons & autres provisions, qu'ils avoient enlevées sur les Terres du Prince Corsini. Ceux qui attaquerent les deux Postes n'eurent pas le même succès. Les Espagnols les ayant repoussés les poursuivirent l'épée dans les reins, juf-

* *Gallipoli* est sur le Golfe de Tarente dans la Terre d'Otrante, à huit lieues de la Ville de ce nom.

† *Brindisi* ou *Brindes* est aussi dans la Terre d'Otrante, avec une Forteresse & un bon Port sur la Côte du Golphe de Venise.

‡ *Capoue* est sur le Volturne, à seize milles de Naples.

jusques devant la porte de la Basse Ville, où ils se préparoient à donner l'assaut, lorsque les Troupes Impériales qui y étoient se retirerent dans le Château. Alors les Habitans ouvrirent les portes de la Ville. Villa Campina eut le même sort. Les Espagnols s'emparerent de cette Ville, & les Impériaux furent obligés de se retirer dans la Forteresse, après avoir rompu les ponts de communication.

Comme il étoit important d'avancer la prise des Places qui restoient encore à reduire, on resolut dans un Conseil tenu en présence du Roi, qu'il falloit absolument commencer par la Citadelle de Capoue. Quoique tous les Déserteurs, qui sortoient de cette Place, assurassent unanimement que les Vivres y manquoient, & que la Garnison ne pouvoit pas tenir longtems, on ne laissa pas néanmoins d'envoyer de Naples pour ce Siège plusieurs pièces de Canon & quantité de Munitions de Guerre & de bouche.

Les Habitans des environs furent les prémiers à solliciter les Espagnols de pousser ce Siège avec vigueur. Ils leur représenterent en effet, qu'ils n'étoient en sureté ni à la campagne ni dans leurs maisons, contre les courses de la Garnison, qui, malgré le Blocus, trouvoit tous les jours le moyen de faire des sorties, & de fourager jusqu'à trois ou quatre mille de la Place. On prétend qu'un gros Détachement osa s'avancer jusqu'au Mont-Cassin, & ne rentra qu'après avoir enlevé septante mille Ducats, quanti-

té de grains & autres provisions. Dans une autre occasion le Comte de Traun ayant appris que le Volturne, enflé par les pluies continuelles, avoit emporté les ponts qui entretenoient la communication entre les différens Corps Espagnols qui le bloquoient, fit sortir le Général Gœldi à la tête de près de trois mille hommes, avec ordre de faire semblant que c'étoit toute la Garnison, qui profitoit de cette occasion pour se retirer avec quelques chariots de bagages vers l'Etat Ecclésiastique. Un Corps Espagnol d'environ deux mille Chevaux, soutenus de quelque Infanterie, s'étant avancé pour retarder cette retraite, le Général Gœldi fit arrêter son monde & demasquer ses chariots, qui s'étant subitement métamorphosés en Canons chargés à cartouches, firent d'abord un grand ravage parmi l'Infanterie ennemie. La Cavalerie Espagnole s'étendit dans le dessein d'environner les Impériaux, mais le Général Gœldi l'ayant prévenue, envoya un Détachement, qui prit cette Cavalerie en queue & en flanc, en fit trois cens prisonniers, & obligea le reste à prendre la fuite. Outre ces prisonniers les Impériaux leur tuerent beaucoup de monde, enleverent mille porcs, deux mille sacs de farine, quantité de grains, beaucoup de bagages & quelques Canons. Parmi les prisonniers il y avoit un Général & un Colonel. Cet échec joint à quelques autres fit prendre la resolution de ne plus différer d'assiéger cette Forteresse dans les formes. Le Comte

 de

de Charni, & les Ducs de Liria & de Castropignano s'y rendirent pour cet effet avec deux Bataillons de Castille.

Le Comte de Traun Gouverneur de la Place tint ferme pendant quelque tems, mais se voyant sans esperance de secours il se détermina enfin à capituler. Il envoya néanmoins auparavant un Officier au Cardinal Cienfuegos à Rome, pour savoir de lui s'il n'y avoit pas de suspension d'armes entre les Puissances en Guerre, & s'il n'avoit aucun secours à esperer. Après le retour de cet Officier, le Général Traun fit les dispositions nécessaires pour évacuer la Place. Voici les Conditions auxquelles il la remit au Comte de Charni Capitaine Général des Armées de Sa Majesté Catholique.

I. Que la Garnison de Capoue, consistant en dix Bataillons & dix Compagnies de Grénadiers, le Corps d'Artillerie, la Cavalerie en pied & demontée, le Major & les Adjudans de la Place, les Ingenieurs, le Commissaire, l'Inspecteur des Vivres, le Medecin, les Chirurgiens; les Munitionaires, les Boulangers, tous les Officiers & autres personnes Militaires qui sont dans la Place; les Femmes, les Enfans, les Domestiques, les Chevaux, les Armes & les Bagages puissent sortir avec tous les honneurs de la Guerre, les Armes chargées, trente coups de reserve, Enseignes déploïées; Tambour battant, & tout autre instrument Militaire; sans que de la part de l'Ennemi on puisse sous quelque prétexte

te que ce puisse être entrer dans les rangs & files; sans lui causer le moindre trouble ni en sortant ni dans sa marche, & sans que personne puisse être arrêté a cause de dettes particulieres.

I. *Accordé, à la réserve que pendant un an, à compter du jour de l'Evacuation de la Place, elle ne portera les armes ni contre Nous ni contre nos Alliés; ni ne pourra être mise en Garnison dans une Place frontiere tant des uns que des autres; que Mr. le Comte de Charni fera marcher ces Troupes en tel nombre & jour, qu'il le jugera convenable pour leur plus grande commodité, ainsi que pour celle du Païs; afin qu'on puisse rencontrer de tous les côtés du pain, des quartiers, des voitures & tout ce qui sera nécessaire; quant aux instrumens Militaires, cela doit seulement s'entendre de ceux qui appartiennent à la Musique.*

II. Qu'il soit permis à la Garnison de prendre avec elle huit pièces de Canon, six de Campagne & deux Coulevrines de dix-huit pieds mesure d'Allemagne, & cinquante coups de reserve, leurs Maréchaux & huit chariots pour le service de cette Artillerie; outre cela six Chariots couverts, qui ne pourront être visités sous quelque prétexte que ce puisse être: que les malades qui ne seront pas en état de sortir avec la Garnison, pourront rester dans les Hopitaux jusques à ce qu'ils soient guéris; que pour lors ils recevront leurs Passeports pour se rendre à leurs Corps, que du reste on leur donnera toute assistance tant pen-

pendant qu'ils seront ici que dans leur marche ; mais que la Garnison leur laissera de l'argent pour trois mois & des Gardes-malades, qui en aient soin.

2. *Accordé quant aux six Chartois couverts & à ce qui regarde les malades ; quant à l'Artillerie on accorde, par une grace speciale, deux petites pièces de Canon.*

III. Que la Garnison soit conduite & escortée, en marche règlée, par la voie la plus droite & la plus commode, jusqu'à la Frontiere de l'Etat Ecclésiastique; qu'on lui fournisse les Etappes ordinaires, des voitures & chevaux suffisans, tant pour le transport de l'Artillerie que des Bagages ; que l'ennemi nomme une personne d'autorité, non seulement pour règler & faire fournir le nécessaire, mais aussi pour empêcher le trouble que les Militaires ou les gens de la campagne pourroient causer à nos Troupes : de notre côté on observera la discipline la plus éxacte, & s'il survient quelque inconvenient, les Officiers des deux partis s'assembleront pour empêcher tout désordre.

3. *La Garnison pourra se rendre à Manfredonia, Port de la Mer Adriatique, pour y être embarquée & transportée à Fiume ou Trieste : on lui fournira le pain de munition & le couvert ordinaire, de même que les vivres & les voitures, en payant tout sur le pied établi; & l'on nommera des Officiers & des Troupes qui les escorteront pour empêcher les désordres : on fournira des bâtimens de transport pour les Troupes & les chevaux, de même*

me que tout ce qui sera nécessoire à cette fin, & le tout se payera comme le paye S. M. C. elle-même, sans qu'on y mette aucune différence : & quoiqu'on eût nommé pour les endroits où l'embarquement se feroit, les Ports suivans du Golfe, savoir Manfredonia, Viesti, Trani ou Bari, cependant on accorde Manfrédonia, parce qu'on l'a ainsi demandé.

IV. Si la Garnison, à son arrivée sur les Terres de l'Eglise, n'y trouve pas les voitures & les Chevaux nécessaires pour le transport mentionné, qu'il lui soit permis de se servir de ceux du Royaume, jusques à ce qu'elle en ait trouvé d'autres dans les Etats du Pape

4. *Refusé en conséquence du troisième Article.*

V. La Garnison se trouvant denuée d'argent, elle supplie l'ennemi de lui prêter 35000 Ducats de Naples, en donnant de son côté toutes les Cautions accoutumées en pareilles occasions, & promettant de les rembourser avec exactitude.

5. *On fournira à bon compte le pain, les fourages, les dépenses de l'embarquement & les provisions nécessaires de vint jours pour le voyage de Mer, & en argent comptant* 35000 *Ducats.*

VI. Que ces articles étant ratifiés de part & d'autre, ne feront mis en exécution, qu'après le retour de deux Officiers qu'on enverra à Rome.

6. *Accordé, qu'on puisse envoyer deux Of-*

ficiers à Rome, pour apprendre s'il y a un Armistice ou bien un secours à attendre, & l'on donne six jours de tems pour prendre ces informations, & tout le mois de Novembre pour la consignation de la Place; ce qui est ainsi à entendre, que si le trente de ce mois de Novembre le secours n'arrive pas, ou les ordres reciproques pour une suspension d'armes, la Place sera remise & l'on donnera de part & d'autre des Otages réciproques, bien entendu, que les Officiers partant plus tard que le vint-deux, & que le Comte de Charni aît occasionné ce retardement, ce jour se bonifiera sur le terme marqué pour la consignation de la Place.

VII. On demande des assurances, que les Troupes de France ou de Savoye n'apporteront aucun empêchement à la marche de la Garnison en Lombardie.

7. *Réfusé par l'Article III.*

VIII. Que les Habitans de Capoue soient maintenus dans leurs Privileges; qu'on ne leur impute rien, & qu'ils ne soient molestés pour rien de ce qu'ils ont pu faire pour notre service jusques au jour de l'évacuation de la Place; & qu'on fasse grace à ceux qui sont en prison ou déja condamnés sous ce prétexte.

8. *On accorde à la Ville tous ses Privileges, & pour ce qui regarde les particuliers ils seront compris dans les Articles publiés du pardon général. Cet Article sera plus amplement expliqué, & l'on donnera une liste des Sujets qui doivent y être compris.*

IX.

IX. Que l'ennemi se chargera des dettes, que nous avons faites pour les Fortifications.

9. *Refusé.*

X. Qu'au contraire nous payerons les dettes contractées pendant le Blocus pour l'entretien des Troupes, soit en argent soit en provisions de bouche, comme les cautions en font foi.

10. *L'ennemi payera au public & aux particuliers, tout ce qui se trouvera leur être du; sans que cependant les Troupes puissent être arrêtées pour les dettes dont il est fait ici mention; il les aquitera du reste dans le tems qu'il satisfera aux autres.*

XI. Que les Soldats & Officiers appartenans aux Bataillons de la Garnison, qui ont été faits prisonniers dans les Châteaux du Royaume ou autres endroits, joüiront de cette Capitulation & seront remis en liberté.

11. *Refusé.*

XII. Que les Ingenieurs & autres gens de l'Artillerie, originaires du Royaume, qui voudront s'y arrêter quelque tems, en obtiendront la permission s'ils la demandent.

12. *Accordé pour trois mois.*

XIII. Enfin l'on exécutera de part & d'autre tous ces Articles avec éxactitude, sans fraude ni tromperie, & comme cela se pratique religieusement en semblables conjonctures.

13. *Accordé, mais l'on prétend d'un autre côté, que la Place étant livrée au jour marqué les*

les Officiers des Ennemis consigneront fidelement au Commissaire de Guerre, Officier d'Artillerie ou tout autre nommé par Nous, l'Artillerie de la Place, les Mortiers & les Munitions, avec cette expresse condition qu'on ne pourra vendre ni donner aux particuliers, ni cacher, par leur secours, aucune de ces choses, ni Armes ou autre attirail appartenant aux Troupes ou à la Place.

On ajouta dans la suite à cette Capitulation les Articles suivans.

I. L'Article troisieme ayant été refusé & la Garnison devant être embarquée, on demande une escorte de Vaisseaux de Guerre & des assurances contre toutes sortes de Corsaires Espagnols, François ou Piemontois.

1. *On lui donnera pour sa sureté une escorte de Vaisseaux de Guerre Espagnols jusqu'à Fiume ou Trieste, comme on le demande dans l'Article.*

II. Quand on sera convenu des deux côtés des Articles de la Capitulation, on se donnera de part & d'autre des Otages, qui se tiendront autant qu'il sera possible, entierement reservés tant dans leur conduite que dans leurs discours : ceux de l'ennemi ne pourront entrer dans les Fortifications de la Place, dans les Magazins, ni Casernes ; de même que les notres ne s'ingereront pas dans les affaires des ennemis, & n'auront pas la curiosité de vouloir savoir leurs Forces ni leurs Quartiers : on défendra

dra aussi de notre côté, qu'aucun de la Garnison ne passe au-delà des postes avancés sans un passeport du Général-Commandant. L'Ennemi fera de son côté la même défense, afin qu'il n'y aît point de Communication.

2. *Accordé.*

III. Quand les Officiers, qu'on envoie à Rome, seront de retour avec la nouvelle, que la Place ne peut être secourue pour le trente du courant, & qu'on ne peut non plus avoir connoissance d'une suspension d'Armes ou d'un Traité de Paix, les ennemis pourront occuper les dehors de la Place; c'est-à-dire les cinq Fleches & le Chemin Couvert, & le garnir comme il l'est actuellement, avec cette circonstance, qu'ils pourront de plus établir une Garde à la Porte de Naples, nous reservant cependant la liberté de l'ouvrir & de la fermer selon notre bon plaisir, d'y faire entrer ou d'en laisser sortir toutes les personnes qui n'en sont pas empêchées par le Blocus. Quant aux Ouvrages interieurs de la Forteresse, comme Forts, Bastions, Ravelins, nous les occuperons jusqu'à l'entière évacuation de la Place, qui se fera dans tout le trente du Courant de l'Année présente. Capoue le 24 Novembre 1734.

Le Comte de TRAUN, Général-Commandant des Troupes de Sa Majesté Impériale.

IRNG SERXU GOLDIN, Commandant de Capoue.

3. *Accordé, de maniere qu'il dépendra*

 de

de Monsieur le Comte de Charni de garnir le Chemin Couvert d'autant de monde qu'il le jugera convenable, comme il dispose actuellement qu'il soit garni de six cens hommes.

Les treize Articles de cette Capitulation pour la reddition de la Forteresse de Capoue, & les trois Articles séparés avec les Annotations marginales, sont les mêmes dont je suis convenu & tombé d'accord avec le Comte de Traun Commandant Général de la Place sous mentionnée pour la consignation d'icelle; en foi de quoi je confirme la présente Capitulation.

Du Camp du Blocus de Capoue, le 24 *Novembre* 1734.

Le Comte de CHARNI.

La Garnison étoit forte de 4600 Hommes, dont un grand nombre passa au service des Espagnols. Ces Troupes que l'on avoit partagées en trois Corps, afin qu'elles pussent trouver plus commodément les Vivres sur leur route, furent conduites à Manfredonia par quelques Regimens Espagnols qui leur servoient d'Escorte. Elles furent obligées de s'arrêter quelque tems en chemin, afin d'attendre les sommes qu'on avoit promis de leur avancer, ne se trouvant pas en état de poursuivre leur route faute d'argent. Le Comte de Traun se plaignit vivement au Comte Charni des moyens qu'on avoit mis en œuvre pour débaucher les Soldats. On prétend que dans le trajèt

de

de Capoue à Manfredonia, des Officiers Espagnols se mettoient sur les chemins avec des bassins remplis de pièces d'Or, qui tenterent sur-tout les Italiens engagés parmi ces Troupes. On donnoit trois Pistoles à chaque Soldat.

L'évacuation de Capoue acheva la soumission entiere du Royaume aux armes de Sa Majesté Catholique. Le nouveau Roi qui étoit alors à Naples assista ce jour-là, dans la Chapelle de son Palais, à un *Te Deum* solemnel, qui fut aussi chanté dans toutes les autres Eglises, en action de graces de cette conquête. On fit à cette occasion plusieurs salves du Canon des Châteaux. Il y eut encore ce même jour & les deux suivans des feux de joie & des illuminations par toute la Ville. Dans tout le Royanme comme dans la Capitale, on ne pensoit qu'à bénir le changement arrivé dans le Gouvernement. La douceur du nouveau Monarque charmoit les Peuples, & sa générosité jettoit une sorte d'étonnement dans les esprits. Il refusa les offres que lui firent les Habitans de lever & d'entretenir vint mille hommes à leurs dépens. Il refusa même une contribution extraordinaire, disant qu'il n'étoit point venu pour les piller, ni pour les troubler dans leurs travaux & dans leur commerce, mais uniquement pour les délivrer du joug dont quelques-uns d'entr'eux se plaignoient. Par une nouvelle marque de bonté, il voulut dédommager les Sujets de ce Royaume, qui avoient pu souffrir quelques pertes à l'entrée des

des Eſpagnols. Le dédommagement ſe fit en argent comptant, ſuivant les Mémoires certifiés qui furent fournis. Enfin outre les ſommes immenſes que ce Prince apporta avec lui, il reçut dans la ſuite, en différens tems, des Remiſes conſiderables, dont la plus gaande partie fut diſtribuée aux Troupes Eſpagnoles.

Avant la réduction de Capoue, on avoit fait à Barcelone & dans le Port de Naples, tous les preparatifs néceſſaires pour l'expédition de Sicile. * Le Convoi qui fut préparé à Barcelone, conſiſtoit en quatre mille hommes, & toutes ſortes de Munitions. Il partit ſous l'Eſcorte de deux Vaiſſeaux de Guerre. Le 21 Aout on commença à embarquer à Naples les Troupes qui devoient ſe rendre en Sicile. Le Roi Don Carlos accompagné de pluſieurs Seigneurs de ſa Cour, ſe rendit en perſonne au Port pour voir l'embarquemènt. Dès le 24 au matin, la Flotte compoſée de plus de trois cens Navires, ayant à bord 18000 hommes d'Infanterie, 2000 de Cavalerie & les proviſions néceſſaires, mit à la voile avec un vent ſi favorable qu'on la perdit de vue le même jour. Quelques jours avant le départ de cette Flotte, il étoit arrivé à Naples deux Seigneurs en qualité de Députés du Royaume de Sicile, pour prier le Roi de preſſer l'embarquement des Troupes, en

* On prétend que le Roi d'Eſpagne avoit deſtiné un million de pièces de huit pour entreprendre cette nouvelle Conquête.

en assurant Sa Majesté qu'elles y seroient recues à bras ouverts. Ils rapporterent que le nombre des Impériaux dans cette Isle ne montoit qu'à 5600 hommes, dont le plus grand nombre s'étoit jetté dans Siracuse & Messine, après avoir abandonné la plupart des autres Places du Royaume. Sur cet avis, il fut resolu qu'une partie de la Flotte iroit à Palerme, afin de prendre possession de cette Ville, & que le reste iroit débarquer près de Messine.

Le 29 Aout le Duc de Bitonto, qui avoit été fait Viceroi de Sicile, débarqua avec une partie des Troupes qu'il commandoit à Solanto, entre Termini & Palerme. Il y trouva beaucoup de Noblesse & un grand nombre d'Habitans, qui reçurent les Espagnols avec de grandes demonstrations de joie. Le Duc apprit que le Senat de Palerme s'étoit assemblé pour venir en Corps au devant de Son Excellence, & la conduire avec ses Troupes dans la Ville. L'Officier Impérial qui y commandoit, & qui étoit resté aux environs avec quelques Compagnies de Hussars, se retira à l'approche de la Flote Espagnole, prenant la route de Siracuse, après avoir laissé 400 hommes dans le Fort de Castel-à-Mare, * avec ordre de se défendre jusqu'à la derniere extremité. Les autres Troupes Espagnoles, qui avoient pris

* Ce Château, fortifié à l'antique, est incapable de défense. Les maisons de la Ville en sont si proches, que l'Ennemi y arrivant, peut d'abord se poster sous ses Bastions.

pris la route de Messine, allerent débarquer à la Tour del Faro. * L'Officier qui commandoit dans cette Tour, se retira à l'approche des Espagnols, & se rendit à Messine avec sa Garnison.

Le Duc de Bitonto détacha deux Regimens de Cavalerie & un de Dragons, pour aller resserrer les Garnisons de Siracuse & de Trapano, dont le Blocus devoit être formé par une partie des Troupes commandées par le Comte de Marsillac. Termini † fut occupé par les Espagnols, qui envoyerent des Détachemens pour s'emparer de Melazzo, d'Augusta ‡ & de Catanée. § La Gar-

* La *Tour del Faro* est à l'entrée du Détroit de Messine, & à l'endroit où il est le plus étroit. Cette Tour sert de Fanal.

† Cette Ville est en partie située dans la Plaine, & en partie sur une Coline. Son Château est bâti sur une Roche avec quelques Fortifications du côté de la Ville.

‡ *Augusta*, *Agosta*, ou *Agouste*, est située sur une grande Presqu'Isle qui sert de Mole à son Port. En 1702 on y éleva un Parapet de terre, qui n'a que quatre pieds de hauteur. A un côté du Port il y a deux petites Forteresses isolées, & bien fournies d'Artillerie; mais parce qu'elles sont éloignées de la Place, elles ne peuvent empêcher le debarquement dans la Plage. Du côté du Levant il n'y a qu'une seule Place pour débarquer. Du côté du midi il y a un grand Terrain qu'on appelle la Vielle Terre. La Ville est separée de cette Vielle Terre par une muraille fort foible, avec un Chemin Couvert & un Glacis. Le côté du Nord est fort étroit, & fortifié d'un Ravelin & d'un Ouvrage à Couronne. Le Château situé au-dedans des Fortifications, est de figure quarrée, avec quatre Bastions & quelques autres Ouvrages.

§ *Catanée* ou *Catane* est sur la Côte Orientale de Sicile, dans un Golphe nommé Golphe de Catane. L'horrible tremblement de terre qu'on y ressentit en 1693 fut si furieux, que toute cette Ville fut renversée. Il commença le 9 de Janvier & détruisit tout. Le 11 la Ter-

Garnison de Melazzo † en étoit sortie pour se retirer à Messine, mais ayant appris que le Prince de Calveruzzo, s'étoit posté dans un Défilé pour lui couper le chemin, elle fut obligée de rentrer dans la Place. Les Païsans des environs de Mola & de Taorbina en attaquerent les Garnisons, qui s'étoient mises aussi en marche pour se rendre à Messine; ils tuerent la plus grande partie de ceux dont elles étoient composées, & firent Prisonniers un Lieutenant & quelques Soldats.

D'un autre côté le Comte de Marsillac, qui commandoit les Troupes débarquées à la Tour del Faro, ayant été joint à la Grutta par un grand nombre de Païsans armés, mar-

Terre s'ouvrit en plusieurs endroits, & engloutit ceux que la ruine des Edifices avoit épargnés. Presque en un moment, onze mille personnes qui s'étoient retirées dans la Cathédrale pour implorer le secours divin, perirent sous les materiaux de l'Eglise, qui les couvrit dans le tems qu'un Chanoine leur donnoit la bénédiction. Ce Chanoine resta seul avec les Ministres de l'Autel & une centaine de personnes, qui étoient à genoux dans la Croisée où sont deux magnifiques Chapelles. Il n'y eut que la Nef qui fut absorbée.

† *Melazzo*, Ville située sur un Cap, est divisée en Fauxbourg, Ville basse & haute, Ville serrée & Château. Le *Fauxbourg* est dans la plaine du côté du Midi. On y trouve quelques Fortifications imparfaites, une Baie, & un Rivage ouvert du côté du Levant. La *Villa basse* est separée du Fauxbourg par une ligne de Baraques, qui lui sert d'enclos avec un Chemin-couvert contre le Fauxbourg, & un demi Bastion pour flanquer tout ce côté-là. La *Ville-serrée* a deux Bastions & demi, avec des Orillons d'un profil extrèmement haut, & un Ravelin avec des Flancs dans le milieu de la Courtine. Cette Ville serrée est défendue par un Rocher fort escarpé & inaccessible, & par le Château qui est petit.

marcha vers Ste. Marie de Jesus, à deux milles de Messine. Les Habitans de cette derniere Ville, malgré les menaces du Prince de Lobkowitz qui y commandoit, lui envoyerent des Députés, pour le prier de sommer ce Prince d'abandonner la Ville, & en cas de refus, le menacer d'un Bombardement.

Ce fut le 2 de Septembre que le Comte de Montemar fit son entrée dans Palerme, accompagné des Généraux & des Officiers de l'Armée. Il mit pié à terre au Palais du Duc d'Esperlinga, & passa ensuite au Couvent de Sainte Thérese, où le Senat & la Noblesse l'attendoient. Il entra dans le Carosse du Senat, plaça le Prince de Botero à sa droite, comme prémier Baron du Royaume: à sa gauche étoit le Prince de la Catholica, Préteur; & les autres Senateurs occuperent les places vuides. Ce Cortege entra par la Porte-neuve, escorté des Hallebardiers & suivi d'un grand concours de Peuple. Il passa au milieu de la Bourgeoisie rangée en haie. On se rendit dans cet ordre à l'Eglise Cathédrale, où l'Archevêque & le Chapitre qui s'étoient rendus à la porte reçurent le Comte de Montemar, & le conduisireut dans la grande Chapelle. On y chanta le *Te Deum*. Le Roi Charle fut proclamé Roi de Sicile, & le Comte de Montemar comme Viceroi jura de conserver tous les Privileges de Palerme. Le Sénat conduisit ensuite Son Exc. au Palais, où elle trouva toute la Noblesse & les Officiers.

La

La bonne volonté des Habitans de Sicile pour les Espagnols contribua beaucoup à avancer la Conquête de ce Royaume. Le Duc de Bitonto écrivant à cette occasion au Roi Don Carlos, lui marquoit, que Sa Majesté seroit plus en sureté à Palerme sans Garde, qu'à Naples au milieu de ses propres Troupes. Divers Seigneurs, entr'autres le Prince Della Catolica & de Calberuso, leverent des Troupes qui se joignirent aux Espagnols & ne firent aucun quartier aux Soldats Allemans, qui s'écartoient de leurs Corps. Les Espagnols s'emparerent de deux Barques qui venoient vers Melazzo avec quelques Munitions de Guerre, & le Prince de Montfort prit deux autres Bâtimens qui transportoient à Messine huit Canons de Bronze, quantité de poudre, de boulets, & autres attirails de Guerre. Après ces expéditions, le Duc de Bitonto & le Général de Marsillac, s'emparerent de la plupart des Postes depuis Palerme jusqu'à Messine, & depuis Messine jusqu'à Syracuse.

La revolution ne pouvoit être plus générale. Toutes les Villes & Châteaux, qui n'avoient point de Garnison suffisante pour les contenir, se déclarerent bientôt pour le nouveau Gouvernement. Castel-a-Mare, Termini, * Melazzo, & les Châteaux de

* Une partie de la Ville de Termini est située dans la Plaine, & l'autre sur une Coline. Son Château est bâti sur une Roche avec quelques Fortifications du côté de la Ville, & un Rocher inaccessible du côté de la Mer.

Gonzaga, * Matagrifone, † & Castelazo ‡ près de Messine, étoient déja au pouvoir des Vainqueurs sans avoir fait beaucoup de resistance. Il ne restoit plus aux Impériaux que les trois Forteresse de l'Isle, qui sont la Citadelle de Messine, la Ville de Trapano & celle Syracuse, aux trois extremités & dans les trois Provinces de l'Isle. La Citadelle de Messine étoit en état de faire une longue resistance aussi bien que le Fort de St. Sauveur qui est à l'entrée du Port. Les Espagnols se contenterent d'abord de bloquer cette Forteresse, où le Prince de Lobkowitz s'étoit renfermé avec la Garnison de la Ville. Le Duc de Bitonto avoit commencé le Siège de Trapano, Ville riche, mais il le changea en un Blocus, ayant reçu ordre de repasser dans le Royaume de Napels. Le Général Comte de Roma commandoit dans Trapano, où il fit faire les dispositions nécessaires pour se bien défendre. Syracuse n'étoit aussi que bloquée. Le Comte de Sastago qui étoit dans cette Ville, en sortit sur une Barque qui le transporta à Malte avec ses effets. Ceux du

Les Fortifications de cette Ville, tant les anciennes que les nouvelles, ne valent rien.

* *Gonzaga* est un Château de Messine, situé sur une Coline, à un demi mille de cette Ville.

† *Mantagrifone* est un Château de Messine, bâti dans la Ville sur une éminence. On ne peut guère le défendre lorsque la Ville est prise, parce qu'il est entouré des Murailles mêmes de la Ville, & exposé aux postes qui le dominent jusqu'au pied de ces Murailles.

‡ Ce Château est à un demi mille de Messine, sur une Coline.

du Prince Lobkowitz furent enlevés par les Galères d'Espagne, qui prirent le Bâtiment qui les transportoit sur la Côte de l'Etat Ecclésiastique.

Comme la Cour d'Espagne souhaitoit que le nouveau Monarque se rendît en Sicile, pour satisfaire aux empressemens des Peuples de cette Isle, ce Prince se détermina à faire ce voyage. On s'étoit attendu que Sa Majesté auroit fait ce trajèt en 1734, quelque tems avant la prise de Capoue; mais le Duc de Laurenzano, Président du Conseil d'Etat, représenta à ce sujet: Prémierement, qu'un pareil voyage demanderoit alors des dépenses considérables, puisque les chemins étoient impraticables & qu'il faudroit nécessairement les reparer. Secondement, qu'il y avoit du danger à passer la Mer dans cette saison. Troisiemement, qu'un autre danger encore plus certain pour Sa Majesté, étoit celui de s'éloigner de la Capitale du Royaume de Naples dans la circonstance présente, que Capoue étoit encore au pouvoir des Allemans, & qu'il y avoit si peu de Troupes dans le Royaume.

Avant le départ du Roi, deux Députés du Royaume de Sicile & deux Députés de la Ville de Palerme arriverent à Naples, & prêterent à Sa Majesté Hommage & Serment de fidelité, au nom des Etats de cette Isle & au nom de la Capitale. Ils demanderent ensuite la confirmation de leurs Privileges, que Sa Majesté leur accorda. Cette Cérémonie se fit avec beaucoup d'é-

d'éclat le cinq du Mois de Decembre. La Charge de Lieutenant-Général ou de Viceroi du Royaume de Naples fut d'abord conferée au Prince Corsini neveu du Pape; mais bientôt après on la lui ota pour la donner au Comte Charni. Pour colorer cette démission, on publia que la Cour de Naples n'avoit changé de sentiment à cet égard, qu'afin de ne pas mettre ce Prince Neveu dans la nécessité de renvoyer les Brefs, qui pourroient y venir de la part de Sa Sainteté, & que cette Cour refusoit d'accepter, sur-tout depuis la descente en Sicile, sous prétexte que le Pape n'avoit pas encore reconnu l'Infant Don Carlos en qualité de Roi de Naples & de Sicile.

Sa Majesté partit de Naples pour la Sicile le troisieme de Janvier. En même tems soixante Bâtimens de transport mirent à la voile du Port de Baya pour cette Isle, ayant à bord treize Bataillons, quelques Escadrons, avec de l'Artillerie & des Munitions. Ce Convoi essuia quelques jours après près de Melazzo une si violente tempête, qu'il fut obligé de revenir à Baya, d'où il remit depuis à la voile. Le débordement de la riviere d'Ofanto obligea le Roi de s'arrêter quelques jours à Bovina en Calabre, & il n'en partit que le douze de Janvier, pour continuer sa route vers Palmi, où Sa Majesté devoit s'embarquer. Ce Prince prenant le divertissement de la Chasse aux environs de Palmi, fut surpris d'un gros Orage qui l'obligea de se retirer dans la maison d'un Païsan, dont la femme venoit

d'ac-

d'accoucher d'un fils. Le Roi en ayant été informé ordonna qu'on baptisât sur le champ l'enfant, voulut en être le Parrain, & lui donna le nom de Charles. Sa Majesté fit présent à la Mere de cinquante Pistoles, & fit donner deux cens Ducats au fils, à qui il assigna en même tems une Pension de vintcinq Ducats par mois pour son entretien, jusqu'à l'âge de sept ans qu'il devoit être envoyé à la Cour, pour y être élevé.

Lorsque le Roi arriva en Sicile, il trouva presque toutes les Places de cette Isle déja soumises, & la Citadelle de Messine sur le point de se rendre. Il n'y eut que le défaut de provisions qui obligea le Général Lobkowitz à capituler. Il s'étoit comporté pendant tout ce Siège en Soldat, en Capitaine & en Prince. Après avoir abandonné la Ville, * il se vit dans la nécessité de se retirer dans les Bastions de St. Blaise & de Ste. Catherine, qui sont une maniere de Château, environné d'une simple muraille. Il s'y maintint néanmoins pendant douze jours, & s'y seroit défendu beaucoup plus longtems, s'il n'avoit pas cru devoir menager son peu de monde. S'étant ensuite retiré dans la Citadelle, † il n'oublia rien pour

* La Ville de Messine ne peut pas faire une longue resistance. Ses Murailles ont les défauts du terrain qui est irregulier. Sa plus grande foiblesse est dans ses portes, qui sont toutes découvertes & sans défense. Il n'y en a que deux qui ont leurs Ponts-levis: les autres n'ont qu'une seule Herse.

† La Citadelle de Messine est de figure pentagone reguliere, avec des dehors, & située dans un coin de la Ville & du Port.

en faire durer le Siège. Il fit faire diverses sorties, dans une desquelles le Comte de Kolowrat enleva toute une Ronde Espagnole. Il tetarda les Ouvrages des Assiègeans, & leurs ruina de fond en comble une Batterie de vint cinq Pièces, qu'ils élevoient dans un Couvent, & leur auroit d'ailleurs vendu la Place bien cher, s'il n'eût eu à la défendre que contre cet Ennemi. Il y en avoit un autre plus dangereux dans la Citadelle.

Les Provisions, que le Général Roma avoit eu ordre d'y assembler pour un An, n'auroient suffi que pour six Semaines, si la Garnison eût été complète; & dans l'état où elle étoit, elle n'en avoit que pour trois mois. Cependant le Prince Lobkowitz trouva moyen de l'y faire subsister cinq à six Mois. Il sçut menager par sa frugalité & sa tempérance le peu de Provisions qui y étoient, en portant, par son exemple, les Officiers & les Soldats à se contenter de peu. Il fit scier en pièces quelques Canons inutiles, & les vendit aux Capitaines ou Patrons des Bâtimens qui passoient le Faro, & qu'il obligeoit d'aborder, en leur envoyant quelques volées de Canon. Par ce moyen, il en tira pendant queque tems de l'Argent & leurs Provisions superflues. Se voyant enfin sans aucune esperance de secours, il demanda le vint-cinq de Février à capituler. Les Articles de la Capitulation furent signés par ce Prince & par le Marquis de Gratia-Real. Voici en substance ce qu'ils portoient.

1. Que le 25 Mars, les Aſſiégés abandonneroient aux Eſpagnols les Ouvrages exterieurs, & qu'ils conſigneroient aux Officiers d'Artillerie, nommés par le Marquis de Gratia-Real, l'Artillerie & les Munitions de Guerre qui étoient dans la Citadelle.

2. Que le 31, à 8 heures du matin, ils remettroient les Forts de Salvador & de la Lanterne; que, le même jour les Aſſiègeans entreroient dans la Citadelle, & que la Garniſon ſe retireroit au Lazaret, où les Eſpagnols ne pourroient entrer avant qu'elle fût embarquée.

3. Que cette Garniſon ſortiroit de la Place avec les Honneurs de la Guerre, Armes & Bagages, Tambour battant, Enſeignes déployées, & trente coups à tirer pour chaque Soldat.

4. Qu'elle pourroit amener deux pièces de Canons de huit à douze livres de Balle, avec cinquante Coups à tirer pour chaque pièce, & deux Chariots d'Artillerie; & qu'on accorderoit un Mortier de huit à dix pouces au Prince de Lobkowitz par conſidération pour lui.

5. Que les Bâtimens, ſur leſquels la Garniſon s'embarqueroit, ne pourroient être viſités; qu'ils ſeroient eſcortés par un Vaiſſeau de Guerre du Roi d'Eſpagne, qui les conduiroit juſqu'à Fiume ou Trieſte; & que ſi les vents contraires les obligeoient de relâcher dans uns des Ports du Royaume de Naples, les Impériaux qui ſeroient à bord de ces Bâtimens, ſeroient

en droit de demander qu'on leur fournît, moyennant un prix convenable, tout ce dont ils auroient besoin.

6. Qu'il seroit permis à la Garnison d'acheter des vivres dans la Ville de Messine.

7. Que le Prince de Lobkowitz pourroit donner part de la Capitulation au Général Roma, qui commandoit à Siracuse, & en faire même venir de l'Argent.

8. Que les Prisonniers faits par les Espagnols à l'attaque des Châteaux de Gonzague & de la Pantorne, seroient livrés le jour que les Assiègés sortiroient de la Citadelle.

9. Que les Officiers Impériaux, qui auroient laissé leur famille & leur Bagages dans la Ville de Messine, ou dans quelques autres Lieux du Royaume de Sicile, pourroient les retirer & les amener avec eux.

10. Que ceux qui auroient quelques affaires dans la Ville y seroient reçus avec un Passeport du Prince de Lobkowitz, à condition que les Assiègés recevroient dans la Citadelle, les Officiers Espagnols, qui auroient des Passeports du Marquis de Gratia-Real.

11. Qu'en attendant que la Garnison sortît de la Place, les Espagnols suspendroient leurs travaux & ne commettroient aucun acte d'hostilité, pourvu que les Assiègés n'entretinsent commerce avec aucun Bâtiment, & qu'ils laissassent entrer & sortir

librement tous ceux qui appartenoient aux Eſpagnols.

12. Que ſi après que les Entrepreneurs, qui avoient fait quelques fournitures à la Garniſon, auroient règlé leur compte avec le Commiſſaire Impérial qui étoit à Siracuſe, il ſe trouvoit que l'Empereur fût redevable, la Garniſon ne pourroit être inquietée ni retenue pour cette raiſon, & qu'on exigeroit ſeulement qu'elle laiſſât des Otages, ainſi qu'il eſt d'uſage en pareilles occaſions.

La Citadelle de Meſſine fut remiſe aux Eſpagnols dans le tems porté par ces Articles. On prétend que la Garniſon ſe trouva à peine de huit cens hommes en état d'être embarqués. Le reſte étoit peri ou de miſere ou de maladie. La diſette étoit ſi grande dans la Place depuis un mois, qu'on y manquoit de viande, & qu'on ne donnoit plus à chaque Soldat par jour, qu'une livre de Biſcuit avec un quarteron de Fromage. Ces Troupes s'embarquerent à bord de ſeize Tartanes, & mirent enſuite à la voile ſous l'Eſcorte d'un Vaiſſeau de Guerre Eſpagnol, qui devoit les conduire juſqu'à Trieſte. Mais ces Tartanes, deux jours après leur depart, furent diſperſées par la tempête. La plupart de ces Bâtimens entrerent dans le Port de Gallipoli & quelques-uns dans celui d'Otrante.

Peu de tems après que le Prince de Lobkowitz eût demandé à capituler, le Roi entra dans la Ville de Meſſine, & prit ſon logement dans le Couvent de St. Sauveur.

D'abord on fit tous les préparatifs nécessaires pour son entrée publique en cette Ville. Ce Prince la fit le lendemain avec beaucoup de magnificence, & aux acclamations d'une Peuple infini, qui y étoit accouru de divers endroits. La Noblesse forma à cette occasion, une Cavalcade aussi nombreuse que superbe. Toutes les places & les rues, où Sa Majesté passa, étoient ornées d'Arcs de Triomphe, de Tapisseries, d'Emblêmes & de Dévises. La nuit il y eut des feux de joie, & de très belles illuminations. Ces rejouïssances publiques durerent trois jours consécutifs.

Après la prise de la Citadelle de Messine il ne restoit dans toute la Sicile que Trapano * & la Forteresse de Siracuse qui fussent au pouvoir des Impériaux. La Garnison de la Ville de Siracuse † venoit de

* La Ville de *Trapano* est située sur la Côte Occidentale, dans une Langue de Terre qui a environ 450 toises de longueur & mille de circuit. Elle est environnée d'une bonne Muraille, défendue par huit Bastions irréguliers, & devant lesquels il n'y a que 5, 8 à 10 toises de terrain baigné par la Mer. Vers la campagne qui est à l'Orient, cette Muraille est longue de 120 toises. Du côté du Midi est le *Bastion impossible*, vers le Nord le Château, & entre les deux un autre Bastion. Toute cette face est couverte d'un Chemin couvert. Le Château est un grand quarré avec quatre Bastions irréguliers.

† Cette Ville que l'on nomme aujourd'hui *Saragose* est une des principales de toute l'Isle. Ses murailles sont baignées de tous côtés par l'eau de la Mer qui l'environne. Du côte de la Campagne elle est défendue par un Ouvrage à Couronne fort beau, mais trop petit, avec un bon fossé à fleur d'eau de la Mer, & un

de se rendre aux mêmes conditions que la Citadelle de Messine. Pour renforcer les Troupes qui étoient devant Siracuse, & qui ne montoient qu'à onze Bataillons, on y envoya quelques Détachemens, dans l'esperance qu'à la vue de ce Renfort la Garnison demanderoit à capituler; mais le Général Roma, Gouverneur de la Place, témoigna n'avoir aucune envie de se soumettre. Le Marquis de Gratia-Real qui commandoit les Espagnols, le menaça envain de passer sa Garnison au fil de l'épée, s'il attendoit à se rendre qu'on eût dressé les Batteries. Toujours ferme dans la resolution qu'il avoit prise, de se défendre jusqu'à la derniere extremité, il ne voulut écouter aucune des propositions qu'on lui fit, au hazard de ce qui pourroit en arriver. Nous verrons dans la suite ce que lui valut cette obstination, d'autant plus inutile, qu'il n'avoit aucun secours à esperer.

Tandis que tout plioit en Italie sous les Armes des Alliés, Auguste à l'aide de ses propres Troupes & de celles de l'Impératrice

un Chemin couvert. Cet Ouvrage en couvre un autre à Corne, avec deux Bastions, une Fausse-Braye, un Ravelin & un Fossé. Tout cela occupe la Langue de terre qui joint la Ville au Continent, & rend la Place presque imprenable de ce côté-là. Le Château situé à l'autre extremité de la Ville & à l'entrée du Port, est de figure irreguliere & fort défectueux. Il a en dedans un autre Château de figure quarrée avec quatre petites tours fort élevées. Un Pont de bois sert de communication, mais ce Pont est si mal disposé que la Ville domine sur le Château.

trice de Ruſſie ſoumettoit toute la Pologne ; & diſſipoit les foibles reſtes de l'Armée de ſon Rival. Ce Prince, après la réduction de Dantzic, ſe rendit en Pologne & arriva le dix-neuf Juillet * au Couvent d'Oliva. † Il partit de Dreſde en poſte, accompagné du Compe Sulkowski, & ſuivi du Comte de Wratiſlaw, du Comte de Bruhl, & du C. Lipski Evêque de Cracovie. Les autres Seigneurs Polonois avoient pris les devants. En paſſant à Coſlin, ‡ il admit à lui faire ſa ſoumiſſion le Prince Czartorinski, Vice-Chancelier de Lithuanie, qui s'étoit retiré dans cette Ville depuis quelques mois. L'Abbé d'Oliva avoit fait illuminer tous les Appartemens de ſon Monaſtere, tant au-dedans qu'au dehors. Auguſte y fut reçu avec une magnificence extraordinaire.

Dans un Grand Conſeil qui ſe tint à Oliva en préſence de Sa Majeſté, il fut réſolu que les Seigneurs Polonois que le Comte de Munich avoit fait mettre ſous bonne garde par ordre de ſa Cour, ſeroient relachés & enſuite préſentés au Roi avec ceux qui s'étoient déja ſoumis. On convint encore dans ce Conſeil, qu'il ſuffiſoit de laiſſer Garniſon dans le Fort de Wechſelmunde juſqu'à la Pacification, ſans en mettre dans la Ville de Dantzic, & qu'on

* 1734.

† Ce Couvent eſt dans la Pruſſe Royale, à une lieue de Dantzic, vers le Couchant.

‡ Petite Ville de la Pomeranie Ducale, dans la Caſſubie.

qu'on rendroit la Porte d'Oliva. Que le Primat, & tous ceux du Parti contraire que l'on regardoit comme les plus dangereux, resteroient sous la Garde Russienne; mais qu'on mettroit en liberté tous ceux que le Roi voudroit faire relâcher sur leur parole, comme l'Evêque de Plotsko, le Comte Poniatowski, le Grand Trésorier Comte Offolinski, le Maréchal de la Cour Bielinski, les Palatins de Brzeze, de Marienbourg, de Livonie, & quelques autres. Que la résidence de Warsovie seroit la plus commode, tant pour la Cour que pour ceux qui devoient s'y rendre de Pologne & de Lithuanie.

Lorsque les Seigneurs Polonois qui avoient été relâchés se rendirent à Oliva, on les invita à une Conference particuliere, avant que de les introduire à l'audience de Sa Majesté. Il ne se trouva à cette Conference que le Comte de Wratislaw, Ministre de l'Empereur; le Comte de Leuwolde, Grand Ecuier & Ministre de Russie; le Comte de Munich & le Duc de Saxe-Weissenfels, Généraux de leurs Majestés Impériales de Russie & de Pologne. On y proposa aux Seigneurs Polonois de prêter Serment selon les termes du Formulaire que voici.

Moi N. N. je jure, au nom de Dieu, un dans la Sainte Trinité, sans vouloir donner aucune interpretation contraire à ce Serment, qu'ayant reconnu pour Roi de Pologne & pour mon Maitre le Sérénissime Prince & Roi

Auguste III, *élu unanimement par des Voix libres, & déja heureusement couronné, je lui témoignerai & rendrai une fidelité inviolable & une obeïssance conforme aux Loix: Je renonce & abjure la Proclamation de la Personne de* Stanislas, *attentée contre tant de Constitutions, comme celui que la République, par ses anciennes Loix, par la Diete de Lublin, par la Confédération de Sandomir, en avoit exclu, & qui par le Grand Conseil de Warsovie & par les deux Dietes consécutives de l'an* 1717 & 1718, *est condamné & déclaré une fois pour toujours Ennemi de la Patrie. Je condamne, annulle & casse tous les Actes qui ont été faits en sa faveur: & accedant volontairement à la Confédération Générale des Etats de la République, commencée par l'autorité de Sa Majesté, & réassumée à Cracovie, en acceptant en même tems de bon gré tous ces liens & obligations, je ferai, avancerai & maintiendrai, conjointement avec la République, tout ce qui regarde la Religion Catholique, Sa Majesté le Roi, les Loix & la Liberté. Et si j'ai eu le malheur d'être entrainé par ceux qui ont contribué à exciter l'animosité dans la République, ce sera pour l'appaiser que je m'appliquerai sincèrement & efficacement par tous les moyens dont je serai capable; & tâcherai de tout mon pouvoir de procurer à la République le plus promt repos. Je ne tramerai jamais rien ni directement ni indirectement contre la Personne Sacrée de Sa Majesté le Roi* Auguste III, *& je ne garderai absolument rien dans le re-*

reçès de mon cœur qui lui soit contraire; mais je demeurerai constant auprès de ce même Maître, & tant que la Vie & les Biens me resteront, je le defendrai & le soutiendrai. Je ne ferai pas non plus aucunes trames nuisibles, ni cointelligences, ni correspondances: au contraire, je me souleverai comme contre l'Ennemi de la Patrie, contre quiconque voudra tenter quelque chose de nuisible. Je resterai enfin constamment dans cette obligation, aussi bien dans la prosperité que dans l'adversité, ne craignant rien avec l'aide de Dieu, & ne suivant point ni les respects ni les vues particulieres. J'y demeurerai constant, non seulement jusqu'à ce que la République soit entierement pacifiée, tant en dedans qu'au dehors, mais aussi toujours dans la suite. Ainsi m'aide le bon Dieu & sa Passion innocente.

Le Ministre de l'Empereur représenta à ces Seigneurs avec beaucoup d'énergie, que ce Serment étant l'unique moyen de rentrer dans les bonnes graces du Roi, & d'obtenir leur liberté, il leur conseilloit d'accepter cette Proposition sans balancer, ajoutant qu'il leur donnoit ce Conseil en Homme qui n'y avoit aucun intérêt particulier. Les Seigneurs Polonois répondirent, qu'ils étoient prêts à reconnoître Auguste pour leur Roi, & à lui prêter Hommage, conformément à la Déclaration faite dans leur Acte de soumission, mais que comme ce Serment contenoit des choses qu'ils croyoient contraires

à leur Honneur, à leur Conſcience & à leurs Privileges, ils ne pouvoient pas y ſouſcrire. Cette matiere donna lieu à un débat qui dura quelque heures, mais ſur ce qu'on leur répreſenta vivement qu'il n'y avoit point d'autre moyen d'entrer en grace auprès du Roi, ces Seigneurs Polonois réſolurent enfin de le prêter, à l'exception des Staroſtes Merſchki & Roſalinski, tous deux iſſus de la Maiſon de Sapieha. Le Palatin de Ruſſie qui étoit dangereuſement malade, n'aſſiſta point à cette Conférence, ni Mr. Ruſſiewski, Maréchal d'Election. On avoit demandé auparavant à ce dernier le Diplôme d'Election fait en faveur du Roi Staniſlas, & ſur ce qu'il ſoutint qu'il ne l'avoit pas, & qu'il refuſa en même tems de déclarer que l'Election du Roi Staniſlas avoit été faite irregulierement & par des moyens contraires aux Conſtitutions du Royaume, il fut envoyé à Elbing ſous une eſcorte Ruſſienne.

Après que les Seigneurs Polonois eurent conſenti au Serment en queſtion, on propoſa aux Palatins de Pomerellie & de Marienbourg, & aux autres Senateurs & Officiers de la Pruſſe & des Provinces attachées autrefois au Roi Staniſlas, de faire une Confédération en faveur du Roi Auguſte. Chacun ayant ſouſcrit à cette propoſition, on tâcha enſuite de porter les Senateurs de Pologne & de Lithuanie à en faire autant dans leurs Palatinats, en leur repréſentant que par ce moyen ils avanceroient la Confédération générale contre le Roi Staniſlas & tous ſes Ad-

Adhérens. Cette demande fut auſſi accordée. Enfin, on ordonna à Mr. Oſſalinski, Grand Tréſorier, de rendre à la Cour le Diadême & les autres Ornemens Royaux, qu'il avoit emportés de Cracovie; mais ce Seigneur s'en excuſa ſous prétexte que cela étoit contraire aux Loix du Royaume. Il s'engagea néanmoins de les faire rapporter à Cracovie, pour les remettre dans l'endroit, où ils avoient été gardés auparavant.

Outre ce Serment qu'on éxigea des Seigneurs Polonois, ils ſignerent encore quelque tems après à Dantzic la Déclaration ſuivante pour l'Impératrice de Ruſſie.

„ Comme les ſentimens d'amitié & de „ bienveillance de S. M. Imp. de toutes „ les Ruſſies envers notre République de „ Pologne s'eſt manifeſtée en toutes ren„ contres, nous en avons reçu une nou„ velle preuve très convaincante par ce que „ Sadite M. Imp. a bien voulu faire dans „ cette derniere Conjoncture, pour main„ tenir le Repos & la Tranquilité de no„ tre chere Patrie. Il n'eſt que trop vrai „ que nous laiſſant attirer par des Mal-in„ tentionés, nous avons ſuivi le Parti de „ Staniſlas Leczinski, malgré tant de Dé„ clarations faites par la République con„ tre ſa Perſonne, dans les Dietes des an„ nées 1717 & 1718, ainſi que dans la „ Confédération de Sandomir & dans une „ Aſſemblée générale de Warſovie, laquel„ le d'un commun conſentement l'a décla„ ré Ennemi de la Patrie.

„ Revenus de ces préventions, nous ve-
„ nons de les quitter, & nous nous joi-
„ gnons avec joie à nos Confreres bien-
„ intentionnés. Nous reconnoissons com-
„ me notre très gracieux Roi & Maitre
„ S. M. Auguste III, & avec une soumis-
„ sion volontaire nous lui prêtons inviola-
„ ble fidelité & Dévotion.

„ Après ce témoignage d'un repentir
„ sincère, la Clémence naturelle de S. M.
„ Imp. de toutes les Russies nous fait es-
„ perer un entier oubli de ce qui s'est pas-
„ sé; & comme maintenant nous ne som-
„ mes que trop convaincus que ses inten-
„ tions aussi désintereffées que salutaires
„ n'ont jamais eu d'autre but que le véri-
„ table bien & la tranquilité de notre Pa-
„ trie, le devoir d'un bon Patriote nous
„ engageant naturellement à concourir en
„ toute maniere à un tel but, & d'en fai-
„ re le principal & l'unique objet de nos
„ soins, nous ne saurions regarder que
„ comme très utile à notre Patrie l'Amitié
„ & l'Alliance qui subsiste entre S. M.
„ Imp. de toutes les Russies & notre très
„ gracieux Roi & la République de Polo-
„ gne, & nous déclarons, & nous nous
„ engageons, en vertu de la Présente, que
„ de notre côté nous tâcherons d'entrete-
„ nir fidelement & d'affermir de plus en
„ plus cette bonne Harmonie & parfaite
„ intelligence, & que bien loin d'y appor-
„ ter jamais la moindre alteration, nous
„ regarderons plutôt comme Perturbateurs
„ publics du Repos interieur & exte-

„ rieur

„ rieur, tous ceux qui voudroient y „ prêter les mains, de quelque maniere „ que ce soit, directement ou indirecte- „ ment.

„ Cet aveu & déclaration de nos inten- „ tions étant aussi sincères que fidèles, nous „ promettons d'y persister inviolablement, „ & ne souhaitant rien avec plus d'ardeur „ que de revoir au plutôt le repos inte- „ rieurement rétabli dans notre chere Pa- „ trie, nous nous engageons en même „ tems de nous appliquer avec tous les „ soins imaginables à travailler à ce promt „ rétablissement de la Paix dans toute l'é- „ tendue de la République, & de mettre „ pour cela en usage tous les moyens qui „ pourroient y contribuer, pour faire ces- „ ser au plutôt les troubles & Hostilités, „ que le Parti contraire & ennemi conti- „ nue d'entretenir à la désolation de sa „ propre Patrie, & nous ne manquerons „ en rien de tout ce qui dépend de nous „ pour ramener ces Renitens aux mêmes „ sentimens de Paix & de devoir, dont „ nous faisons ici la Déclaration, laquelle „ nous ne cesserons jamais d'accomplir fi- „ delement, & en Gens d'honneur & de „ conscience.

La plupart de ces Seigneurs Polonois é- crivirent en même tems au Pape, tant pour lui faire part de la resolution qu'ils venoient de prendre de reconnoitre le Roi Auguste pour leur legitime Souverain, que pour le porter à suivre leur exemple. A- près avoir recommandé à Sa-Sainteté leur

Patrie désolée, ils lui répresentent que la prérogative dont jouït la République de Pologne d'élire ses Rois, lui est toujours beaucoup plus funeste qu'honorable, parce qu'il est très rare de voir tout un Peuple se réunir au même sentiment & à la même voix. Que ce n'est pas la prémiere fois que cette République, abusant de ses Privileges & de sa Liberté, s'est vue déchirée par diverses Factions & réduite à deux doits de sa perte; mais que lorsque les affaires paroissoient le plus désesperées, la Pologne à toujours éprouvé le secours de la Divine Providence, par qui les Rois regnent, & qui tient en sa disposition les Droits des Royaumes. *Cette Providence*, ajoutoient-ils, *toutes les fois que les secours humains manquoient, à infailliblement & évidemment désigné celui qu'elle vouloit qu'on élût Roi pour le bonheur des Peuples. C'est pour cet effet, que nous, qui jusques ici avions été par malheur d'un sentiment tout différent, après avoir murement pesé toutes les circonstances, avons reconnu solemnellement le Roi que le Ciel a désigné, que sa Divine Volonté a affermi sur le Trône, & que la Victoire a couronné de Lauriers: c'est-à-dire, notre Prince Royal, Electeur de Saxe, le Sérénissime & très Puissant* AUGUSTE III, *que nous avons reconnu pour notre véritable & légitime Roi, & à qui nous avons prêté le Serment d'obéissance & de fidelité requises. Nous jettant donc aux pieds de V. S., nous la prions instamment de vouloir bénir cette sincère résolution*

tion que nous avons prise : Et comme nous avons déja reconnu solemnellement le Sérénissime & très puissant AUGUSTE III, *notre Seigneur Clémentissime, pour véritable & légitime Roi de Pologne & Grand Duc de Lithuanie, nous supplions V. S. de vouloir bien le reconnoitre aussi en cette qualité, & de lui accorder votre précieuse faveur. Toute notre République en sera d'autant plus redevable à V. S., que c'est peut-être là le seul moyen de faire revivre la Paix & la Tranquilité dans notre Patrie, encore cruellement affligée de troubles & de dissentions. Au reste, nous prions très humblement V. S. de vouloir bien accorder sa très Sainte Bénédiction Apostolique à notre Sérénissime Prince, Seigneur & Roi Auguste III, ainsi qu'à nous & à notre infortunée Patrie.*

Auguste se voyant reconnu Roi de Pologne par la plupart de ceux qui s'étoient le plus opposés à son Election, partit pour retourner en Saxe, après avoir chargé le Velt-Maréchal Comte de Munich & le Duc de Saxe-Weissenfels de tout ce qui regarde le Militaire, & nommé les Comtes de Leuwolde, de Wratislau, l'Evêque de Cracovie & le Conseiller-Privé de Bulow pour avoir le maniment des autres affaires. Immédiatement avant le départ de ce Prince, il se tint en sa présence un *Senatus Concilium*, où assisterent tant ceux qui venoient de se soumettre à Sa Majesté, que ceux qui avoient toujours été attachés à sa Personne. On y mit sur le tapis diverses choses, dont plusieurs furent

règlées. Celle qui concernoit la tenuë de la Diete de Pacification donna lieu à de grands Débats. Quelques Senateurs insisterent fortement sur la nécessité qu'il y avoit de tenir cette Diete sans aucun délai, pendant que d'autres soutinrent qu'il étoit plus convenable au Roi & à la République d'en différer la tenuë, jusqu'à ce qu'on eût engagé les autres Grands de Pologne à se soumettre au Roi, & en particulier l'Armée, qui ne faisoit que ravager le Plat-Païs, ajoutant que par ce moyen on pourroit pourvoir à la sureté & au repos des Dietines, & se flatter d'un heureux succès de la Diete générale. On proposa encore dans cette Assemblée la distribution des Places vacantes, mais sans rien décider. Cette affaire fut renvoyée au Roi qui se contenta de nommer Mr. Rewuski Régimentaire de la Couronne, avec ordre d'augmenter son Corps de Troupes de quelques Régimens & Compagnies Polonoises, afin de dissiper & ranger au devoir ceux du Parti opposé. Voici le Résultat de ce *Senatus Concilium* qui est en forme de Mandement de Sa Majesté.

Ayant toujours présentes à la memoire les obligations que nous avons contractées, en nous unissant à Cracovie aux Ordres de la République, lors de notre heureux Couronnement & de la Réassomption de la Confédération générale pour la conservation & propagation de la Religion Catholique, la prospérité de notre Regne,

&

& le ſoutien des Droits & Libertés de la Nobleſſe.

En ce tems auquel la Toute-puiſſance Divine fait éclater le plus vivement & le plus efficacement aux yeux de tout l'Univers le choix qu'elle a fait de notre Perſonne pour la Couronne, & par ces heureux ſuccès l'affermit ſur notre tête, ne nous ayant pas permis de tarder un ſeul moment à nous rendre ici, afin de profiter de ces favorables conjonctures pour adoucir l'aigreur dangereuſe qui regne dans quelques Palatinats parmi les Citoyens. Pour rétablir l'union & la confiance néceſſaire entre les Ordres, pour éloigner de la République juſqu'au moindre déſaſtre, & lui rendre une ſureté entiere & durable.

Nous avons en vertu de la Réaſſomption de Cracovie, qui nous en donne le pouvoir, permis d'établir dans cette Abbaye d'Oliva un Conſeil proviſionel. Nous confirmons auſſi de notre autorité tout ce que leſdits Ordres y ont été obligés de conclure par une néceſſité indiſpenſable, & nous voulons de concert avec ces Ordres les faire exécuter, le tout ſans préjudice de l'autorité des Dietes générales, & de la Conſtitution de l'an 1717, par raport à leur Convocation.

Nous déclarons devant Dieu & les Hommes, que comme le bonheur des Peuples, fera le principal objet de nos déſirs, & le comble de notre ſatisfaction, nous ne ſouhaitons rien plus ſincèrement qu'une entie-

re & durable pacification & réunion des esprits divisés.

Quoique le tems de l'Amnistie accordée au Parti contraire à Warsovie & à Cracovie, par la Confédération générale des Etats, soit écoulé, & nonobstant qu'il eût été résolu par ladite Confédération, de procéder dans toute la rigueur des Loix contre ceux qui, tant en Pologne qu'en Lithuanie, ne cessent point d'agir contre leur devoir, & contre le Bien public, en tenant des Assemblées illicites, forçant la Noblesse à prendre parti & à agir contre leur propre Patrie, chargeant le Peuple innocent de toutes sortes d'Impôts sous des prétextes spécieux, brulant les Maisons de la Noblesse, pillant les Villes & Villages, enlevant par force les Nobles de leurs Maisons, & les trainant d'une maniere inhumaine devant le Tribunal qu'on nomme de *Capture*, nous voulons néanmoins employer auparavant la douceur, afin de prévenir les malheurs où les malintentionnés vont se précipiter, ne doutant point, que pour peu qu'ils aient à cœur leurs propres intérêts, ils ne profitent de notre bonté & ne se soumettent à leur devoir. C'est pourquoi nous leur accordons encore six semaines, & nous exhortons ceux qui aiment Dieu & leur Patrie, de se dépouiller de tout esprit de parti, & de s'unir avec nous, afin que nous puissions travailler conjointement à tout ce qui pourra contribuer au rétablissement du repos du Royaume. Si, contre toute attente, il

s'en

s'en trouve quelques-uns qui, refusant la Grace que nous leur offrons, & laissant écouler le tems que nous voulons bien leur accorder, persistent dans leur opiniâtreté, & continuent de troubler le repos du Royaume, nous permettrons qu'on procède contr'eux & contre leurs Adhérans selon la rigueur des Loix anciennes, & sous les peines stipulées par la présente Confédération générale. Pour cet effet nous déclarons par la présente, qu'en ce cas là nous rétablirons par des Lettres Circulaires particulieres les Tribunaux de Confédération, conformément à la Canstitution de l'année 1717, & à la Confédération générale réassumée à Cracovie, sans que notre intention soit de préjudicier par-là aux autres Tribunaux particuliers, auxquels chacun pourra s'adresser, & y faire valoir ses prétentions.

Comme l'Evêque de Plocko Zaluski, les Srs. Poniatowski, Prebendowski, Czapski & Morztyn, Palatins de Mazovie, de Marienbourg, de Pomerellie & de Livonie, Ossolinski, Grand Trésorier de la Couronne, Bielinski, Maréchal de la Cour, Rozradziewski, Wloszozinski & Wessel, Castelans de Rogozin, de Krzynein & de Warsovie, Rostkowski & Sapieha, Starostes de Wiski & de Wilkowski, le Prince Czartoriski & plusieurs autres, ont pendant les présentes délibérations prêté le Serment conformément au Formulaire qui leur a été présenté, & qu'ils ont accedé aux Etats de la présente Confédération,

nous les reconnoiſſons comme de chers Enfans de la Patrie, & nous leur permettons d'aſſiſter à toutes nos délibérations.

Et d'autant que tout Royaume, où l'on ne fait point regner la Juſtice, reſſemble à une retraite de Brigans, nous ordonnons par la préſente, & en vertu du reſultat des dernieres délibérations, qu'en publiant notre heureux Couronnement dans les Palatinats & Villes du Royaume, on y faſſe en même tems l'ouverture des Tribunaux reſpectifs, & nous voulons qu'ils ſoient continués, afin d'arrêter toute injuſtice, & que chacun puiſſe pourſuivre ſon Droit ſelon les Loix & Conſtitutions du Royaume.

L'Armée de la Couronne ſe trouvant ſans Chef, ce qui a été cauſe qu'on n'a pu juſqu'à préſent pourvoir à la Solde des Troupes conformément à la Conſtitution de 1717, ni travailler à la Pacification entiere de la République, nous avons jugé à propos de conférer le commandement de l'Armée de la Couronne & de celle de Lithuanie au Sr. Rewuski, dont le zèle pour lar Patrie, & ſa fidelité envers nous, nous ſont ſuffiſamment connus; & nous lui ordonnons de faire tous ſes efforts, pour engager ladite Armée à rendre l'obeïſſance qu'elle doit à notre Perſonne & à la République, & de ne rien négliger pour diſſiper & extirper les Partis qui rodent encore en divers endroits, le tout en conformité des Conſtitutions, & en particu-

lier

lier de celles des Années 1655, 1669, 1717, & autres. Nous ordonnons aussi, qu'aussi-tôt que cette Armée se sera soumise à notre obeïssance & à celle de la République, on lui paie sans délai, une demi Année de Solde, des Trésors accordés par les *Pacta Conventa*.

Comme les Etats Confédérés de la Couronne de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie ont cassé & annullé tous les Actes, Conventicules, Manifestes, Protestations, faits sous notre Regne en faveur du parti opposé, nous approuvons tout ce que lesdits Etats ont fait à cet égard, & nous déclarons que nous cassons & annullons pareillement tous écrits faits & publiés à Dantzic, contre notre Personne & contre la République Confédérée, & qui ont été insérés dans les Actes de la Jurisdiction du Magistrat de cette Ville, & nous voulons qu'en vertu du présent Rescrit ils soient ôtés des Regitres.

Pour satisfaire aux instances de Etats Confédérés, nous voulons que nos Troupes qui sont dans le Fort de Wechselmunde y restent jusqu'à l'entière Pacification des Troubles, afin d'assurer ce Fort contre toute attaque & surprise.

Le Grand Trésorier de la Couronne s'étant reconcilié avec la République Confédérée, & ayant repris les Fonctions de sa Charge, Nous lui ordonnons de payer des Revenus de la République, ce qui lui sera assigné: Et comme nous approuvons la disposition faite par les Etats de la Républi-

blique touchant le Tréfor du Grand Duché de Lithuanie, nous ordonnons pareillement qu'on paie au Palatin de Trocko les Affignations qui lui ont été données par le Maréchal de la Confédération, autant que les conjonctures préfentes pourront le permettre. Nous promettons d'affifter aux ulterieures délibérations de la République Confédérée, & voulons que ce Réfultat foit publié.

Quoique la plupart des Grands de Pologne fe fuffent foumis à Augufte, le Primat du Royaume perfifta toujours à ne pas vouloir reconnoitre ce Prince pour Roi de Pologne. Envain on mit en œuvre tous les moyens qu'on crut capables de le gagner. Il donna par écrit une Réponfe, qui portoit: Qu'il avoit juré d'être fidèle au Roi Staniflas, & qu'il ne vouloit pas fauffer fon Serment; qu'il eftimoit la perfonne du Roi Augufte, & reconnoiffoit en lui des qualités dignes du Trône, & que fi avec de tels fentimens on le trouvoit encore coupable, il étoit difpofé à fouffrir tous les mauvais traitemens qu'on voudroit lui préparer.

Ce Prélat fut d'abord conduit à Elbing & enfuite à Thorn, où il avoit la liberté de parler à qui il vouloit. Il écrivit à l'Impératrice de Ruffie, une Lettre fort foumife, dans laquelle il marquoit à cette Princeffe: Que la trifte fituation de fes affaires, & le penible Arrêt auquel il fe voyoit mener par une nombreufe Garde d'un endroit à l'autre, lui faifoit connoître qu'il étoit tombé en difgrace de Sa Ma-

Majesté Impériale, quoiqu'il n'eût rien fait, ni rien dit, que ce que la Conscience demandoit, & les Loix fondamentales de sa Patrie éxigeoient. Que son Archévêché, tous ses Domaines & ses Villages étoient entierement ruïnés. Qu'on lui avoit enlevé tous ses Meubles, quoiqu'ils les eût mis en dépôt dans des lieux sacrés; mais que tout cela ne l'inquietoit pas tant, que de s'être attiré la disgrace & l'indignation de Sa Majesté Impériale. Que se voyant privé du bonheur auquel il aspiroit, d'être honoré de la protection de Sa Majesté, & se trouvant exposé en qualité de Prélat & de Primat à la risée de tout le monde, il la prioit instamment de vouloir bien lui accorder sa clémence & sa bonté. *Votre Majesté*, ajoutoit-il, *pourra s'assurer par-là d'être comblée de Dieu de ses plus précieuses bénédictions, Elle ajoutera beaucoup à la grandeur de ses louanges répandues dans tout l'Univers, & me fera passer le reste de mes jours en sureté & en repos, d'autant plus que je suis abattu de tristesse & déja sur le bord de ma fosse, afin que je puisse supplier le Tout-puissant, de bénir les glorieux desseins de Votre Majesté & de la conserver en prosperité & avec tout le contentement imaginable.* Enfin il assûroit cette Princesse, qu'au cas qu'il dût atteindre encore le terme de quelques années, il sacrifieroit ce tems-là à une parfaite soumission à ses ordres, & feroit tout ce qui dépendroit de lui pour s'y conformer.

Le Marquis de Monti fut aussi conduit d'El-

d'Elbing à Thorn, & traité comme Prisonnier de Guerre d'un rang distingué. Les Ministres de la Grande Bretagne & de Hollande s'étant intéressés dans la suite pour la Liberté de ce Marquis, Sa Majesté Impériale de toutes les Russies leur fit remettre une Déclaration, où elle justifioit sa conduite à l'égard de ce Ministre par les raisons suivantes. 1. Que Sa Majesté Impériale avoit appris avec beaucoup de surprise, que de la part de la France on regardât la détention du Marquis de Monti comme une infraction du Droit des Gens, ne doutant pas que le Ministère François ne reconnût lui-même qu'il n'y a que les Ministres publics, qui ne sortent pas des bornes de leurs fonctions, qui puissent prétendre à l'inviolabilité; & ceci uniquement à l'égard de la Cour où ils sont accredités, & à laquelle ils ont été reçus, & reconnus comme Ministres publics; étant notoire que le Marquis de Monti ne l'avoit jamais été auprès de S. M. I. Que cette seule considération, quand même il n'y auroit rien à dire contre la conduite de ce Marquis, suffiroit pour convaincre la Cour de France, que du côté de la Russie il ne s'étoit rien passé par rapport à la détention de Mr. le Marquis, qu'on pût en aucune maniere qualifier d'infraction de Droit des Gens. Que les prérogatives des Ambassadeurs n'ayant lieu, qu'entre les Puissances qui les envoient & qui les reçoivent, l'extension que l'on voudroit donner à cet usage généralement établi & pratiqué jusqu'à présent dans les

Cours

Cours de l'Europe, paroîtroit sans doute fort étrange en France même; & que de telles Maximes, outre qu'elles choqueroient absolument les vrais principes établis par le Droit des Gens, en faveur des Ambassadeurs, feroient tout-à-fait contraires à la Raison, & à l'obligation naturelle où tout le monde est de songer à sa propre conservation. Que pour ces raisons, le Marquis de Monti ne pouvoit prétendre de S. M. Impériale les égards que les Puissances Souveraines ont, conformément au Droit des Gens, pour les Ambassadeurs accredités & reconnus, lui qui avoit commis des hostilités ouvertes contre S. M. Impériale, & qui méritoit bien qu'on le traitât d'Ennemi à son tour.

2. Qu'il paroissoit superflu d'entrer en discussion, si Monsieur de Monti avoit conservé le Caractère d'Ambassadeur après la mort d'Auguste II; mais qu'il étoit certain que le Plein-pouvoir d'un Ambassadeur expire aussi bien par la mort du Prince qui l'a envoyé, que par le decès de celui auprès duquel il étoit accredité.

3. Que le Marquis de Monti avouoit lui-même, dans une Lettre qu'il avoit écrite au Velt-Maréchal Comte de Munich, qu'il n'avoit point eu de nouvelles Lettres de Créance après la mort d'Auguste II.

4. Qu'il étoit notoire, par la conduite que ce Marquis avoit tenue jusqu'ici, qu'il s'étoit livré à une Faction en Pologne, qui avoit osé proclamer pour Roi un Ennemi déclaré, non seulement de Sa Majesté

té Impériale, mais aussi de sa propre Patrie, au grand mépris des Constitutions du Royaume, desquelles Sa Majesté étoit garante. Que tout le monde étant d'ailleurs informé par quels artifices le Marquis de Monti avoit favorisé & appuié ce parti, il étoit inutile de s'étendre sur ce sujet.

5. Que ce Marquis déclara lui-même, qu'il étoit Ministre Plénipotentiaire de Stanislas, lorsqu'après l'insulte faite aux Plénipotentiaires de Saxe à Warsovie, il fut requis par les Ministres Etrangers de faire cause commune, & de s'intéresser conjointement avec eux à la satisfaction qu'ils prétendoient sur cet attentat.

6. Qu'il avoit publié à Dantzic des Ordres au nom de Stanislas; qu'il en avoit aussi contre-signé les Lettres, entr'autres au Brigadier de la Motte. Qu'il étoit donc évident, que le Marquis de Monti ne sauroit se prévaloir du Caractère d'Ambassadeur, ni de l'Inviolabilité qui y est attachée, à l'égard de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies; qu'il étoit encore fort contesté, si on avoit dû reconnoitre ce Marquis en cette qualité après le decès d'Auguste II; qu'il avoit passé les bornes de sa Commission à plusieurs égards, & qu'il avoit plutôt rempli les devoirs d'un Officier de Stanislas, que ceux d'un Ambassadeur de France.

7. Que personne ne pouvoit d'ailleurs ignorer que depuis la mort d'Auguste II, ce Marquis avoit exercé, jusqu'au moment

de

de son arrêt, contre S. M. Impériale, des hostilités si ouvertes & si atroces, qu'un Ennemi déclaré contre cet Empire n'en auroit pu faire d'avantage, aiant pris à tâche d'exciter contre S. M. Impériale, non seulement la Pologne, mais aussi d'autres Puissances, avec lesquelles S. Majesté entretient une parfaite Paix & bonne intelligence, suivant les Alliances & Traités respectifs qui subsistent entre Elles.

8. Que c'étoit à son instigation que l'on avoit publié & distribué, tant à Warsovie qu'à Dantzic, des Libelles diffamatoires & séditieux ; si toutefois il ne les avoit pas forgés lui-même.

9. Qu'il avoit fait lever un Regiment, qu'il avoit appellé de son nom, le Regiment de Monti, & l'avoit employé contre les Troupes Russiennes.

10. Qu'il avoit commandé en personne dans la Ville de Dantzic & dans les Ouvrages exterieurs.

11. Qu'il avoit animé & encouragé, jusqu'à la derniere extremité, les Habitans de Dantzic, en partie par force, en partie par de vaines promesses, à cette funeste opiniâtreté, contre S. M. Impériale & leur légitime Roi, qui auroit entraîné après soi leur entiere ruïne, si à la fin ils n'avoient eu recours à la Clémence de S. M. Impériale.

12. Qu'il donna les ordres pour l'attaque du Retranchement Russien entre Dantzic & Wechselmunde, à laquelle le Comte de Plelo fut tué.

13. Qu'il voulut forcer du depuis par des ordres reiterés, qu'il avoit signés seul, ou conjointement avec Stanislas, le Brigadier de la Motte, à attaquer avec les Troupes Françoises le Sommer-schantz, gardé par une Garnison Russienne.

14. Qu'il s'étoit fait gloire d'avoir effectué & facilité l'évasion de Stanislas, Ennemi declaré de S. M. Impériale & de ses Alliés, dans le tems de la Capitulation avec la Ville de Dantzic.

15. Que nonobstant tous ces Actes d'hostilités, il n'avoit pas songé à demander un Passeport, pendant tout le tems du Blocus & du Siège de Dantzic, ni même desiré qu'il fût compris dans la Capitulation.

16. Mais qu'au contraire, il avoit écrit d'un air moqueur & en des termes fort indécens au Général Velt-Maréchal de S. M. Impériale, qu'il n'étoit pas nécessaire de rien stipuler à son égard dans ladite Capitulation, étant résolu de se rendre au Camp Russien, & prêt à y soutenir tous les malheurs qu'on lui préparoit, (ou plutôt que sa Conscience lui faisoit apprehender) & s'étoit ainsi rendu à discretion.

17. Qu'après tous ces faits notoires & averés, S. M. Impériale s'en rapportoit entierement à la haute pénétration & au jugement impartial de S. Majesté Britannique & de leurs Hautes Puissances, si le Ministere François étoit fondé à reclamer la protection du Droit des Gens, au sujet de la détention du Marquis de Monti, & qu'el-

qu'elle leur donnoit seulement à considerer, si la condition des Puissances Souveraines ne seroit pas bien plus fâcheuse que celle d'un Particulier, au cas qu'il ne leur fût pas permis de traiter d'Ennemi celui qui, après avoir commis toutes sortes d'hostilités, étoit enfin réduit à se rendre à discretion.

Enfin, que le Marquis de Monti, malgré sa mauvaise conduite & ses hostilités commises contre la Russie, n'étoit que trop heureux d'être tombé entre les mains d'une Impératrice, qui bien qu'Elle le regardât comme son Prisonnier, n'avoit pas laissé de lui faire ressentir les effets de sa Clémence.

Cette Déclaration étoit accompagnée d'une ample déduction, dans laquelle on examine sur la même question ces trois Articles. 1. Si le Marquis de Monti a conservé, comme il prétend, le Caractère d'Ambassadeur du Roi de France, & s'il n'en a point passé les bornes depuis la mort du Roi Auguste II, jusqu'à la prise de Dantzic. 2. Si en vertu de ce Caractère, quand même il en seroit encore revêtu, il pouvoit prétendre à l'inviolabilité à l'égard de l'Impératrice du Russie. 3. Si au contraire S. M. Impériale n'est pas en droit de s'assurer de la personne du Marquis de Monti, sans que pour cela le Droit des Gens ait aucunement été violé.

Le sort des Troupes Françoises embarquées devant Wechselmunde ne fut guère différent de celui du Marquis de Monti. On les transporta à Cronstadt, au-lieu d'ê-

tre conduites en Suede ou en Dannemarc, comme on avoit cru le pouvoir conclurre des termes de la Capitulation. Leur Commandant se plaignit fort de ce procedé, mais l'Impératrice de Russie lui fit remettre la Déclaration suivante, qui fut d'abord envoyée en France par un Exprès.

Les Troupes Françoises envoyées par la France au secours de la Ville de Dantzic ayant été reduites par les Armes de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies à la nécessité de se rendre par accord, en vertu duquel elles seroient transportées dans un des Ports de la Mer Baltique, où elles pourroient être aisément embarquées sur des Vaisseaux François, ou sur des Vaisseaux Marchands; Sa Majesté déclare que son intention n'a pas été & n'est pas encore d'enfreindre en aucune maniere la Capitulation accordée aux susdites Troupes; mais l'Escadre Françoise envoyée dans la Mer Baltique ayant cependant:

I. Sans qu'il y ait eu aucune Déclaration de Guerre entre la Russie & la France, attaqué & pris en pleine Mer un Pacquet-Boot, & deux Galliotes, & en dernier lieu une Fregate Russienne, fait Prisonnier & emmené avec soi tout l'Equipage desdits Vaisseaux, pris & saisi tous les Effets & Marchandises qui s'y trouvoient & envoyé la Fregate même en France;

II. Quoique cette Fregate & les Vaisseaux susmentionnés n'eussent commis de leur part aucune Hostilité contre les Vaisseaux François, la Fregate n'ayant eu au-

cun ordre d'en commettre, & les autres Vaiſſeaux n'étant point du tout armés, mais ſervant uniquement à entretenir la Correſpondence entre Cronſtadt & Lubeck, & à tranſporter les Paſſagers & leurs Effets d'un endroit à l'autre, comme cela ſe pratique depuis pluſieurs années:

III. Leſquelles Hoſtilités commiſes de la part de la France, ont d'autant plus lieu de ſurprendre, que de la part de la Ruſſie on n'en a commis aucune envers la France; mais bien au contraire, le Commerce des Marchands & Sujets François ayant eu ſon libre cours, ſans aucun empêchement, ou interruption, juſqu'à ce jour dans tous les Ports de la Ruſſie.

IV. De telles Demarches & Procedés de la part de la France envers la Ruſſie, étant tout-à-fait contraires au Droit des Gens, & aux Coutumes reçues & uſitées entre toutes les Nations, même les moins civiliſées, qui ne commettent point d'Actes d'Hoſtilités, ſans avoir préalablement déclaré la Guerre.

C'eſt pour ces raiſons que S. M. Impériale ſe trouve en droit & même en devoir de retenir les Troupes Françoiſes ſuſmentionnées, par Droit de Repreſailles, juſqu'à ce que la Fregate, nommée Mittau, ſoit reſtituée avec tout ſon Equipage, c'eſt-à-dire, le Capitaine, les Lieutenans & autres hauts & bas Officiers, Soldats, Matelots & autres, depuis le prémier juſqu'au dernier, ſans en exclure qui que ce ſoit, & ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, avec

tout le Canon, Munitions, & tous les Effets; en un mot dans le même état où elle se trouvoit, lorsqu'elle fut prise par les Vaisseaux François; de même que tout l'Equipage & monde, avec tous les Effets pris & enlevés des autres trois Vaisseaux susmentionnés, & que tout ceci, sans aucune exception ou détention ait été renvoyé, réellement restitué & délivré dans un des Ports de la Russie.

Et quoique S. M. Impériale se trouve obligée par les raisons susdites de retenir ces Troupes Françoises, jusqu'à ce que l'on ait entierement satisfait de la part de la France à ces justes Prétensions, S. M. Impériale déclare toutefois, qu'en attendant elles seront traitées d'une maniere convenable à la condition d'un chacun, & qu'on aura tout le soin nécessaire pour leur entretien & subsistance, selon qu'on en conviendra plus particulierement avec l'Officier qui les commande, auquel S. M. Impériale accorde aussi la permission d'envoyer quelqu'un des siens, muni de bons Passeports en France, y porter cette Déclaration, pour effectuer d'autant plutôt une prompte Résolution & la Satisfaction demandée ci-dessus. Et afin que les Troupes Françoises puissent être incessamment renvoyées en France, & que de la part de la Russie, dans ce cas là, cette Restitution se puisse faire sans délai, on laissera ces Troupes dans un lieu voisin de la Mer Baltique, dont elles peuvent aussitôt être embarquées pour s'en retourner en France,

à

à quoi on aportera toutes ſortes de facilités, & on donnera toute l'aſſiſtance néceſſaire. Fait à St. Petersbourg, ce 5 Juillet 1734.

On eut un ſoin tout particulier de ces Troupes, ſelon l'ordre qu'en avoit donné Sa Majeſté Czarienne, & on les traita jusqu'à leur départ avec toutes les attentions poſſibles. On les mit dans des Logemens commodes, & on leur fournit *Gratis* les Vivres néceſſaires. Monſieur de la Motte, leur Commandant, & les autres Officiers furent conduits à Petersbourg, où ils eurent audience de Sa Majeſté Impériale qui leur fit un accueil des plus gracieux.

Ces manieres polies de l'Impératrice de Ruſſie déterminerent la Cour de France à donner promptement à cette Princeſſe la juſte ſatisfaction qu'elle demandoit. La Frégate Ruſſienne fut renvoyée à la Rade de Coppenhague, & tous les priſonniers faits dans la Mer Baltique par les Bâtimens François furent remis au Baron de Brakel, Miniſtre de Sa Majeſté Imp. Cz. à la Cour de Dannemarc.

Pour ſolliciter le prompt retour des Troupes tranſportées de Wechſelmunde à Cronſtadt, la Cour de France envoya en Ruſſie Monſieur de l'Eſtang, un des prémiers Commis du Bureau des Affaires Etrangeres. Ce Miniſtre étoit encore chargé de negocier en même tems la liberté du Marquis de Monti. A peine fut il arrivé à St. Petersbourg, que le Comte d'Oſterman Vice-Chancelier de Ruſſie, fit ſavoir

au Brigadier de la Motte: Que Sa Majesté Czarienne ayant appris, que ses Bâtimens conduits en France avoient passé le Sund & qu'ils retournoient dans ses Ports, Elle avoit règlé que du jour de leur arrivée à Cronflot, ou dans quelque autre Port de l'Ingermanie, il seroit dès lors permis aux Troupes Françoises de faire les préparatifs pour leur départ. Au commencement d'Octobre l'Impératrice ayant fait expédier des ordres à ce sujet, Monsieur de la Motte de la Peirouse, accompagné de douze des principaux Officiers François eut l'honneur de baiser la main de S. M. Impériale, qu'il remercia du bon traitement qu'on lui avoit fait en Russie. Tous ces Officiers furent regalés magnifiquement, & partirent ensuite sur un des Yachts de l'Impératrice pour aller s'embarquer au Port de Nerva. On fit présent d'une Pélisse à chaque Officier, & on distribua *Gratis* aux Soldats toutes les provisions nécessaires pour leur voyage.

Un des Bâtimens sur lequel on avoit embarqué une partie de ces Troupes, échoua près de Leha, petit Port de Pomeranie. Quelques-uns de ceux qui voulurent se sauver à la nage eurent le malheur d'être noyés. Ce Bâtiment avoit été séparé des autres par la tempête. Un autre Bâtiment eut le même sort près de Gravelines. Les Troupes qui s'y trouvoient, après s'être embarquées à Coppenhague, eurent pendant six semaines que dura leur voyage, une tempête presque continuelle

&

& très violente, & manquerent pendant douze jours des Vivres nécessaires, de feu & de bonne eau.

Tant de malheurs diminuerent considérablement le nombre de ces Troupes. Lorsque les trois Regimens de la Marche, de Blaisois & de Perigord partirent de France, pour se rendre en Pologne, ils composoient deux mille-quatre-cens hommes. A leur transport de Dantzic à Cronstadt, ils étoient encore au nombre de deux mille-deux-cens hommes; mais les fatigues du voyage, la rigueur de la saison, les divers changemens de climat, joint aux maladies qu'ils souffrirent en Russie, en emporterent beaucoup, & à leur départ de Nerva, ils n'étoient plus que douze cens hommes.

Le Marquis de Monti fut le seul Prisonnier François auquel l'Impératrice de Russie ne voulut pas accorder la liberté. Quelques-uns prétendent que ce Ministre refusa absolument de signer les conditions qu'on éxigeoit de lui. Quoiqu'il en soit, Mr. de l'Etang n'ayant pu réussir à cet égard, partit de Petersbourg pour retourner en France. Lorsque Sa Majesté Czarienne donna audience de congé à ce Ministre, le Comte d'Osterman l'assura, au nom de cette Princesse: Qu'Elle étoit remplie de la plus haute considération pour le Roi Très Chrétien; mais que les engagemens où Elle étoit, ne lui permettoient pas de se départir de ses prémieres resolutions, de mainte-

nir le Roi Auguste sur le Trône de Pologne.

Pour entretenir cette bonne intelligence qui regnoit entre l'Impératrice de Russie & le Roi Auguste, la République de Pologne du parti de ce Prince envoya à Sa Majesté Czarienne le Comte Zawicza, Porte-Epée de la Couronne, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Il paroît par la Harangue que fit ce Ministre à l'Imperatrice, qu'il étoit chargé de donner à cette Princesse de nouvelles assurances d'une inviolable observation des Traités & de l'Alliance qui étoit entre les deux Cours. Dans la réponse que fit le Vice-Chancelier au Comte Zawicza, il lui temoigna: Que Sa Majesté Impériale avoit déja donné des marques publiques, les plus fortes & les plus évidentes, de ses bonnes intentions pour la République; que ses vues n'avoient été que de maintenir cette même Republique, opprimée dans la jouïssance de ses Droits & de ses Libertés, & la délivrer de sa ruïne totale; que Sa Majesté Impériale persisteroit dans les mêmes sentimens, & continueroit, comme elle avoit fait jusqu'à présent, à tout employer pour l'affermissement du Trône du Roi Auguste, & le retablissement de la République, en dissipant les injustes entreprises de leurs Ennemis.

Quoique l'Impératrice de Russie mît tout en œuvre pour effectuer les promesses qu'Elle avoit faites au Roi Auguste, le parti de Stanislas ne laissa pas de se soutenir & même

même de se fortifier pendant quelque tems. Lublin dans la Grande Pologne, & Brescz en Lithuanie, furent le Rendez-vous de la Noblesse de ces deux parties des Etats de la République. On y vit les Gentilshommes de plus de vint Palatinats rangés sous leurs Etendarts. Chacune de ces Assemblées renouvella ses Sermens & ses Confédérations pour le Roi Stanislas. Dans le nombre des signatures, on compta les noms de deux cens-vint Gentilshommes du Palatinat de Mazovie. Il en vint même de Warsovie principale Ville de ce Palatinat.

La Cour de Russie, instruite de ces mouvemens, prit de nouvelles mesures. D'abord Monsieur Owesin, Lieutenant-Colonel des Troupes Russiennes, & Commandant à Warsovie, publia la Lettre Circulaire suivante adressée aux Senateurs Officiers des Territoires, aux Prélats, aux Curés, aux Chevaliers & Gentilhommes du Palatinat de Mazovie & Terres qui en dépendent.

„ Personne n'ignore que c'est en vertu „ des Traités & des Alliances conclues a- „ vec la Sérénissime République de Polo- „ gne, & afin d'en maintenir les Droits & „ les Libertés, ainsi que les Prérogatives „ de la Noblesse, que l'Impératrice de „ toutes les Russies, ma très gracieuse „ Souveraine, a fait entrer ses Armées „ dans ce Royaume. Comme j'ai été éta- „ bli par mes Supérieurs Commandant de „ la Garnison à Warsovie, & que par di-

„ vers

„ vers avis j'ai été informé, que quelques „ mal-intentionnés du parti contraire, non- „ obſtant la triſte expérience de tant de „ maux auxquels ils ont été expoſés, en „ voulant ſoutenir avec opiniâtreté le parti „ de Staniſlas aux dépens de leurs biens & „ de leurs vies, perſiſtent encore dans leur „ deſſein déſeſperé, ſans avoir égard à tant „ de ſang innocent repandu, & tâchent „ d'entraîner leurs Concitoyens dans le „ même précipice, en envoyant des Déta- „ chemens pour exciter & engager la No- „ bleſſe de cet illuſtre Palatinat à ſe joindre „ à eux, employant pour cet effet la force „ des Armes, & commettant toutes ſortes „ d'excès.

„ Ainſi, nonobſtant la bonne opinion „ que j'ai de la généroſité & de la fermeté „ de l'Illuſtriſſime Nobleſſe de ce Palati- „ nat, & quoique je ſois perſuadé qu'elle „ ne voudra pas ſe joindre à ce malheureux „ parti, qui, depuis la réduction de la Vil- „ le de Dantzic, laquelle s'eſt ſoumiſe à „ ſon Roi légitime, & après tant de Ba- „ tailles perdues, ſe trouve réduit au déſeſ- „ poir, & que bien loin de ſe laiſſer ſédui- „ re par de fauſſes repréſentations du mê- „ me parti, elle perſiſtera dans la fidélité „ qu'elle doit au Roi Auguſte III. déja „ couronné, j'ai néanmoins jugé à propos „ d'avertir & informer par la préſente „ tous les Chevaliers de cet Illuſtriſſime „ Palatinat, que s'il ſe trouvoit quelqu'un „ qui fût aſſez téméraire pour ſe joindre à „ ce parti déſeſperé, ou de lui fournir des

„ gens

„ gens armés pour continuer les troubles
„ de sa Patrie, & agir contre les Armées
„ Russiennes, qui ne sont entrées dans ce
„ Royaume que pour en maintenir les
„ Droits & les Libertés, & qui y vivent à
„ leurs propres dépens, tous ceux qui se
„ trouveront dans ce cas là, doivent s'at-
„ tendre que pour la moindre hostilité
„ qu'ils commettront, ils seront traités par
„ l'Armée Russienne, tant celle qui vient
„ du Siège de Dantzic, que celle qui est
„ en chemin venant de Russie, comme
„ des Ennemis déclarés, que leurs biens
„ seront ruïnés, & qu'on procedera con-
„ tre leurs Personnes avec la derniere ri-
„ gueur.

„ Et afin que les Sujets de cet Illustrissime
„ Palatinat puissent prévenir ces malheurs,
„ je les prie très instamment par le mouvement
„ d'une véritable amitié, & pour leurs pro-
„ pres intérêts, d'éviter toutes sortes d'As-
„ semblées, & de rester tranquilement cha-
„ cun chez soi, en attendant l'heureuse arri-
„ vée de S. M. le Roi, triomphant de ses
„ Ennemis.

Les Russiens prirent ensuite les mesures nécessaires pour envelopper les Polonois de différens côtés. Vers la Grande Pologne par les Troupes de Russie & de Saxe, qui devoient venir de Dantzic sous les ordres du Général Lasci & du Baron de Boose, Officier Général au service du Roi Auguste. Dans la Lithuanie, par les Troupes Moscovites, qu'on y avoit laissées, sous les ordres du Général-Major-Baron de Bis-

marck.

marck. Enfin, du côté de l'Ukraine, vers la Podolie, la Volhinie & la Russie-Polonoise, par un Corps de quinze-mille hommes d'Infanterie Russienne & sept-mille de Cavalerie, qui y étoient entrés tout d'un coup, & que le Prince de Hesse-Hombourg commandoit en chef. La marche de ces Troupes & la venue de leur Général, furent si secrettes & causerent d'autant plus de surprise, que l'on croyoit ce Prince encore sur les frontières de Perse, où il avoit eu, pendant plusieurs années, le commandement général des Troupes de Russie.

Lorsque ce Prince entra en Pologne, il se rendit d'abord devant Broda, & s'en empara par accord. Il marcha ensuite vers Zbarazk, & somma l'Officier qui y commandoit de se rendre. Sur le refus qu'il en fit, le Prince ordonna à ses Troupes de l'attaquer, ce qu'elles firent avec tant d'ardeur, qu'après une resistance assez vigoureuse, la Place fut emportée d'assaut, & la Garnison passée au fil de l'Epée. Après cette expédition, le Prince partagea ses Troupes, en donna la moitié au Général Kleyth, avec ordre de s'arrêter à Zbarazk, & marcha avec le reste en toute diligence vers Staniſlawow, dans l'esperance de surprendre de Palatin de Kiovie qui s'y étoit retiré depuis quelque tems; mais ce Seigneur en étoit sorti deux jours auparavant, sous une Escorte de huit cens Tartares.

On avoit proposé au Comte de Munich

d'en-

d'entreprendre cette expédition ; mais ce Général s'en excusa. Il fut chargé d'éxiger de la Ville de Dantzic le payement des amendes qui lui avoient été imposées par la Capitulation. Ce Comte s'y rendit pour cet effet accompagné de plusieurs Officiers Généraux. Il y arriva dans le tems que le Conseil étoit assemblé. Il s'y fit introduire, & représenta à l'Assemblée, que les délais qu'on apportoit à payer les sommes auxquelles on s'étoit engagé, étoient causes du long séjour que les Troupes Russiennes continuoient de faire sur le territoire de Dantzic. Les Magistrats lui répondirent, que ce retardement n'étoit point volontaire, & qu'il ne provenoit que de l'impuissance où ils se trouvoient d'aquiter des sommes aussi considerables. Ils le prierent de leur accorder encore quelques jours, pour être en état d'y satisfaire. Le Comte de Munich repliqua que la chose ne lui étoit pas possible. Après bien des instances, il se détermina à attendre encore trois jours. Avant l'expiration de ce dernier terme la Régence s'aquita du prémier payement, & aussitôt la plus grande partie des Troupes Russiennes se mit en marche pour sortir du Territoire de la Ville. Elles furent suivies des Troupes Saxonnes, à l'exception de quatre à cinq cens hommes qui resterent dans le Fort de Wechselmunde.

Le Roi Auguste avoit fait savoir aux Magistrats de Dantzic, qu'il ne pouvoit pas avoir égard aux instances qu'ils faisoient,

foient, pour qu'il retirât sa Garnison du Fort de la Vistule, & que les circonstances où on se trouvoit, demandoient qu'on y laissât des Troupes jusqu'au parfait rétablissement de la Paix générale. Cette Déclaration fut appuiée par les Généraux de l'Impératrice de Russie, de sorte qu'il fallut s'y conformer. Cependant Sa Majesté Polonoise voulut bien se relâcher d'une partie de ses prétentions en argent à la charge de la Ville, à condition néanmoins qu'il garderoit le Fort de la Vistule jusqu'à la conclusion de la Paix, & que la Régence fourniroit une certaine quantité de Vivres pour la subsistance de la Garnison Saxonne. Sur une autre Déclaration faite par ce Prince, que son intention étoit que les Magistrats fissent rayer de leurs Registres & de leurs Actes tout ce qui avoit pu y être inseré à son préjudice, à celui des Polonois qui l'avoient élu, ou à l'avantage du parti contraire; cette radiation fut faite à la Maison de Ville.

Comme les Dantzicois s'étoient engagés, * en se soumettant au Roi Auguste, d'envoyer incessamment à l'Impératrice de Russie une Députation solemnelle, composée de deux personnes de chacun des trois Ordres de la Ville, les Deputés se rendirent à Petersbourg, afin d'y faire à Sa Majesté Czarienne les soumissions de la Ré-

* Voyez ci-dessus, *pag.* 215. l'Article VIII de la Capitulation de Dantzic.

Régence. Ces Députés étoient les Conseillers Wahl & Ehlers du premier Ordre, les Echevins Reiger & Bornhorst, du second, & Mrs. Martens & Schendel du troisieme Ordre, qui est celui des Marchands. Ils avoient avec eux le Sécrétaire Johanzon. Ce fut le dixieme d'Octobre que l'Impératrice leur donna audience. Le Conseiller de Chancelerie Kurbatow les conduisit au pied du Trône, où le Chef de la Députation prononça en Allemand une longue Harangue, à laquelle le Comte d'Osterman répondit dans les termes suivans.

La conduite inexcusable de la Ville de Dantzic envers Sa Majesté Impériale, & la maniere inexcusable dont elle a osé offenser Sa Sacrée Personne est connue de tout le monde, & personne n'oseroit nier qu'elle n'ait merité le juste ressentiment de Sa Majesté Impériale & une très sevère punition de sa part. Cependant comme elle a recours à la Clémence de Sa Majesté Impériale, qu'elle reconnoit sa faute & l'indécence de son procedé, & qu'avec un sincère repentir elle en demande très humblement pardon, Sa Majesté Impériale, par un effet de magnanimité naturelle & de son penchant pour les voies de douceur & de Clémence, veut bien à son égard préférer misericorde à justice, en oubliant les offences que cette Ville lui a faites, & lui rendre généreusement ses bonnes graces, dans la ferme confiance, que, conformément à sa promesse, elle s'étudiera avec soin à se comporter de maniere, que Sa Majesté ait lieu d'être con-

 ten-

tente de sa conduite & d'avancer dans la suite des tems, comme elle l'a fait ci-devant, les avantages & les intérêts de cette Ville, par l'honneur de ses bonnes graces & affections Impériales. Quant à Messieurs les Députés, Sa Majesté Impériale les assure de ses bonnes graces & de sa protection.

Les Députés ne manquerent pas de faire dans la suite assidûment leur Cour au Comte d'Osterman & au Général Munich, qui étoit alors à Petersbourg, pour obtenir de Sa Majesté Impériale une diminution des sommes considerables qu'on éxigeoit de leur Ville. Pendant leur séjour à Petersbourg l'Impératrice eut de nouveaux sujets de plaintes contre les Habitans de Dantzic. On représenta à ces Députés que Sa Majesté Czarienne ne voyoit pas avec plaisir que les Adhérans du Roi Stanislas se retirassent dans leur Ville, & qu'on donnât retraite à plusieurs des Magnats, qui avoient feint de se soumettre au Roi Auguste. Les Députés, pour se justifier à cet égard, assurerent que les Habitans de Dantzic ne prenoient aucune part à la conduite de ces Magnats, & demanderent qu'on n'en fît pas un crime à leur Ville.

Ces Grands du Royaume de Pologne, qui se retiroient à Dantzic, passoient de cette Ville à Konigsberg, * où le Roi Stanis-

* Ville fortifiée & Capitale de la Prusse Ducale, sur l'embouchure du Pregel, dans le Frisch-Haff. Elle a un bon Château, qui défend le Port & commande la Ville.

nislas s'étoit retiré. On ignora pendant quelque tems l'endroit où ce Prince faisoit son séjour. On publia qu'il s'étoit rendu à Tyckoczyn, * & qu'après y avoir eu une entrevue avec quelques Seigneurs Polonois, il retourna en Prusse. Il parut ensuite à Konigsberg, où il eut bientôt une Cour fort nombreuse. Le Grand Trésorier Ossolini, le Palatin de Lithuanie, ceux de Pomerellie & de Plosko, qui s'étoient tenus à Dantzic, passerent à Konigsberg & y publierent un Manifeste pour justifier cette retraite. Ils se fondoient principalement sur la violence qu'ils disoient leur avoir été faite pour les obliger à reconnoitre le Roi Auguste, & déclaroient que tout ce qu'ils avoient fait à cet égard étoit involontaire.

Cette demarche des Grands de Pologne soutint pendant quelque tems les esperances de leur parti, qui sembloit alors s'augmenter tous les jours tant en Lithuanie qu'en Pologne. Le Comte de Tarlo, Palatin de Lublin, qui commandoit les Troupes du Roi Stanislas dans la Grande Pologne, y fit divers mouvemens qui donnerent d'abord lieu de croire qu'il avoit dessein d'attaquer quelques Détachemens Moscovites & Saxons. Dans la suite on crut qu'il vouloit favoriser l'Assemblée de la Noblesse, qui commençoit à monter à cheval en diffe-

* Petite Ville dans la Pologne, sur le Narew, à treize lieues de Bielsko, vers le septentrion occidental.

ferens endroits. Enfin on apprit que l'Armée de ce Palatin, forte de vint mille hommes de Cavalerie & de quatre mille d'Infanterie, étoit arrivée à Lowiċtz avec douze pièces de Canon, & qu'elle alloit continuer sa marche pour venir assiéger Warsovie, & en chasser les Russiens & les Saxons, dont le nombre ne montoit guère au-dela de mille hommes. Cette nouvelle allarma d'abord les Habitans: la crainte d'un Siège porta les plus aisés à commencer à sauver leurs meilleurs effets. On se rassura un peu à l'arrivée d'un Ecclésiastique qui venoit de l'Armée Polonoise. Il rapporta que le Général de Campenhausen avoit fortement représenté au Palatin de Lublin le peu d'utilité qui lui reviendroit de la prise de cette Ville; puisqu'outre qu'il s'exposeroit à y perdre beaucoup de monde, il seroit, selon toute apparence, obligé de l'abandonner à l'approche de l'Armée Russienne; étant d'ailleurs à craindre que les Troupes avant que de se retirer ne pillassent la Ville, ce qui attireroit un blâme universel à l'Armée Polonoise. Sur ces représentations le Comte de Tarlo tint un Conseil de guerre à Lowiċtz; & il y fut résolu de faire marcher l'Armée vers le Palatinat de Sendomir, où étoit le Rendez-vous général des Troupes & de la Noblesse Polonoise, & où l'on travailloit à une nouvelle Confédération en faveur du Roi Stanislas. La tranquilité acheva de se rétablir, lorsqu'on apprit par le Lieutenant Colonel Bona que deux mille Russiens, un pa-

pareil nombre de Saxons, & le Régiment des Gardes de la Couronne étoient en marche pour ſe rendre à Warſovie.

Juſques-là les troubles du Royaume ne prenoient pas un train à donner eſperance de les voir finir ſi-tôt. Les Troupes du Roi Staniſlas étoient continuellement en mouvement, ſoit pour harceler les Moſcovites & les Saxons, ſoit pour établir des Contributions dans les Terres de la Nobleſſe affectionnée au Parti du Roi Auguſte, tandis que ces dernieres cherchoient à diſſiper ou à combattre les Partis qui leur étoient oppoſés. Ces courſes perpetuelles & ces hoſtilités réciproques, ruinoient la plupart des Terres de la Nobleſſe. Le Païſan étoit réduit dans un état de miſere. Les Habitans des Villes ſouffroient, & pour ſurcroît de diſgrace des maladies dangereuſes emportoient beaucoup de monde.

Il n'étoit pas facile de ſavoir à qui on devoit imputer tous ces maux. Chaque Parti, qui ſoutenoit avoir la République de ſon côté, accuſoit le Parti contraire de la déſolation de la Patrie. On n'examinoit point de quelles Troupes étoient compoſées les Armées. Celle du Roi Staniſlas preſque toute formée de Polonois, & celle du Roi Auguſte qui conſiſtoit principalement en ſoixante à quatre-vint mille Moſcovites & en vint à trente mille Saxons ſe diſoient également le Corps de la Nation Polonoiſe, & s'arrogoient réciproquement le titre de défenſeurs de la Liberté de la République.

Quoique la plus grande partie de la Nobleſ-

blesse Polonoise se trouvât encore dans les interêts de Stanislas, Auguste ne laissoit pas de gagner de tems en tems quelques Seigneurs qui se joignoient à son parti. On ne negligea rien pour porter le Comte de Tarlo à mettre bas les armes & à se soumettre; mais tout ce qu'on fit dans cette vue fut toujours sans succès. Les Palatinats de Posnanie & de Kalisch, étoient ceux qui se déclaroient le plus ouvertement en faveur du Roi Auguste. Une partie de la Noblesse de ces deux Palatinats, s'étant assemblée à Szroda, au nombre d'environ deux mille Gentilshommes, dressa neuf Articles, que les Députés qu'elle nomma & qui se rendirent à Dresde présenterent à S. Majesté. Ces Articles portoient entre-autres: Que les Palatinats de Posnanie & de Kalisch assemblés à Szroda s'incorporoient à la Confédération générale commencée à Varsovie, réassumée à Cracovie & continuée jusqu'à présent: Qu'ils supplioient S. M. le Roi Auguste, de venir mettre au plutôt par sa présence le comble aux souhaits de ses Peuples, & indiquer en même tems la Diete de Pacification: Qu'ils cassoient & annulloient tous les Conventicules tenus en faveur de Stanislas. Que tous les Ecrits quelconques publiés contre le Roi Auguste, seroient rayés des Regitres & Actes juridiques.

Auguste envoya aussi des Instructions à ses Commissaires & à ses Généraux en Pologne, par rapport à la maniere, dont

Sa Majesté jugeoit à propos qu'ils se conduisissent, soit pour le rétablissement de la Paix du Royaume, soit pour porter à la soumission ceux qui continuoient à entretenir les troubles. Ce Prince y déclaroit, que la justice & l'équité étoient les principaux moyens qu'il s'étoit proposé de mettre en usage, pour soutenir la légitime Election à laquelle le Tout-Puissant l'avoit appellé. Que dans toutes les dispositions faites à ce sujet, il avoit toujours souhaité, que la modération & la douceur, prévalussent sur la force & la puissance : Que c'étoit par des sentimens si dignes, qu'il avoit commencé son Regne, & qu'il vouloit le continuer: Qu'ainsi, il désiroit, que ces Maximes fussent en même tems la règle de la conduite de ses Commissaires & de ses Ministres en Pologne, ainsi que des bien-intentionnés, qui coopéroient au bien public. S. M. ajoutoit : Que quoi que sa sensibilité pour les malheurs de la Pologne, lui fît regarder, avec affliction, la résistance de ce petit nombre d'Opposans, aveuglément séparés du Corps de la République, Elle ne vouloit point que pour les y ramener, on eût recours à la violence; parce qu'une soumission contrainte ne sauroit jamais être sincère: Que le moyen le plus sûr de la rendre telle, étoit d'employer de vives exhortations, & de salutaires remontrances auprès de ceux qui étoient susceptibles de recevoir des avis & des conseils. Que cependant, une fâcheuse & triste expérience n'apprenoit que trop, qu'il y avoit

des esprits obstinés ; sur lesquels ces sortes de voies, loin de produire leur effet, ne servoient que d'une impunité dangereuse : Que c'étoit contre ceux-la, contre ces fils dénaturés, que S. M. permettoit d'employer quelquefois la force, pour repousser la violence avec laquelle ils opprimoient leur Patrie, & persécutoient les bien-intentionnés. Ce Prince annoncoit aussi, qu'il se préparoit à aller bientôt en Pologne, porter la Paix à ceux qui la cherchoient, & faire regner la concorde là où étoit la division.

Ce Prince écrivit aussi aux Senateurs de Pologne une Lettre Circulaire dans laquelle il leur déclare d'abord, qu'après avoir été élu librement, il n'avoit accepté la Couronne, que dans l'intention de gouverner & de maintenir le Royaume dans la jouïssance de ses Droits, & d'y rétablir le bonheur & la tranquilité publique. Que pour parvenir à ce but il avoit employé tous ses soins & toute son application en donnant de bons exemples, & qu'il n'avoit manqué en rien qui pût contribuer au retablissement de l'Union & au repos de la Patrie. Qu'il avoit mis en œuvre tous les degrés de Patience & de Clémence, & qu'il ressentoit avec douleur la ruïne publique & plus encore cette persecution injuste, que l'on exerçoit impunément les uns contre les autres dans une République libre.

Il rejettoit ensuite tous les troubles & la ruïne du Royaume sur l'Election de son Rival. *Qui peut ignorer*, disoit ce Prince, *que*

que les maux que la Nation souffre ne proviennent d'aucune autre source, que de cette obtrusion violente d'un Candidat qui a entraîné la Guerre après lui, & dont les Adhérans, seduits par une Faction étrangere, s'efforçoient de soutenir ce Parti contre l'intérèt de leur Patrie, contre l'Amitié & les Avertissemens des Puissances voisines, & contre les Loix incontestables du Royaume? Nous, à qui les Loix de la République ne mettoient aucun obstacle d'aspirer à la Couronne, & qui ne l'avons recherchée que par des voies legitimes, par le consentement & l'affection de la Nation, qui n'avons aucun differend avec les Puissances voisines, & qui au contraire cultivons leur amitié & entretenons la Paix avec Elles. Nous ne souhaitons rien avec plus d'ardeur que de tirer au plutôt le Royaume de cet abîme de Guerre & de malheurs. Nous avons déja, graces au Ciel, l'assurance positive des Puissances voisines, que, pour l'amour de nous, Elles veulent, conjointement avec Nous, non seulement contribuer à la tranquilité publique & à l'évacuation des Troupes étrangeres, aussitôt que la République sera pacifiée, & d'entretenir avec Nous un bon Voisinage & une Paix inalterable, mais Elles déclarent même, qu'elles ne prétendent aucun Démembrement du Royaume, ni aucun dédomagement pour les fraix de la Guerre, ni de former à cet égard la moindre prétention, telle qu'elle pût être, & qu'elles s'offrent de plus d'être garantes de la Liberté & des Immunités de la République si elle le souhaite. Que pourrions

Nous donc souhaiter de plus avantageux pour Nous-mêmes, que de voir jouïr d'une prospérité solide, en Paix & en Liberté, le Royaume que Dieu Nous a confié par les libres suffrages de la Nation? Enfin après avoir fait envisager aux Etats de la Réqublique qu'on ne leur avoit donné que des esperances trompeuses d'un secours chimerique, & que d'ailleurs il n'étoit pas de l'avantage de la Patrie qu'elle devînt le Théatre d'une Guerre générale, Auguste les exhortoit à se trouver à Warsovie, où il devoit bientôt se rendre lui-même, afin de ramener l'Union entre les Citoyens, bannir tous les soupçons, retablir la sureté du repos, & pourvoir au salut de la République, & à la conservation de la Religion & des Libertés.

Auguste partit en effet de Dresde le troisieme Novembre, & arriva à Warsovie le vint-&-un du même mois. La Reine accompagna Sa Majesté dans ce voyage. Sur la route plusieurs Seigneurs vinrent faire leurs soumissions au Roi. Quelques jours après l'arrivée de ce Prince, les Senateurs qui étoient à Warsovie commencerent leurs Conférences. Cette Assemblée ne fut pas nombreuse. Il n'y parut d'abord que les Evêques de Cracovie, de Cujavie & de Posnanie, le Palatin de Sandomir, les Castellans de Suchaczou & de Radom, le Maréchal Sangusko, & le Trésorier Muozinski.

Les Partisans du Roi Stanislas firent de leur côté une nouvelle Confédération gé-

nérale en faveur de ce Prince. Elle fut conclue le cinq Novembre à Dzic dans le Palatinat de Sandomir. Le Comte de Tarlo Starofte de Fafielski y fut élu Maréchal, & Mr. Ozarowski y fut nommé pour aller à la Cour de France.

Plufieurs Gentilshommes protefterent contre cette Confédération générale & contre l'Election du Comte de Tarlo. Voici quelques-uns des points qui furent réfolus dans cette Confédération. Les Membres qui compofent l'Affemblée renouvellent au nom de tous les Palatinats, Territoires & Diftricts de la Couronne de Pologne & du Grand Duché de Lithuanie, les engagemens pris à la Diete Générale de Convocation, pour élire un Roi Piafte, à la Diete d'Election du Roi Staniflas, & dans les Confédérations particulieres, par lefquelles ils fe font obligés reciproquement & fous ferment de maintenir aux dépens de leur fang & de leur vie l'Election du Roi Staniflas. Ils implorent l'affiftance & les bons offices de tous les Monarques de l'Europe, & nomment pour cet effet des Ambaffadeurs, en France, en Suede, en Dannemarc & en Turquie, laiffant à la difpofition du Roi Staniflas la nomination des Miniftres pour les Cours de Pruffe, d'Angleterre, de Hollande, & autres que ce Prince trouvera bon de nommer pour le bien du Royaume. Ils donnent au Roi Staniflas la libre difpofition de tous les Droits attachés à la Royauté, en le difpenfant du Couronnement, en vertu de celui

qui

qui a été fait en 1704. Enfin ils invitent ceux qui par la force ont été obligés de violer leur précédent Serment, & de se ranger dans le parti contraire, à acceder à la Confédération & à se joindre à la République pour le maintien de l'Election du Roi Stanislas ; & ils déclarent, que ceux qui refuseront de le faire, ou qui aideront les Ennemis de la Patrie, sont eux-mêmes dès à présent reputés tels.

Après cette Confédération on vit paroître dans le Royaume deux Manifestes également remarquables. L'un étoit du Castellan de Czersko, un des Généraux du Roi Stanislas, & addressé à tous les Sujets du Parti de ce Prince. L'autre qui y servoit de Reponse, est une Lettre Circulaire que le Comte Poninsky, Maréchal de la Confédération pour le Roi Auguste, adressoit à tous les Polonois affectionnés à ce Prince. Dans le Manifeste du Castellan de Czersko il étoit défendu expressément, de fournir aucuns vivres, ni fourages, au parti contraire, ou à la Ville de Warsovie, à peine aux Contrevenans d'être traités dans toute la rigueur des Loix de la République. Cette défense étoit accompagnée d'une Exhortation, conçue à peu près en ces termes. *Les Ennemis de la Patrie, vous menacent de nouvelles oppressions, si vous n'obeïssez à leurs Mandemens. Resistez y par le sentiment de la honte que doit vous inspirer le joug & l'esclavage, où l'on voudroit vous réduire. Pensez que cette noble resistance est nécessaire, pour la défence de la chere Patrie,*

&

& pour le maintien de notre très gracieux Seigneur le Roi Stanislas prémier, que nous avons proclamé tel; mais qui ne l'a pas été seulement du Général Lasci, auquel ce Droit ne pouvoit appartenir.

La Lettre Circulaire du Comte Poninsky recapituloit les raisons, que les Opposans au Roi Stanislas avoient déja apportées contre l'Election de ce Prince. Dans ce Manifeste, on invitoit tous les Polonois, qui ne s'étoient pas encore soumis au Roi Auguste de profiter de son arrivée à Warsovie, pour augmenter le nombre des Bien-intentionnés envers la République. On les exhortoit à aquerir ce titre par une générale opposition aux ordres incompétens, & aux défenses mal-fondées du Castellan de Czersko. On les assuroit que quelque abandon, quelque sacrifice qu'ils fissent, en venant se ranger à la plus saine partie de la République, le Roi les recompenseroit abondamment, & les indemniseroit de tout le tort & de tout le Dommage qu'ils auroient pu souffrir d'ailleurs dans leur bien, ou dans leur Fortune. On leur apportoit pour Exemple de la justice de l'équité du Roi à cet égard, & de ses soins continuels pour le bien public, la Disposition qu'il avoit faite, pour que toutes les Troupes du Parti contraire, qui viendroient se joindre à son Armée, reçussent d'abord une demie année de paie, tant pour leur fournir les moyens de subsister, qu'afin de prévenir que des Troupes, qui devoient servir au bien de la République,

ne

ne lui fussent à charge, par des levées de Contributions, ou par d'autres semblables éxactions. On avertissoit encore, que si après trois sommations consécutives, ceux qui n'avoient pas encore reconnu le Roi Auguste, persistoient dans leur refus, on employeroit alors contre eux les voies de fait, comme contre des Ennemis de la Patrie, & qu'ils seroient traités à la derniere rigueur, sans distinction de Personnes, de rang, ou de Dignité.

Pour exécuter les resolutions qui avoient été prises par les Confédérés du Parti du Roi Stanislas, ce Prince expédia les instructions nécessaires aux Seigneurs qui devoient aller résider auprès de diverses Puissances en qualité de ses Ministres. Sa Majesté expedia encore des Lettres Circulaires, pour que tous les Officiers François, Suedois, ou autres qui étoient à son service, & qui se trouvoient à portée de la Pologne, eussent à se rendre au plutôt à l'Armée. Les Seigneurs Polonois qui étoient à la Cour de ce Prince, pour lui donner des marques de leur zèle & de leur fidelité, écrivirent au Pape une Lettre, dans laquelle ils se plaignoient de la violence qu'on avoit exercée à leur égard après la reddition de Dantzic. *Non contens*, disent-ils, *de nous avoir extorqué des Ecrits contre notre Conscience & contre notre Roi légitimement élu, Stanislas prémier, contre les Loix inviolables de la République, & contre la liberté de nos sentimens, ils ont poussé leur procedé inouï jusqu'à nous contraindre de signer*

gner une Lettre à Votre Sainteté. C'est ainsi, que par nos signatures involontaires, ils nous ont forcé d'autoriser le mensonge devant l'Oracle de la Verité. Nous nous persuadons, que Votre Sainteté, par son jugement suprême, aura déja reconnu à ce trait, la noirceur de nos ennemis, & jusqu'à quel point ils ont osé lui manquer de respect, en lui imposant des faussetés, auxquelles notre consentement n'a jamais eu part. Ils prioient ensuite le St. Pere, de vouloir bien ajouter foi à ce qu'ils lui écrivoient en pleine liberté, & dans des sentimens conformes aux intérèts de leur Patrie.

Cette Lettre étoit accompagnée d'un autre pour le Comte Zaluski, par laquelle le Comte Ossolinski prioit ce Ministre de mettre la Lettre précédente aux pieds de Sa Sainteté. On prétend que les démarches du C. Saluski, Ministre du Roi Stanislas, ne furent pas infructueuses; & que le St. Pere, étant entré dans les raisons du Parti, donna ordre qu'on expediât un Courier à Warsovie avec des Instructions particulieres pour le Nonce Paulucci. Selon ces Instructions vraies ou supposées, le Nonce Paulucci devoit représenter au Roi Auguste combien il étoit responsable devant Dieu, de tous les Sermens qu'il faisoit extorquer, & de la maniere dont il violentoit les Consciences des Catholiques, en employant contre eux les Armes des Hérétiques. On joignit à ces remontrances une exhortation paternelle de S. S., qui tendoit à conjurer ce Prince, *de ne point avanturer la Couronne*

ne Céleste pour une Terrestre, que Dieu ne paroissoit point lui avoit destinée, & sur laquelle il n'avoit aucun Droit. Le S. Pere envoya en même tems le Bref suivant au Roi Stanislas.

„ C'est avec un cœur ému de la plus vi-
„ ve compassion paternelle, que nous re-
„ çevons avis des nouvelles oppressions qui
„ désolent la Pologne. Notre douleur sen-
„ sible augmente, en apprenant par Votre
„ Majesté les circonstances qui unissent ses
„ malheurs à ceux de la Republique. Pé-
„ nétrés de la part que Nous y prenons,
„ Nous n'avons pas cessé jusqu'à-présent
„ d'interceder avec zèle auprès du Dieu
„ Tout-Puissant, & de lui addresser nos
„ plus ferventes Prieres, afin que, par sa
„ Grace infinie, la Tranquilité puisse être
„ rendue au Royaume de Pologne. Nous
„ avons aussi interposé nos bons Offices les
„ plus puissans auprès de l'Empereur, pour
„ l'engager de faire délivrer d'entre les mains
„ des Moscovites l'Illustrissime Primat, que
„ V. M. nous recommande avec toute sor-
„ te de raison. Enfin, sollicités par les mo-
„ tifs qui engagent notre attention dans les
„ conjonctures présentes, Nous avons em-
„ ployé les représentations spirituelles &
„ temporelles, & qui Nous ont paru les
„ plus propres à seconder les intentions de
„ V. M. pour la Liberté de la République.
„ Nos soins à cet égard ont été dirigés
„ principalement par le désir que Nous a-
„ vons de voir le calme & le repos réta-
„ blis

„ blis dans ce Royaume Catholique, qui, „ depuis un grand nombre d'années, & même depuis plusieurs Siecles, a si bien „ mérité du St. Siège, & a toujours été „ l'objet de notre Sollicitude Pastorale, „ sur-tout dans ces dernieres & pernicieuses révolutions. Nous ne saurions Nous „ y arrêter, que nous ne sentions notre „ douleur & notre affection se renouveller „ à la vue de tant de maux. Votre Majesté sera plus particulierement instruite de „ nos sentimens paternels, par la digne „ personne de Mr. l'Abbé Comte Zaluski, „ qui nous a remis sa Lettre. Dans toutes „ ces fatales occurences, Nous ne discontinuerons pas d'implorer la misericorde „ Divine, pour que nos Vœux puissent à „ la fin être exaucés. Au surplus, nous envoyons notre Bénédiction Apostolique à „ Votre Majesté. Donné à Rome le 4 Decembre de l'année 1734, & de notre Pontificat le cinquieme. *.

Il ne parut pas dans la suite qu'on eût beaucoup d'égards à toutes ces représentations du St. Pere. On fit plus d'attention aux Lettres Circulaires que le Général Lasci fit distribuer dans tous les Palatinats de la Petite Pologne. On enjoignoit dans ces Lettres à tous les Gentilshommes & autres Habitans de se soumettre, & de reconnoitre le Roi Auguste dans l'espace de deux Mois,

* La suscription de cette Lettre étoit : *Charissimo in Christo Filio Nostro*, STANISLAO, *Regi Poloniarum Illustri*.

Mois, sous peine en cas de refus d'être traités comme Rebelles. Une autre pièce qui fit encore impression sur l'esprit des Polonois, fut le Manifeste que Mr. Keyzerling, Ministre de Sa Majesté Czarienne à Warsovie, repandit dans tout le Royaume & dans le Grand Duché de Lithuanie.

Le but de ce Manifeste étoit de détruire certains bruits que l'on avoit repandus sur les vues de la Cour de Russie. L'Impératrice y déclaroit, que ses Armées n'avoient passé les Frontieres de la République de Pologne, qu'afin d'obvier aux desseins de Stanislas Leczinsky, exclu pour jamais de la Couronne, & maintenir le Roi Auguste, qui avoit été élu unanimement & selon les Loix. Que l'intention de Sa Majesté Czarienne n'avoit jamais été de violer dans la moindre chose les Privileges, Immunités & Libertés de la République, mais de la conserver & maintenir dans tous ses Droits, sans chercher à détacher un seul pouce de Terre du Royaume de Pologne, & de se l'approprier sous quelque prétexte que ce pût être. Qu'Elle ne prétendoit pas la moindre remuneration pour les Dépenses considérables qu'Elle avoit faites, & qu'aussitôt que la République se feroit réunie & auroit été soumise au Roi Auguste, Elle feroit retirer incessamment ses Troupes Auxiliaires, sans en excepter un seul Homme & sans la moindre recompense.

Pour concourir aux vues de l'Impératrice de Russie, le Roi Auguste publia des Lettres Circulaires, qui contenoient en sub-

ſubſtance : Que Sa Majeſté regardoit comme une preuve viſible de la protection du Seigneur les aſſurances données par les Puiſſances voiſines, & en particulier par la Séréniſſime Souveraine de Ruſſie, de retirer non ſeulement ſes Troupes du Royaume auſſitôt que la République ſeroit pacifiée, mais de ne former la moindre prétention ſur aucune Province du Royaume de Pologne. Que c'étoit aux Etats à conſiderer mûrement ſi le mépris des Loix, qui ouvroit la porte à toutes les injuſtices, & ſi les diviſions inteſtines, qui cauſoient tant de maux au Royaume convenoient à la République : ou s'il ne valoit pas mieux mettre fin aux malheurs précédens, & obtenir l'évacuation des Troupes, en rétabliſſant l'Union & la confiance entre la Majeſté & la Liberté, & en acceptant la Paix que les Puiſſances voiſines offroient, afin de remettre par là la République dans ſa prémiere félicité. Que Sa Majeſté, à l'exemple du Roi ſon Pere, de glorieuſe mémoire, feroit tous ſes efforts pour affermir la République dans cette félicité, ne cherchant d'autre gloire pendant ſon Regne que le rétabliſſement de la Paix & du bonheur public. Que pour cet effet, Elle proteſtoit devant Dieu & tout l'Univers, & aſſuroit ſur ſa Parole Royale, qu'Elle n'entreprendroit jamais la moindre choſe contre la Religion Catholique, les Loix & les Libertés de la République, mais qu'Elle affermiroit leur ſûreté par toutes ſortes de moyens, déclarant qu'Elle ne cherchoit autre choſe qu'à

met-

mettre fin aux maux préſens, & rétablir la Patrie dans la pleine joüiſſance de ſes Immunités.

Le Roi Auguſte fixoit en même tems au 24 Janvier 1735 l'Aſſemblée du Grand Conſeil, ou *Senatus Concilium*, pour y concerter les meſures à prendre par rapport à la tenuë de la future Diete de Pacification, & y règler tout ce qui ſeroit néceſſaire pour le retabliſſement de la tranquilité publique. Sa Majeſté invitoit pour cet effet les Senateurs de ſe rendre pour ce tems-là à Warſovie, & d'y apporter réciproquement des Conſeils & moyens ſalutaires, afin de déraciner entierement les méſintelligences inteſtines, les déſunions & ſoupçons, & établir une bonne intelligence & confiance mutuelle entre les Etats de la République.

On ne peut nier que le Roi Auguſte ne mît tout en œuvre pour engager les Oppoſans à ſe ranger à ſon Parti. Ce Prince gagnoit peu à peu du terrain par la ferme reſolution que l'Impératrice de Ruſſie avoit priſe de le ſoutenir, par ſa préſence dans le Royaume, par les belles paroles qu'il donnoit, pas le bon acueil qu'il faiſoit à tous ceux qui venoient ſe ſoumettre, & enfin par les hoſtilités que commettoient les Troupes du parti oppoſé. On voyoit de tems en tems à Warſovie des Seigneurs, qui, pour ſauver leurs Terres du ravage, lui faiſoient leurs ſoumiſſions & le reconnoiſſoient pour leur Roi. Sur les plaintes qu'on lui portoit tous les jours au ſujet du grand

grand nombre de Troupes étrangeres qui étoient dans la Pologne, Sa Majesté fit publier le Déclaration suivante.

„ Nous Auguste III. &c. Savoir faisons „ par ces Présentes, que quoique Nous „ ayons expressément déclaré à diverses re- „ prises, tant en public qu'en particulier, „ & principalement par notre Diplôme „ solemnel communiqué aux Etats de la „ République & inseré dans les Constitu- „ tions du Royaume, lors de notre heu- „ reux Couronnement à Cracovie, qu'aussi- „ tôt que les Troubles de la République „ seront appaisés, Nous ne manquerons „ pas de faire sortir du Royaume nos Trou- „ pes, que Nous n'y avons introduites que „ pour défendre les Libertés de la Nation, „ après avoir été invités de venir prendre „ possession de la Couronne: Afin cepen- „ dant qu'il ne reste plus de doute à ce „ sujet aux Habitans de ce Royaume, & „ pour éloigner tout soupçon injuste & non „ fondé, Nous avons jugé à propos de re- „ nouveller par notre présente Déclaration „ celles que nous avons fait précédemment, „ assurant tous & chacun, sur notre Paro- „ le Royale, qu'aussitôt que les Etats de la „ République seront réunis, que les esprits „ seront reconciliés, & qu'on aura pourvu „ à la sureté de la Majesté, Nous ferons „ sortir, sans aucun délai, notre Armée du „ Royaume, à la reserve toutefois de „ 1200 Hommes, que nous conserverons „ pour la Garde de notre Personne, & que „ Nous entretiendrons à nos dépens, en

 „ con-

„ conformité de la Constitution de l'année „ 1717.

„ Mais comme d'un côté la nécessité des „ Troubles présens, dont nous sommes „ sensiblement touchés, Nous oblige de „ garder encore nosdites Troupes jusqu'à „ la Pacification générale du Royaume, a- „ fin d'affermir la Tranquillité publique, & „ de rétablir l'ancienne Liberté & Forme „ de la République ; & que d'un autre cô- „ té, les Etats respectifs & Habitans de la „ République ne peuvent ignorer, que non „ seulement Nous entretenons nos susdites „ Troupes de notre propre argent, au „ moyen des Sommes considerables que „ Nous faisons venir de nos Etats Hérédi- „ taires, lesquelles se consument dans ce „ Royaume, & que nous n'éxigeons pour „ la subsistance de ces Troupes que du Pain „ & du Fourage, conformément aux Con- „ ventions, mais aussi que par un effet de „ notre zèle paternel pour la conservation „ de ce Royaume, qui nous a été donné „ de Dieu par les libres Suffrages de la Na- „ tion, Nous avons ordonné très sévère- „ ment à nosdites Troupes d'observer par „ tout un bon ordre & une éxacte Discipli- „ ne militaire : Cependant, en conséquen- „ ce des plaintes qui nous sont parvenues, „ de ce que quelques-uns de nos Régimens „ auroient, contre nos Ordres, prétendu „ & exigé une plus grosse quantité de Vi- „ vres que Nous n'étions convenus avec les „ Commissaires des Palatinats & Districts, „ Nous avons non seulement réïteré les

„ or-

„ ordres févères émanés à ce fujet, mais
„ Nous avons nommé notre Major-Géné-
„ ral de Renard en qualité de Commiffai-
„ re, pour vérifier lefdites plaintes & pré-
„ venir tout excès, & nous lui avons don-
„ né Plein-Pouvoir de faire, conjointement
„ avec les Commiffaires des Palatinats &
„ Diftricts, une éxacte recherche des fufdi-
„ tes Plaintes, comme auffi des excès com-
„ mis, & cela fans aucune acception de Per-
„ fonnes.

„ Nous avons donc jugé à propos de no-
„ tifier cette Déclaration aux Habitans des
„ Palatinats, Terres & Diftrics, leur
„ enjoignant d'informer Notre fufdit Ma-
„ jor-Général des plaintes qu'ils auront
„ à porter, & d'y ajouter les preuves re-
„ quifes : Et Nous avons pour cet effet,
„ non-feulement donné les ordres conve-
„ nables pour faire punir avec la derniere
„ févérité tous excès & défordres, mais
„ Nous avons auffi ordonné, qu'au cas que
„ qui que fe foit fe trouve lezé par rapport
„ à la fourniture des Provifions qui fe fait
„ chaque mois, l'excedent leur en foit boni-
„ fié de notre propre argent, ou compenfé
„ d'une autre maniere.

Rien ne pouvoit flatter davantage l'efprit des Polonois, que l'efperance de voir bientôt fortir du Royaume les Troupes Saxonnes, fur-tout fi elles devoient être fuivies par celles de Ruffie, fuivant les affurances qu'en avoit donnéés l'Imperatrice. Toutes ces Troupes étoient d'autant plus à charge au Royaume, qu'elles étoient obli-

 gées,

gées, pour avoir de la ſubſiſtance, d'uſer de force dans pluſieurs endroits, où les habitans cachoient leurs proviſions, pour en fournir au parti contraire.

En attendant l'effet des Manifeſtes publiés par les ordres de l'Impératrice de Ruſſie & du Roi Auguſte, les Généraux de l'Armée Ruſſienne firent des préparatifs, pour eſſaier de diſſiper les Troupes du Roi Staniſlas. Le Prince de Heſſe Hombourg ſe mit en marche pour attaquer celles que commandoit le Palatin de Kiovie, & qui s'étoient retirées dans le territoire de Jaroslow, pour y être plus en ſureté. Le Général Lasci prit ſon quartier à Wygrow, & détacha une partie de ſes Troupes pour renforcer celles du Général Iſmailow, & aller attaquer le Comte Pociey qui étoit retourné en Lithuanie, & s'étoit poſté avec ſes Troupes dans le Palatinat de Bretſch, où il éxigeoit de groſſes Contributions. Comme ſon Armée augmentoit de jour en jour, on craignoit qu'il ne s'étendît plus avant dans la Lithuanie. Le Général Sagresky, qui commandoit une des Diviſions de l'Armée Ruſſienne, dirigea ſa marche vers le Palatin de Sandomir. Mr. Rzwuski, Régimentaire de la Couronne, & le Général Ruſſien Bashmatow ſe mirent en route pour entrer dans le Palatinat de Cracovie. Enfin le Colonel Sebilski, qui avoit paſſé la Viſtule avec ſon Détachement, s'arrêta près de Cremie.

D'un autre côté, pour mettre la Saxe à couvert de toute invaſion, la Régence de cet Electorat fit exécuter avec ſoin les ordres

dres que le Roi lui avoit donnés, de prendre de nouvelles mesures pour la fureté de ce Païs. On y repara les Forteresses, on en augmenta l'Artillerie, & on en retira tous les vieux Canons pour y en envoyer de nouveaux. Les Magazins furent remplis de munitions de guerre & de bouche. On examinoit avec la derniere attention, s'il venoit dans cet Electorat des personnes suspectes.

Outre ces Précautions, on prenoit d'autres mesures, afin d'être en état dans le besoin, de former promptement un nouveau Corps d'Armée. Pour cet effet, le Gouvernement expédia des ordres dans toutes les Villes, dans les Bourgs, & dans les Villages de cet Electorat, afin que chaque Habitant ou Propriétaire eût à délivrer un état certifié, qui contînt le nom de cet Habitant, & s'il étoit bourgeois, le nom de ses fils, au cas qu'il en eût, leur âge, leur vacation, & s'ils étoient en état de porter les armes. On éxigeoit les mêmes choses à l'égard des Domestiques, en spécifiant les personnes mariées. De plus, les Habitans devoient encore déclarer, s'ils avoient des Ecuries dans leurs maisons, & combien il y avoit de Chevaux; s'ils avoient des Armes, en quelle quantité, & de quelle nature elles étoient; s'ils se trouvoient munis de provisions, & pour combien de tems; s'ils avoient des Etrangers logés chez eux, & à quoi ils s'occupoient.

Les affaires de Pologne étoient dans cet état, lorsque les deux Puissances Maritimes, qui travailloient depuis longtems à procurer

la Paix à l'Europe, proposerent un Projet d'Accommodement qui fut d'abord communiqué à la plupart des Cours. Dès le Mois d'Avril 1734, Mr. Horace Walpole avoit été envoyé de Londre à la Haye, * pour concerter avec les Etats Généraux des mesures qui étoient à prendre dans la fâcheuse conjoncture, où une partie de l'Europe se trouvoit déja reduite. Au mois de Juin ce Ministre retourna en Angleterre, & rendit compte au Roi son Maitre du succès de sa Commission. Sur la fin de Juillet il fit un second voyage à la Haye, † où il résida en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique.

Lorsque les Puissances Maritimes eurent offert leurs bons offices pour mettre fin à la Guerre, Sa Majesté Très Chrétienne leur fit déclarer: Qu'elle étoit dans la disposition la plus sincère de parvenir à une Paix honorable & solide: Qu'elle se prêteroit très volontiers en tout tems à ce qui pourroit avancer cette fin si désirable: Que rien n'y sauroit conduire plus avantageusement qu'une entière impartialité, conforme aux assurances données & aux propositions faites; & qu'une chose encore plus capable d'y contribuer, ce seroit le succès des instances des Puissances Maritimes pour obtenir de l'Empereur une confiance égale dans leurs bons offices. Que l'on devoit mettre pour

base

* Il y arriva le 21 d'Avril.
† Il y arriva le 27 de Juillet.

base des Conditions de Paix, que le Roi Stanislas fût reconnu Roi de Pologne; & que comme S. M. T. C. ne pouvoit & ne vouloit rien faire que de concert avec ses Alliés, il faudroit qu'ils obtinsent le redressement de tous leurs Griefs.

La Réponse de l'Empereur étoit aussi concue dans des termes qui ne respiroient que la Paix. Sa Maj Impériale y protestoit, qu'elle n'avoit rien plus à cœur que de voir la Tranquilité de l'Europe parfaitement rétablie; mais elle prioit les Puissances Médiatrices de se rapeller les Traités solemnels, par lesquels elles lui avoient garanti les Etats dont les Couronnes Alliés s'étoient emparés, ensorte que pour parvenir plus promptement au but salutaire de la Médiation, il convenoit que les choses fussent rétablies sur le pied où elles étoient avant la Guerre, ce qui mettroit Sa Maj. Impériale en état de donner les mains à tout ce qui seroit jugé convenable pour redresser les Griefs que les Couronnes Alliées pouroient exposer.

Dans le tems que toute l'Europe attendoit avec impatience le Projèt d'Accommodement, qui devoit être communiqué par les Puissances Maritimes, il fut comme annoncé dans la Harangue que fit * Sa Majesté Britannique à l'Ouverture de son Parlement. Cette Harangue est une pièce trop intéressante pour n'être pas rapportée ici en son entier. La voici.

My-

* Au mois de Fevrier 1735.

Mylords & Messieurs.

„ La situation présente des affaires vous „ est si bien connue, & les bonnes ou „ mauvaises conséquences, qui, par rap- „ port à nous, peuvent résulter de l'extinc- „ tion ou de la continuation de la Guerre, „ sont si claires, que je suis persuadé que „ vous êtes assemblés dans la ferme résolu- „ tion de vous aquiter de la grande Char- „ ge qui vous est confiée dans cette con- „ jončture présente, d'une maniere qui „ contribuera le plus à l'Honneur & à „ l'Intérèt de ma Couronne & de mon Peu- „ ple.

„ Je fis l'Ouverture de la derniere Séance „ du Parlement, en l'informant, que com- „ me je n'étois en aucune maniere engagé „ que par mes bons Offices dans les Trans- „ actions qu'on déclaroit être les principa- „ les Causes & les Motifs de la présente „ Guerre en Europe, il étoit nécessaire „ d'user d'une prudence & d'une circon- „ spection plus qu'ordinaires, aussi bien „ que d'une très grande précaution, pour „ ne pas se déterminer trop précipitamment „ dans une Conjončture si critique & si im- „ portante, examiner les Faits allegués de „ part & d'autre, attendre des Conseils des „ Puissances qui sont le plus près & le plus „ immédiatement interessées dans les consé- „ quences de la Guerre, & particuliere- „ ment de concerter avec les Etats-Géné- „ raux des Provinces-Unies, qui sont dans

„ les

„ les mêmes Engagemens que Moi, les me-
„ sures qui seroient jugées les plus propres
„ pour notre commune sureté, & pour le
„ rétablissement de la Paix de l'Europe.

„ Nous avons en conformité agi dans
„ cette grande affaire, avec la confiance
„ mutuelle qui subsiste entre Moi & cette
„ République, & après avoir consideré
„ conjointement, d'un côté les pressantes
„ demandes faites par la Cour Impériale,
„ tant ici qu'en Hollande, pour avoir des
„ Secours contre les Puissances en Guerre
„ avec l'Empereur, & d'un autre côté les
„ assurances réiterées, données par les
„ Alliés de leur sincère disposition à met-
„ ter fin aux présens Troubles sous des
„ Conditions honorables & solides, J'ai
„ concouru à la résolution prise par les E-
„ tats-Généraux d'employer, sans perte de
„ tems, nos jointes & sérieuses instances,
„ pour amener les choses à un prompt &
„ heureux Accommodement, avant que nous
„ vinssions à une détermination sur les se-
„ cours demandés par l'Empereur. Ces
„ instances n'ont pas d'abord produit, de
„ la part des Parties contendantes, des Ré-
„ ponses assez claires pour Nous mettre
„ en état d'exécuter immédiatement nos dé-
„ sirs impartiaux & sincères pour cet effet.
„ Résolus cependant de poursuivre un si
„ grand & si salutaire Ouvrage, & empê-
„ cher que nos Sujets ne fussent, sans né-
„ cessité, engagés dans la Guerre, nous a-
„ vons renouvellé l'offre de nos bons Of-

„ fices,

„ fices, d'une maniere si efficace, que nous
„ en avons obtenu l'acceptation.

„ En conséquence de cette Acceptation,
„ & de notre Déclaration faite là-dessus
„ aux Puissances respectives engagées dans la
„ Guerre, on n'a pas perdu de tems à pren-
„ dre les mesures qui seroient les plus pro-
„ pres à faire le meilleur usage de leurs bon-
„ nes dispositions pour retablir la Tranqui-
„ lité de l'Europe; & J'ai la satisfaction de
„ vous informer, que les choses sont à pré-
„ sent si avancées, que J'espere qu'en peu de
„ tems on offrira à la consideration de toutes
„ les Parties engagées dans la présente Guer-
„ re un Plan, qui servira de Base à une
„ Négociation générale, & dans lequel l'hon-
„ neur & l'intérèt de toutes les Parties ont
„ été consultés autant que les circonstances
„ des tems & la situation des affaires pou-
„ voient le permettre.

„ Je ne prétends pas répondre du succès
„ d'une Négociation, où il y a tant de dif-
„ férens intérèts à considerer & à conci-
„ lier, mais quand un Procedé est fondé
„ sur la raison, & formé sur toutes les lu-
„ mieres qu'on peut obtenir, on auroit été
„ inexcusable de n'avoir pas entrepris un
„ Ouvrage qui peut produire des Biens &
„ des Avantages infinis, & qui ne peut être
„ d'aucun préjudice, à moins que Nous ne
„ Nous laissions amuser par des esperances,
„ qui venant à manquer dans la suite, pour-
„ roient nous laisser exposés à des dangers
„ reels.

„ Je

„ Je me suis servi avec beaucoup de Mo-„ dération du Pouvoir que le dernier Par-„ lement m'a confié, & J'ai conclu avec la „ Couronne de Dannemarc un Traité de „ grande importance dans la Conjoncture „ présente. Il est impossible que je res-„ te tranquile pendant que toutes les „ Cours de l'Europe sont occupées & en „ mouvement, pour s'assurer des Secours „ que le tems & le besoin peuvent éxiger, „ & que je neglige des occasions, lesquel-„ les une fois perdues, pourroient non seu-„ lement devenir irreparables, mais tour-„ ner autant à notre préjudice, qu'elles „ peuvent être à notre avantage, en s'en „ assurant à tems, & lesquelles, si on les „ negligeoit, seroient regardées comme un „ juste sujet de plainte. Cette Confiance „ nécessaire qu'on a mise en Moi, a donné „ un grand Poids à mes efforts pour le Bien „ public.

Messieurs de la Chambre des Communes.

„ J'ai ordonné qu'on préparât, & qu'on „ vous remît les Comptes & les estima-„ tions des Dépenses extraordinaires faites „ l'année derniere, aussi-bien que des ser-„ vices que je crois qu'il sera très nécessaire „ de soutenir, & d'y pourvoir. Les autres „ fraix additionnels qu'on trouvera néces-„ saires, seront retranchés aussitôt qu'il se „ pourra, & autant que la sureté publique „ le permettra.

„ Et

„ Et comme le Traité avec le Dannemarc „ est accompagné d'une Dépense, j'ai ordonné qu'on le mît devant vous.

„ Je ne doute point que je ne trouve dans „ cette Chambre des Communes le même „ zèle, devoir & affection, que J'ai éprouvé „ pendant tout le cours de mon Regne, & „ que vous ne leviez les Subsides nécessaires „ avec bonne volonté, unanimité & expédition.

„ On ne peut mieux juger des Dispositions de le Nation que par le Choix des „ Représentans, & je suis persuadé que le „ comportement & la conduite de mes fidèles Communes feront connoître à tout „ le Monde la fidélité & l'attachement inviolable de mes bons Sujets pour ma Personne & mon Gouvernement.

Mylords & Messieurs.

„ C'est notre bonheur d'avoir jusqu'à „ présent resté en Paix, mais pendant que „ plusieurs des Puissances de l'Europe sont „ engagées dans la Guerre, les suites doivent plus ou moins nous affecter, & „ comme les mesures les mieux concertées „ sont sujettes à l'incertitude, Nous devons „ être prêts & préparés contre tous Evenemens. Et si nos Dépenses sont en quelque maniere augmentées, afin d'en prévenir de plus grandes, & telles que si on „ y étoit engagé, il seroit difficile d'en voir „ la fin, j'espere que mes bons Sujets n'au-

„ ront

„ ront pas de regrèt de procurer les moyens
„ nécessaires pour obtenir les Bénédictions de
„ la Paix & de la Tranquilité universelle, ou
„ que Nous nous mettions dans un état de
„ prendre le Parti qui pourra devenir néces-
„ saire, & auquel nous pourrons être obli-
„ gés.

Le *Plan de Pacification* dont il est parlé dans la Harangue de Sa Majesté Britannique, & *qui devoit servir de Base à une Negociation Générale*, ne tarda pas à être communiqué aux Puissances intéressées. On le reçut à la Cour de France le deux du Mois de Mars, par un Courier dépêché de la Haye. Il fut remis à Londre au Comte de Kinsky, par les Ministres de Sa Majesté Britannique, & à la Haye au Comte d'Ulefelt, par les Députés de L. H. P. Voici ce Plan tel qu'il a été repandu dans le Public en diverses Langues.

PROJET DE PACIFICATION

Proposé par le ROI *de la* GRANDE BRETAGNE, *&* *les* ETATS GE'NE'RAUX, *aux Puissances engagées dans la Guerre.*

„ IL n'est pas nécessaire pour le But que Sa „ Majesté Britannique, & leur Hautes „ Puissances se proposent dans ce Projèt, „ d'examiner scrupuleusement si les brouil„ leries, que la vacance du Trône de Po„ logne à fait naitre, sont le principal, si„ non l'unique motif de la présente Guer„ re, ou si elles n'en sont que la cause ac„ cidentelle: mais il est seulement néces„ saire de faire les deux Observations suivan„ tes.

„ *La prémiere*, que dans l'état présent des „ Affaires, on travailleroit inutilement à „ un Accommodement entre les Puissances „ en Guerre, sans commencer par la Po„ logne.

„ *La seconde*, qu'il est évident à quicon„ que réfléchit avec un peu d'attention sur „ la nature des brouilleries que la vacance „ du Trône de Pologne a fait naitre, & „ sur l'état présent de ce Royaume, que

„ pour

„ pour terminer par un Accommodement „ ces brouilleries, il est absolument né- „ cessaire d'éviter les discussions de Droit, „ & de plusieurs difficultés de même na- „ ture.

„ Après ces deux Observations prélimi- „ naires, S. M. B. & L. H. P. se croient „ en droit d'avancer, que le plus aparent, „ sinon le seul & l'unique moien de ter- „ miner ces Brouilleries d'une maniere à „ guérir les inquietudes de l'Empereur & „ de la Russie, & de sauver en même tems „ l'honneur de la France & du Roi Stanis- „ las, & pour fraier le chemin au retour „ si désirable de la Paix générale, par l'é- „ loignement d'un obstacle si capital, est „ que le Roi Stanislas, du consentement du „ Roi Très Chrétien, son Beau-Fils, décla- „ re par un Acte en due forme, adressé „ à la Nation Polonoise ses Sujets: " *Que, préférant dans son âge avancé le repos & la tranquilité de la vie privée à tout ce que le monde à de plus brillant, après avoir satisfait à ce qu'en qualité de Roi il se devoit à lui-même & à ses fidéles Sujets, il renonce librement & volontairement à la Couronne de Pologne, & déclare ses Sujets dégagés & libres du Serment de fidélité qu'ils lui ont prêté ou dû prêter, comme à leur légitime Roi, dans la ferme attente, que toute l'Europe, & surtout le Roi Très Chrétien, dont il a l'honneur d'être le Beau-Pere, approuveront cette demarche, qui tend visiblement à calmer les troubles de Pologne, & à ramener la Paix en-*

tre les Puissances, qui à cette occasion sont en Guerre.

„ Mais sachant combien les matieres dans „ lesquelles il s'agit de l'Honneur, & sur- „ tout de l'Honneur des Souverains, sont dé- „ licates, S. M. Brittannique & L. H. P. „ n'ouvrent cet Expédient, tout plausible „ qu'il leur paroît, qu'aux conditions & avec „ les restrictions suivantes.

„ I. Que le Roi Stanislas conserve les „ Titres de Roi de Pologne & de Grand- „ Duc de Lithuanie, avec tous les Hon- „ neurs & Prérogatives qui sont attachés „ à ces Augustes Titres & à ce Rang, qui „ lui seront rendus en quelque Païs qu'il se „ retire.

„ II. Que ce Prince aura libre jouïssance „ de ses Biens & de ceux de la Reine son „ Epouse.

„ III. Qu'il y aura une Amnistie de tout „ le passé, par raport aux Troubles présens, „ pour toutes les personnes de quelque qua- „ lité, rang, & condition qu'elles soient, „ notamment que toutes les Provinces & „ Villes, & en particulier celle de Dant- „ zic, où le Roi Stanislas s'est retiré de- „ puis son Election, seront rétablies & „ maintenues dans le même état où elles é- „ toient avant la naissance des Troubles „ présens, par rapport à leurs Droits, Li- „ bertés, & Privileges, Honneurs, & Di- „ gnités; & qu'immédiatement après l'Ab- „ dication, le Fort de Wechselmunde se- „ ra rendu à la Ville de Dantzic, à la-

„ quel-

„ quelle pareillement le reſte de la Taxe, „ que lui avoient impoſée les Saxons, ſera „ remis.

„ Les Articles concernant leſdites conditions ſeront inſerés dans le ſuſdit Acte, „ & en feront une partie eſſentielle; &, „ pour en aſſurer l'exécution, la Partie „ adverſe, qui ſe qualifie du nom de République Confédérée, ou bien la Diete de „ Pacification, ſi elle eſt aſſemblée lorſque „ le Roi publiera ſon Abdication, lui enverra une Députation ſolemnelle, pour le „ remercier du Sacrifice, qu'il veut bien „ faire de ſes propres intérêts les plus précieux au repos & à la tranquilité de ſa „ Patrie; & pour lui remettre un Acte „ d'Acceptation, dans lequel leſdits Articles „ ſeront inſerés. Et faute de cela l'Abdication du Roi Staniſlas ſera cenſée nulle & „ comme non faite.

„ Comme elle ſera auſſi reputée nulle, ſi „ les Troupes Ruſſiennes ne ſe retirent pas „ de la Pologne & du Grand-Duché de „ Lithuanie, immédiatement après la Publication deſdits Articles & Acte d'Abdication.

„ Enſuite, le Roi Staniſlas le notifiera à „ tous les Princes, à qui il a notifié ſon Election, & tant l'Empereur, que S. M. „ Britannique, & L. H. P. dans leur Réponſe aux Lettres de notification, le „ reconnoitront pour Roi de Pologne, „ conformément au ſuſdit Acte en renonçant à la Couronne, & s'employeront

 au-

„ auprès des Puiſſances leurs Amies & Al„ liées, afin quelles en faſſent autant.

„ Attendu que les Troubles de Pologne „ ſont la principale ſource de la préſente „ Guerre, toutes les Puiſſances Belligeran„ tes, pour contribuer autant qu'il dépend „ d'elles audit Accommodement, le garan„ tiront & même employeront leurs bons „ Offices auprès de l'Impératrice de Ruſ„ ſie, pour que de ſon côté elle en faſſe „ de même, & pour qu'elle retire inceſſam„ ment, après l'Abdication du Roi Stanis„ las ſes Troupes de Pologne; le tout, „ afin que les Polonois jouïſſent tranquile„ ment & ſans contrainte des Libertés & „ prérogatives de leurs Conſtitutions, & „ principalement de la libre Election de leur „ Roi.

„ Et finalement, s'il arrivoit contre tou„ te apparence, que, pendant le cours de la „ Négociation pour l'acceptation du préſent „ Plan d'Accommodement, les raiſons qui „ font juger l'Abdication du Roi Staniſlas „ comme le plus aparent & non le ſeul Expé„ dient pour terminer à l'amiable les brouille„ ries de Pologne, vinſſent à ceſſer, par „ quelque accident imprévu, le reſte des Pré„ liminaires n'en demeureroit pas moins en „ ſon entier.

„ Les Evenemens de la Guerre, dont „ la France a dès le commencement por„ té le fort en Italie, ayant fait tomber „ entre les mains de la France & de ſes Al„ liés les principaux Etats que l'Empereur

poſ-

„ possedoit dans ce Païs-là avant la Guer-
„ re, conformément aux derniers Traités
„ de Paix, l'Empereur, animé d'un désir
„ sincère de procurer à l'Europe une Paix
„ stable & solide, cèdera à l'Infant Don
„ Carlos les Royaumes de Naples & de
„ Sicile; comme aussi il cèdera au Roi de
„ Sardaigne, Tortone & le Tortonois,
„ Novare & le Novarois, & le Vigeva-
„ nasco, pour être détaché du Duché de
„ Milan, & faire à l'avenir un Corps avec
„ le Piemont; avec pouvoir au Roi de
„ Sardaigne de fortifier lesdites places, aus-
„ si bien que toutes les autres Frontieres
„ qu'il trouvera nécessaires pour la défense
„ de ses Etats; bien entendu, & à condi-
„ tion expresse, que la France & ses Al-
„ liés restitueront de bonne foi tout ce
„ qu'ils ont pris d'ailleurs à l'Empereur &
„ à l'Empire pendant la présente Guerre,
„ & que l'Infant Don Carlos de son côté
„ cèdera à l'Empereur tous ses Droits sur
„ la Toscane & les Duchés de Parme &
„ de Plaisance, pour être possedés par
„ l'Empereur en pleine proprieté, à l'ex-
„ ception notamment de la Ville de Li-
„ vourne, laquelle pour la liberté du Com-
„ merce sera une Ville & Port Libre &
„ indépendante de tout autre Souverain,
„ que de ses propres Magistrats. Et, par
„ dessus cela, l'Infant Don Carlos s'enga-
„ gera, en qualité de Roi de Naples, &
„ de Sicile, que le Commerce des Sujets
„ de S. M. & de L. H. P. y sera inces-
„ samment retabli & maintenu à tous é-
 „ gards,

„ gards, sur le pied qu'il étoit du vivant
„ de Charles II, Roi d'Espagne, de glo-
„ rieuse memoire. Et d'autant que l'Em-
„ pereur ne pourra pas prendre possession
„ de la Toscane, ni en tirer des Revenus
„ pendant la vie du Grand-Duc, & qu'en
„ attendant l'Infant Don Carlos jouïra des
„ Royaumes de Naples & de Sicile, on
„ conviendra dans la Négociation d'un dé-
„ dommagement en argent en faveur de
„ l'Empereur, durant la vie du Grand
„ Duc.

„ Comme la conservation de l'Equilibre
„ des Puissances, dont dépend le Repos
„ de toute l'Europe, demande absolument
„ l'Indivisibilité de tous les Etats de la
„ Maison d'Autriche, la France, animée
„ du même désir que l'Empereur, de pro-
„ curer à l'Europe une Paix stable & soli-
„ de, garantira la *Pragmatique Sanction* de
„ l'Année 1713, de la même maniere que
„ d'autres Puissances l'ont déja garantie,
„ & par conséquent cette Garantie ne re-
„ gardera que les Etats que l'Empereur
„ possède actuellement & qu'il possedera
„ conformément à ce Plan d'Accommo-
„ dement, sans y comprendre ceux sur
„ lesquels lui ou ses Successeurs pourroient
„ avoir des prétentions, ou qu'ils pour-
„ roient aquerir par Succession, Mariage,
„ ou autrement. Puisque l'Espagne à déja
„ garanti ladite *Pragmatique Sanction*, elle
„ ne fera point de difficulté de renouvel-
„ ler, à cette occasion, sa Garantie; &
„ l'on doit s'attendre que le Roi de Sar-
„ dai-

„ daigne n'en fera pas non plus de ſuivre „ l'exemple de ſes Alliés.

„ Ce ſeroit faire tort à la pénération des „ Puiſſances engagées dans la préſente Guer- „ re, ſi S. M. Britannique & L. H P. „ penſoient être obligées à détailler les rai- „ ſons qui doivent, à leur avis, porter leſ- „ dites Puiſſances à accepter ledit Plan, ou, „ du moins, à le regarder comme la Baze, „ ſur laquelle on peut d'abord entrer en „ Négociation touchant un Accommode- „ ment.

„ C'eſt aux Puiſſances, auxquelles le ſuſ- „ dit Plan ſera préſenté, qu'il appartient d'en „ juger, ſans que S. M. Britannique & L. H. „ P. prétendent les prévenir en ſa faveur, „ autrement qu'en les priant d'en combiner „ les divers membres, & de comparer le „ tout avec l'état préſent des choſes; bien „ perſuadées, que quiconque voudra ſe don- „ ner cette peine n'en aura point d'avouer, „ qu'il n'y a qu'un déſir ſincère de concilier „ les Différens & de procurer par-là u- „ ne Paix durable à l'Europe, conduit par „ une impartialité parfaite, qui l'ait dic- „ té.

„ Sa Majeſté Britannique, & leurs Hau- „ tes Puiſſances, ne peuvent nullement „ douter, que ce Plan ne rencontre par- „ tout un Accueil favorable, & que la „ Réponſe des Puiſſances, auxqelles il „ ſera préſenté de leur part, ne ſoit auſſi „ prompte, auſſi claire, & poſitive, que la „ circonſtance du tems le demande; & „ qu'elle n'autoriſe Sa M. Britannique &

„ L. H. P. à faire une nouvelle demarche „ vers une Pacification générale, en proposant la Methode la plus courte de travailler „ à un Traité formel, dans lequel tous les „ Différens ſoient applanis & finalement a- „ juſtés.

„ Mais, quoiqu'il en arrive, S. M. Britannique & L. H. P. auront du moins la „ conſolation que ce Plan ſervira pour le „ tems à venir de Monument de leur ſincère déſir de procurer la Paix à l'Europe, & que ceux qui réfuſeront d'y donner les mains ſeront ſeuls reſponſables de „ tous les Malheurs, qui pourroient arriver par la continuation de la Guerre. „ Rien au reſte n'eſt plus capable, de l'aveu de tout le monde, de reculer la Pacification, qu'en faiſant naitre de nouveaux obſtacles; & par conſéquent rien „ n'eſt plus oppoſé au but de Sa Majeſté „ Britannique & de L. H. P. en propoſant ce Projèt d'Accommodement aux Parties belligerantes, que la continuation des „ hoſtilités; & c'eſt auſſi pour ces conſidérations, qu'elles ſe jugent indiſpenſablement obligées à propoſer, avant toutes „ choſes aux Parties belligerantes, un Armiſtice pour tout le tems de la Négociation, & de leur recommander, avec „ tout l'empreſſement dont elles ſont capables, d'y conſentir chacune de ſon côté „ ſans perte de tems; le Printems, &, par „ conſéquent, la Saiſon de mettre les Armées en Campagne, s'aprochant à grands „ pas.

Les

Les Alliés & l'Empereur répondirent d'une maniere différente à ce Projet d'Accommodement. Les prémiers déclarerent que toujours disposés à concourir à une Paix prompte, honorable, & solide, ils auroient désiré trouver dans le Plan qui leur avoit été communiqué, des Propositions plus propres à y parvenir Qu'ils ne les reconnoissoient point telles, apès en avoir combiné les différens Membres, & avoir comparé le tout avec l'état présent des choses, suivant l'Invitation, que les Puissances Auteurs du Plan y avoient faite à toutes les Parties intéressées. Que la maniere, dont le Plan avoit eté représenté, en avoit rendu Juge l'Europe entiere, qui n'y voit aucune satisfaction pour la France, sur l'Entreprise, que l'Empereur avoit formée, de mettre la Couronne de Pologne sur la tête du Prince, que ses Négociations, ou les Armes de ses Alliés, y ont voulu introduire; ni rien qui ne contribuât à augmenter l'excessif Pouvoir de la Maison d'Autriche, bien loin d'apporter quelques bornes à son agrandissement. Que si contre le desir des Couronnes Alliées, la Guerre se prolongeoit, le jugement, que jusqu'à présent le Public avoit porté du Plan, les assuroit, qu'il ne les regardera pas comme responsables des Malheurs, qui en feront les suites. Que les Alliés en particulier, vouloient se persuader, qu'ils n'auroient qu'à se louer de leur Confiance pour les Auteurs du Plan, par la maniere dont ils concouroient à des moyens de Paix praticables, prompts,

&

& conformes à l'Honneur & aux Intérèts des Alliés aussi-bien qu'au véritable Equilibre de l'Europe. Qu'on ne pouvoit s'empêcher d'avouer, que, pour y parvenir, rien ne feroit plus convenable, que de s'entendre avec équité, & de faire usage d'une Suspension, à laquelle les Alliés étoient d'autant plus disposés, que leur dessein n'est pas d'abuser des succès qu'ils ont eus, ni de ceux qu'ils pourroient avoir dans la suite. Que si cela étoit jugé capable d'accelerer l'ouvrage de la Pacification, les Alliés ne s'éloigneroient pas de donner à l'Europe cette nouvelle Preuve de leur Amour pour la Paix, dès que l'on conviendroit sur les Arrangemens, le tems, & les précautions, sur lesquels on ne s'étoit pas encore expliqué pour cette Suspension.

Cette Reponse des trois Couronnes alliées est conforme à celle qu'on prétend avoir été faite par Don Joseph Patinho, au nom du Roi d'Espagne son Maitre, à Mr. Keene Ministre Plénipotentiaire du Roi de la Grande-Bretagne & à Mr. van de Meer, Ambassadeur des Etats Généraux. Voici la teneur de cette Réponse telle qu'elle à été publiée.

Le Roi Catholique a examiné, avec toute l'attention possible, les Articles du Projèt de Paix, qu'on lui a présenté. Sa Majesté a pris sur ce sujet les avis des Puissances alliées de sa Couronne. Leurs sentimens & les siens se sont trouvés conformes, à ne pas juger ce Plan acceptable, ni aucun de ses Ar-

ti-

ticles. Le Roi déclare donc qu'il ne sauroit que les rejetter. Sa Majesté n'en conserve pas moins de favorables dispositons pour la Paix, moyennant qu'on la lui propose à des conditions plus recevables. Le Roi sera même très satisfait, que les Puissances Médiatrices travaillent à un nouveau Plan de Pacification, rédigé de maniere que les Articles du dernier n'y soient pas compris.

L'Empereur, après avoir tenu divers Conseils avec ses Ministres sur les différens Articles de ce Projèt, fit déclarer aux Puissances Médiatrices : Que quant à l'Article qui concernoit la Pologne, Sa Majesté Impériale ne pouvoit répondre sans savoir les Intentions de la Cour de Petersbourg & de celle de Warsovie : Que pour ce qui la regardoit en particulier, Elle étoit étonnée des Avantages stipulés en faveur de ses Ennemis ; que néanmoins, pour témoigner aux Puissances Maritimes combien Elle préféroit la Paix à ses propres intérèts, Elle donneroit les mains à cet Arrangement, en y faisant quelque changement. Quant à l'Armistice, Sa Majesté Impériale fit connoitre qu'Elle pourroit y consentir, quand Elle sauroit les sentimens de la Cour d'Espagne, & si les Conditions de cet Armistice que les Puissances Médiatrices devoient règler, s'accordoient avec ses intérèts : Que Sa Majesté ne pourroit accepter ces Conditions, qu'au cas que la France voulût consentir à retirer ses Troupes des Terres de l'Empire, parce qu'autrement

ment Sa Majesté Impériale seroit obligée de tenir sur pied des Armées, ce qui lui seroit fort préjudiciable, si les Négociations alloient traîner en longueur. Qu'au reste Sa Majesté Impériale se prêtant ainsi aux désirs des Puissances Maritimes, espéroit, que si leurs propositions n'étoient pas acceptées dans les Cours des Alliés, elles ne differeroient pas à lui donner les Secours qu'Elle ne cesseroit de reclamer en vertu des Traités.

L'Impératrice de Russie parut fort contente du Projèt en question, & l'approuva en tout ce qui regardoit la Pologne, qui est le seul Article auquel Elle se trouve intéressée par ses Traités avec la République. On assure que Sa Majesté Impériale déclara: Qu'elle ne feroit pas difficulté d'accorder en son tems le Titre de Roi de Pologne & de Grand-Duc de Lithuanie au Beau-Pere du Roi Très Chrétien: Qu'aussitôt que l'Accommodement seroit conclu & affermi, Elle retireroit d'abord toutes les Troupes qu'Elle avoit en Pologne, & qu'Elle ne formeroit aucune prétention pour les fraix de la Guerre.

Les Magnats & les Senateurs des deux Partis, qui formoient comme deux Républiques en Pologne, ne parurent pas fort disposés à souscrire à l'Article qui concerne ce Royaume. Un pareil Article renversoit, selon eux, toutes leurs Constitutions fondamentales, suivant lesquelles un Roi ne peut abdiquer la Couronne que du consentement de la République entiere.

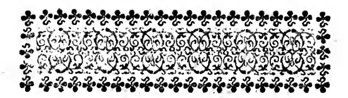
Ils

Ils disoient que toute Abdication dénuée de cette Formalité est nulle, & que si la République entiere reconnoît conformément au Plan, que le Roi Stanislas a été legitimement élu; & qu'elle consente à son Abdication, il faut par conséquent qu'elle déclare le Trône vacant & procède à une nouvelle Election libre. Les Partisans du Roi Auguste prétendoient, qu'ils ne pouvoient regarder comme légitime l'Election du Roi Stanislas, sans reconnoitre en même tems que celle de leur Roi étoit injuste & contre les Loix. D'un autre côté les Partisans du Roi Stanislas se plaignoient, de ce qu'on vouloit obliger un Roi légitimement élu à abdiquer, & qu'on leur en proposât un, qu'ils avoient juré de ne jamais reconnoître.

Fin de la prémiere Partie du prémier Tome.



TA-



TABLE

DES

PRINCIPALES MATIERES

Contenues dans les deux Parties de ce Tome.

A.

Armen-

Con-

E.

H.

I.

ex-

Montaigu

N.

O.

P.

Q. QUADT

Q.

R.

S.

Souvré

FIN.

